L'Allier et Castonguay mettent Bourassa dans l'eau bouillante

MONTREAL (PC) — Selon des rumeurs qui ont été publiées, deux ministres du cabinet québécois, M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales, et M. Jean-Paul L'Allier, ministre de la Fonction publique, auraient démissionné

Aucune annonce officielle n'avait toutefois été faite après l'échéance présumément fixée à 8 h. pour que le premier ministre Bourassa, divulgue ces démissions.

Selon Le Devoir et La Gazette, les deux ministres auraient donné à M. Bourassa jusqu'à 8 h. du matin, jeudi, pour annoncer leurs démissions.

Les deux hommes politiques conserveraient leurs sièges à l'Assemblée nationale.

Dans une lettre explicative, les deux ministres donnent pour raison de leur démission l'influence croissante du gouvernement fédéral dans le domaine des politiques sociales, plutôt que les difficultés particulières qui touchent leurs ministères respectifs ou les remous sociaux qui agitent la province.

Réunion du cabinet

Le réseau de télévision TVA avait par ailleurs rapporté hier soir que M. Castonguay avait soit démissionné ou qu'il était sur le point de le faire.

Un porte-parole du premier ministre Bourassa à Québec s'est refusé à confirmer ou à infirmer ces rapports. Il a déclaré que MM. Castonguay et L'Allier étaient présents à la réunion hebdomadaire du cabinet, mercredi soir.

Les deux ministres ont évité les journalistes à la suite de cette réunion.

Les deux hommes, considérés comme les deux ministres les plus influents du cabinet Bourassa, "en ont assez", selon Le Devoir.

.. MM. Castonguay et L'Allier ont tous deux conclu que leurs positions étaient menacées par les décisions du gouvernement fédéral.

M. L'Allier affirme notamment dans sa lettre qu'il n'a pas le droit d'approuver par son silence l'inaction du gouvernement québécois face aux initiatives fédérales.

Torpillage judiciaire

Selon une nouvelle antérieure du Devoir, M. L'Allier a exprimé l'avis que son rôle et sa position dans les négociations extrêmement délicates avec le Front commun syndical des employés de la Fonction publique avaient été en quelque sorte "torpillées" par les actions judiciaires prises contre les dirigeants syndicaux.

Dans le domaine des affaires sociales, M. Castonguay avait déclaré, mardi, que les projets québécois de mettre sur pied un système cohérent de revenu garanti et de sécurité de vieillesse avaient été sabotés par l'offre fédérale d'augmenter les pensions de vieillesse, faite dans le budget de lundi soir.

Il est maintenant devenu irréalisable et inconcevable pour le Québec de réaliser ses objectifs en ce domaine, avait dit le ministre, en reprochant à Ottawa de ne pas avoir consulté les provinces avant d'annoncer les augmentations.

Selon Le Devoir, le budget fédéral a placé M. Castonguay à un point tournant : ou le gouvernement québécois prend des positions claires et nettes, ou il quitte le secteur des affaires sociales et le cabinet, comme il en a déjà évoqué la possibilité plus tôt, cette année. ■

l'Action Québec

Québec

64e année, No 207

Jeudi,

11 mai 1972

15 cents

SERVICE DE PNEUS
CANADIAN TIRE & REPAIR CO. LTD
Firestone MICHELIN
La plus vaste organisation pour vulcanisation, rechapage et vente de pneus au Québec.

Le désordre s'installe

Aucun commentaire

(B. A.) — "Aucun commentaire pour le moment". Telle est la consigne qui prévalait, ce matin, au gouvernement dans l'entourage du premier ministre et chez les autres membres du cabinet, au sujet de la rumeur de démission des ministres des Affaires sociales et de la Fonction publique, MM. Claude Castonguay et Jean-Paul L'Allier.

Rejoint cet avant-midi, par téléphone, l'adjoint de l'attaché de presse du premier ministre n'a fait "aucun commentaire pour l'instant". Il a de plus révélé qu'aucune conférence de presse n'était prévue pour le moment. ■

2 bombes explosent ce matin à Montréal

MONTREAL (PC) — Deux bombes de faible puissance ont explosé jeudi matin dans deux stations où se trouvent des transformateurs secondaires, alimentant le métro en électricité. Toutes deux ont causé passablement de dommages sans toutefois provoquer l'interruption du service, a rapporté un porte-parole de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal.

Il existe 18 stations secondaires de ce genre fournissant le courant électrique et actionnant le système de ventilation dans le métro d'une longueur de 13.5 milles. Quelques heures seulement après les explosions, on avait procédé aux réparations nécessaires.

La première bombe a explosé dans le nord de la ville, au 9281, rue Berri; selon un porte-parole de la police, elle devrait être constituée de seulement deux bâtons de dynamite. Elle a fait explosion vers 5h., faisant voler en éclat un ensemble de fusibles ainsi que des boîtes de liaisons électriques.

La police a découvert que la porte de la station n'était pas verrouillée et qu'une chaîne posée à une lourde clôture interdisant l'accès aux lieux avaient été fracassées.

Pendant que les enquêteurs fouillaient les débris, l'autre explosion est survenue à la station du 100, rue Berri, dans le centre-ville.

Selon la police, quelqu'un possédant une clé de la station ou un passe-partout a posé l'engin. L'explosion a pratiqué un trou dans une face du transformateur, en plus de faire sauter une porte d'acier et une petite fenêtre.

A l'hôtel de ville

Plus tôt, l'escouade des artificiers s'était rendue à la porte de l'hôtel de ville, où un appel anonyme avait annoncé la présence d'une bombe, dans une boîte postale. Les experts n'ont rien trouvé.

Les premiers rapports sur l'explosion du premier transformateur du métro, station 19, étaient contradictoires, a avoué un porte-parole de la police.

"Tout d'abord, nous n'étions pas sûrs qu'il s'agissait d'une bombe ou d'une explosion".

M. Jean Tremblay, directeur adjoint chargé des transports au sein de la CTCUM a expliqué qu'il faudrait la neutralisation d'au moins sept ou huit transformateurs avant que le métro cesse de fonctionner.

Par ailleurs, M. Tremblay a précisé que quelque 400 mécaniciens avaient dressé des lignes de piquetage aux 10 garages de la commission, après avoir annoncé qu'ils ne reprenaient leur travail en signe de protestation contre les sentences prononcées contre les chefs syndicaux Pepin, Laberge et Charbonneau.

"Cette histoire n'empêche tout de même pas le maintien de nos services, a-t-il ajouté. Il y a eu quelques retards, au tout début de la journée, à cause des piquets, mais la police nous a prêté main forte et nous avons pu ouvrir des brèches pour permettre aux autobus et aux rames de métro de prendre la route".

"Tout est normal maintenant et j'espère qu'il en sera ainsi toute la journée," a souligné M. Tremblay. ■

Sabotage sur les ponts et une autoroute de Montréal

MONTREAL (PC) — La circulation était passablement perturbée, jeudi matin, sur au moins deux ponts et une autoroute donnant accès à Montréal. Des imprévus malencontreux semblaient avoir été l'oeuvre de saboteurs.

Aucune automobile ne pouvait s'aventurer sur le pont Mercier, à l'ouest de l'île, car des inconnus avaient répandu le contenu de plusieurs barils de clous, à ses extrémités, nord et sud.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a émis l'opinion qu'il pouvait s'agir de gestes posés par des gens qui voulaient sciemment perturber la circulation. "Il est bien possible que ce geste soit lié aux conflits ouvriers, en cours dans la province", a-t-il ajouté.

Sur le pont Victoria, un véhicule a soudainement pris feu et la file s'étendait sur au moins trois milles, a rapporté le même porte-parole de la SQ.

Il semble que, là encore, le feu ait été mis délibérément au véhicule, puisqu'il était stationné de biais sur le pont.

Un autre tapis de clous recouvrait une longue section du boulevard Métropolitain en direction ouest, a aussi rapporté le porte-parole de la SQ. ■

Représailles contre le canal 4 et CJRP-radio

Environ 200 personnes ont participé, mercredi soir, à ce qui semblait être une opération de représailles contre les stations privées de télévision Télé 4 et Télé 5 et contre certaines stations de radio privées de la région de Québec.

Une manifestation a débuté à la station Télé 4 ou une vingtaine de personnes ont pénétré après avoir forcé la serrure d'une porte. Les manifestants ont réintégré les deux autobus qui les avaient transportés sur les lieux au moment où la police de Ste-Foy faisait son apparition.

Tout indique que cette manifestation a été organisée par des partisans du Front commun CSN-CEQ-FTQ pour protester contre la décision des autorités du réseau TVA de ne pas diffuser, mardi dernier, une émission du front commun.

Les autobus des manifestants se sont ensuite dirigés vers la station de Radio-Mutuel, CJRP, à Québec. Encore là, une vingtaine de personnes ont pénétré à l'intérieur de l'édifice après en avoir brisé une vitrine. Les manifestants ont quitté les lieux à l'arrivée de la police de Sillery. ■

CKJL St-Jérôme occupé

SAINT-JEROME (PC — La police a été appelée à la rescousse, jeudi matin, pour évacuer une cinquantaine de syndiqués qui occupaient le poste de radio CKJL. Les locaux avaient déjà été occupés mercredi.

Le propriétaire du poste, M. Jean Lalonde, a déclaré que les travailleurs, employés à Regent Knitting Mills, avaient commencé leur occupation vers 8:15 h. Ils ont été expulsés environ une demi-heure plus tard par la police municipale et la Sûreté du Québec.

Le poste avait déjà été occupé pendant six heures, mercredi, par des travailleurs qui protestaient contre l'incarcération de trois présidents de centrales syndicales. Là aussi, la police était intervenue pour faire cesser l'occupation.

M. Lalonde a expliqué que ses employés ne s'étaient pas présentés au travail jeudi matin, ce qui l'a forcé à diriger les opérations lui-même. ■

Sommaire

Campus	11
Ciné-Québec	10
Classées	18
D'un océan à l'autre	12
Décès	19
Finance et Economie	16-17
Horoscope	19
La Belle Province	4-5
La famille	8-9
Le monde	7
Mots croisés	18
Opinions	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	10
Sports	13-14-15
T.V.	11

Journée de terreur sur la Côte-Nord

SEPT-ILES, Qué., (PC) — Le maire Donald Galliene a annoncé ce matin que le calme avait été rétabli dans cette ville minière de la Côte Nord où il y a eu, au cours de la soirée de mercredi, de violents affrontements entre la police et des syndiqués furieux à la suite de l'emprisonnement des trois leaders syndicaux.

"C'est très calme ce matin, a déclaré le maire au cours d'une interview. Je ne crois pas que nous ayions d'autres troubles . J'ai recommandé à tout le monde de rester à la maison — de cette façon, nous ne rencontrerons pas de situations comme celles que nous avons connues hier," a ajouté le premier magistrat.

M. Galliene a attribué les bagarres de mercredi à des "fauteurs de troubles de l'extérieur qui ne se soucient de rien".

"Ces individus qui ne sont pas de chez-nous sont ceux qui ont provoqué les troubles."

Le maire n'a toutefois pas élaboré la dessus.

Un agent syndical des machinistes, M. Valmor Tremblay, déclarait mercredi soir, qu'il restait incertain quant aux décisions qui pourraient être prises à ce ralliement. Chose certaine, confiait-il, toute intervention policière serait interprétée par les syndiqués comme de la provocation.

Ces événements dramatiques ont eu des échos à Murdochville, au coeur de la péninsule gaspésienne. A Baie-Comeau, où des rumeurs avaient fait état de troubles, la situation est demeurée calme, selon la Sûreté du Québec. Il en est de même à Hauterive où un incendie s'est déclaré dans une école, sans que ce fait soit relié semble-t-il, à la révolte des syndiqués.

Bilan

Le bilan des troubles, ce midi, 29 blessés, dont un en danger de mort, sept personnes ont été arrêtées, mais seul Théodore Leblanc, l'individu qui a foncé en voiture dans une foule, mercredi, a été gardé derrière les barreaux. A part les victimes de cette horrible tragédie, on compte sept autres blessés chez les forces de l'ordre.

Les troubles de Sept-Iles ont commencé, à 16 heures mardi ,par une manifestation devant le Palais de Justice où deux policiers ont été blessés. La circulation automobile était en même temps bloquée par les manifestants sur le boulevard Laure, artère principale de cette ville de 24,800 habitants, où se trouve le Paalis de Justice. On avait également bloqué les deux extrémités de la ville sur la route 15.

Etrangers

Selon le maire, M. Donald Galiene, les troubles n'ont pas été fomentés par les syndiqués de la région mais bien par des personnes venues de l'extérieur. Evidemment angoissé par la situation, il se montrait, mercredi soir, très pondéré, évitant tout jugement global.

Fait à noter, les renfort de la Sûreté du Québec gardés en réserve à l'aéroport local depuis 19 heures ne disposaient en soirée que de quelques véhicules pour accomplir leur vigile. A la suite des émeutes seules deux voitures des forces municipales étaient en mesures de fonctionner. Arrivés à bord d'un appareil "Hercule" des Forces armées canadiennes, les policiers ont été dirigés vers Sept-Iles par autobus et camions.

Les opérations policières sont sous la direction du capitaine A. Paquet, adjoint au directeur de la division de Rimouski à la SQ.

Ville morte

Le visiteur qui se posait sur la piste de Sept-Iles à 20 heures hier avait nettement l'impression de pénétrer dans une ville investie. Tout traffic commercial était interrompu depuis 14 heures.

Seuls des avions légers se posaient, transportant principalement des journalistes.

Les quelques visiteurs captifs dans l'aérogare où les services de restauration étaient eux aussi paralysée s'en remettaient anxieusement à la station de radio locale occupée par les travailleurs pour se faire une idée de la situation cahotique qui régnait à neuf milles de là.

22 manifestants blessés par un automobiliste

par Paul LONGPRE

SEPT-ILES (PC) — Dans un geste qu'on mettra longtemps à expliquer, un individu a foncé en voiture mercredi dans une foule de sept à huit cents personnes qui manifestaient devant le Palais de justice de Sept-Iles contre l'emprisonnement des trois présidents de centrales syndicales du Québec.

La police appréhendait aussitôt après un homme en rapport avec cette affaire. Il s'identifiait comme étant Théodore Leblanc, 54 ans, de Sept-Iles, dont le permis de conduire serait sous le coup d'une suspension.

A 22h.30, le maire de l'endroit, M. Donald Galienne confirmait les conséquences de cette tragédie : 22 blessés dont trois grièvement et un en danger de mort.

Voici le récit de cette sanglante manifestation tel que raconté par un témoin oculaire, un jeune homme qui a dû se ranger en vitesse pour ne pas être lui-même frappé par la voiture du forcené. Ces faits ont d'ailleurs été confirmés en soirée par les forces policières.

Vers midi, mercredi, dans une ville entièrement paralysée par les syndiqués en colère, une foule de quelque sept à huit cents personnes, dont la moitié était composée de curieux, manifestaient bruyamment derrière le Palais de justice de Sept-Iles. L'édifice était encerclé par des agents municipaux et des policiers de la Sûreté du Québec, matraques à la main.

Trois heures plus tard, un hélicoptère de la Sûreté du Québec décrivait quatre ou cinq cercles au-dessus de la foule en larguant des bombes lacrymogènes. Devant ces manoeuvres la foule se relâchait un moment dans un nuage de fumée pour se reformer aussitôt.

Le témoin a vu à ce moment un enfant d'une dizaine d'années porter les mains à la figure, brûlé aux yeux, semble-t-il, par les gaz. Il a été transporté sur le champ à l'hôpital.

Projectiles

Entre-temps, de nombreux manifestants insultaient les policiers et quelques-uns leur lançaient des pierres ramassées en bordure du terrain de stationnement où se sont déroulés les événements. L'un d'eux s'est approché de trop près pour lancer un projectile et a été pris en chasse par une trentaine de policiers, il devait réussir, toutefois, à se perdre dans la foule sans être rattrapé.

A ce moment, un des manifestants, à l'aide d'un porte-voix a tenté de calmer la foule. Il s'est par la suite rendu auprès des policiers pour "parlementer". Il a été aussitôt suivi de quelques autres manifestants. Tous les policiers ont alors déposé leur matraque par terre et le groupe est entré au Palais de justice.

Loin de se calmer pendant leur brève absence, des manifestants armés de hache ont saccagé les lampadaires tandis que d'autres, à coup de bâton de baseball fracassaient les parebrises de plusieurs voitures de police stationnées tout près.

Furie

Au retour des "parlementaires", le manifestant au porte-voix, venant à peine de redemander le calme, l'individu pénétrait sur le terrain par le côté de l'édifice à bord d'une Chrysler 69 décapotable.

A la stupeur générale, il reculait jusqu'à la limite du terrain pour s'élancer à toute vitesse vers la foule à une distance de quelque 150 pieds. A cet instant, le jeune homme qui a fait ce récit a entendu crisser les pneus de la voiture. Se retournant vivement, il a aperçu des personnes projetées de tous côtés.

Se penchant vers l'arrière pour éviter le bolide, il a été jeté au sol sous l'impact d'une autre personne qui venait elle d'être renversée.

La voiture s'est finalement arrêtée. Quelques manifestants se sont saisis de Leblanc et lui ont fait passer un dur moment en le conduisant au Palais de justice, à une vingtaine de pieds de là.

Colère

"Nous avons dû le soustraire aux manifestants, confiait en soirée, le chef de police de Sept-Iles, M. Normand Levesque, car les gars l'auraient tué".

L'individu était encore détenu mercredi soir dans une cellule du Palais de justice.

Aussitôt qu'on l'eut sorti de sa voiture un groupe de manifestants soulevaient le véhicule pour le ranger de quelques pieds. Plusieurs blessés graves se trouvaient sous la voiture. A deux ambulances ,on a dû faire trois ou quatre fois le voyage entre la scène du drame et l'hôpital de Sept-Iles pour transporter les blessés.

Ces événements sont survenus vers 17 heures. En survolant la ville deux heures plus tard, on voyait encore la voiture en flammes en bordure du stationnement du Palais de justice. Ne pouvant passer leur colère sur le conducteur, les manifestants avaient mis le feu à la voiture. ■

LES PREVISIONS DE

la météo

Aujourd'hui : Quelques averses, possibilité d'orage. Ciel clair durant la nuit.

Demain : Possibilité d'averses. Mini-maxi : 40 et 65.

(Détails en p. 19) ■

Drolet demande à Pinard de "bûcher" pour obtenir un budget majoré

par Benoît Aubry

Le député Antoine Drolet de Portneuf a recommandé au ministère de la Voirie de "bûcher plus fort auprès du ministre des Finances pour se faire donner un budget supérieur". M. Drolet, qui siégeait sur la Commission parlementaire des transports, des travaux publics et de l'approvisionnement, a émis l'opinion que le ministère de la Voirie jouissait d'un budget trop mince, comparativement à "d'autres ministères qui grugent le budget de façon énorme".

Le ministre Bernard Pinard venait de signaler qu'investir de l'argent dans le réseau routier présentait toujours un jeu d'options. Il a par exemple fait état de la rue Décarie à Montréal où 135,000 véhicules circulent quotidiennement, ce qui provoque nécessairement des investissements à des endroits comme celui-là, où la situation devient intolérabe, si le réseau n'est pas amélioré.

Pour faire certaines parties de la rue Décarie, il en a coûté $11 millions le mille. "On peut immédiatement prendre un mille de Décarie et dire : Qu'est-ce que je ferais en milieu rura avec $11 millions ?" de dire le ministre. On pourrait couvrir mon comté en entier de répondre le député Wolfe. Le jeu d'options, de reprendre M. Pinard, c'est que ça devient intolérable à certains endroits, ajoutant que durant certaines années, la voirie rurale, par rapport à la voirie urbaine, est en période creuse, tandis qu'à d'autres moments, elle revient en période de pointe.

Et le député de Portneuf d'ajouter : "Si on veut des industries dans nos comtés, si on veut avoir différentes améliorations, il faut absolument que e ministère de la Voirie ait un budget supérieur". "Si le budget était supérieur, c'est sûr que les comtés ruraux auraient leur juste part, une part égale aux grands réseaux routiers de la province". ■

La ville de Lévis est à effectuer présentement des travaux d'égout en bordure de la Côte du Passage. Il s'agit des travaux d'aménagement de l'émissaire d'égout No 7. Les automobilistes qui ont la fièvre de la vitesse doivent se montrer prudents, car la grande courbe de la Côte du Passage empêche une bonne visibilité. ■

Charny abandonne son projet de transfert de l'hôtel de ville

Par Rénald Massicotte

CHARNY — La ville de Charny s'est vue dans l'obligation d'abandonner cette semaine son projet consistant à transformer la salle paroissiale de l'endroit en hôtel de ville, dans le cadre du programme d'initiatives locales.

En effet, 28 électeurs se sont opposés au projet au cours de l'assemblée des électeurs qui a été tenue mardi soir. Il n'en fallait que 20 pour qu'on référendum soit tenu.

Or, la ville n'aurait pas le temps d'effectuer les travaux dans les délais prescrits par le programme fédéral d'initiative locale, si un référendum devait avoir lieu sur la question.

Le projet consistait à aménager tous les bureaux administratifs et la salle du conseil à même la salle paroissiale. Le service de police et incendie aurait occupé les locaux de l'actuel hôtel de ville.

Il en aurait coûté $100,000 et $110,000 environ à la ville de Charny pour exécuter le projet . . . le tout aurait été remboursé sur une période de 20 ans.

Le règlement d'emprunt proposé par la ville n'était cependant que de $95,000, puisque le gouvernement était disposé à investir un maximum de $33,579 pour la Main d'oeuvre.

Plusieurs contribuables ont craint ,semble-t-il, l'augmentation de taxe occasionnée par la réalisation du projet.

Le maire Herman Couture a dit accepter le verdict des opposants au projet. Il a annoncé que le conseil étudie d'autres possibilités à meilleur coût.

Selon lui, l'actuel hôtel de ville est beaucoup trop étroit pour loger tous les services municipaux. ■

Lévis appuie Charlesbourg

LEVIS (R.M.) — Le conseil municipal de Lévis a adopté cette semaine une résolution d'appuie à la demande de Charlesbourg de prolonger le délai du programme d'initiatives locales.

On sait que le délai pour réaliser les différents projets d'initiatives locales a été fixé au 31 mai prochain.

Or, les intempéries connues au cours des mois derniers ont empêché dans bien des cas le déroulement normal des travaux. Des retards notables ont été signalés à maints endroits.

La ville de Charlesbourg est d'avis que le niveau de chômage est encore assez élevé pour qu'on songe à prolonger les délais délais du programme fédéral. ■

Construction d'un pont à Donnacona dès l'automne

(B.A.) — Répondant à une question du député de Portneuf, M. Antoine Drolet, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard a révélé que la construction du pont de Donnacona, au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, pourrait commencer cet automne "en autant que nous aurons récupéré suffisamment d'argent dans différents services du ministère pour pouvoir affecter cette somme-là, globalement, à la réalisation du chantier lui-même".

M. Pinard a ajouté que les plans et devis n'étaient pas encore parachevés, mais qu'on espérait pouvoir le faire d'ici quelques semaines à la condition de trouver des crédits disponibles.

Cela veut dire que si vous êtes capables de récupérer des crédits, c'est prioritaire, de demander le représentant du Ralliement créditiste ? Nous l'avions jugé comme tel à l'époque, de répondre le ministre. ■

LEVIS MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES

DESHAIES

DEPARTS: TRAVERSE de LEVIS

AUTOBUS DESHAIES

Bureau-chef 1-819-292-2737

LUNDI AU JEUDI 9.15 A.M. - 1.15 P.M.
LE VENDREDI 9.15 A.M. - 6.30 P.M.
LE SAMEDI 9.15 A.M. - 1.15 P.M.
LE DIMANCHE 1.15 P.M. - 8.00 P.M.

$5.40

LEVIS 837-5805

Lauzon accuse un déficit

Par Rénald Massicotte

LAUZON — Le rapport financier de l'année '71 à Lauzon indique que les revenus de l'année ont été de $955,338.40, comparativement à des dépenses qui se sont chiffrées par $957,086. Il y a donc eu un léger déficit de $1,748.42.

La ville a cependant utilisé le surplus accumulé des dernières années, soit une somme de $26,902. Cette appropriation du surplus accumulé était volontaire.

LES DEPENSES

Au chapitre des dépenses, l'administration générale a coûté $123,140; le service de police et incendie, de même que l'éclairage des rues $255,761; les travaux publics $306,119; l'enlèvement des ordures ménagères $52,838; le service de la récréation $38,375; le service de la dette $173,389; et les dépenses en capital $7,276.

Il y a eu une correction à l'inventaire pour une somme de $186.47, ce qui porte le montant global des dépenses à $957,086 pour l'année '71.

LES REVENUS

Quant aux revenus, les taxes générale, d'occupants, des locataires, des vidanges, de la vente et d'amusement ont rapporté globalement $706,388 à la ville en '71.

Les différents permis et licences accordés ont occasionné des revenus de $19,745; les intérêts sur arrérages de taxes $3,793, les revenus du CEGEP Lévis-Lauzon ont été de $26,950.

Les subventions du gouvernement fédéral ont été de $12,709, celles du gouvernement provincial de $1,932.

Par ailleurs, les revenus de la vente de lots, de locataires de roulottes et les revenus divers ont formé une somme de $19,242.

Ceci constituent des revenus globaux de $955,338.40, sans tenir compte du surplus qui était de $26,902. Voilà pour la section générale du rapport financier.

SERVICE D'EAU

Si on jette maintenant un coup d'oeil au service d'eau de la ville, on note des dépenses de $288,895.70 comparativement à des revenus de $264,854.

Il y a donc eu un déficit de $24,041 à ce service.

FONDS INDUSTRIELS

Les fonds industriels de la ville de Lauzon, lesquels ne sont pas très élevés, ont tout de même laissé voir un surplus de $2,066.

L'adoption du rapport financier a été faite cette semaine, au cours de la séance du conseil municipal de Lauzon. ■

L'autre dimension

Par CHARLES DeBLOIS

Au service de la vérité

Le Saint-Père vient d'adresser au monde entier un message à l'occasion de la Journée mondiale des communications sociales, dimanche prochain, sur le thème **"Les moyens de communication sociale au service de la vérité".**

"Chaque fait, est-il écrit au début du message, comporte sa vérité, avec de multiples aspects qui ne sont pas toujours faciles à saisir dans leur complémentarité. Seul l'effort conjugué et sincère de celui qui le transmet et de celui qui le reçoit peut offrir une certaine garantie que l'événement sera perçu dans son exacte vérité".

Il est rappelé que "le fait religieux ne peut se comprendre adéquatement si on le réduit à ses dimensions purement humaines — psychologique ou sociologique — directement observables".

Tout en affirmant que l'art authentique est l'une des expression humaines les plus nobles de la vérité et qu'il faut reconnaître la liberté de l'artiste, Paul VI estime que ce dernier doit favoriser la recherche et la jouissance du vrai, en excluant toute exploitation, à des fins purement commerciales ou pour d'autres motifs blâmables, de la faiblesse humaine et de l'insuffisante formation du public.

Enfin, s'adressant particulièrement aux chrétiens, le message conclut que de la vérité mystérieuse dont ils veulent être les disciples et les témoins "jaillira peu à peu la vraie libération que nous cherchons: libération des passions humaines irraisonnées et des préjugés intellectuels; libération de la peur de l'insuccès et de la défaite; libération de l'asservissement aux groupes de puissance et de pression qui cherchent à imposer leur interprétation particulière de la vie et de l'actualité, au mépris de la vérité des faits; libération de l'esprit d'arrivisme qui incite à cacher et à brouiller la vérité pour couvrir des desseins gênants et dégradants, voire inhumains".

EN BREF...

■ L'abbé **Raymond Shink**, chargé de pastorale auprès des jeunes travailleurs, a pris au sérieux le slogan des Caisses pop': **"c'est toi, c'est moi, c'est lui, c'est nous autres".** Il l'a exploité dimanche dernier en l'église paroissiale Saint-François Xavier de ville Duberger alors qu'il interrogeait les chrétiens de l'endroit, rassemblés aux messes dominicales, sur leurs responsabilités de sociétaires face au conflit de travail qui pourrit depuis dix semaines a la Caisse populaire de l'endroit. Certaines personnes furent surprises de découvrir qu'il pouvait exister un lien entre l'Evangile et le combat pour la justice. Effectivement, répondant à l'invitation de l'abbé Shink, près de 150 sociétaires sont venus à la salle paroissiale le soir pour prendre de plus amples informations sur le conflit qui oppose six jeunes commis et le personnel de la direction. Un comité a été mis sur pied et il est à prévoir qu'il y aura de l'action puisque le même problème va bientôt se poser aux Caisses populaires Saint-Sacrement et de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Quoi qu'il en soit, n'y a-t-il pas là une piste intéressante pour les agents de pastorale qui veulent dépasser la phase d'éveil des consciences pour arriver à celle des gestes concrets et l'engagement de la communauté tout entière.

■ "Nous souhaitons que l'on porte la préoccupation d'aider la communauté chrétienne à se prendre en charge elle-même, sans que tout repose sur un prêtre", vient d'écrire, dans une lettre aux prêtres de son diocèse, l'évêque de Grenoble (France), **Mgr Gabriel Matagrin**, qui fut l'un des participants français au dernier Synode des évêques. "A vues humaines, poursuit-il, le nombre des prêtres diminuera dans la dizaine d'années à venir. Ce peut être bénéfique si les fidèles prennent conscience qu'ils sont responsables de l'Eglise. De nouvelles vocations au ministère presbytéral ne naîtront-elles pas de communautés responsables ? En quelques endroits du diocèse, des expériences sont tentées en ce sens. Nous leur attachons une grande importance pour l'avenir, non pas parce qu'elles seraient une solution à la diminution du nombre des prêtres, mais parce qu'elles correspondent à cette nécessité d'un éveil efficace du peuple chrétien à sa responsabilité". ■

Les étudiants de Charny rencontrent leurs parents

CHARNY (R.M.) — Les étudiants de l'école polyvalente de Charny ont organisé hier soir une assemblée d'information à l'intention des parents et des étudiants, concernant les article 31 et 32 du règlement No 7, de même que le Bill 19 et ses répercussions sur l'étudiant.

Pour ce qui est du règlement No 7, les articles 31 et 32 n'ajouteraient rien... puisqu'on a vécu depuis trois ans le règlement No 7 dans ses objectifs et ses faits. Le principal objectif poursuivi est d'humaniser l'école.

Les étudiants sont d'avis que la semaine de 1,750 minutes préconisée par le règlement n'est pas du tout nécessaire pour atteindre les objectifs visés.

Depuis trois ans, on a vécu une foule d'activités inhérentes au règlement comme le théâtre, le hockey, recherches pour les naturalistes, les jeunes scientifiques, etc... On évalue aussi que les repas du midi et les repos entre les cours sont des moments propices pour faciliter l'humanisation de l'école.

Une pétition a déjà été signée par nombreux étudiants de l'école polyvalente de Charny en ce sens. Elle a été émise au Ministère et on vient d'apprendre qu'elle venait d'être acheminée au Conseil supérieur de l'Education.

Au Ministère, on a dit avoir apprécié beaucoup l'attitude positive adoptée par les étudiants qui ont su exposer leur point de vue sur le règlement No 7... En bref, les étudiants vivent déjà ce règlement, sans avoir à se plier à une norme de 1,750 minutes pour exemple.

Le Ministère aurait d'ailleurs déjà envoyé des observateurs à maintes reprises à l'école polyvalente de Charny, afin de constater les résultats des activités "humanisantes". Un document du Ministère précise d'ailleurs que par le règlement No 7, le milieu scolaire se voit confirmer le pouvoir qu'il a toujours eu, mais pas su opérer lui-même, d'organiser les activités jugées nécessaires pour une meilleure formation des élèves.

Quant aux répercussions du Bill 19 sur les étudiants, ces derniers ne veulent surtout pas servir de fromage entre le chat et la souris. Ils désirent avant tout réussir leur année scolaire sans retards indu.

Pour le moment, il n'y a aucun retard notable dans la tenue des cours, malgré la grève des dernières semaines. ■

Echos d'un hold-up

Deux Québécois : Gilles Côté, âgé de 20 ans, de la 5e Avenue, et Daniel Vigneault, âgé de 18 ans, de la rue Sainte-Claire, ont reçu des sentences de 11 et 15 mois de prison après s'être reconnus coupables d'un vol à main armée de $400., commis l'été dernier à la Pharmacie Caouette, rue St-Jean. Les sentences ont été rendues par le juge Gilles Carle, de la Cour des Sessions de la paix de Québec.

Les décès du jour

Bertrand (Olivette)
Salon : J. Bouchard & Fils Ltée.

Beaupré (Georges)
Salon : Sylvio Marceau Inc.

Blouin (Eugénie)
Salon : F.-X. Bouchard & Fils Enr.

Dufour (Cécile)
Salon : F.-X. Bouchard & Fils Ltée.

Fontaine (Gérard)
Salon : Armand Plante.

Fraser (Céline)
Salon : Gonzague Valois & Fils Enr.

Gaumond (Joseph)
Salon : Laurent Normand.

Godin (Ovide)
Salon : L. Leclerc & Fils Ltée.

Hébert (Henri),
Salon : Lépine Ltée.

Létourneau (Eudore),
Salon : F. X. Bouchard Inc.

Mc. Cann (Honoré)
Salon : Lépine Ltée.

Ouellet (Louis)
Salon : Eugène Beaudoin & Fils Ltée.

Pagé (Adélard)
Salon: L. Leclerc & Fils

Simard (Georges)
Salon : J. Bouchard & Fils Ltée.

Woo (Ming Chuen)
Salon : Lépine Ltée.

Détails de nos décès en page 19

Faux courtier

Un quinquagénaire d'apparence soignée, Jules Devarennes, subira son enquête mercredi prochain, le 17 mai courant sur plusieurs chefs d'accusation de fraude pour un montant total de $12,900. Ses victimes sont surtout des femmes, à qui il vendait de fausses actions de la compagnie Iron Ore, de Sept-Iles. Il était prêt à admettre sa culpabilité dès le moment de sa comparution, mais il s'est ravisé après avoir consulté son avocat. ■

Verdict de responsabilité criminelle

Le coroner de Québec, Me J.-Armand Drouin, c.r., a rendu un verdict de négligence criminelle, hier, à la morgue provinciale, à l'issue de l'enquête qui était tenue sur les circonstances qui ont entouré la mort de Mme Marc Julien ainsi que du foetus de 8 mois et demi qu'elle portait, lors d'une tragédie de la circulation survenue le 21 janvier dernier, sur la route 23, dans le comté de Lévis.

Le témoin impliqué, M. J.-Edmond Roy, âgé de 44 ans, un commerçant de St-Henri de Lévis, dont le véhicule est entré en collision avec celui du mari de la victime, a admis avoir consommé 5 bouteilles de bière et un verre de gin dans les heures qui ont précédé l'accident.

Effectivement, la lecture de l'ivressomètre indiquait .17, soit le double du minimum permis par la loi. Pour sa part, M. Julien a déclaré, dans son témoignage, que l'automobile de M. Roy zigzaguait sur la route et qu'il n'avait pu l'éviter.

Devant la preuve fournie par Me Jean-François Dionne, qui représentait le ministère public, le président du tribunal, Me J.-Armand Drouin, c.r., a déclaré Edmond Roy criminellement desponsable de la mort de Mme Julien. Ce dernier devait comparaître aujourd'hui même devant la Cour des sessions de la paix pour y être mis en accusation. ■

Mot caché

No 622 — 9 lettres cachées
— Masculin et féminin différents
Solution du No 621 : Paradis

La procédure

■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

■ Pour plus de facilité trouver d'abord les mots les plus longs.

■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.

■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

■ Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

A	chevreuil	favorite	homme	maman	P	roi
abbé	colombe	femelle	hôte	mari	papa	S
abbesse	compagne	femme	hôtesse	mère	parrain	sanglier
âne*	coq	fille	J	moine	patron	soeur
ânesse	coq	fils	jars	moniale	père	T
B	D	folle	jars	mule	perroquet	tante
bélier	déesse	fou	jument	perruche	taureau	
biche	devin	frère	L	mulet	N	tigre
brebis	dieu	G	laie	pigeon	tigresse	
bru	dinde	garçon	lévrier	poule	truie	
C	dindon	gendre	lièvre	nègre	pouliche	tsar
canard	duc	guenon	loup	neveu	poulin	tsarine
cane	E	H	louve	nièce	prêtre	V
cerf	étalon	hase	M	O	prince	vache
chèvre	F	héroïne	mâle	oie*	prophète	verrat
	favori	héros		oncle	R	
					reine	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	P	O	U	L	I	C	H	E	V	R	E	P	E	R	R	O	Q	U	E	T
2	F	E	M	E	L	L	E	E	E	C	O	L	O	M	B	E	N	T	E	A
3	J	A	R	S	P	L	M	R	R	U	S	S	U	R	U	N	A	C	B	N
4	M	E	D	R	L	I	D	E	L	O	I	S	T	M	E	L	E	B	L	T
5	O	R	R	I	U	N	G	I	R	B	I	A	G	E	O	I	E	V	B	E
6	N	E	F	T	E	C	N	E	E	E	R	N	U	N	N	S	R	T	E	E
7	I	R	L	G	E	U	H	R	O	R	E	G	E	F	S	I	L	V	R	U
8	A	F	I	L	S	R	B	E	E	N	I	L	N	E	M	E	O	A	E	E
9	L	C	O	Q	O	C	P	V	V	B	N	I	O	M	A	S	P	M	I	L
10	E	U	E	I	U	F	T	I	G	R	E	E	N	M	M	S	E	U	L	E
11	P	E	S	D	E	L	I	E	V	R	E	R	E	E	A	E	R	A	E	T
12	O	R	S	P	A	R	R	A	I	N	J	U	M	E	N	T	E	T	B	A
13	U	G	E	H	O	M	M	E	T	S	A	R	I	N	E	O	E	I	N	U
14	L	E	R	N	O	R	T	A	P	J	A	R	S	L	E	H	C	E	I	R
15	E	N	G	P	C	I	E	L	A	M	O	N	O	D	P	H	S	E	V	E
16	T	F	I	A	R	E	E	U	P	V	F	U	O	O	E	S	C	N	E	A
17	O	O	T	O	R	I	R	E	A	R	V	E	R	D	E	E	O	A	D	U
18	H	U	V	Q	O	C	N	F	N	E	E	P	N	A	N	S	S	E	V	I
19	C	A	N	A	R	D	O	C	M	A	R	I	R	A	S	I	A	S	U	O
20	F	C	O	M	P	A	G	N	E	E	D	B	R	U	C	T	D	H	E	R

anglais-espagnol-allemand

Si vous voulez vraiment apprendre une autre langue
vous aimez les méthodes rapides et efficaces
vous cherchez une école sérieuse et bien située
vous désirez un cours pratique et économique

LPS® peut vous aider

enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)

téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT

(de 9h. à 21h., sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt

LPS-MONTREAL, 878-2821, étage F
PLACE BONAVENTURE

LPS-QUEBEC, 529-0331, 4e étage
500 EST GRANDE ALLEE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Education

Ste-Foy dans le rouge

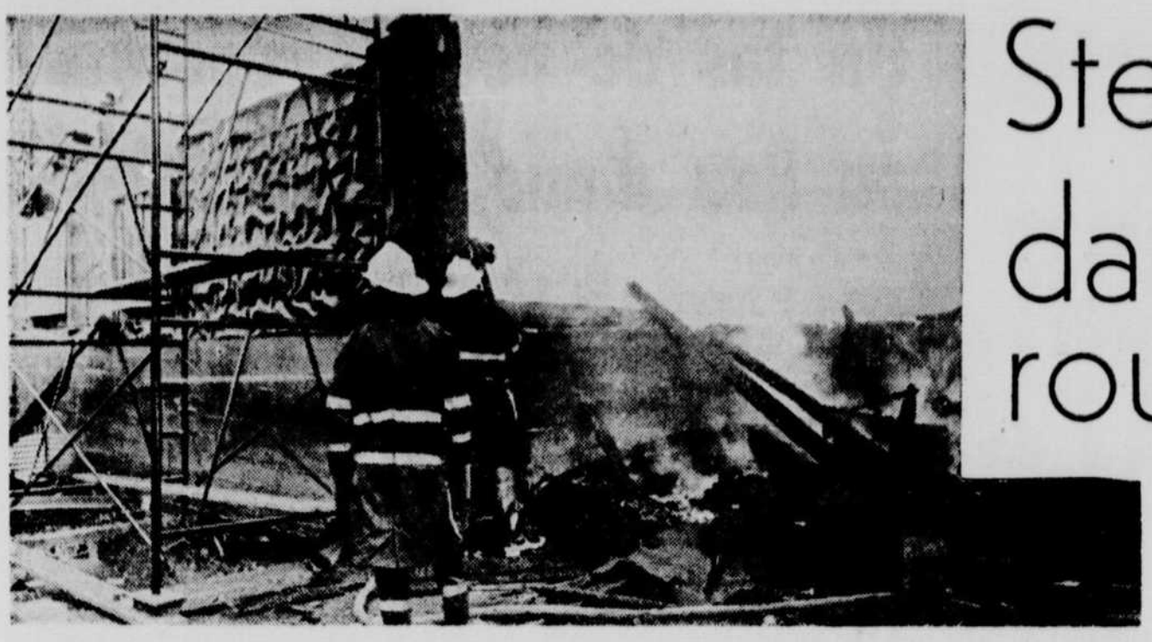

Des débris encore fumants et un mur calciné. Voilà tout ce qui reste d'un immeuble de quatre étages en construction qui s'élevait au 9600 chemin Gomin, à Sainte-Foy, et qui était la propriété de M. Raymond Beshro du 2992 de la Promenade, à Sainte-Foy. L'édifice, qui était sur le point d'être terminé, abritait 16 logements. La perte est totale.

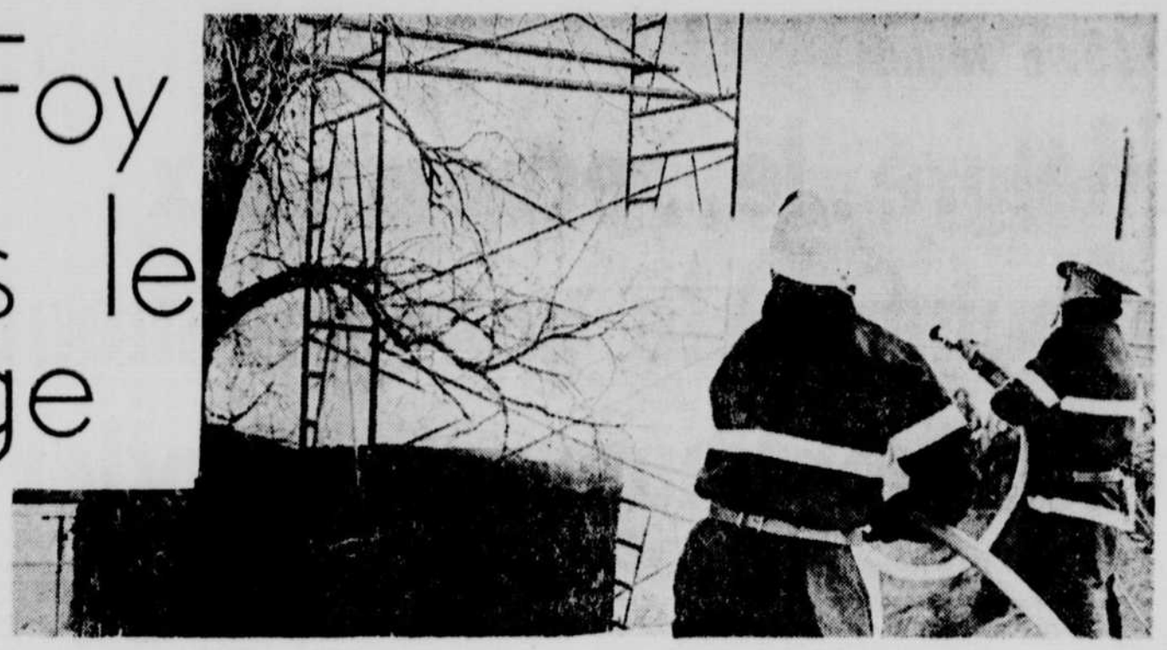

Un seul échafaudage a résisté au sinistre. Il servait aux briqueteurs qui étaient sur le point de terminer leur besogne.

Un édifice de quatre étages comprenant 16 logements en construction a été complètement rasé par un incendie, au début de la soirée d'hier, à Sainte-Foy. L'immeuble détruit était la propriété de M. Raymond Meshro et portait le numéro civique 9600 chemin Gomin. Il se dressait à l'arrière du Centre commercial Laurier. Contrairement aux apparences, les pompiers n'ont pas manqué d'eau, mais ils ont délibérément diminué la pression dans les jets, puisque leur travail était presque terminé.

Photos : l'Action-Québec
par Jacques DuFresne

Pertes de $125,000

A la suite d'une enquête entreprise par la Sûreté de Sainte-Foy, il a été établi que le feu qui a détruit la maison de quatre étages abritant 16 logements en construction, a été allumé par des jeunes qui se sont introduits sur ce chantier de construction. De son côté, le commissaire des Incendies, Me Cyrille Delage a entrepris sa propre enquête en coopération avec l'escouade des Incendies criminels de la Sûreté du Québec.

150 villes inscrites au congrès de la Fédération des maires

Par Raymond AUBRY

Le congrès annuel de la Fédération canadienne des maires et municipalités, qui se déroulera à Québec du 21 au 25 mai prochain, revêt cette année une grande importance pour les municipalités a annoncé hier, le vice-président de l'organisme et maire de Whitby, Ont., M. Des Newman.

Pas moins de mille personnes, venant de 150 villes et 14 associations municipales, se sont inscrites jusqu'à présent au congrès, qui se tiendra sous le thème "Le rôle du gouvernement local au Canada".

Selon M. Newman, ce congrès revêt une importance particulière parce qu'il permettra aux délégués de se rendre compte des progrès réalisés par le comité tripartite de planification chargé d'expédier l'organisation de la conférence tripartite.

On sait que ce comité est composé d'un représentant de chaque niveau du gouvernement, et le président de la FCMM et maire de Hull, qui est le représentant municipal fera rapport à ce sujet à la séance d'ouverture du congrès de la FCMM.

Au cours de ce congrès, auquel sept ministres des Affaires municipales et le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. Ron Basford, ont assurés leur participation, les congressistes seront appelés à se prononcer sur certains documents au sujet des programmes fédéraux et tenteront d'élaborer une politique municipale d'envergure nationale dans les domaines fiscal, économique et social.

De plus, les maires Newman et Lamontagne ont souligné qu'en plus du thème du congrès, les assises porteront sur les questions fiscales, l'administration municipale, le transport urbain, la lutte contre la pollution, le logement et la rénovation urbaine tant au point de vue des grandes villes que des petites localités.

Les congressistes auront aussi à étudier en profondeur la restructuration de la fédération au niveau de la représentation et du partage des votes. Cette restructuration a pour but, selon M. Newman, de donner une plus grande souplesse au conseil d'administration et d'augmenter le nombre de délégués qui auront le droit de vote aux assemblées générales.

Les maires Newman et Lamontagne ont également assuré la participation du premier ministre Bourassa qui doit prendre la parole au début du congrès, du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier et du ministre responsable de la qualité de l'environnement, M. Victor Goldbloom.

Parmi les autres personnalités qui prendront part au congrès, on note M. Peter Cornell, conseiller économique du Canada; M. L. Woolsely, vice-président du Comité Canada; M. Ron Burns, secrétaire du comité municipal adjoint sur les relations intergouvernementales et M. Marc MacGuigan, président du comité parlementaire conjoint sur la constitution.

De son côté, M. Romain Langlois qui est président du congrès 1972, a indiqué que tous les participants auront l'occasion de visiter la ville Québec et la région métropolitaine.

La fédération qui tient son 35e congrès cette année, groupe plus de 300 municipalités et une vingtaine d'associations municipales à travers le Canada représentant environ 95% de la population canadienne. ■

2e alerte à la bombe

(G. G.) — L'école secondaire Jean-de-Brébeuf de Québec a été l'objet d'une seconde alerte à la bombe, hier, suite au coup de théâtre de la veille, qui avait eu lieu dans cette institution.

Comme la journée précédente, ce fut encore une fausse alerte. Mais par mesure de précaution, les 1,200 étudiants de l'institution ont dû quitter temporairement leurs salles de cours, jusqu'à ce que les policiers visitent l'école, de la cave au grenier.

Par ailleurs, un témoin nous informa que des policiers ont "recueillis" hier, des étudiantes de l'école secondaire Marie-de-l'Incarnation qui flânaient devant l'école Jean-de-Brébeuf, réservée aux garçons.

Ces deux institutions d'enseignement étant sensiblement rapprochées l'une de l'autre, sur la 8e Avenue, on s'explique alors facilement que les gars et les filles des deux écoles fraternisent plus ou moins spontanément, dans les cas de manifestations.

On se souviendra, par exemple, que quelque 300 étudiants ont envahi l'école des filles, hier, après qu'ils eurent enfoncé une porte de l'établissement. Ils avaient alors suivi une cinquantaine de professeurs qui s'étaient dirigés, de Brébeuf à Marie-de-l'Incarnation, pour inciter les enseignants de cette institution à quitter, eux-aussi, leurs salles de cours.

Aux dernières nouvelles, ce matin, on nous rapportait d'ailleurs que ce "petit manège" avait tendance à se répéter, chez les professeurs, alors qu'un groupe a entrepris une tournée des écoles de la CECQ pour inciter les enseignants à quitter leurs salles de cours, suite à l'emprisonnement des 3 chefs du Front commun intersyndical. ■

KERMESSE
du 12 mai au 21 mai
de 2h p.m. à 11h p.m.
au sous-sol de l'église de
ST-RODRIGUE

Nombreuses activités intérieures et extérieures

- KIOSQUES COMMERCIAUX
- KIOSQUES POUR JEUX
- SPECTACLE CHAQUE SOIR
- CLINIQUE DE SANG
- MINI-PUTT - PETANQUE - JEUX MECANIQUES - ETC.

Ouverture officielle et cocktail samedi le 12 mai à 2 heures.

Artistes commandités par C.J.R.P.

Cordiale invitation à tous

Clous semés aux arrêts d'autobus

Depuis 6 heures ce matin, les employés de la Voirie municipale patrouillent tous les arrêts d'autobus pour nettoyer la chaussée où des vandales ont déversé des centaines de livres de clous de toutes sortes et de toutes dimensions qui ont été semés sur le passage des véhicules de la C.T.C.U.Q.

Des voitures non identifiées de la police municipale exercent une surveillance sur certains parcours dans l'intention de surprendre les malfaiteurs en flagrant délit.

Jusqu'ici on ne rapporte aucun retard appréciable dans le transport des voyageurs et les horaires réguliers sont maintenus. ■

Contrairement au règlement no 7

La CECQ se prononce contre la prolongation de l'horaire pour septembre 1972

par Guy GIROUX

Par la voix de ses commissaires, qui ont été unanimes sur la question, la CECQ s'est prononcée, hier, contre la prolongation de l'horaire des étudiants pour septembre prochain, contrairement à l'article 31 du règlement no. 7 du ministère de l'Education.

Cette décision, qui a été prise lors d'une séance régulière que tenait la commission, a obtenu la faveur des 18 étudiants qui représentaient hier plus d'une dizaine d'écoles secondaires de la CECQ, face aux commissaires qui furent appelés — par ces jeunes — à prendre position.

Soulignons que les commissaires se sont prononcés pour le statu quo, suite aux propos que tenait la président de la commission scolaire, Me Louis Baillargeon, alors que celui-ci précisa que l'application de certaines clauses du règlement no. 7 poserait à tous des inconvénients, en septembre 1972.

D'après Me Baillargeon, 86% des articles du règlement no. 7 sont déjà appliqués à la CECQ. Cependant, les points du règlement qui touchent à l'intégration des activités para-scolaires àl'horaire des étudiants créeraient des difficultés à la commission, dans la mesure même où celle-ci n'est pas prête, techniquement, à les appliquer, lors de la prochaine rentrée scolaire.

Ces points sont plus particulièrement les articles 31 et 32 du règlement précité, soit précisément celles qui font l'objet des contestations étudiantes que nous avons connues, ces dernières semaines.

On sait, notamment, qu'en vertu de l'article 31, l'horaire des étudiants du secondaire sera augmenté de 35 minutes par jour, lors de la prochaine reprise des cours, d'où l'objet des contestations étudiantes.

Ainsi, la CECQ rejoignait hier les commissions scolaires régionales qui se sont déjà opposées aux clauses ci-haut mentionnées du règlement du ministère. Dans la région de Québem, il s'agit des régionales de Tilly, Jean-Talon et Louis-Fréchette.

"Nous demandons au ministre que l'application du règlement no. 7 soit reportée, et nous allons nous joindre aux autres régionales, pour demander qu'on nous laisse le temps d'étudier la question", devait préciser Me Baillargeon.

Celui-ci, tout comme les autres commissaires de la CECQ d'ailleurs, a été informé hier par le directeur des services pédagogiques de la commission que le ministre devrait annoncer officiellement, sous peu, que les commissions scolaires ne seront pas tenues d'appliquer dès septembre prochain les articles du règlement qui prévoient la prolongation de l'horaire.

Le directeur se référait alors aux propos que tenait cette semaine à un membre de la presse le ministre de l'Education, M. François Cloutier, alors que ce dernier aurait d'ailleurs précisé que les régionales seront libres de décider elles-mêmes du moment où leurs ressources humaines et physiques leur permettraient d'appliquer les articles contestés.

Suite à la position qui prenait hier la CECQ, on peut s'attendre à une "modération" des contestations étudiantes, d'autant plus que les 18 jeunes qui ont assisté à la séance des commissaires donnaient l'impression d'être satisfaits de la décision que venaient de prendre ces derniers. ■

CECQ : déficit de $261,122

La Commission des écoles catholiques de Québec devra faire face à un déficit de l'ordre d'un quart de million de dollars ($261,122) au chapitre de ses prévisions budgétaires, pour l'année administrative 1972-73.

C'est en effet ce qui a été révélé aux commissaires de la CECQ, lors de la séance que tenaient ces derniers, hier.

Tel que précisé dans le rapport de M. Cyrille Légaré, le directeur des finances de la commission, les revenus escomptés en 1972-73 devraient se chiffrer à $19,615,885, soit $66,208 de moins que les prévisions de l'année précédente.

Par contre, les dépenses de 1972-74 devraient également diminuer, dans une proportion de $379,290, pour atteindre la somme de $32,555,910.

Le déficit s'explique par le fait que la subvention d'équilibre budgétaire prévue pour 1972-73 serait moindre que celle prévue en 1971-72, soit $12,675,903 par rapport à $13,258,022.

Enfin, dans le cadre du budget qui fut déposé hier, il est précisé que la clientèle scolaire de la commission devrait diminuer à tous les niveaux en 1972-73, par rapport à l'année précédente.

Ainsi, le total de la clientèle prévue à la maternelle, à l'élémentaire et au secondaire, de même à l'enfance exceptionnelle, se chiffrerait à 30,600 élèves pour 1972-73, par rapport à 31,983 élèves pour l'année précédente, soit 1,383 individus de moins.

Selon un autre ordre d'idées, une représentante des comités de parents de la CECQ a critiqué hier l'attitude des officiers de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), alors que l'on éviterait de répondre aux lettres des parents qui réclament que des dépôts de billets pour les écoliers leur soient disponibles, au plus tôt, considérant que les élèves doivent eux aussi payer le "montant exact" depuis le 1er mai.

En effet, depuis cette date, les chauffeurs d'autobus n'accepteraient plus les billets d'autobus pour écoliers qui devraient, dans la circonstance, débourser $0.025 de plus par passage, soit $0.15 par rapport aux billets d'écoliers dont le coût équivalent par passage se situait à $0.125.

Tel qu'il fut précisé au cours de la séance d'hier, les Caisses populaires seraient disposées à offrir des billets aux écoliers qui se présenteraient à leurs guichets, pour autant que le soin d'assurer ce service leur soit assuré en exclusivité. Des ententes à ce sujet seraient en voie de négociation avec la CTCUQ. ■

Faits divers

VOLS AVEC EFFRACTION

Plusieurs cambriolages ont été signalés ce matin à la Centrale de police du Parc Victoria, à Québec. La liste des endroits visités par les voleurs nous a été fournie par le lieutenant Jean-Marc Roy, de l'escouade des enquêtes criminelles de la Sûreté de Québec: Simard Service de laveuses, 385, 13ème Rue; restaurant "Le Ballon rouge", 811, rue Saint-Jean, Electronique Enr., 25 est rue Saint-Joseph; restaurant "Chez Maurice", sur le Parc de l'Expo-Québec; magasin Kresge, 25 est rue Saint-Joseph, ainsi que dans des résidences des rues Bagot, Salaberry et Saint-Joseph.

VOLEURS ACTIFS

Un vol avec effraction a été signalé ce matin à la Sûreté de Loretteville, par les propriétaires de la compagnie de chaussures "La Huronne Footwear". Le montant du vol n'avait pas encore été établi avec exactitude à 9h.30 ce matin, et les vérificateurs de cette firme étaient à compléter leurs recherches.

Par ailleurs, le détective Bourboin rapporte plusieurs cambriolages dans des automobiles et dans une résidence.

Il a procédé à l'arrestation de trois adolescents pour vols de stéréos et de cassettes dans des véhicules en stationnement. Les articles dérobés ont été retrouvés.

UNE PHOTO
publiée dans l'Action-Québec
VOUS INTERESSE ?
Vous pouvez vous la procurer à coût modique, pourvu que cette photo porte l'identification "L'Action-Québec".
MIRE & PHOTO ENR.
Tél. : 523-4810
entre 8h.30 et 11h.00 a.m. et 2h.00 et 4h.00 p.m.

La baie James

Malgré le recours aux tribunaux, le gouvernement veut continuer à négocier

QUEBEC (P.C.) — Les procédures judiciaires intentées vendredi dernier par l'Association des Indiens du Québec contre le gouvernement Bourassa ne l'empêcheront pas de poursuivre ses travaux de développement de la baie James.

C'est du moins la réponse donnée mercredi à l'Assemblée nationale, par le premier ministre Bourassa, à M. Rémi Paul, leader parlementaire de l'Unité-Québec.

"Pour notre part, s'est empressé d'ajouter le chef du gouvernement, nous désirons continuer les négociations avec l'Association des Indiens, malgré le recours aux tribunaux".

Il est d'avis d'ailleurs que ces négociations "bilatérales" doivent se poursuivre avec les Indiens, car elles "impliquent des responsabilités provinciales".

Depuis septembre dernier, le gouvernement québécois cherche à trouver un terrain d'entente avec l'Association indienne, qui conteste la constitutionnalité de la loi créant la Société de la baie James, (bill 50), adoptée en juillet 1971.

Rencontre

Entre-temps, les autorités provinciales doivent rencontrer le ministre Jean Chrétien le 15 mai prochain sur cette question litigieuse.

Par ailleurs, M. Paul lui a demandé "quelles représentations le Québec entend faire auprès du ministère des Affaires indiennes pour lui interdire de verser des fonds additionnels à l'Association des Indiens, de façon à leur permettre de financer leurs procédures judiciaires".

"Les Affaires indiennes sont de juridiction primordialement fédérale, de répondre M. Bourassa, et dans ce contexte, il nous apparaît évident que le gouvernement fédéral est libre de subventionner tous ceux qui relèvent de son autorité".

Commission

D'autre part, la commission parlementaire des Richesses naturelles se réunira, comme prévu — jeudi — pour étudier, dans un premier temps, le rapport annuel de l'Hydro-Québec.

Selon le ministre Kevin Drummond, titulaire intérimaire des Richesses naturelles, ce rapport ne sera pas disponible à temps pour cette étude. Mais M. Giroux, président de l'Hydro, fera un court exposé des activités et des programmes de cette société pour 1971-72.

M. Drummond a signalé toutefois qu'il gardera secret, pour la seconde tranche des travaux de la commission parlementaire, les rapports de United Engineering sur le coût de l'énergie nucléaire et de Ebasco sur les modèles d'aménagement de la baie James.

Le ministre a expliqué à M. Camil Laurin, chef parlementaire du Parti québécois, que son ministère a jugé préférable de ne pas déposer ces rapports à la séance de la commission du 16 mai, "après consultations avec les autorités concernées". ■

Robert Bourassa

Un tas de petites réponses au lieu d'une longue

par Benoit AUBRY

Que ce soit en Chambre ou en Commission parlementaire, lorsque les séances se prolongent, les députés montrent parfois quelques signes de fatigue. Et le privilège de poser une brève question, parce que le temps presse, entraîne quelquefois une série de réponses inutiles, qui, si elles n'avaient pas été posées, auraient sans doute permis une longue réponse.

Voyons un exemple de ce fait, qui s'est déroulé lors d'une séance de la commission du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration.

Le président: Si le député de Beauce le permet, le député de Saint-Maurice a une question très courte.

M. Roy (Beauce): Parfait.

M. Demers (Saint-Maurice): Elle est courte, mais je ne sais pas si la réponse sera courte. C'est que je voudrais que le ministre (Cournoyer) m'oriente sur la position qu'il prendra dans l'éventualité d'une renégociation au sujet de l'assurance-chômage ou si nous devons classer l'affaire pour toujours? C'est court comme question.

Une voix: Bien sûr.

M. Burns (Maisonneuve): Cela va être une réponse longue!

M. Demers: En tout cas, je lui pose la question.

M. Burns: J'endosse entièrement la question du député de Saint-Maurice. Je trouve que c'est une très bonne question. Même, j'ajouterais une sous-question: avant qu'il réponde à la question du député de St-Maurice, qu'il nous fasse l'historique de toute cette affaire.

M. Demers: Cela ferait une petite histoire à raconter au coin du feu.

M. Burns: Cela pourrait être une histoire assez intéressante à entendre.

M. Cournoyer (Chambly): Est-ce que je suis obligé? Expliquez-moi les règles, M. le député de Maisonneuve (Burns), pour savoir si je suis obligé.

M. Burns: Vous n'êtes pas obligé comme tel, mais, moralement, vous l'êtes, je pense.

M. Cournoyer: Voulez-vous répéter votre question, s'il vous plaît?

M. Demers: Est-ce que vous voulez que je répète ma question pour donner le temps au whip en chef de revenir pour nous dire que nous pouvons ajourner?

M. Cournoyer: Votre question... et la sous-question.

M. Burns: Je pense que c'est une bonne question que, peut-être, il faudrait garder pour une longue séance.

M. Demers: Cela ferait un bon débat. Je pensais que vous pouviez répondre rapidement.

M. Guay (Dorchester): Cela me préoccupe aussi au plus haut point.

Et ce n'est pas tout. A n'en pas douter l'auteur d'Astérix pourrait trouver en ce débat une très bonne source d'inspiration pour ses personnages loufoques...

M. Burns: Alors, voyez-vous, c'est unanime comme question. Cela peut être une question très courte: le ministre nous a parlé, à un moment donné d'un certain livre blanc.

M. Cournoyer: Moi, je vous ai parlé de ça?

M. Burns: Oui!

M. Demers: Un livre blanc inédit.

M. Burns: Un livre blanc. Vous n'en avez pas parlé, mais on en a entendu parler. Cela a transpiré.

M. Cournoyer: Vous en avez entendu parler.

M. Burns: On dit même, dans des milieux bien informés, que ce serait entre les mains du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre.

M. Cournoyer: C'est ça.

M. Burns: Comme j'ai entendu, l'année dernière, le ministre nous dire que ce qui se passait au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, c'était public, est-ce que le ministre est d'accord pour remettre aux membres de l'Assemblée nationale copie de cet avant-projet du livre blanc?

M. Cournoyer: Il est entendu que si le ministre a remis cela à des consultants, il le remettra certainement à des décidants. Pas à des dissidents mais à des décidants.

Et quelques secondes plus tard...

M. Demers: Il faudra revenir un peu là-dessus parce qu'il y a de la matière.

Mais, naturellement...

M. Burns: Actuellement, on pose des questions courtes. ■

Pas de raison pour le retard du rapport Gendron

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa n'a donné aucune raison pour justifier le retard apporté par la commission Gendron, à déposer la première tranche de son rapport.

Interrogé, mercredi à l'Assemblée nationale, par le chef parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, le premier ministre Bourassa a déclaré qu'il devait rencontrer d'ici quelques jours le président de la commission, M. Jean-Denis Gendron, à la demande de ce dernier.

Le premier ministre a affirmé qu'après cette rencontre, il aurait certainement plus d'explications.

La première tranche du rapport sur le français langue de travail, devait être déposée en avril dernier, après maints délais.

Créée en décembre 1968, pour enquêter sur la situation du français dans la province de Québec, la Commission Gendron n'a encore rendu public aucun de ses travaux. ■

Bourassa refuse d'indiquer la position du Québec face à Ottawa

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Bourassa a refusé d'indiquer mercredi la position que son gouvernement adoptera face à la décision du fédéral d'augmenter les prestations des personnes âgées et des anciens combattants.

Répétant ce qu'il avait dit la veille à Montréal, le chef du gouvernement québécois trouve inacceptable que le gouvernement supérieur ait pris cette décision unilatéralement.

"Il nous apparaît tout à fait légitime et normal, dans un régime où deux gouvernements ont une juridiction conjointe comme celui de la politique sociale, qu'il y ait consultation", a notamment déclaré M. Bourassa devant l'Assemblée nationale.

"Il ne s'agit pas de s'opposer à une augmentation de revenus pour les personnes âgées, a-t-il précisé, mais plutôt que les deux gouvernements s'organisent pour avoir une politique cohérente".

Il ne voit pas en quoi " la tradition du secret" pour le budget devait s'appliquer à une question comme "l'organisation d'une politique sociale".

M. Claude Castonguay, titulaire des Affaires sociales, avait déclaré la veille aux députés de l'Opposition que le budget fédéral, rendu public lundi, vient compromettre une politique majeure du gouvernement québécois dans le domaine social.

Conséquences

Les personnes âgées et les anciens combattants verront leurs prestations mensuelles haussées de $135 à $150 pour les personnes seules et de $225 à $285 pour les couples.

Au Québec, les conjoints de moins de 65 ans, reçoivent du gouvernement provincial une allocation supplémentaire.

Dans des termes analogues à ceux de M. Castonguay, le premier ministre a conclu en disant qu'il "reste à évaluer quels gestes le gouvernement québécois, d'une façon législative, peut poser sur cette question. ■

Prévisions budgétaires diminuées aux Travaux publics

QUEBEC (P.C.) — Les prévisions budgétaires du ministère des Travaux publics du Québec indiquent une diminution de 25 pour cent, passant de $89,324,-900 en 1971-1972 à $68,827,300 cette année.

Le ministre de la Voirie, des Travaux publics et des Transports, M. Bernard Pinard, a expliqué, mercredi, devant la Commission parlementaire chargée d'étudier les crédits des travaux publics, que cette diminution est imputable au fait que les grands programmes de travaux publics sont en voie de finition et qu'aucun projet d'envergure n'est prévu pour cette année.

Selon M Pinard, les édifices gouvernementaux à Québec, et le Palais de Justice de Montréal, sont rendus à la phase de parachèvement, et nécessitent moins de déboursés.

Cependant, le ministre a indiqué que de nouveaux projets, non prévus au budget, seront lancés d'ici quelques mois et réalisés l'an prochain.

Ainsi, M. Pinard prévoit qu'il faudra investir des sommes considérables dans des projets du ministère de la Justice, et possiblement dans le secteur des Affaires sociales, si ce dernier ministère décide d'intégrer ses programmes de construction à ceux des Travaux publics, au domaine de la santé. ■

Enquête sur le Cegep de St-Jérôme

QUEBEC (P.C.) — Le ministre québécois de l'Education, M. François Cloutier a annoncé mercredi à l'Assemblée nationale qu'une enquête aurait lieu au CEGEP de Saint-Jérôme.

M. Cloutier a ordonné une enquête sur l'ensemble des problèmes dans cette institution à la demande unanime du conseil d'administration du CEGEP.

Répondant par ailleurs à une question du député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, le ministre a déclaré n'avoir reçu aucune demande de mise en tutelle du CEGEP. Il a ajouté que le nom du commissaire enquêteur serait connu le plus tôt possible.

Quant au cas du CEGEP de Rosemont, soulevé par M. Jean-Paul Cloutier, Montmagny-UQ, le ministre a affirmé qu'aucune enquête n'avait été demandée. Il a précisé de plus qu'une question d'injonction devant être débattue sous peu dans le cas de cette institution, il serait mal venu d'intervenir en ce moment. ■

Choquette au barreau:

Ne pas déplacer le siège du pouvoir

QUEBEC (P.C.) — Le ministre Jérôme Choquette a dénoncé mercredi "la fausse philosophie des fonctions gouvernementales" propagée à l'intérieur du Barreau du Québec.

Profitant de la comparution des représentants du Barreau devant la commission parlementaire, qui étudie présentement le projet de loi d'aide juridique, le titulaire de la Justice s'en est pris violemment à certains dirigeants de cet organisme qui ont tendance à vouloir empiéter dans le champ des responsabilités du gouvernement québécois.

"Il ne faudrait quand même pas déplacer le siège du pouvoir", a lancé M. Choquette à Me Jean Moisan, porte-parole du Barreau, qui venait de réclamer des pouvoirs accrus dans l'administration de la future loi d'assistance juridique.

Evoquant le dernier discours du bâtonnier Yvon Jasmin, "qui était basé sur cette conception", le ministre a avoué ne pas comprendre "que des gens à l'esprit aussi clair que les membres du Barreau se laissent emporter par cette façon de voir les choses".

Intérêt

"L'aide juridique, ça n'intéresse pas que les avocats, mais aussi le gouvernement et tous les gens préoccupés de l'administration de la justice", d'insister M. Choquette, sur l'appui unanime que lui ont prêté tous les députés ministériels et de l'opposition.

Pour sa part, le Barreau estime qu'il y aura danger d'un conflit d'intérêt au sein de la Commission des services juridiques, cheville ouvrière de la réforme envisagée, à cause de la présence des sous-ministres de la Justice et des Affaires sociales dans son conseil d'administration.

Conscient de ce "danger", M. Choquette trouve néanmoins que ce "serait franchement dépasser la mesure, si ce devait être le Barreau qui impose au gouvernement les deux seules personnes permanentes de cette commission".

"Je pense qu'il va falloir reconnaître une fois pour toutes que c'est le gouvernement actuel qui a été élu pour gouverner".

Distinction

Se rappelant sans doute que son projet, une fois appliqué, occasionnera des dépenses annuelles de $5 à $7 millions au gouvernement, le ministre a noté qu'il "ne lui paraît pas déborder les prérogatives du gouvernement que de désigner, après consultations, les personnes chargées de l'administration des fonds publics".

M. Denis Hardy, député libéral de Terrebonne, a pris la relève de M. Choquette pour se dire "scandalisé du fait qu'un groupe comme le Barreau soit incapable de faire la distinction entre le pouvoir et la politicaillerie ou partisanerie".

"Mais ce n'est pas parce que, exceptionnellement, il peut y avoir des lacunes dans le pouvoir politique, comme dans le Barreau, comme n'importe où ailleurs, que l'on doit transgresser des principes fondamentaux comme ceux dont vient de parler le ministre de la Justice".

Le député de Terrebonne a ajouté finalement qu'on "entend toutes sortes d'aberrations ces jours-ci sur la confusion entre le pouvoir exécutif et judiciaire. Si tout le monde contribue à confondre ça, on n'arrivera pas à clarifier la situation".

Judicare

M. Choquette a observé que le député de Terrebonne "a tout à fait raison quand il met le doigt sur certaines aberrations exprimées actuellement sur la confusion entre les pouvoirs exécutif et judiciaire", faisant ainsi allusion aux récents jugements de Cour dans le cas des chefs syndicaux condamnés pour outrage au tribunal.

Par ailleurs, le titulaire de la Justice prendra en considération la suggestion du Barreau d'établir un système mixte d'aide juridique.

D'une part, les cliniques d'aide juridique regroupant 200 avocats rémunérés à salaire fixe, de l'autre, l'établissement d'un plan judicare, dans lequel les avocats privés sont payés à l'acte.

Pour des raisons d'ordre financier, M. Choquette n'a pu s'engager à créer ce plan judicare, qui coûte $12 millions à l'Ontario, bien qu'il en approuve le principe. ■

La loi 7

Les commissions scolaires ne sont pas tenues de l'appliquer

QUEBEC (PC) — Les 55 commissions scolaires régionales du Québec ne seront pas tenues d'appliquer, en septembre 1972 les articles du règlement numéro 7 prévoyant une prolongation de la période des cours, qui passerait ainsi de 1,575 à 1,750 minutes par semaine.

En outre, elles seront laissées libres de décider elles-mêmes du moment où leurs ressources humaines et physiques leur permettront d'appliquer ces articles, qui ont fait l'objet d'une vive contestation de la part des étudiants du niveau secondaire dans différentes régions de la province au cours des dernières semaines.

Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a en effet annoncé, mardi, qu'il soumettrait une recommandation en ce sens au Conseil des ministres, la semaine prochaine.

"Le dossier du règlement numéro 7 est l'un des premiers que j'ai ouverts à mon arrivée au ministère, a déclaré le ministre, au cours d'un conversation téléphonique, et depuis plusieurs semaines je me posais des interrogations à ce sujet".

Difficultés d'application

"Il est bien évident que, si les principes pédagogiques qu'il véhicule est excellent, il pose dans la pratique des difficultés d'application. Il convient donc, a-t-il précisé, de préconiser la souplesse et de permettre aux commissions scolaires de l'appliquer graduellement".

Le ministre a toutefois souligné que certaines commissions scolaires avaient mal perçu l'esprit du règlement numéro 7, puisqu'elles voulaient allonger les périodes de cours, alors que le règlement portait sur l'intégration des activités para-scolaires au programme régulier.

"C'est toute une conception renouvelée de la pédagogie que véhicule le règlement, a-t-il ajouté, alors qu'il propose de faire cesser la distinction que l'on fait entre le scolaire et le para-scolaire". ■

Carrières et professions

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

Chez les hommes

Un commis d'hôtel possédant 1 an d'expérience, bilingue de préférence. Salaire : à discuter. Tél. 694-3109

Un représentant avec automobile possédant expérience en mécanique ou dessin industriels. Tél. 694-4825

Un représentant possédant une 12ième année de scolarité ou plus, bilingue, avec formation ou expérience en comptabilité. Doit posséder automobile. Tél. 694-4825

1 apprenti-tuyauteur avec formation (2-3 ans) en mécanique de bâtiment; 1 plombier pour réparations et construction domiciliaire; 1 dynamiteur, 1 contremaître-plombier pour travail sur roulottes à l'extérieur de Québec. Candidats doivent posséder carte de compétence. Tél. 694-3315

Des peintres, maçons, briqueteurs et apprentis, poseur de tuile ordinaire et céramique, de revêtement souple, prélart et tapis. Carte de compétence exigée. Tél. 694-3315

Chez les femmes

Des couturières avec expérience dans la confection et réparation d'habits pour hommes et lingerie pour dames; 1 rembourreur possédant 2 ans d'expérience; 1 dépossoleur classe A, B ou C, avec carte de compétence. Tél. 694-3300

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

dans le Québec métropolitain.

Echos du Parlement

par Benoit Aubry

Le président de l'Assemblée nationale, Me Jean-Noël Lavoie, a rencontré hier, au Parlement, une délégation formée d'officiers supérieurs du secteur de Québec et d'étudiants-cadre du Canadien National. Cette rencontre couronne un stage d'études consacrées à la langue française organisé par la section de l'expansion industrielle du CN et l'université Laval.

— — — —

Une délégation de parlementaires Yougoslaves conduite par M. Mika Spijak, président de la Chambre des Nationalités et ancien premier ministre de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, est attendue à Québec vendredi, pour une visite de deux jours. En soirée, vendredi, une réception et un dîner sera offert à la délégation par l'Assemblée nationale. Les parlementaires Yougoslaves visiteront ensuite quelques endroits historiques de la capitale, avant de prendre congé de leurs hôtes samedi midi, où ils prendront la direction de Montréal, dernière étape de leur séjour d'une dizaine de jours au Canada.

— — — —

Les automobilistes qui désirent faire inspecter gratuitement leur véhicule pour en vérifier la condition mécanique au point de vue sécurité, peuvent maintenant bénéficier de ce service en se présentant à l'un ou l'autre des neuf centres de vérifications mis à leur disposition, en divers endroits du Québec, par le ministère des Transports. Trois centres sont ouvert dans la région de Québec, soit l'arrière du Colisée; sur le boulevard Sainte-Anne à Giffard (terrain de stationnement du Centre commercial Woolco; et à Saint-Augustin d'ici quelques jours. Les centres sont ouverts de 9h. a.m. à 5h. p.m., mais sont fermés de midi à 1.30h. ■

Vous craignez que

VOTRE DENTIER

bouge ou tombe . . .

Au moment inopportun? Finis les soucis si vous utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

dès la première année

7%

d'intérêt

obligations d'épargne du Québec

Commentaires et insolences de...

Pierre VILLEMURE

L'ascenseur de la Terrasse Dufferin, qui permet de passer de la Basse à la Haute-Ville, est presque devenu un monument historique, depuis le temps qu'elle fait partie du paysage de la Vieille Capitale. De fait, cette antique machine date d'au moins cent ans, puisqu'elle figure sur des photos qui ont été prises en 1871. Aujourd'hui, elle est actionnée par deux ou trois employés qui se relaient à tour de rôle, car "la patente" fonctionne 24 heures par jour. L'un d'eux, WALTER MILLER, y travaille depuis 1958. Il serait bien embêté, cependant, de nous dire combien de personnes il a vu voyager dans cette vénérable boîte de fer.

§ § §

"La secrétaire à la voix d'or", c'est Mlle FRANCINE MATHIEU, une demoiselle accorte, gentille et distinguée, qui s'est signalée récemment lors de la veillée "La Bohême", dans le cadre des Fêtes du Printemps tenues dans la municipalité de l'Ange-Gardien. Il paraît que Mlle Mathieu chante très bien, et qu'elle a ravi son auditoire.

§ § §

Il y a des gens pas frileux. Un patient de l'Institut Albert-Prévost, de Montréal, s'est jeté à l'eau dans la rivière des Prairies et a nagé pendant cinq milles avant d'être finalement secouru par un hélicoptère de la police de Montréal. Après s'être déshabillé sur la rive, l'homme, vêtu d'un maillot de bain, a plongé dans les eaux glacées. Un témoin de la scène a immédiatement alerté la police de Laval, qui, à son tour, a fait appel aux pompiers. Ceux-ci ont vainement tenté de rejoindre le baigneur avec une chaloupe, mais le courant était trop violent. La police de Montréal, alertée à son tour, dépêcha deux hélicoptères et l'un d'eux a finalement sorti le pensionnaire de l'Institut de sa mauvaise posture pour le transporter à l'hôpital. Il appert que le "nageur" était quelque peu grelottant à la suite de son étrange équipée.

§ § §

— Avez-vous oublié que vous me devez $5.00 ?
— Non, pas encore. Mais donnez-moi le temps, et j'oublierai.

§ § §

Mlle GEORGETTE BARIBEAU, l'aimable et hospitalière gérante du restaurant LE REVERBERE, à la PLACE PAQUET, est fort appréciée de tous ceux qui la rencontrent. Elle est de cette sorte de gens qui ne sont pas faciles à remplacer, et qui rehaussent la fonction qu'elles occupent.

§ § §

C'est la semaine prochaine, soit les 20 et 21 mai, qu'aura lieu, dans la région de Québec, le grand rallye cycliste des scouts. Il paraît que CAMIL SAMSON n'y prendra pas part; il a trop peur, en effet, qu'on ne tente de lui mettre des "Bois" dans les roues.

§ § §

On pourrait écrire un véritable roman sur l'aventure qu'a vécue, lors de la dernière grosse tempête de fin d'hiver, le digne curé de Ste-Aurélie de Dorchester, l'abbé ROSAIRE PARENT. Mais le bedeau, M. EMILE ALLEN, qui est poète à ses heures, s'est chargé d'immortaliser l'événement dans une série de vers humoristiques tout à fait savoureux. L'abbé Parent, qui était en route pour St-David avec ses deux ménagères, a été retenu prisonnier par la tempête et, après maintes péripéties dignes des Trois mousquetaires, il a trouvé refuge dans la famille Dussault. M. C-HERVE BREAULT, qui m'a relaté l'affaire, rapporte que ce saint homme de bedeau ne s'est jamais senti aussi abandonné de toute sa vie que lorsqu'il s'est vu séparé ainsi de son aimable pasteur. Sous le titre de "Les aventures d'un curé de campagne", l'aventure se conclut comme suit :

Ce bon curé n'était pas un curé ordinaire

Il se permit de battre le record de son Seigneur et Maître

Qui est ressuscité le troisième jour après son calvaire

Ce n'est que le quatrième jour que son troupeau le vit apparaître."

En conclusion, il ne serait pas surprenant que le curé se procure une motoneige l'an prochain, faute de quoi il fera mourir son bedeau d'angoisse.

$ $ $

Toujours dans cette même paroisse, si fertile en événements insolites, il paraît qu'il s'y trouve un jeune chanteur-prodige dont la voix surpasserait de beaucoup celle de René Simard. Il s'agit du jeune MARC-[illegible] GIGUERE, qui possède, du-on, une voix tout simplement merveilleuse. Il faudrait qu'on lui donne sa chance de se produire devant le grand public. Qui sait ? c'est peut-être là une future étoile ! N'y a-t-il pas un commencement à tout ?

§ § §

L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES A LA RETRAITE DU QUEBEC s'est donné un nouveau conseil d'administration, lors de son assemblée annuelle du 8 ma dernier. Ce sont, comme président, M. GEORGES BOULANGER; vice - président, Capt. J.-GERARD VALLERAND; secrétaire, Mlle GEORGETTE GAGNE; trésorier, Mme BERTHE PERREAULT; directeurs: MM. ULRIC JEAN et JEAN PARROT. Par ailleurs, il a été décidé à cette assemblée de créer un bureau ou CENTRE D'EMPLOI POUR LES RETRAITES désireux de se trouver du travail, et aussi d'organiser diverses activités de loisir et d'animation sociale.

$ $ $

Petit train va loin. Un établissement commercial de Sherbrooke a reçu cette semaine une carte postale de New York qui avait été mise à la poste il y a plus de cinquante ans. La carte, en effet, adressée à un certain Jeff Wilson qui a laissé d'ailleurs son nom au commerce concerné, porte une estampille du 27 janvier 1922. La carte a été également estampillée cette semaine par le service postal de Lachine avant d'être livrée dans la boîte postale du commerce en question, à Sherbrooke. Elle annonçait une audition de musique à Neuw York à l'occasion de la projection d'un film muet. (Je pense bien ! en 1922 !). On croit savoir que durant tout ce temps, la carte a été "égarée" au bureau de poste de Lachine. (Elle aurait pu tout aussi bien se retrouver en Chine, tant qu'à y être !) La carte portait un timbre de 1 cent, tarif postal de l'époque pour le courrier de New York à Sherbrooke. Alors, chers lecteurs, ne vous plaignez pas trop quand ma réponse à vos lettres tardera trop à venir : dites-vous que ladite réponse est peut-être "égarée" au bureau de poste pour quelques années, et prenez votre mal en patience.

§ § §

M. Chose: Votre femme est très instruite. Elle parle comme un grand livre. M. Untel: Oui, avec cette différence, toutefois, qu'on ne peut pas le fermer quand on veut. ■

UN DUR APPRENTISSAGE DU METIER D'HOMME

Au Vietnam, même les enfants sont mobilisés pour combattre l'envahisseur américain. Le garçonnet que voici s'initie déjà au métier de soldat, et il transporte un mortier vers le lieu du combat. Les gosses de là-bas, eux, n'ont pas le temps d'être jeunes. (Téléphoto U.P.I.) ■

Politique, quand tu nous tiens !

Avec l'approche des élections générales, nos voisins les Américains sont plongés de plus en plus en pleine bagarre électorale. Aussi, peu importe le temps qu'il fait, on se presse en foule pour écouter béatement les traditionnelles rangaines des politiciens. Ici, une foule coiffée d'une centaine de parapluies apparaît, tel un tas de gros champignons, aux alentours de l'estrade où le candidat s'égosille de son mieux pour convaincre son auditoire qu'il est le seul à pouvoir remplir ses 100,000 promesses.

(Téléphoto : U.P.I.) ■

Ça facilite la digestion

Voici une excellente méthode pour vous replacer le système digestif, en cas d'indigestion aiguë. Il est cependant à déconseiller aux personnes qui souffrent de haute presssion artérielle de recourir à ce traitement. (Téléphoto : U.P.I.) ■

Heureuse jeunesse

Des scènes comme celle-là nous consolent de toute la malice de l'humanité. (Téléphoto : U.P.I.) ■

"Les frères Rose: presque des jumeaux siamois" — Me Lemieux

Montréal (P.C.) — Les délibérations du jury dans le procès d'enlèvement de Jacques Rose ont commencé en fin de journée mercredi à la suite de la communication finale du juge Eugène Marquis de la Cour du banc de la reine.

Le juge a demandé au jury d'essayer de rendre son verdict à 10 h. 30 jeudi mais il a dit qu'il lui serait alloué plus de temps si nécessaire.

Le procès a duré 12 semaines.

"Vous êtes les maîtres de la preuve," a dit le juge au jury. "Vous devez peser, évaluer et apprécier la preuve et fonder votre verdict sur la preuve qui a été faite durant le procès."

La crédibilité, la valeur et l'importance des témoignages doivent être appréciées par le jury.

Un doute raisonnable peut exister mais il doit être fondé sur des faits sérieux, a dit le juge. S'il n'est pas possible d'atteindre une décision unanime en raison de ce doute, alors l'accusé doit jouir du bénéfice du doute et être acquitté.

Le juge Marquis a dit qu'il n'y avait que deux verdicts possibles dans cette cause — coupable ou non-coupable — et que le verdict devait être unanime.

L'avocat de la défense Robert Lemieux a terminé son plaidoyer final au jury en affirmant que la preuve présentée durant le procès ne prouvait pas la participation de Rose dans l'enlèvement de Pierre Laporte.

Il a dit que la preuve n'avait qu'associé Rose à son frère aîné Paul. Au fait, "les frères Rose sont presque des jumeaux siamois; ils sont toujours ensemble".

Jacques Rose est un solide et fier Québécois, a-t-il dit. La défense vous demande de rendre un verdict en conséquence, justifié tant par la preuve que par la loi. ■

2 ans de prison à un ancien "Feux Follets"

MONTREAL (P.C.) — Un ancien danseur de la troupe des Feux Follets, Jacques Primeau, 29 ans, a été condamné mercredi à deux ans de prison après avoir reconnu qu'il avait fabriqué et placé une bombe, faite de quatre bâtons de dynamite, dans un bureau de poste de l'est de Montréal.

Primeau purgera ses deux ans en même temps qu'une peine de six mois, infligée pour avoir maquillé un permis de conduire avec l'intention de frauder.

En demandant que le tribunal inflige une sentence suspendue, le défenseur de Primeau, Me Michel Leclair a déclaré que le prévenu avait empêché l'explosion de la bombe en éteignant la mèche de mise à feu quand il a réalisé que l'engin pouvait blesser des passants. ■

Appelez à tarifs réduits par l'interurbain automatique, au Québec et en Ontario

Durant toute la semaine, il y a des périodes qui vous permettent de faire des appels interurbains à tarifs réduits si vous composez vous-même*. Choisissez la période qui vous convient le mieux en vous guidant sur le tableau ci-dessous.

HEURE	DU LUNDI AU SAMEDI	DIMANCHE
DE 8 A 18 HEURES	TARIF ORDINAIRE	RÉDUCTION DE 3/4
DE 18 A 23 HEURES	RÉDUCTION DE 1/3	RÉDUCTION DE 1/2
DE 23 A 8 HEURES	RÉDUCTION DE 2/3	

Ces nouveaux tarifs s'appliquent aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste achemina votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.

Bell Canada

Restez en contact par l'interurbain... tout en profitant des tarifs les plus bas.

En mouvement et des hommes

par DENIS DUVAL

Des Jésus de toutes les couleurs

Hors notre grand Landerneau québécois, à travers l'histoire tourmentée du vaste monde, en marge des efforts des Eglises, un double phénomène religieux continue à prendre place en notre Occident : le retour de Jésus dans le show business **et dans les** bandes à Jésus.

Comédies musicales et disques exploitent fructueusement un certain filon religieux. Jésus-Christ Superstar **et** Godspell **font recettes sur le Broadway et à Paris. Quant aux disques, il y a tout un choix :** "Jésus-Christ" **de Hallyday,** "My sweet Lord" **de l'ex-Beatle George Harrisson,** "Jesus" **d'un certain Jeremy Faith,**"Jésus Cristo" **de Lenv Kuhn, et quoi encore ? Je n'ai pas l'impression qu'il s'agit d'impérissables chefs-d'oeuvre. Voilà qu'en France la R.T.F. (radio-télévision) met en ondes cinq jours par semaine un feuilleton radiophonique sur Jésus.**

De la Californie au reste des Etats-Unis, de là en Europe, les "bandes à Jésus" (Jesus people) se répandent, s'agitent, vivent, arborent le nom et l'image de J.-C., éveillent à la Bible et à l'Evangile. Impossible à répertorier, le fait est là, mouvant, diversifié, émouvant, chiqué, sincère, naïf, généreux, fantaisiste, fou, réfléchi. La "Jesus Revolution" **est en marche.**

Que penser ? — Phénomène profondément ambigu, il prête à des vues positives ou négatives, suivant les dispositions de ceux qui s'y intéressent.

— Les entrepreneurs en spectacles et l'industrie du disque recherchent le succès financier. Le diable ou le Bon Dieu, ça leur indiffère, pourvu que les recettes soient bonnes. Leur succès n'a pas de quoi nous émouvoir. Quant aux "bandes à Jésus", il devrait être possible d'en dire beaucoup de mal : loufoques, exhibitionistes, cinglées, aventurières, sans foi sérieuse, d'une morale flottante, éphémères, exaltées. L'insignifiance et l'imposture pommées. Jugement sévère mais plausible.

— C'est un fait merveilleux que dans un monde paganisé des gens du spectacle s'intéressent à Jésus, le mettent en scène, le chantent et le dessinent. De même est-il admirable que nombre de jeunes arborent les symboles de Jésus, se réclament de Lui, vivent crânement son idéal. N'est-ce pas le signe encourageant d'un renouveau religieux inattendu autant qu'inespéré ? — Tout beau ! La candeur doit avoir des limites.

NUANCER LES CHOSES

Le chrétien soucieux d'orthodoxie ne trouve pas son compte dans ces poussées. L'opéra-rock et la chanson-Jésus ont peu à faire avec le catéchisme du Concile de Trente. Encore moins n'en ont les groupes fondamentalistes aussi disponibles à une expression religieuse démonstrative, chaleureuse et bruyante que réfractaires à toute codification.

Par ailleurs, les chrétiens transis d'inquiétude et à l'affût de réconfort sont tout prêts à déguster le moindre symptôme de vie religieuse chez leurs impies contemporains. Pour ceux-là, Jésus au hit parade **ou sur la chemise d'une jeunesse semble prometteur d'un bien beau retour de Jésus. Trop faciles consolations, à la vérité !**

Alors quoi ? Y aurait-il une voie moyenne d'appréciation de la Jesus revolution ? **Quelque chose comme un** wait and see **attentif, tolérant et sympathique ? Entre l'enthousiasme et la réprobation, un parti-pris de ne pas préjuger. Puisque Jésus-Shrist n'appartient pas seulement aux croyants, on ne peut ni attendre ni exiger de ceux qui n'ont pas la foi qu'ils le considèrent et le traitent à notre façon.**

Qu'ils l'aiment, l'admirent, le célèbrent, le respectent familièrement, s'enthousiasment de lui; voilà dont on peut se réjouir sans réticence. Si de le chanter et de l'afficher les rapprochent de lui, les inclinent à vivre tel ou tel aspect de son message, tant mieux ! Qu'ils se croient sauvés par lui, même s'ils ne croient pas à la vie éternelle, quelle objection peut-on avoir ? Pourquoi ne seraient-ils pas sauvés dans leur incroyance, ou de leur incroyance ? Ceux qui proclament "Jesus save" ont bien le droit d'y croire !

Attrait massif du public pour la personne de Jésus-Christ ? son succès au show businesse **l'indiquerait. "Il est très curieux de voir l'évolution de nos propres enfants, qui ont tout rejeté et sont allés chercher leur route du côté du Che Guevara ou de Mao Tsé-toung. Or, comme si l'idéal proposé par ces hommes d'action ne leur suffisait pas, on les voit s'intéresser à nouveau à la Bible et à l'Evangile."**

CHEZ NOUS

On n'est pas caves, simplement un peu arriérés. Nombre de nos compatriotes qui se pensent d'avant-garde pataugent dans un anticléricalisme sectaire, une pornographie épaisse, des parodies sacrilèges, un iconoclasme stupide. Echantillon de ce crétinisme : à l'occasion de la présentation de Jesus-Christ superstar **à Québec il y a une couple de mois, l'un des participants à la promotion s'est escrimé à l'émission** "Présent". **Il tenait surtout à démontrer que ledit spectacle n'avait pas de qualité religieuse dans son esprit, et il déplorait en quelque sorte que des catéchètes aient préparé leurs élèves à y assister, prenant indûment appui sur un événement artistique pour mousser des valeurs religieuses auxquelles les jeunes ne sont pas intéressés. Difficile à comprendre ce type d'escogriffe !**

La poussée moderne vers Jésus dont il est question n'est guère perceptible chez nous. Est-elle tout à fait underground **ou bien n'existe-t-elle tout simplement pas?**

Au plan du spectacle et du disque, c'est à peu près inexistant. Sans doute se vend-il beaucoup de disques de cette vague, mais au niveau de la production, il y a peu à signaler, sauf Yvon Hubert qui accomplit un travail magnifique mais qui n'atteint pas encore à la vraie notoriété.

Dommage que nos producteurs et nos artistes de la chanson, du spectacle et de la pellicule se confinent à la peau et à la politique; le succès de La Pastorale **au Canal 4, avec l'abbé G. Lapointe, de l'abbé Durand à la radio, comme celui du récital John Littleton, indique qu'il y aurait un public certain pour des initiatives et des oeuvres valables à tonalité religieuse.**

"Bandes à Jésus" ? Un cas signalé à Montréal. Une hirondelle ne fait pas un printemps. D'autres phénomènes enfouis qui font leur chemin . . ? Il semblerait; mais comment parler de ce qui ne se déclare pas publiquement ? Trop mince et trop fragile pour appeler le commentaire, en tous cas.

"Les questions que l'on se pose sur Jésus, ce sont les questions que l'on se pose sur l'homme" écrit un Français. Dans notre cahoteuse mutation ici, qui sait si les catholiques ne se limitent pas aux formes habituées, si les tièdes ne croupissent pas sous le respect humain et si les impies n'oublient pas le respect ! ■

Un couple pris en flagrant délit d'évasion ou d'intimité . . . derrière des fenêtres closes et l'écran de quelques arbustes que le soleil réchauffera bientôt. Lequel de ces deux beaux canards préférez-vous . . . pour votre sauce à l'orange ? Je vous en prie : laissez-les vivre leur saison d'amour . . . (G. Lacroix)

(Photo : l'Action-Québec, par Jacques Du Fresne) ■

En pleine action. . .

PIERRE VILLEMURE

Un journaliste en enfer (2)

Quelle ne fut pas ma surprise, une fois passé la porte de l'Enfer, quand le capitaine des démons, le très malfaisant Demifoirus un grand escogriffe noir comme charbon et laid comme les sept péchés capitaux, vint m'accueillir fort civilement et m'invita, avec une urbanité parfaite, à monter avec lui dans son carosse, une antique machine cliquetante et brinquebalante, traînée par une dizaine de damnés qui haletaient épouvantablement comme s'ils eussent été sur le point de rendre l'âme une seconde fois.

Pendant que nous roulions avec fracas vers le palais où le grand Lucifer avait sa résidence, je remarquai que la route sur laquelle nous avancions était entièrement pavée de corps enchevêtrés. Tous ces réprouvés étaient étroitement soudés les uns aux autres, et le passage incessant des véhicules infernaux les avait égalisés si parfaitement qu'on eût dit, à première vue, qu'il ne s'agissait là que de pierres capricieusement taillées.

—Que font ces malheureux damnés ? demandai-je à mon compagnon qui aiguisait distraitement les pointes de sa fourche avec un tibia.

—Ils sont punis pour leur égoïsme, leur arrogance et leur cupidité. Sachez donc qu'il s'agit là de représentants de la riche minorité anglophone qui faisaient, durant leur vie terrestre, la pluie et le beau temps au pays du Québec. Le Père Eternel a jugé qu'ils avaient assez tenu le haut du pavé de leur vivant. Maintenant, ils en occupent le bas.

—Doux Jésus ! De estmount et de la rue Saint-Jacques à l'Enfer, la chute doit être assez étreintante !

—Pas tant que ça ! Pas tant que ça ! Ils sont coriaces. Ils ont la tête dure. Même qu'ils avaient encore assez de front, quand ils sont arrivés dans l'autre monde, pour essayer de s'en tirer soit en offrant de gros pots-de-vin à l'administration céleste, soit en menaçant le Paradis de représailles économiques. Cependant, ces méthodes redoutables, qui réussissent si bien auprès des politiciens et de la population québécoise, n'ont servi à rien de ce coté-ci. Naturellement, chez nous, il n'a a pas d'élections, et le Père Eternel, qui ne craint pas de voir baisser son niveau de vie, n'est à la remorque d'aucune caisse électorale, de conclure Demifoirus en finissant d'aiguiser la troisième pointe de sa fourche.

Le démon allongea le bras par la fenêtre du carosse pour fouetter avec ardeur notre singulier attelage, qui entraîna de plus belle la machine au grand galop.

Nous poursuivions notre route en silence et je savourais, tout regaillardi, les réjouissants propos que je venais d'entendre, lorsque la curiosité professionnelle s'empara à nouveau de moi à la vue des dix damnés qui s'esquintaient de leur mieux pour nous mener rapidement à destination.

Alors que nous traversions une étroite vallée, profondément encaissée entre de hautes montagnes dont la cime se perdait dans d'épaisses nuées incandescentes, un craquement sourd se fit entendre et le carosse s'immobilisa sur trois roues.

Demifoirus, qui était occupé à curer ses dents pointues à l'aide d'un vieux clou rouillé, sauta vitement hors de l'antique véhicule pour voir ce qui se passait.

—Par la barbe du grand Belzébuth, prince des démons, démones et diablotins de l'Enfer ! hurla-t-il en jetant son clou. Encore ce satané carosse qui vient de perdre une roue ! C'est un citron ! Un tas de ferraille ! Il y a pourtant assez longtemps que je supplie Lucifer de changer cette vieillerie pour un modèle de l'année. Holà ! Remettez-moi cette roue en place, et que ça saute ! ordonna-t-il à l'adresse de deux hommes-cheveaux tout en les libérant de leur pesant harnais, fait de chaînes rougies au feu.

Deux gringalets, tout efflanqués, les yeux vitreux, la démarche hésitante et le geste flageolant ,s'employèrent sur-le-champ à réparer les dégâts, pendant que Demifoirus déclenchait sur leurs maigres échines un déluge de coups de fouet pour activer leur zèle.

A demain la suite de ce troublant récit. ■

L'opinion du lecteur

Le retour des professeurs

Etudiants et étudiantes, vous ne le croisez peut-être pas, mais la lutte qui se termine était menée pour vous et pour tous ceux qui, au pays du Québec, ne gagnent pas le minimum vital pour vivre.

Vos professeurs ont-ils gagné cette lutte entreprise il y a une quinzaine de jour ? Pour l'immédiat, nous devons dire non; mais à long terme — et pas si long comme certains pourraient le croire — nous pouvons dire qu'ils l'ont gagné cette lutte.

Certes, plusieurs sortent moralement blessés de ce combat . Nous vous demandons de respecter ces blessés; à la guerre, on n'achève pas un enemi blessé. Rappelez-vous de cette phrase de Jean Giraudoux : "O vous qui ne nous entendez pas, qui ne voyez pas, écoutez ces paroles, voyez ce cortège. Nous sommes les vainqueurs. Cela vous est bien égal, n'est-ce pas ? Vous aussi vous l'êtes. Mais, nous, nous sommes les vainqueurs vivants. C'est ici que commence la différence ! C'est ici que j'ai honte."

Nous l'acceptons cet échec apparent, parce que nous sommes convaincus qu'un jour il y aura plus de justice et d'équité pour tous. Pour l'instant, ces événements, ces luttes peuvent vous laisser indifférents, même vous agacé si vous en subissez les inconvénients. Souhaitons que votre indifférence ne se transformera pas en hypocrisie ou en haine contre ceux qui souffrent aujourd'hui.

Dans les jours et les années qui vont suivre, notre façon de regarder la réalité va sûrement changer. Un changement pour le mieux parce qu'il y a des illusions qui vont disparaître, des mûrissements vons se réaliser.

A l'avenir, nous limiterions nos croyances en l'existence d'un Etat protecteur et défendeur des faibles et des déshérités, car le meilleur gardien de soi, c'est encore soi. Quant à notre idéalisme, vertu chère à la jeunesse, il s'orientera vers plus de réalisme à la suite des luttes perdues. Les thèmes comme l'espérance, la libération, l'amour, prononcés si souvent par des animateurs pastoraux et des catéchètes trop souvent étrangers aux combats quotidiens devront être repensés, si nous voulons qu'ils gardent une signification pour ceux qui luttent et souffrent.

Pour le moment, il ne s'agit pas de transformer notre espoir en espérance, mais de poursuivre le combat pour la libération des pauvres et des écrasés par les pouvoirs monétaires et politiques L'espoir des professeurs n'est pas encore disparu, car nous ressentons du fond de nos ventres que le règne de la peur et de la haine achève. Les systèmes capitalistes qui prônent l'avoir au dépens de l'être annoncent leur propre perte lorsqu'il luttent contre toutes les transformations sociales radicales.

A partir de ce lundi 24 avril 1972, un nouveau professeur se présente devant ses élèves. Il a lutté avec des cols bleus et des cols blancs pour une même cause. Des industriels et des policiers, des politiciens et des juges l'ont interpellé, intimidé, apeuré. Ceux-ci n'ayant pas réussi à le faire plier à leurs vouloirs, les puissances monétaires, politiques et juridiques se sont liguées pour l'écraser. Combien de temps durera cet écrasement ? Un temps ! Le mépris n'a qu'un temps !

Etudiants et étudiantes, respectez ce blessé; admirez son courage, car il n'a pas craint de payer de sa personne pour préparer des jours meilleurs à ses fils et ses filles qui lui succéderont.

Lionel EMARD
325-19 Lindsay,
Drummondville.

L'opinion du lecteur

Opposition au Règlement no 7

M. le Rédacteur,

Cette requête concernant le règlement No 7 a été envoyée au ministère de l'Education et porte la signature de 91 parents. C'est pour publication dans L'ACTION-QUEBEC.

Ths LAMBERT, sec.-trés.
Commission scolaire de
St-Janvier de Joly
JOLY, Lotb., Qué.

Attendu que le Règlement No 7 ne se fera pas sans heurt;

Attendu que les élèves qui ont passé avec succès les examens pour aller au secondaire I. cela ne veut pas dire que ces élèves ont la maturité affective et sociale;

Attendu que ces jeunes subiront l'assaut des plus âgés et ne se retrouveront pas dans ces grosses polyvalentes;

Attendu que le ministère ne se conforme pas à la volonté des parents, eux qui ne cessent de répéter que les parents ont leurs mots à dire;

En conséquence, nous soussignés demandons que les élèves de sixième ne soient pas dirigés vers les polyvalentes.

Que copie de cette requête soit envoyée aux journaux pour publication.

Les signataires (91)

par **LA COMMISSION SCOLAIRE de St-Janvier de Joly, Joly, Lotbinière, P.Q.**

1er mai 1972. ■

l'Action Québec

Tel : 522-4771 — 3, Place Jean Talon, C.P. 1727, Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, le journal l'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (PC), de l'Agence France Presse (AFP) du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonné au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Incorporée (CSN) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (CSN) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information CSN.

Tarifs des abonnements

Vente au numero : $0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :

par semaine	par année	pour six mois
$0.60	$30.00	$16.00
pour trois mois		un mois
$9.00		$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :

par semaine	par année	pour six mois
$0.50	$25.00	$13.00
pour trois mois		un mois
$7.75		$2.50

Par la poste, au Québec :

par année	pour six mois
$20.00	$11.00
pour trois mois	un mois
$6.50	$3.00

Dans les autres provinces :

par année	pour six mois	pour trois mois
$35.00	$19.00	$10.00

Aux Etats-Unis :

par année	pour six mois	pour trois mois
$40.00	$22.00	$12.00

Pays étrangers :

par année	pour six mois	pour trois mois
$50.00	$26.50	$14.00

Le Congrès risque de limiter la liberté d'action de Nixon

WASHINGTON (AFP) — La nouvelle escalade de la guerre du Vietnam a considérablement accru le risque que le Congrès adopte des mesures législatives limitant la liberté d'action du président Nixon.

Le Sénat et la Chambre des représentants, aiguillonnés par leur majorité démocrate, se sont apprêtés, mercredi, à mettre aux voix des textes sensiblement identiques obligeant le gouvernement à cesser toute opération militaire en Indochine à une date fixe à la seule condition que le Nord-Vietnam libère ses prisonniers américains.

Les décisions prises par M. Nixon de miner les ports du Nord-Vietnam et de bombarder toutes les voies de communications du pays ont violemment renforcé l'Opposition parlementaire à la poursuite de la guerre, surtout à cause des risques accrus de confrontation avec l'Union soviétique et la Chine populaire qu'elles comportent.

Au Sénat

Le groupe démocrate au Sénat, qui détient 55 sièges contre 45 aux républicains, a pris, mardi soir, à de fortes majorités, trois décisions qui constituent la plus ferme dénonciation de la politique vietnamienne du président qui soit encore venue de l'Opposition.

La plus importante de ces décisions a été de transmettre immédiatement au Sénat un texte déjà approuvé par la Commission des affaires étrangères coupant tous les crédits pour les opérations militaires en Indochine dans un délai de quatre mois après un accord du Nord-Vietnam sur la libération des prisonniers.

Le débat sur cet amendement au budget du département d'Etat a commencé dès mardi, en séance plénière, sans que l'on sache encore quand un vote pourra intervenir. Plusieurs sénateurs républicains et quelques démocrates conservateurs soutenant la politique indochinoise du président avaient vainement proposé que l'étude de l'amendement soit retardée jusqu'à la fin du voyage que M. Nixon doit faire à Moscou, de façon à ne pas lui "lier les mains" dans ses négociations.

A la Chambre basse

A la Chambre des représentants, quelques "extrémistes" de gauche ont engagé dès mardi une procédure exceptionnelle visant à retirer ses pouvoirs au président Nixon en raison du "crime contre la nation" que constituent à leurs yeux ses dernières décisions sur le Vietnam. Personne ne pense qu'une telle initiative a la moindre chance d'aboutir.

Date limite

Par contre, un danger beaucoup plus réel pour M. Nixon est constitué par les efforts de la majorité démocrate à la Chambre des représentants pour faire voter une loi fixant une date limite à l'engagement militaire des Etats-Unis en Indochine. Alors qu'une telle mesure a déjà été adoptée par le Sénat, en septembre 1971, elle a jusqu'ici toujours été repoussée par la Chambre.

La Commission des affaires étrangères de la Chambre, sur instructions du groupe démocrate, a commencé mercredi l'étude de trois versions différentes d'un projet de loi sur la fin de la guerre. Même si le projet éventuellement envoyé à la Chambre contient, comme au Sénat, une clause sur la libération préalable des prisonniers américains, son adoption par la commission constituerait une preuve que le soutien pour la politique indochinoise du président est en baisse à la Chambre.

Il est significatif qu'aucun des projets actuellement étudiés par la Chambre ou le Sénat ne comporte le préalable du cessez-le-feu que M. Nixon a maintenu dans son allocution de lundi soir comme une des conditions à un des engagements complet des Etats-Unis. ■

Charge à la matraque

New York (Reuter) — La police de New York a chargé à la matraque trois mille manifestants qui faisaient "une parodie de la guerre" dans Park Avenue, pour tenter de dégager la grande voie de circulation à l'heure de pointe.

La manifestation a commencé devant le siège de la compagnie ITT. Des bombes lancées des immeubles voisins descendaient lentement, au bout de leurs parachutes, et des gens dans la rue feignaient d'être blessés et se laissaient tomber sur le sol, se couvrant de couleur rouge.

Les survivants étaient rassemblées par des anciens du Vietnam, et étaient emmenés vers des "camps de concentration".

A San Francisco, des milliers de manifestants contre la guerre du Vietnam se sont répandus dans toute la Californie.

Certains ont paralysé l'aéroport de Santa Barbara en s'asseyant sur les pistes, d'autres se sont couchés sur les voies de chemin de fer. Les autoroutes près de Sacramento et de Santa Barbara ont été embouteillés pendant des heures.

Les événements les plus violents ont eu lieu à Berkeley. Plus de 4,000 jeunes gens ont affronté des centaines de policiers, armés de grenades lacrymogènes et de balles de caoutchouc. Vingt-huit personnes ont été arrêtées.

Dans le bas de la ville, toutes les vitres des magasins ont été brisées, sur le campus; près de Telegraph Avenue, un lourd nuage de lacrymogènes a mis plusieurs heures à se dissiper. Selon la police, ce sont les pires incidents qui se soient produits depuis 1969. ■

Hanoï lance à ses gens un "appel au calme"

HONG KONG (Reuter) — Le gouvernement de Hanoï a annoncé mercredi, que 14 appareils américains avaient été abattus dans la matinée, au-dessus du Nord-Vietnam et a demandé à la population du pays de faire face avec calme au blocus institué par le président Nixon.

Selon l'agence de presse nord-vietnamienne, neuf avions américains ont été abattus, au-dessus du secteur de Hanoï où ils bombardaient des quartiers habités et plusieurs pilotes ont été faits prisonniers. Trois autres appareils ont été abattus audessus de Haiphong, le port le plus important du Nord-Vietnam, et les deux derniers au-dessus de Yen Bai, au nord-ouest de Hanoï a ajouté l'agence, sans fournir d'autres précisions.

De son côté, le Nhan Dan, organe du PC nordvietnamien, dit mercredi, "nous devons conserver notre sang-froid, car nous avons le désir invincible de combattre et de vaincre.

L'ennemi a essuyé une grande défaite. Sa politique de vietnamisation a piteusement échoué et il se trouve maintenant plonge dans un état de désespoir et de désordre mental.

Le premier devoir

Le premier devoir des Nord-Vietnamiens, est maintenant de ravitailler et de soutenir le front, de se préparer activement au combat, de mettre la dernière mains aux défenses antiaériennes et de disperser la population, poursuit le Nhan Dan.

L'organe nord-vietnamien qualifie le bombardement de Hanoï et de Haiphong et le minage des ports nord-vietnamiens d'actes de guerre dements de Nixon et de gangsterisme international.

Cet acte de piraterie pourrait avoir de dangereuses conséquences et l'impérialisme américain doit endosser l'entière responsabilité de cette situation, ajoute-t-il.

Dans une émission diffusée auparavant, la radio de Hanoï avait informé ses auditeurs de la décision du président américain et dénoncé la folie du chef de la Maison Blanche.

Nixon considère les eaux territoriales de la République, démocratique du Vietnam, comme des lacs américains, a déclaré la station nord-vietnamienne.

Requête

De son côté, la Chambre de Commerce du Nord-Vietnam a demandé à toutes les puissances et organisations commerçantes du monde, de s'opposer aux initiatives susceptibles de porter atteinte à la souveraineté du Nord-Vietnam et à la libre circulation des navires etrangers dans ses eaux.

L'agence de presse nord-vietnamienne a cité une déclaration du maréchal Andrei Gretchko, ministre soviétique de la Défense, affirmant que les soldats soviétiques sont en état d'alerte permanente, pour garantir avec les armées du Pacte de Varsovie, l'intégrité des gains du socialisme.

Dans une autre dépêche, l'agence nord-vietnamienne rapporte que deux bateaux chinois ont été endommagés, dimanche, par les bombardements américains et que des bâtiments d'union soviétique, de Pologne et d'Allemagne de l'Est, avaient également été touchés par des tirs, au cours des raids lancés, le 16 avril. ■

La petite actualité

Préparatifs du voyage à Moscou

MOSCOU (Reuter) — Les conversations techniques sur les préparatifs du voyage du président américain en URSS se sont engagées mercredi à Moscou comme prévu.

La réaction de la presse soviétique à la décision américaine de miner les ports nord-vietnamiens a paru relativement modérés aux observateurs.

Les deux principaux moscovites, la "Pravda" et les "Izvestia", ont publié la dépêche de l'agence "Tass qualifiant l'initiative americaine d'"acte agressif non dissimulé," sans toutefois formuler de commentaires proprement dits.

Des fonctionnaires soviétiques ont dit qu'une déclaration au sujet de la décision américaine émanera sans aucun doute de source autorisée à Moscou, mais qu'ils ignorent exactement quand elle sera formulée. Ils se sont également refusés à dire si l'initiative américaine au Vietnam aura ou non des incidences sur le sommet américano-soviétique prévu pour le 22 mai.

Ajournement des négociations E.-U.-URSS

L'Union soviétique a brusquement demandé mardi l'ajournement des négociations avec les Etats-Unis pour la conclusion d'un accord sur la marine marchande, annonce-t-on à Washington.

Le porte-parole du département d'Etat, s'est efforcé, en annonçant la nouvelle, d'en minimiser l'importance et de ne pas la lier au "blocus" de Haiphong, en soulignant qu'il ignorait les raisons de cet ajournement.

Washington assure n'avoir reçu aucune indication de réactions défavorables de Moscou à l'annonce des mesures militaires contre le Nord-Vietnam, dont le minage de Haiphong.

Cependant, les spécialistes des affaires soviétiques à Washington sont persuadés que Moscou sera contraint d'annuler la visite du président Nixon, à partir du 22 mai prochain, au risque de perdre totalement la face.

En dépit de l'ajournement des pourparlers maritimes, M. McCloskey a insisté sur le fait que d'autres négociations bilatérales se poursuivaient, notamment les SALT à Helsinki, les pourparlers sur la dette soviétique de la Seconde Guerre mondiale, les négociations sur la prévention des incidents navals de même que se poursuit la visite aux Etats-Unis du ministre soviétique du Commerce M. Nikolai Patolichev.

Les gangs de l'héroïne en prennent un coup

WASHINGTON (Reuter) — M. John Connally, secrétaire américain au Trésor, a déclaré mercredi que la lutte menée avec vigueur par les autorités américaines pour détruire les structures dirigeantes des gangs de l'héroïne, était actuellement en plein progrès.

L'un des principaux adjoints de M. Connally a qualifié les autorités françaises de "vedettes" de la lutte contre les trafiquants.

M. Connally, qui parlait devant une sous-commission sénatoriale du budget, a précisé que les agents du Trésor américain et les autorités fédérales traquaient actuellement ceux qui financent le racket de l'héroïne et que leur travail n'était pas sans apporter ses fruits.

De son côté, M. Eugene Rossides, secrétaire adjoint au Trésor, a félicité M. Arthur Watson, ambassadeur américain à Paris pour la coopération qu'il a apporté aux autorités françaises dans la lutte anti-drogue.

M. Rossides a vivement loué la France, pour ses récentes saisies d'héroïne et a fait remarquer que les Américains qui avaient critiqué les responsables français de lutte anti-drogue, l'avaient fait à tort.

Expansion pour le Monde de Walt Disney

ORLANDO, Floride (PA) — Un vaste projet d'expansion est prevu pour le Monde de Walt Disney, centre d'amusement érigé au coût de $400 millions à Orlando.

Le vice-président du conseil d'administration, M. Dick Nunis, annonçait récemment la nouvelle, lors d'une réunion des journalistes de la Floride.

Une exposition relative aux découvertes spatiales, ainsi qu'un nouveau pavillon western figurent au nombre des réalisations de ce projet.

Selon les directeurs, on prévoit que les dépenses atteindront environ $50 millions au cours de la période octobre '72 à octobre 1973.

Pour sa première année d'opération, le nombre de visiteurs à Walt Disney World dépassera probablement le chiffre de 10 millions, a déclaré M. Munis, ajoutant qu'à ce rythme, l'expansion du Centre doit se poursuivre plus rapidement que l'on prevoyait au départ. ■

Au Q.G.* du génie mécanique minutieux, la DODGE COLT

*Quartier général

La Dodge Colt, c'est la petite voiture solide, dont le fonctionnement est sûr. Sa solidité vient d'une structure monocoque qui combine châssis et carrosserie en une seule unité sûre et rigide. Avant d'être annoncée au public, la Colt a subi toutes les épreuves possibles sur les routes les plus difficiles et sous les conditions les plus désavantageuses.

La Dodge Colt possède de grands avantages tels que les freins AV à disques, la ventilation en continu, les sièges-tonneaux inclinables (sauf le coupé), une colonne de direction réglable, un moteur mini-hemi à soupapes en tête, une boîte à quatre vitesses synchronisées au plancher, un déclencheur intérieur du capot et une antenne de radio incorporée au couvercle du coffre. C'est une petite voiture complète dans tous ses détails.

Coupé et familiale à 4 portes (illustrés), aussi hardtop à 2 portes et sedan à 4 portes. C'est la voiture Dodge au plus bas prix.

Dodge CHRYSLER CANADA LTÉE

notre bébé prodige.

Une marre d'eau attire plus les jeunes qu'un rayon de soleil... En revenant de l'école quel plaisir de "barbotter" dans la boue. "De toute face ricane Paule, mes pieds seront mouillés". ■

Nombreuses réalisations de l'ACSM

L'année qui se termine s'est révélée riche de signification et riche de réalisations pour la Divison du Québec de l'Association canadienne pour la santé mentale, déclarait Monsieur Félix Guibert, président du conseil d'administration à l'assemblée de clôture du dernier exercice.

Cette réunion s'inscrivait dans le cadre d'une conférence réunissant au Mont-Gabriel, le conseil d'administration ,le comité scientifique ainsi que les directeurs et membres des dix-sept filiales du mouvement dans la province.

Il fit remarquer qu'il est aujourd'hui possible d'obtenir la participation de la collectivité québecoise à des programmes positifs et concrets. Il y a quinze ans, il eut été difficile de soulever son intérêt et de susciter son action à l'aide d'un concept aussi abstrait que celui de santé mentale. L'Association s'employa donc d'abord à veiller aux besoins des malades, relevant alors exclusivement e l'expertise de l'équipe thérapeutique.

L'ACSM regroupa ensuite les forces vives de la population. Elle permit aux professionnels et aux laïcs de se rencontrer et fit comprendre à ces derniers qu'ils avaient des responsabilités vis-à-vis des malades et du maintien de la santé mentale dans les milieux de vie quotidienne. Dans un mouvement concerté les uns et les autres travaillent aujourd'hui au bien-être et à l'épanouissement des individus et des groupes et à l'humanisation des relations sociales dans un contexte souvent plein d'écueils pour la stabilité des êtres et des structures.

Rapport du comité scientifique

Le docteur Gilles Lortie, président du comité scientifique souligne ensuite que les méthodes de traitement permettent aujourd'hui de donner aux malades mentaux un traitement plus rapide, qui ne requiert pas toujours d'hospitalisation, et que, de plus, les réaménagements dans les structures de distribution des soins, planifiées par le ministère des Affaires sociales, permettent de traiter le patient dans son milieu de vie. C'est sans doute pourquoi la population de nos institutions de psychiatrie tend à diminuer.

Il établissait le contraste entre cette situation de faits et les récents rapports indiquant que la Suède est le pays du monde où la population asilaire monte en flèche. Sans approfondie les raisons de ce phénomène il s'interrogeait alors sur l'opportunité pour le Québec de veiller à protéger la santé dans les divers secteurs d'activité.

Un des milieux où il importe avant tout de procéder c'est celui du travail. Déjà, par des conférences et des comités d'étude, l'Association a cherché à analyser l'influence du milieu de travail sur la santé mentale. "Il y aurait lieu de continuer plus avant dans ce domaine, disait le Dr Lortie, compte tenu de l'importance du travail face aux exigences d'épanouissement et de satisfaction intime de chaque individu. Le milieu de travail, loin d'être une occasion d'aliénation doit ajouter, à sa valeur de production et à sa valeur sociale, une dimension humaine.

Rapport du directeur

Pour terminer, Monsieur Paul-Marcel Gélinas, directeur général de la Division du Québec, fit état des programmes mis en place durant l'année qui vient de se terminer. Dans la région métropolitaine ainsi que dans la plupart des filiales des comités locaux, recrutés au sein même de la population, ont rallié des milliers de personnes dans l'organisation d'une vingtaine de programmes de sensibilisation à la vie familiale afin d'améliorer les relations interpersonnelles au sein de la famille. "Dans un monde soumis au changement, il importe que les individus soient capables de faire face aux nombreux chocs que présuppose le continuel remaniement des structures et des pricipes. Il faut donc pouvoir compter sur des personnalités saines et stables dont la formation première se fait dans la famille., qu'elle que soit la forme que prend cette dernière aujourd'hui.

Après s'être intéressé au développement de l'enfant normal, l'Association a ensuite tourné ses regards vers l'enfant atteint de troubles de l'affectivité et de l'apprentissage. A leur intention elle a organisé un vaste programme d'animation et d'action sociale en prenant comme point de départ le rapport "Un Million d'enfants" où il est souligné que douze pour cent de la population enfantine, soit un enfant sur huit, demande une attention spéciale de la part de ses parents, des éducateurs, des professionnels et des services spécialisés.

Ces nouvelles initiatives s'ajoutant aux autres programmes déjà nombreux de l'Association a fait conclure au directeur : "plus le chemin parcouru est long, plus long est le chemin qui reste à parcourir." Cette constatation a été suivi d'un appel basé sur le fait que le contexte social et politico-économique exige qu'on s'intéresse davantage à la sant émentale des individus et des groupes ■

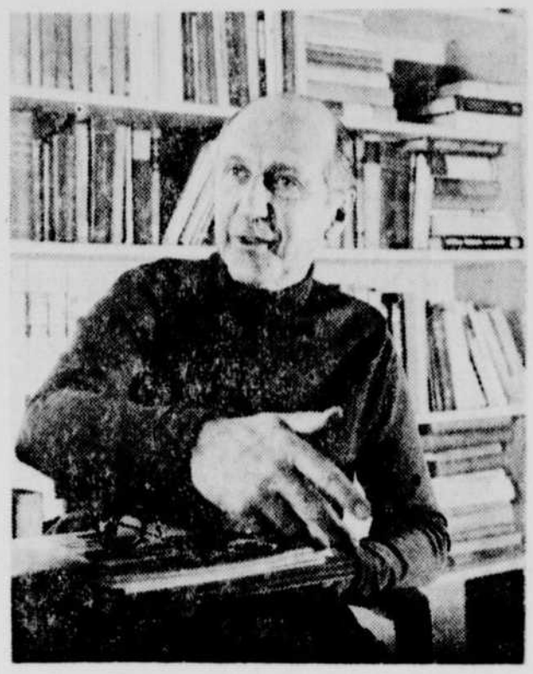

M. Pierre Dansereau, nouveau président de l'Association canadienne pour la santé mentale. ■

Le grand roque

Partie Sélectionnée

Larsen, le deuxième joueur du monde occidental, reprend sa forme d'antan, comme on peut le voir par ce gain au tournoi de grands-maîtres de Tesside (Angleterre), qu'il vient de gagner par la marge de deux points sur Ljubojevic et Portisch.

Blancs : Sax (6-7)
Noirs : Larsen (11-3)
Est-Indienne

1 é4, é6; 2 d3, d5; 3 Cd2, Cf6; 4 g3, b6; 5 Fg2, Fb7; 6 é5, Cg8; 7 Cf3, Cé7; 8 0-0, ç5; 9 9Té1, Cç6; 10 ç3, Cf5; 11 a3, Fé7; 12 Cf1, h6; 13 Cé3, C:é3; 14 F:é3, Dd7; 15 d4, ç4; 16 Cd2, Ca5; 17 f4, h5; 18 f5, é:f5; 19 Cf3, Cç6; 20 b3, ç:b3; 21 ç4, d:ç4; 22 d5, 0-0-0; 23 d:ç6, D:ç6; 24 Dé2, Td3; 25 Ch4, Dé6; 26 F:b7, R:b7; 27 Df3†, Ra6; 28 C:f5, Fç5; 29 Dé4, g6; 30 Cg7, T:é3; 31 T:é3, Dg4; 32 Rg2, Td8; 33 é6, Td2†; 34 Rh1, D:é4†; 35 T:é4, ç3; 36 é:f7, b2; 37 Tf1, ç2; 38 Téé1, Ff2; 39 Cé6, T:f1† 140 T:f1 et abandonne sans attendre la réponse.

Dernière heure : On annonce que le match Fischer-Spassky débutera le 2 juillet, à Reykjavik.

N.080572 PHN

Clinique dentaire expérimentale pour adolescents de 13 à 15 ans

La clinique dentaire d'été de l'université de Montréal, qui vient de recevoir une subvention de $128,000 du ministre québécois des Affaires sociales, entreprend cette année un programme expérimental s'adressant aux adolescents âgés de 13 à 15 ans.

Ce programme vise à donner aux adolescents le sens des responsabilités qu'ils ont envers leurs dents dans le but de prévenir les maladies dentaires. Il permettra également de connaître les données qui motivent l'attitude des adolescents envers la santé dentaire, et par conséquent d'adopter une approche efficace.

Le changement de clientèle de la clinique dentaire d'été se traduira par une augmentation des soins : les traitements ne se limitent pas seulement à des obturations, mais nécessitent un examen complet de la bouche, avec radiographies. Il y aura de plus des séances consacrées aux mesures préventives ainsi qu'à l'éducation des patients en matière de santé dentaire.

Environ 1,000 enfants pourront se prévaloir au cours de l'été des soins offerts dans le cadre de ce programme expérimental par la clinique dentaire de l'université de Montréal. Ils seront recrutés par le truchement de la Commission des écoles catholiques de Montréal ainsi que par le service des Affaires sociales de la ville de Montréal. Ils seront choisis parmi les élèves des premières années du cours secondaire dans des écoles situées dans des secteurs de la ville où le revenu est considéré comme faible. ■

Une petite canne, un grand geste !

Le Club Lions du Québec métropolitain annonce pour le 19 mai prochain la traditionnelle journée de la canne blanche.

Pour la première fois depuis l'institution de cette journée il y a de cela 16 ans, un slogan a été choisi : "Une petite canne, un grand geste", exprime en mots simples les buts profonds de cette courte campagne dont l'objectif est fixé à $5,000. Des centaines de bénévoles placés aux quatre coins de la région ainsi que dans les centres commerciaux offriront à la population une canne blanche miniature, afin de venir en aide aux quelque 600 aveugles de la région. Les personnes intéressées à offrir leurs services lors de cette journée peuvent le faire en communiquant à 529-9225.

On sait que la région de Québec bénéficie du premier foyer pour aveugles au Québec. Le Centre Louis-Hébert est situé rue Dorchester Nord. Tous les profits de la vente de la canne blanche qui aura lieu le 19 mai prochain seront versés à l'Institut national canadien pour les aveugles. ■

Non pas adieu... mais au revoir... à l'an prochain. Charbonneau dixit...

confectionnez-les vous-même!

Quelle fraicheur !

9307 SIZES 8-18
Marian Martin

Pratique, légère et fraiche, cette robe vous attirera des compliments pendant vos vacances que ce soit à l'hôtel ou un voyage en automobile. Vous serez fraiche du matin jusqu'au soir si vous choisissez un tissus infroissable. Remarquez les poches qui se glissent dans les lignes incurvées du corsage.

Demandez le patron No 9307. Nouvelles dimensions pour jeune filles, 8, 10, 12, 14, 16, 18. Pour la grandeur 12 ayant 34 de buste, prenez 17/8 verges d'un tissu de 60 pouces de largeur.

Ravissant !

7094
Alice Brooks

Femmes et filles aimeront se tricoter ce ravissant corsage. Très rapide. Motif de coquille avec frange comme garniture au bas. Vous le porterez avec jupe, short, pataon et même par-dessus votre costume de bain.

Demandez le patron No 7094. Grandeurs : 32-34; 36-38 inclus.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.
Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Quebec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron
(Ajoutez 15 cents pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus $ _____ (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : _____ Tailles : _____
Patron no : _____ Tailles : _____
Nom : _____
Adresse : _____

Des souliers tout-aller vraiment confortables...

School a conçu un soulier de détente qui permet à vos pieds de se reposer aussi! Scho-pedi combine maintenant le super confort de sa cambrure Scholl à même avec la beauté d'un cuir à gant souple. Une combinaison qui vous donne un soulier tout-aller confortable et très élégant.

$19.00

SERVICE COMPLET DE TRAITEMENTS DU PIED
(4 PEDICURES A VOTRE SERVICE)

Scholl Magasin pour le confort du pied
495 est, boul. Charest — Québec 2 — Tél.: 525-7949
(Coin rue de l'Eglise)

la fête des Mères

Dimanche le 14 mai, touchez son coeur en lui offrant des fleurs...

Choix de fleurs coupées, en pot. Plantes vertes, arrangements de fleurs naturelles ou séchées.

H.W. McKenna INC.
FLEURISTES

1183, rue St-Jean, Québec - Tél.: 522-6868

Le Barreau vous parle...

Q. Mon mari, depuis plusieurs mois, dépense de l'argent de façon incroyable. Tout l'argent qu'il a mis de côté depuis des années et des années est dépensé pour toutes sortes de folies. Que puis-je faire ?

R. Il se peut fort bien que votre mari soit un prodigue au sens du Code civil. Le prodigue est celui qui dépense inutilement et d'une façon désordonnée sans aucun profit pour lui ni pour la société. Il peut s'agir là de dépenses excessives pour boissons, débauche, luxe exorbitant ou toute autre dépense semblable. Il est évidemment essentiel que les dépenses ne soient pas utiles à la société. Si donc votre mari commet des actes de prodigalité excessive, il peut être interdit. Il ne faut pas qu'il s'agisse de dépenses isolées et donc la question si les actes de prodigalité sont assez sérieux pour entraîner l'interdiction, est laissée à la discrétion du Tribunal.

A titre d'épouse, vous avez le droit de vous adresser à un tribunal pour demander l'interdiction de votre mari.

L'interdiction a comme effets la privation imposée à votre mari en raison de son état, de son droit de disposer de sa personne et de gérer ses biens. L'interdiction lui enlève donc sa capacité juridique le tout dans le but de le protéger. Le Tribunal, le juge ou le protonotaire à qui la demande est adressée, doit ensuite ordonner la convocation du conseil de famille comme dans le cas d'une tutelle et prendre son avis sur l'état de la personne dont l'interdiction est demandée. L'interdiction ainsi que la nomination du conseil a son effet le jour du jugement.

Dès qu'une personne est interdite, tout acte fait après cette date est nul s'il est préjudiciable.

Q. Est-il possible d'interdire un ivrogne d'habitude ?

R. Oui. Tous les ivrognes d'habitude qui dissipent leurs biens ou les administrent mal ou mettent leur famille dans le trouble ou la gêne ou conduisent leur affaire au préjudice de leur famille, de leurs parents ou de leurs créanciers, ou qui font usage de liqueurs enivrantes en quantité telle qu'ils s'exposent à ruiner leur santé et abréger leurs jours, peuvent être interdits. La demande en interdiction est portée par requête assermentée à l'un des juges de la Cour supérieure qui seul peut agir de la part d'un parent ou allié et à défaut de parent, de la part d'un ami de l'ivrogne d'habitude. Le juge peut, par la suite, prononcer l'interdiction de cet ivrogne d'habitude et lui nommer un curateur afin de gérer ses biens, comme dans le cas d'une personne interdite pour cause de prodigalité.

Q. Quels sont les effets de la séparation de corps ?

R. Le jugement de séparation de corps ne touche au lien matrimonial car celui-ci subsistera toujours dans toute son intégrité à moins qu'un divorce soit prononcé. Il est donc impossible pour les époux séparés de se remarier. La séparation délie le mari de l'obligation de recevoir sa femme et la femme de vivre avec son mari et elle donne à la femme le droit de s'établir où elle veut, dans un domicile autre que celui de son mari. L'épouse peut habiter là où elle veut sans avoir besoin de la permission de personne. Elle est libre.

Q. Je suis marié en séparation de biens avec mon mari et j'ai l'intention d'instituer des procédures en séparation de corps. Que va-t-il arriver de notre contrat de mariage si un jugement de séparation est prononcé ?

R. A moins que par le jugement de séparation de corps il ne soit déclaré forfait, ce qui n'a lieu qu'en cas d'adultère, la séparation donne à la femme le droit d'exiger les dons et avantages qui lui ont été faits par le contrat de mariage sauf les gains de survie auxquels elle ne donne pas ouverture à moins que le contraire n'ait été spécialement stipulé. ■

Rallye Tiers-Monde remet $2,000 pour les fonds d'urgence au Bangla Desh

par Thérèse Dallaire

M. Pierre F. Côté, président de Rallye Tiers-Monde remettait hier, en présence des journalistes un chèque de $2,000 à M. Raymond Audet, représentant de Oxfam Canada pour les fonds d'urgence au Bengla-Desh.

"Le Bengla-Desh, un pays dévasté et appauvri par les cyclones, détruit et pillé par les guerres qui veut se relever, non en tendant la main pour demander l'aumône, mais en reconstruisant et remuant cette terre devenue inhabitable. Ce programme demande l'appui économique des pays riches et Rallye Tiers-Monde est heureux d'appuyer la participation d'Oxfam Canada à ce vaste projet de réhabilitation" déclare M. Côté au moment de la remise du chèque. D'ailleurs le Rallye Tiers-Monde réserve chaque année, pour les projets d'urgence un minime pourcentage des montants recueillis lors de la marche. En 1969 le Rallye a participé au projet d'urgence au Biafra; En 1970 il a répondu à l'appel du Pérou à la suite d utremblement de terre.

M. Audet ajouta à son mot de remerciement, la nouvelle voulant que M. Jean Posadzki occupera sous peu le poste de représentant d'Oxfam Canada à Québec.

La conférence de presse qui a suivi a porté sur trois points : la grande marche de samedi le 13 mai, les états financiers du Rallye Tiers-Monde rendus publics ces jours derniers, et l'installation dans de nouveaux locaux.

Participation massive :

Les organisateurs de la marche de samedi, le 13 mai prévoient une participation massive de la population. Plus de 1,000 bénévoles assureront différents services tout au long du parcours. Des médecins, des infirmières, des membres des forces armées apporteront gratuitement les premiers soins aux personnes souffrantes, la société St-Vincent-de-Paul offrira généreusement des verres de lait aux marcheurs. On prévoit également la distribution de milliers de pommes. Mais dans l'esprits des organisateurs cette marche de dix-huit milles ne doit pas être une performance physique, une sorte de marathon..., mais une marche de réflexion sur les problèmes des pays en voie de développement et nécessité de trouver des réponses. Une enquête menée l'an dernier a prouver que tous les marcheurs n'étaient pas préoccupés du développement international. C'est pourquoi le Rallye a mis sur pied un programme d'éducation adéquat qui amène la population par un cheminement au long de l'année à un éveil plus conscient de cette dimension. "Par les sommes recueillies lors de la marche annuelle ,qui est le sommet de ce cheminement, il coopère à sa façon à ce développement en appuyant financièrement quelques projets précis situés dans les pays en voie de développement", explique Guy Bédard qui poursuit :" Le Rallye Tiers-Monde n'émane ni d'une administration pubflique, ni d'organismes internationaux, mais il nait sans cesse de la base, c'est-à-dire des marcheurs jeunes et adultes qui le bâtissent tout au long de l'année. Il respecte ainsi les lois de la participation collective. Il crée aussi des conditions de liberté suffisantes pour une réflexion et une action gratuites au profit de ceux qu'il veut servir." Le comité d'éducation sera très actif depuis quelques semaines. Le programme comporte : pour aujourd'hui et demain des séances d'information notamment à 19h aujourd'hui dans le sous-sol de l'église St-Roch et d'animation jeudi et vendredi en soirée dans les centres d'achats Fleur de Lys et Laurier. ■

M. Pierre-F. Côté, président du Rallye Tiers-Monde remettant le chèque de $2,000 au représentant de Oxfam Canada, M. Raymond Audet. ■

Une ex-dirigeante de la JOC serait détenue depuis quinze jours par les autorités brésiliennes

par Nicole Beaulieu

L'équipe régionale de la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.) a entrepris des démarches en vue de libérer une ancienne dirigeante internationale du mouvement, Mlle Maria Angelina de Oliveira, qui serait détenue depuis plus de quinze jours par les autorités brésiliennes.

La jeune militante aurait été arrêtée le 25 avril dernier, à Récife, au Brésil, à la sortie de l'usine où elle travaillait, a fait savoir le comité international de la JOC aux membres du comité régional.

Il semble que ce soit pas la première fois que des jocistes sont arrêtés au Brésil et que plusieurs d'entre eux aient eu à subir les mesures purificatrices imposées par les autorités pour "non-correspondance" avec le régime.

Dans une lettre adressée à l'ambassadeur du Brésil au Canada, M. Frank Moscosa, les jeunes Québécois exigent formellement, au nom des droits fondamentaux de chaque être humain, de connaître l'endroit où Angelina De Oliveira est tenue captive et de savoir quelles raisons ont motivé son arrestation.

"Depuis quelques années ,nous avons eu périodiquement à déplorer les interventions policières dont ont été victimes certains militants de la JOC de votre pays" précisent-ils au début de la missive signée par Joseph Giguère, Jacques Lévesque, Pierre Marcon, Régine Valois, Jean-Paul Asselin, Lise Blouin, Jacqueline Arsenault, René Boudreault et Gilles Deslauriers.

Ces derniers préviennent l'ambassadeur, en conclusion, qu'ils prendront "les mesures qui s'imposent" s'il n'agit pas en conséquence de la requête formulée.

Dans des lettres qu'ils font parvenir au premier ministre, canadien, M. Pierre Elliott Trudeau et à son homologue québécois, M. Robert Bourassa, les militants jocistes demandent aux deux chefs politiques de "mettre au clair les liens entre les intérêts privés et publics canadiens et le prétendu essor de l'économie brésilienne".

Soulignant que 300,000 brésiliens auraient été victimes des "exorcismes" du gouvernement brésilien depuis trois ans, ils affirment au premier ministre Trudeau "qu'il semble même que tout cela se fasse avec la complicité des monopoles et des gouvernements étrangers, parmi lesquels le Canada tiendrait une bonne place".

Aussi, réclament-ils que les gouvernements du Canada et du Québec "dénoncent vigoureusement la dictature au Brésil ainsi que les arrestations sommaires et les tortures dont sont victimes les personnes qui prennent partie pour la classe ouvrière".

Ils annoncent en dernier lieu que d'autres actions concrètes seront entreprises en protestation de l'arrestation de Maria Angelina De Oliveira. Ils invitent tous les mouvements ouvriers de la région à appuyer fermement ces actions et à se prononcer contre l'exploitation dont est victime le peuple brésilien. ■

Agenda de Marie-Jo

Lundi, le 15 mai : Réunion mensuelle de l'AFEAS, cercle de Limoilou à 20h. dans la salle St-François d'Assise, 16 Royal Roussillon, loc. 210.

— — —

Lundi, le 15 mai : Clinique de sang au Centre de la Croix-Rouge organisée par la Ligue Catholique Féminine de 13h à 18h de 19h à 21h.

— — —

Lundi, le 15 mai au 26mai : Cours intensifs de gymnastique avec musique au YWCA suivis d'un Sauna et de natation. 9h ou 14h. Service de garderie offert.

— — —

Dimanche, le 21 mai : Commémoration du 75e anniversaire de fondation du couvent de Beauceville-ouest. Les religieuses de Jésus-Marie et le conseil de l'amicale invitent tous les anciens et anciennes élèves à cette journée du souvenir. Pour informations, communiquer avec le Secrétariat du 75e, Couvent de Beauceville-ouest. ■

Une belle journée qui s'annonce... le goût de l'école "buissonnière" en groupe... un... deux... trois... on saute par la fenêtre. ■

Faites chanter vos mûrs avec le papier encollé SUNWORTHY
Voyez sans plus tarder
Gauthier Décoration inc.
272 EST, ST-JOSEPH - 524-4625
Fini vinyl Vinyl pur
S'enlève sans rien laisser au mur

Holland America Cruises
vous amène aux
ANTILLES
SS. ROTTERDAM — Départs de New York
Le 20 oct. 1972 - 7 jours - 2 escales. A partir de $260.
Le 13 mai 1972 - 9 jours - Festival de musique sur la mer. A partir de $495.
Le 24 avril au 13 décembre 1972 : 21 départs - Croisière de 9 jours. A partir de $350.
SS. STATENDAM — "Grand Caribbean Cruise
Départ de New York — 16 novembre, 18 jours, 14 escales. A partir de $750.
Départ de Port Everglades, Floride — 18 novembre, 14 jours, 12 escales à partir de $670.
SS. NIEUW AMSTERDAM
Départ tous les 10 jours entre les 5 mai et 18 août, 6 octobre et 8 décembre. Croisière de 10 jours, 5 escales. A partir de $265.
Prix incluant pourboires, sujet à modifications sans préavis.
VOYAGES CLAUDE MICHEL inc.
MICHELTOUR inc.
100 d'youville, québec 4, 529-8981
1320 avenue maguire, sillery (6), 527-3454
place fleur de lys, québec 3, 522-7112
363 rue racine est, chicoutimi, 549-8874
470, rue côte est, alma, 668-8211

A NE PAS MANQUER
LA VENTE D'EXPROPRIATION
DE NOTRE SUCCURSALE DU 896 EST, RUE ST-JOSEPH
Souliers et bottillons
ATTENTION : Pts : 6 à 12
POUR HOMMES
Des valeurs jusqu'à $25.00
9.99 seulement
Souliers de toilette et de sport
POUR DAMES
Des valeurs jusqu'à $20.00
Pointures : 5 à 9
GRANDES ÉCONOMIES
Souliers et bottillons
POUR GARÇONS
Des valeurs jusqu'à $13.00
Pointures : 1 à 6
7.99 seulement
Souliers de toilette et de sport
POUR FILLES
Des valeurs jusqu'à $13.00
Pointures : 11 à 4
SPÉCIAUX EN VIGUEUR À NOS 4 MAGASINS
260 EST RUE ST-JOSEPH
180 OUEST RUE ST-VALLIER
CHAUSSURES Agnon
896 EST RUE ST-JOSEPH
568 3ième AVENUE
VOUS SEREZ AGRÉABLEMENT SURPRIS DES ÉCONOMIES RÉALISÉES

Donald Pilon et Micheline Lanctôt dans une scène du film LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE à l'affiche du CINEMA DE PARIS. ■

Deux Québécois à Cannes

Par Georgette LACROIX

Micheline Lanctôt et Donald Pilon, accompagnés de Gilles Carle, réalisateur du film LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE sont partis pour Cannes où le film sera présenté au public européen.

Mais la semaine dernière ces deux comédiens sont passés par Québec et j'ai eu le plaisir de les rencontrer au Cinéma de Paris où le film est présentement à l'affiche.

Donald Pilon, déjà un habitué du cinéma québécois puisque depuis 1967, il a tourné neuf films, m'a parlé avec enthousiasme de sa récente expérience au théâtre. Il fut en effet de la distribution de Toi et tes nuages, mise en scène par Paul Buissonneau au Théâtre de Quat' sous, avec Monique Mercure, Nathalie Naubert, Paul Guèvremont.

Il m'a surtout parlé de cinéma et affirmé son intention de produire un film, de travailler "derrière la caméra" sans pour cela se fixer une échéance quelconque pour le faire. Mais Donald Pilon qui a travaillé avec Claude Fournier, Jean-Claude Labrecque, Gilles Carle, Pierre Harel est aujourd'hui conscient des véritables besoins du cinéma québécois qui doit enfin sortir "de ses premiers pas"! Avec la compétition internationale, on va demander de plus en plus au Québec de s'exprimer par son cinéma, comme il le fait par ses chansonniers, sa littérature, sa poésie, son théâtre. Et les comédiens, MM. les cameramen, les réalisateurs d'ici vont devoir prouver leurs capacités, leur potentiel, leur personnalité.

Donald Pilon était à la fois heureux et perplexe de partir pour Cannes et de se savoir en compétition avec d'excellents comédiens étrangers. C'est que le temps est venu où notre cinéma doit tenter de prouver sa maturité, sa qualité, son désir d'être sur le marché.

Micheline Lanctôt que nous voyons pour la première fois à l'écran a aussi travaillé au théâtre, avec les Apprentis Sorciers. Mais elle est, paraît-il, une découverte importante pour le cinéma québécois, de l'avis de ceux qui ont vu LA VRAI NATURE DE BERNADETTE.

Mais son activité artistique s'est jusqu'à maintenant exercé dans l'illustration de récits poétiques. Elle a fait pour le cinéma de Petite Rivière, de Louis-Philippe Hébert, une publication des Editions du Jour, 46 illustrations pour 350 pages.

Je ne dirai pas que Micheline Lanctôt avait le trac à la pensée d'aller au festival de Cannes, en personne et en projection, mais elle pense que LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE peut marquer une étape importante de sa carrière. Elle était toutefois confiante à cause "de la qualité du film" qu'elle représente.

Ciné résumé

Les analyses de films apparaissent ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit : (1) chef-d'oeuvre (2) remarquables; (3) très bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

Autant en emporte le vent
Cinéma PIGALLE

Drame, avec Clark Gable et Vivien Leigh. Scarlet O'Hara, une inquiétante créature, se marie une fois par dépit, une autre fois par intérêt et puis elle épouse Rhett Butler, un riche aventurier. (3) Une interprétation remarquable. Présenté à 2.00, 8.00. (2e semaine)

La folie des grandeurs
Cinéma ODEON (Frontenac)

Comédie, avec Louis de Funès et Yves Montand. Chassé de la cour d'Espagne, Don Salluste prépare sa vengeance en faisant passer son valet, Blase, pour son neveu de retour d'Amérique. En sauvant la vie du roi, Blase devient ministre et s'éprend de la reine. Salluste organise un rendez-vous compromettant. (A3) Présenté à 1.50, 5.35, 9.25.

Il était une fois dans l'ouest
LE BIJOU Cinéma

Western, avec Charles Bronson et Claudia Cardinale. Un hors-la-loi, Cheyenne, et un inconnu, protègent une veuve dont le mari a été tué par un homme de main, Frank, sous les ordres d'un constructeur de chemin de fer. Les mobiles d'action de Morton sont démasqués et il connaît une fin tragique. (4) Présenté sur semaine à 6.00, 9.00. Samedi et dimanche à 12.00, 300, 6.00, 9.00. (3e semaine)

Tout sur le rouge
Cinéma LIDO

Film, avec Brett Halsey et Gordon Mitchell. Un joueur et ses deux complices dérobent et exploitent la roulette truquée électroniquement, inventée par un concurrent. Indignés de ce vol, les auteurs de l'appareil déclanchent une bataille où tout ce beau monde s'entretuera. (4) Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.40. Dimanche à 1.30, 4.40, 7.45.

Les Smattes
Cinéma CAPITOL

Drame, avec Daniel Pilon, Donald Pilon et Louise Légaré. Le gouvernement reloge ailleurs les habitants d'un village gaspésien. Réjean et son ami Ti-Pierre, refusent de partir et s'installent dans les bois. Ayant blessé par mégarde un fonctionnaire, ils sont poursuivis par la police. Jeannine, la soeur de Ti-Pierre est tué par un policier. (4) Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

La rupture
Cinéma CANADIEN

Drame, avec Stéphane Audran et Jean-Pierre Cassel. Charles Régnier, riche industriel, veut s'assurer la garde de son enfant après le divorce. Il confie à un certain Paul Thomas le soin de compromettre sa femme Hélène. Il cherche à l'impliquer dans une affaire de drogue, mais avec le courage d'Hélène, son complot se retourne contre lui. (4) Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.30, 6.00, 8.35. Sur semaine à 7.00, 9.00.

Les Dynamiteros
Cinéma ODEON (Frontenac)

Western, avec Bekim Fehmiu et Richard Crenna. Pour venger sa femme, le capitaine Kaleb a quitté l'armée et a entrepris une guerre personnelle contre les apaches. Le général Miles a fait appel à lui pour conduire un groupe d'hommes au Mexique et y détruire le repair d'un groupe d'indiens. (4) Présenté à 12.00, 3.45, 7.35.

L'or se barre
Cinéma ST-ROMUALD

Comédie, avec Michael Caine et Noël Coward. Le transport d'un chargement d'or volé par un escroc anglais à peine sorti de prison pose des problèmes pour le traverser en autobus à travers les montagnes. Joyeuse invraisemblance. (A-4) Présenté à 7.30.

"Jo"
Cinéma EMPIRE

Comédie, avec Louis de Funès et Claude Gensac. Le dramaturge Antoine Brisebard tue accidentellement un complice du maître-chanteur, Jo. Brisebard a fort à faire pour cacher le corps du délit alors que la police enquête chez lui. (A4) Divertissement de bon aloi. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine)

Un été '42
Cinéma ODEON (Dauphin)

Etude, avec Gary Grimes et Jennifer O'Neil. Un adolescent, Hermie, s'est pris d'une affection muette pour Dorothy, la jeune femme d'un aviateur parti à la guerre. Un soir, Dorothy apprend la mort de son mari et, dans son chagrin, se laisse aller à accorder à Hermie sa première expérience amoureuse. (4) Présenté à 2.25, 6.00, 9.50. (4e semaine)

La femme du prêtre
Cinéma ODEON (Dauphin)

Comédie, avec Sophia Loren et Marcello Mastronianni. Après rupture avec son amant, Valéria tente de se suicider, mais elle fait appel à un prêtre et s'éprend de lui. Don Mario répond à son amour, mais appelé à un poste avantageux, il renonce à son mariage. (5) Présenté à 12.30, 4.15, 7.55. (4e semaine)

L'espion au chapeau vert
Cinéma PIGALLE

Film, avec Robert Vaughn et David McCallum. L'agence U.N.C.L.E. envoie en Sicile deux agents, Napoléon Solo et Ilya Kuryakin, pour faire échouer une organisation crirminelle qui a kidnappé un savant allemand et qui veut se servir de lui pour détourner le gulf Strean. (5) Présenté à 6.00. (2e semaine)

Un enfant comme les autres
Cinéma LAIRET STE-FOY (Champlain) ST-ROMUALD

Documentaire de Denis Héroux. Le film raconte comment le petit René Simard, gamin de neuf ans de l'île d'Orléans, est devenu en quelques mois une vedette de la chanson au Canada français. Le film est en fin de compte l'équivalent de ces journaux à potins qui détaillent la vie privée des artistes. (E5) Un divertissement anodin. Présenté au cinéma LAIRET, samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00. STE-FOY (Champlain), samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00. ST-ROMUALD, sur semaine à 9.00. Dimanche à 6.00, 9.00.

Tiens-toi bien après les oreilles à papa
Cinéma CANARDIERE

Comédie, avec Dominique Michel et Yvon Deschamps. Secrétaire dans une compagnie d'assurances, Suzanne David est insatisfaite de sa condition et tente d'organiser avec peu de succès la contestation parmi ses compagnes de travail. (A5) Climat de loufoquerie. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (6e semaine)

Sybelle
Cinéma LAURIER

Comédie, avec Georg Thomalla et Mascha Gonska. Un musicien veuf a une fille adolescente, Sybelle, et s'inquiète de la façon de faire son instruction sexuelle. Un ami lui conseille l'enseignement pratique et propose ses trois fils que Sybelle repousse un après l'autre. (6) Scènes d'exhibitionnisme. Présenté samedi et dimanche à 3.07, 6.17, 9.37. Sur semaine à 8.07.

Les novices
Cinéma LIDO

Comédie, avec Brigitte Bardot et Annie Girardot. Agnès, novice en Bretagne, fuit le couvent pour se rendre à Parirs. Démunie, elle est recueillie par une fille de joie, Mona Lisa. Agnès s'essale avec plus de bonne volonté que de succès à la profession de sa nouvelle amie. Elles finissent par se réfugier tous deux dans le couvent qu'Agnès a quitté. (6) Présenté sur semaine à 9.05. Samedi à 6.00, 9.20. Dimanche à 3.10, 6.05, 9.25.

Qui s'y Frotte s'y Pique
Cinéma MIDI-MINUIT et STE-FOY (Alouette)

Drame, avec Anne Chapman et Paul Lockwood. Deux bandits décident de voler le contenu du coffre d'un bar. Mais le propriétaire survient pendant l'opération bientôt suivi de sa femme et du barman qui sont menacés de torture s'ils ne révèlent pas la combinaison. (6) Brutalité sadique. Présenté au cinéma Midi-Minuit à 1.30, 4.00, 6.30, 9.05. Alouette, samedi, dimanche et mercredi à 1.15, 3.40, 6.10, 8.35. Sur semaine à 6.10, 8.35.

Next
Cinéma CARTIER

Drame, avec Edwige Fenech et George Hilton. Julie Wardh, la femme d'un diplomate, s'inquiète de l'attitude étrange d'un ancien amant, Jean, qui veut renouer avec elle. Une amie, Carol, lui fait connaître son cousin George avec qui Julie engage une liaison. Carol est assassinée. En Espagne avec George, Julie est l'objet de nouveaux attentats. (6) Présenté samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sur semaine à 7.00, 9.00.

Cette soif d'amour
Cinéma MIDI-MINUIT et STE-FOY (Alouette)

Drame, avec Jack Moran et Ken Swofford. Dewey Hoople vit avec sa maîtresse Babette et sa fille Coral sur une île dont il a fait un piège pour touristes. Un complice, Cracker, lui amène un certain Ross et sa femme, ainsi qu'un ancien policier, Rickiert qui tue le couple Ross et Cracker. Il s'enfuit avec Coral. Présenté au cinéma Alouette, samedi, dimanche et mercredi à 2.30, 5.00, 7.25, 9.50. Sur semaine à 7.25, 9.50. Midi-Minuit à 12.15, 2.45, 5.15, 7.50, 10.20.

La vraie nature de Bernadette
Cinéma PARIS

Un film québécois réalisé par Gilles Carle et interprété par Micheline Lanctôt, Donald Pilon, Willie Lamothe, Reynald Bouchard, Maurice Beaupré et Robert Rivard. Sélection officielle du Festival de Cannes 1972. Ce film n'a pas encore été coté par l'office des communications sociales. Présenté continuellement à 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.30.

Par exemple: adultère
Cinéma LAURIER

Ce film n'a pas été coté par l'Office des communications sociales. Présenté continuellement le samedi et le dimanche à 1.30, 4.40, 7.50. Présenté continuellement sur semaine à 6.30, 9.30. Fin à 11.00.

L'art dramatique à Anne-Hébert

Un festival d'art dramatique se déroule présentement à l'école secondaire Anne-Hébert. Il a commencé le 9 mai et le terminera le 31 mai. Aujourd'hui, on présente : "En pièces détachées", de Michel Tremblay. Le 17 mai, ce sera "Le malade imaginaire?"... de Molière, le 24 mai : "Zone", de Marcel Dubé et les 29, 30 et 31 mai, il y aura création collective des étudiants.

Ces représentations, auxquelles l'admission est gratuite, débuteront à 20h.30 à la grande salle de l'école Anne-Hébert, 555, chemin Ste-Foy, à Québec. Tous les artistes sont des élèves de l'institution qui suivent le cours d'expression dramatique.

A ce programme s'ajoute une "création collective pour enfants" qui sera présentée à deux reprises : samedi le 10 juin à 14h.00 et samedi le 17 juin également à 14h.00.

Le cours enseigné aux élèves de l'école Anne-Hébert a pour objectif principal de sensibiliser les jeunes à l'expression dramatique et ce festival est l'aboutissement de cet enseignement. Le promoteur du festival, M. André Goulet, signale que cette activité se situe dans la ligne de pensée du programme de français selon lequel le professeur doit favoriser l'expression orale sous toutes ses formes.

"Il faut, dit-il, que, dès le secondaire, les élèves puissent goûter à l'art dramatique; il faut développer chez eux un attrait pour cet art. En France, ajoute-t-il, les ouvriers remplissent les salles de théâtre ! C'est que, dès leur passage à l'école, on a suscité, chez eux, un intérêt pour ce genre de loisir".

M. Goulet ne prétend pas rivaliser avec le conservatoire. "Le but que nous visons et celui que vise le conservatoire est totalement différent, dit-il; eux veulent former des spécialistes tandis que nous, nous voulons seulement sensibiliser les élèves à l'expression dramatique. D'ailleurs, conclut-il, je ne prétends pas être professeur d'art dramatique; je suis un professeur de français qui aime le théâtre et qui cherche à le faire aimer".

Soulignons qu'un cours semblable d'expression dramatique est dispensé dans quelques écoles secondaires de la C.E.C.Q. notamment à l'école Marie-de-l'Incarnation, à l'école Saint-François d'Assise et à l'école Marguerite-Bourgeoys. ■

Au menu du jour

Spectacles

Grand Théâtre de Québec (salle Crémazie)
Le Trident présente
La mort d'un commis voyageur

Patro de Lévis
11, rue Bégin
Gilbert Bécaud

Ecole Anne-Hébert
En pièces détachées, de Michel Tremblay
(entrée libre)

Ciné-Musée
Jean Lurçat
Jardins sauvages
Boucher
(jusqu'au 22 mai)

Institut St-Louis
262, Racine, Loretteville
Les Funambules
Peg de mon Coeur
(jusqu'au 14 mai)

Expositions

Galerie Gens de mon pays
955, ave de Bourgogne, Ste-Foy
Jacques Lambert
(jusqu'au 17 mai)

Galerie Zanettin
28, côte de la Montagne
Louise Carrier
(jusqu'au 16 mai)

Boutiques d'Argile
2360 chemin Ste-Foy
Exposition des élèves
(jusqu'au 17 mai)

Palais Montcalm
Etudiants en arts visuels de l'Université Laval
(jusqu'au 14 mai)

Bibliothèque Ste-Foy
990 Lavigerie
Les Artisans Coopvie
(jusqu'au 15 mai)

Centre de séjour de Québec
69 d'Auteuil
Laurent Toussaint

Quelques mots

PAR GEORGETTE LACROIX

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas toujours... Après les Fêtes du Printemps, le Salon International du Livre de Québec, il y aura cette fin de saison artistique dont je continuerai de parler ou... d'écrire et bientôt il sera question des théâtres d'été, des festivals de Québec et de Baie St-Paul, des vacances et des fuites vers la campagne, des loisirs de plein air, des sports de belle nature et de lecture au bord des lacs et des rivières... Quand aux mots que l'on dit, s'ajoute le bruissement des vagues, des cris d'oiseaux, le clapotis de l'eau, ou la chanson des feuillages, on n'a plus besoin de radio, ni de télévision; l'audio-visuel naturel nous suffit amplement. N'est-ce pas ? Mais c'est pour quand ce retour à la terre... aux sources de notre âme ?

x x x

Les candidats désireux de se présenter aux auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre pour être admis à suivre les cours de l'année scolaire 1972-73, (cours d'interprétation et cours de production) sont priés de s'inscrire immédiatement.

Toute demande d'inscription doit être adressée au secrétariat de l'Ecole, au 5030 St-Denis, Montréal 176, Québec. (tél.: 842-7954). Sur réception de leur demande, l'Ecole Nationale de Théâtre fera parvenir aux candidats une formule d'inscription. Celle-ci doit être remplie et retournée à l'Ecole le plus tôt possible. Les candidats inscrits seront avisés, en temps utile, de la date et du lieu de leur audition, ainsi que de tout les détails relatifs à celle-ci.

x x x

Les admirateurs du Maître Marcel Dupré seront heureux d'apprendre que, depuis sa mort, il a été décidé de conserver son orgue, construit à Meudon pour Alexandre Guilmant par le grand facteur Cavaillé-Coll. La "Fédération des Amis de Marcel Dupré" se charge de cette mission de même que de celle de transformer en musée officiel la villa de Dupré à Meudon.

Les organistes professionnels canadiens qui doivent se rendre en Europe peuvent avoir le grand honneur de toucher l'orgue du Maître de Meudon. A cette fin, ils voudront bien se mettre en rapport avec l' "Association des Amis de l'Art de Marcel Dupré" 12, place St-Sulpice, 75-PARIS 6e.

x x x

Charlie Chaplin a reçu le prix de la "camera souriante" que décerne cette année l'Association des reporters-photographes de la presse suisse.

L'association a remis à Charlot un diplôme et une pendule, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu lundi au Manoir du Ban domicile de la vedette, à Corsier-Vevey. ■

Dans le gouvernement des universités

Les étudiants jouissent d'une représentation symbolique

Par Korky KOROLUK
de la PRESSE CANADIENNE

La lutte pour obtenir que les étudiants soient représentés dans le gouvernement des universités a été une montée difficile. Maintenant, les étudiants sont représentés jusqu'à un certain point, mais la lutte contre une représentation purement symbolique est amorcée.

Un relevé transcanadien effectué de la Presse Canadienne démontre que toutes les universités canadiennes ont désormais des étudiants qui font partie du gouvernement universitaire, mais dans presque toutes les universités, il s'agit d'une représentation symbolique.

Les dirigeants des diverses universités se sont longtemps opposés à cette représentation pour plusieurs raisons: Ils craignaient que les étudiants tentent de diluer le contenu académique, qu'ils essayent d'influencer l'embauche et l'ancienneté des professeurs, et qu'ils modifient les exigences établies d'admission et de graduation. Ils craignaient aussi que, les étudiants ne les jugent, sans se rendre compte que le jugement avait déjà été fait.

Les requêtes faites par les étudiants en vue d'être représentés convenablement au gouvernement universitaire ont été accordées, mais souvent à contre-coeur. Et aujourd'hui, certains dirigeants universitaires disent un peu cyniquement que maintenant que les étudiants ont obtenu des sièges au Sénat, ils y ont perdu intérêt.

Des raisons

Il y a peut-être à cela de bonnes explications. Art Smolensky, un ancien étudiant-sénateur à l'université Simon-Fraser de Burnaby en Colombie britannique, se souvient de ses expériences passées. "Les étudiants sont traités comme des citoyens de deuxième classe, au Sénat, dit-il. Avant les réunions du sous-comité du Sénat, les sénateursprofesseurs obtenaient toutes sortes de renseignements confidentiels, comme par exemple, les avocats. Les sénateurs-étudiants ne voyaient jamais ces informations".

Les étudiants n'ont pas la majorité des sièges au Sénat de Simon-Fraser ou de toute autre université. Souvent, la représentation étudiante est limitée à deux ou trois étudiants, dans des sénats qui comptent quelques fois 25 membres. La représentation est là, mais elle est faible.

Quasi-égalité

Un endroit où la représentation est presque égale, c'est au Conseil général des facultés, à l'université de l'Alberta, à Edmonton. Ce conseil compte 128 membres, dont 55 sont des étudiants. Mais seulement trois des 55 sont élus: 52 d'entre eux sont nommés.

Dans certaines universités, les étudiants luttent contre cet état de choses. Ainsi, à l'université de Waterloo, on est en train d'élaborer une loi de l'université de Waterloo, par le truchement d'un comité à la législature de l'Ontario. Le projet de loi propose un bureau des gouverneurs formé de 36 membres, dont trois étudiants. Ce bureau s'occuperait du côté financier et de la conduite des étudiants, du personnel et des professeurs. Il propose également un sénat de 67 membres, dont seulement neuf seraient des étudiants. Ce sénat s'occuperait des politiques éducationnelles, standards des cours, admission, examens et qualifications, pour être admis comme professeur.

Les étudiants déclarent qu'il est "absurde" que sur 36 postes inclus dans le bureau des gouverneurs, trois seulement soient occupés par des étudiants. Et ils disent qu'il devrait y avoir une représentation "beaucoup plus considérable" au Sénat.

Une certaine apathie

Gordon Clark, président de l'Association des étudiants au collège Loyola, à Montréal, déclare que le problème est de faire sortir le corps étudiant de sa "coquille apathique", afin qu'il se rende compte qu'il peut avoir une influence valable dans les affaires de l'université.

Il ajoute que la meilleure attitude à adopter, c'est de préparer des propositions soigneusement et rationnellement documentées, plutôt que d'organiser des confrontations.

A l'université de Montréal, il y a place pour trois ou quatre étudiants au conseil des gouverneurs, mais ces postes n'ont pas été remplis, parce que les étudiants n'ont pas formé d'union des étudiants afin de sélectionner des représentants. ■

A l'égard des universités

Changement d'attitude de la part du public

— le doyen de Bishop

Par Guy GIROUX

Malgré qu'il souligne d'une part l'insatisfaction du public à l'égard des universités, le recteur Dennis M. Healy de l'Université Bishop se montra d'avis que le public change actuellement d'attitude à l'égard de ces dernières.

D'ailleurs, pour accélérer en quelque sorte ce processus, le recteur Healy devait faire appel aux journalistes, alors qu'il adressait la parole devant les membres du Club Rotary de Québec, mardi, en précisant qu'il regrette que peu de membres de la presse s'intéressent aux affaires universitaires.

"Les universités méritent une opinion publique informée et éclairée. Je dirai mieux, elles en ont besoin car plus il y aura de contacts étroits et constants entre les universités et le public, plus il y aura de compréhension et de sympathie entre des gens comme vous et des gens comme mes collègues et moi", fit remarquer M. Healy.

Selon celui-ci, on voit des articles de journal où il est démontré que les universités sont des mangeuses effarantes de fonds publics, où il est également dit qu'elles sont mal gérées. Cependant, tel qu'il le précise : "Tout n'est peut-être pas parfait dans nos institutions universitaires, mais je vous assure que les choses ne vont pas si mal que cela".

En conséquence, le recteur Healy tient à revaloriser l'image que l'on se fait des institutions de haut savoir, lorsqu'il affirme que "dans toutes les provinces du Canada, le gouvernement, dont l'avarice est bien connue et qui rispose d'une armée de fonctionnaires intelligents, futés, incorruptibles, alloue, à bon escient, des ressources financières aux universitaires".

"Les universités coûtent cher, mais ce ne sont pas des gouffres béants, et nous, responsables, nous avons à peu près les mêmes qualités repoussantes que nos amis les fonctionnaires. Nous veillons. Et, partout au Canada, le gouvernement et les universités sont partenaires", souligne-t-il, en terminant. ■

Propos à prendre ... ou à laisser

La fin d'une année, le début d'un souvenir

Le campus de Laval ne crépite plus de la chaleureuse flamme des intelligences surchauffées, présente en période d'examen. Depuis la semaine dernière, les pauvres étudiants ont tous repris le chemin de la vie de famille, avec ses joies, ses peines ses habitudes et son hasard.

Certains ou certaines prenaient d'autant plus rapidement ce chemin, que quelqu'un attendait patiemment que se termine cette année scolaire. Pour celui qui attend, l'année s'éternise toujours. Souvent, celui qui doit traverser la période des examens éprouve le même sentiment de lassitude.

Les joies et les souffrances étudiantes cèderont facilement le pas chez plusieurs. La vie quotidienne des vacances les relégueront loin derrière. D'autres les effaceront sur les routes européennes, asiatiques ou américaines.

Si d'hasard, certains en conservent un souvenir, ce sera pour le raconter dans une soirée d'amis, ou autour d'une bière à la taverne.

De ces souvenirs, il en est un pour sa part qui se gravera aux premières loges de ma mémoire: mon "initiation" à Laval !

Qui ne conserve pas dans ses souvenirs, un de ce genre là. Tous, nous vécurent, consciemment ou non, ce genre de rite inscrit dans la vie.

Le premier est, sans conteste, la fessée du médecin pour obtenir nos premiers sanglots. Viennent ensuite le vaccin, la première journée de classe, la première communion, la première confession, le premier bain, notre première cigarette, notre première fugue et l'initiation à toutes sortes de clubs ou groupements.

A travers les temps nous retrouvons ce genre de cérémonie. Les religions, les sectes secrètes: Rose croix, admirateurs du nombril et Incas pratiquent ou pratiquaient cette cérémonie. Elle servait et sert à guider un nouveau venu à travers les symboles afin qu'il atteigne la lumière, la compréhension des choses, qu'il puisse les pénétrer pour les connaître.

Mais, à travers les temps, certaines de ces initiations ont perdu de leur intérêt. Si Valérie fit sensation avec son "Initiation", celle des universités perdent de l'attrait.

L'université Laval n'échappe pas à ce délaissement. Probablement dans le but de revigorer cette baisse, les dirigeants de Vie étudiante, organisme voué à l'épanouissement de la vie de l'étudiant, firent preuve d'originalité en septembre 1971.

Ils prirent l'étudiant pour un enfant et amenèrent sur le campus un cirque. Tout y était, la grande roue, les concombres, les petites autos, les tirages au sort auxquels personne ne gagne jamais, etc...

En plus de ce fabuleux cirque, ils montèrent une grande tente. Ils y invitèrent ensuite une troupe de théâtre américain à s'y produire.

Oyez! Oyez! Etudiants "verts"! Venez mûrir au soleil étoilé !

Vie étudiante nous initia ainsi à dépenser notre argent, à la vraie société de consommation, à notre futur rôle dans la société, celui de robot dépensant.

Comme initiation à une université québécoise, d'un étudiant québécois, on ne pouvait pas demander mieux.

Messieurs les administrateurs, je vous en prie, défoncez les poches de votre imagination afin de trouver mieux pour septembre 1972.

Des idées !

Donnez des pinceaux afin que la couleur recouvre les murs blancs de l'université, donnez un souper gratuit avec danse à l'extérieur. En d'autres mots, créer un "happening" pour apprentis intellectuels.

Aussi, achetez des casques de mineur aux gens de Vie étudiante. Si deux idées valent mieux qu'une, peut-être que ce sera le cas de deux lumières, aussi.

Aurélien LECLERS
étudiant. ■

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3 WCAX-TV Burlington — 4 CFCM-TV Québec — 5 CKMI-TV Québec
7 CHLT-TV Sherbrooke — 8 WMTW-TV Mt. Wash. — 10 CFTM-TV Montréal
11 CBVT-TV Québec — 12 CFCJ-TV Montréal — 13 CKTM-TV Trois-Rivières

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — JEUDI

Après-midi

12.00 3—Where the Heart Is *
4—Actualité *
7—Minirama
8—Password *
10—Le 10 vous informe *
11—Compagnons de jeu
12—The Flintstones *
13—Le 13 vous informe

12.10 13—Les petites annonces

12.15 4—De tout de tous *
10—Y'a du soleil *

12.25 3—CBS News *

12.30 3—Search For Tomorrow *
7—Informa 7 — (nouvelles) *
8—Split Second *
11—Bou-Bou *
12—Matinée With Joe Van
13—Bou-Bou *

12.45 7—C'est mon opinion

12.50 7—Informa 7 (sports) *

1.00 3—One O'Clock Weather *
4—Deux dans un : — * **Pouic-Pouic** (4) — Fr. 1963. Comédie de J. Girault avec Louis de Funès et Mireille Darc. — Les aventures d'une jeune fille dont la mère s'est fait refiler une concession fantôme de terrains pétrolifères. **Le médecin et l'amour** (5) — All. 1958. Mélodrame de R. Thiele avec O. W. Fischer et Nadja Tiller. — Un jeune médecin est amoureux d'une fille légère.
7—Bienvenue chez nous *
8—All my Children *

1.03 3—Across The Fence

1.15 3—The Lucille Rivers Show *
5—Test Pattern & Music
10—Ciné-Jeudi : — **Sous la loi de d'Jango** *

1.20 5—Prelude Marc Legrand *

1.30 3—As The Wor'd Turns*
5—Galloping Gourmet *
8—Let's Make A Deal *
11—Cinéma : — **Paula** (4A) — E.-U. 1952. Drame psychologique de R. Mate avec Loretta Young et Tommy Rettig. — Une jeune femme recueille un orphelin devenu muet et entreprend sa rééducation.
13—Rue Principale

2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing *
5—Paul Bernard, Psychiatrist *
7—Pour vous Mesdames *
8—The Newlywed Game *
13—Pour vous, Mesdames

2.30 3—Guiding Light *
5—Today's Music
7—Doigt de Fée *
8—Dating Game *
12—What's the Good Word *

3.00 3—Secret Storm *
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui *
8—General Hospital *
10—Banco Banco *
11—Femme d'aujourd'hui *
12—Another World *
13—Femme d'aujourd'hui *

3.30 3—Edge of Night *
5—Edge of Night *
8—One Life to Live *
10—Marine Boy *
12—Anything You Can Do *

4.00 3—Amateur's Guide to Love *
4—Super Héros *
5—Family court *
7—Bobino *
8—Love American Style *
10—Le cirque du capitaine *
11—Bobino *
12—The Dick Van Dyke Show
13—Bobino *

4.30 3—Wild, Wild West *
4—Dessins animés *
5—Drop In *
7—Major Plum Pouding *
8—McHale's Navy
11—Plum Pouding *
12—Lassie *
13—Major Plum Pudding *

4.45 4—Mes amis les animaux *

5.00 4—Les sentinelles de l'air *
5—Peyton Place *
7—Voyage au fond des mers *
8—Gilligan's Island
10—Patrouille du Cosmos *
11—Voyage au fond des mers *
12—Truth Or Consequences *
13—Cinéma de 5 heures : **Le monde des animaux sauvages** *

5.30 3—Hogan's Heroes *
4—Ça prend un voleur *
5—Get Smart *
8—News Circle *
10—Studio 10 *
12—Beat The Clock *

En soirée

6.00 3—Channel 3 News Hour *
5—Rollin On The River*
7—Madame est servie *
10—Madame est servie *
11—Le gourmet farfelu *
12—Pulse *
TCQ—Jasette

6.25 4—Nouvelles sportives *

6.30 4—Panoramonde *
8—Hogan's Heroes
11—Téléjournal

6.52 11—Nouvelles du sport *

7.00 3—CBS News *
4—Madame est servie *
5—Dateline *
7—Symphorien *
8—Safari to Adventure *
10—Le 10 vous informe *
11—Format 30
12—Me and the Chimps*
13—Le 13 vous informe
TCQ—Québec-Arts

7.25 10—Les commentaires de ...*

7.30 3—Get Smart *
5—In the Mood *
7—A communiquer *
8—High School Quiz *
10—Cinéma Kraft : — **Une rousse qui porte bonheur** *
11—A communiquer
12—Longstreet *
13—Les joyeux naufragés *
TCQ—Cours d'espagnol

8.00 3—Me & the Chimp *
4—Cinéma Kraft : — **Le groupe** (3) — E.-U. 1965. Drame psychologique de S. Lumet avec Joanna Pettet, Shirley Knight et Jessica Walter. — Au cours des années '30, huit amies de collège connaissent des sorts divers.
5—O'Hara U.S. Treasury *
7—Soirée du Hockey *
8—Alias Smith & Jones
11—La soirée du hockey*
13—La soirée du hockey*
TCQ—Jusqu'aux trippes

8.30 3—My 3 Sons *
12—The Dean Martin Show *
TCQ—L'envers de leur médaille

9.00 3—Thursday Night Movie *
5—All in the Family *
8—Longstreet *
10—Sous mon toit *
TCQ—C.E.Q.

9.30 4—Suspicion — Alfred Hitchcock
5—Program X *
10—Mission Impossible *
12—Here Come The Seventies *

10.00 5—Midweek *
8—Owen Marshall *
12—The Bold Ones *

10.30 4—Les nouvelles TVA *
5—T.B.A.
7—Téléjournal *
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal *
13—Téléjournal

10.50 7—Informa 7 — (nouvelles) *
11—Nouvelles du sport *
13—Nouvelles du sport *

11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Votre foyer, madame *
5—CBC-TV News *
7—C'est mon opinion *
8—News Circle *
10—La couleur du temps *
11—Ce soir Jean-Pierre *
12—The National News *
13—Le 13 vous informe

11.05 4—Heure exquise : — * **Les ponts de Toko-Ri** (4A) — E.-U. 1954. Drame de guerre de M. Robson avec William Holden et Grace Kelly. — La vie des aviateurs attachés à un porte-avions pendant la guerre de Corée. — Valeur documentaire.
7—Informa 7 (sports) *

11.10 13—Ciné-soir : — **Allo, l'assassin vous parle**

11.15 7—Cinéma 7 : — **Sans laisser d'adresse**
10—En pantoufles : — **Les mystères d'Ankor** *

11.18 12—Pulse *

11.22 5—Viewpoint *

11.29 5—After 11 : — **Rails Into Laramie** *

11.30 3—CBS Late Movie *
8—Dick Cavett Show *
11—Les enchanteurs *

12.00 11—Cinéma : — * **Une aussi longue absence** (2A) — Fr. 1960. Drame psychologique de H. Colpi avec Alida Valli et George Wilson. — Croyant reconnaître dans un clochard amnésique son mari disparu à la guerre, une femme tente de réveiller ses souvenirs.
12—Friday Night Feature Movie *

12.30 13—Bonsoir CKTM

12.40 5—Postlude Marc Legrand *

12.45 10—Le 10 vous informe

12.48 4—Musique Marc Legrand *

12.50 10—Fin des émissions

12.58 4—Fin des émissions

1.00 7—Avec Jean Julien *

1.30 3—Sign off
11—Fin des émissions

2.00 12—Sign Off

* Programmes en couleurs

Demain — VENDREDI

Matinée

6.30 3—Test Pattern

7.00 3—CBS Morning News *
7—Musique F.M.
12—Sign On

7.15 4—Mire et musique

7.20 4—Musique Marc Legrand *

7.30 4—Dessins animés *

7.35 3—Morning Report *
12—University of the Air *

7.40 3—CBS Morning News*

7.45 8—Morning Report *

7.50 4—Nouvelles *

8.00 3—Captain Kangaroo *
4—Les tannants de chez nous *
7—7 Aujourd'hui *
8—Farm & Home *
11—Mire et musique

8.05 12—The Lucille Rivers Show *

8.10 12—Morning News

8.25 10—Horaire-bienvenue CFTM *

8.30 8—Cartoon Carousel *
10—Les p'tits bonshommes
11—Le point cardinal
12—Hercules

8.45 4—Bonne journée *
13—Bonjour CKTM

9.00 3—David Frost *
4—Au bout du fil *
7—Edith Serei *
10—Le 10 vous informe*
11—En mouvement
12—Magic Tom *
13—En mouvement

9.15 5—Test Pattern & Music
7—A communiquer
10—Les tannants de chez nous *
11—A communiquer
13—A communiquer

9.28 5—Opening *

9.30 5—Québec Schools
7—Télévision scolaire
8—Morning Movie
11—TV scolaire
12—Yoga *
13—Télévision scolaire

9.50 7—La Causse
11—La Causse
13—La Causse

10.00 3—The Lucy Show *
4—Pour vous, Mesdames *
7—A communiquer
10—Pour vous Mesdames *
11—A communiquer
12—A.M. Show *
13—A communiquer

10.15 7—Au jardin de Pierrot *
11—Au jardin de Pierrot
13—Au jardin de Pierrot

10.30 3—My 3 Sons *
5—Friendly Giant
7—Filmatin : — **Le bal des adieux**
11—Pépinot
12—Green Acres *
13—Pépinot

10.45 5—Chez Helene

11.00 3—Family Affair *
4—Doigts de Fée *
5—Sesame Street *
8—What Every Woman Wants To Know *
11—Trésor des Hollandais *
12—All About Faces *
13—Trésor des Hollandais *

11.30 3—Love Of Life *
4—Dessins animés *
8—Bewitched *
10—Super Héros
11—Les coulisses de l'exploit
12—McGowan & Co. *
13—Dessins animés

11.45 4—Leçons de beauté *
13—Les petites annonces

Après-midi

12.00 3—Where The Heart Is*
4—Actualité *
7—Minirama *
8—Password *
10—Le 10 vous informe *
12—The Flintstones *
13—Le 13 vous informe

12.10 13—Les petites annonces

12.15 4—De tout de tous *
10—Y'a du soleil *

12.25 3—CBS News *

12.30 3—Search For Tomorrow *
7—Informa 7 — (nouvelles) *
8—Split Second *
11—Bou Bou *
12—Matinée with Joe Van *
13—Bou Bou *

12.45 7—C'est mon opinion

12.50 7—Informa 7 (sports) *

1.00 3—One O'Clock Weather *
4—Deux dans un : — * **Tueurs de feu à Maracaïbo** (5) — E.-U. 1957. Film d'aventures réalisé et interprété par Cornel Wilde avec Jean Wallace. — Un aventurier est appelé d'urgence pour éteindre l'incendie d'un puits de pétrole à Maracaïbo. **Don Quichotte** (4A) — U.R.S.S. 1957. Film d'aventures de G. Kozintsev avec Nicolai Tcherkassov et Yuri Tolubeyev. — Don Quichotte et son écuyer partent à la recherche de grandes aventures.
7—Bienvenue chez nous *
8—All my Children *

1.03 3—Across The Fence *

1.15 3—Lucille Rivers Show*
5—Test Pattern & Music
10—Mes amis les animaux *

1.20 5—Prelude Marc Legrand *
10—Ciné-vendredi : — **La revanche de Robin des Bois** *

1.30 3—As The World Turns*
5—Galloping Gourmet*
8—Let's Make a Deal *
11—Cinéma : — * **La pyramide humaine** (4) — Fr. 1960. Etude sociale de J. Rouch. — Dans un lycée d'Afrique, une jeune Française essaie d'établir l'intimité entre Blancs et Noirs.
13—Rue Principale

2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing *
5—Paul Bernard, psychiatrist *
7—Pour vous, mesdames *
8—Newlywed Game *
13—Pour vous, mesdames

2.30 3—Guiding Light *
5—Today's Music
7—Doigts de Fée *
8—Dating Game *
12—What's the Good Word *

3.00 3—Secret Storm *
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui *
8—General Hospital *
10—Banco Banco *
11—Femme d'aujourd'hui *
12—Another World *
13—Femme d'aujourd'hui *

3.30 3—Edge Of Night *
5—Edge Of Night *
8—One Life to Live *
10—Super Bolide *
12—Anything You Can Do *

4.00 3—Amateur's Guide To Love *
4—Super Héros *
5—Family Court *
7—Bobino *
8—Love American Style *
10—Le cirque du capitaine *
11—Bobino *
12—The Dick Van Dyke Show
13—Bobino *

4.30 3—Wild Wild West *
4—Les sentinelles de l'air *
5—Drop-In
7—Téléchrome *
8—McHale's Navy
11—Téléchrome *
12—Lassie
13—Téléchrome *

5.00 4—Cinéma : — * **Dans la souricière** (5) — E.-U. 1959. Drame policier de N. Panama avec Richard Widmark et Lee J. Cobb. — Un chef de gang tente de fuir au Mexique. Action soutenue.
5—Peyton Place *
7—Bonanza *
8—Gilligan's Island
10—Patrouille du Cosmos
11—Tarzan *
12—Truth Or Consequences *
13—Ciné de 5 heures : — **L'affaire Ciceron**

5.30 3—Hogan's Heroes *
5—Get Smart *
8—News Circle *
10—Studio 10 *
12—Beat The Clock *

Soirée

6.00 3—Channel 3 News Hour *
5—Like Young *
7—Madame est servie *
10—Madame est servie *
11—Le gourmet farfelu *
12—Pulse *
TCQ—Jasette

6.25 4—Nouvelles sportives *

6.30 4—Panoramonde *
8—Hogan's Heroes *
11—Téléjournal

6.50 11—Nouvelles du sport *

7.00 3—CBS News *
4—Madame est servie *
5—Dateline
7—Ranch à Willie *
8—Star Trek *
10—Le 10 vous informe *
11—Format 30
12—Lions are Free *
13—Le 13 vous informe
TCQ—Sur le câble

7.25 10—Les commentaires de ...*

7.30 3—Circus *
5—Dick Van Dyke *
7—Les Pierreafeu *
10—En première : — **Petite maison du thé** *
11—Sport détente
13—Cinéma : — **Le groupe No 2** *

8.00 3—O'Hara *
4—En Première : — * **La panthère rose** (4) — G.-B. 1963. Comédie policière de B. Edwards avec Peter Sellers et David Niven. — Un policier maladroit tente d'empêcher un cambrioleur de s'emparer d'un bijou de grand prix.
5—Laugh in *
7—Claude Blanchard *
8—Brady Bunch *
11—Le grand chaparral *
12—Friday Night Movie *
TCQ—Y.M.C.A.

8.30 8—The Partridge Family *

9.00 3—WCAX Friday Movie *
5—Tommy Hunter *
7—Donald Lautrec Chaud *
8—Room 222 *
11—Donald Lautrec Chaud *
13—Donald Lautrec Chaud *

9.30 7—Format 60
8—The Odd Couple *
11—Format 60 *
13—Claude Blanchard *

10.00 4—Brigade criminelle *
5—World TV showcase *
8—Love American Style *
10—Toute la ville en parle *
12—The F.B.I. *

10.30 4—Les nouvelles TVA *
7—Téléjournal
10—Les nouvelles TVA *
11—Téléjournal *
13—Téléjournal

10.52 7—Informa 7 — (nouvelles) *
11—Nouvelles du sport *
13—Nouvelles du sport *

11.00 3—Channel 3 Night Beat *
4—Heure Exquise : — * **Le joueur** (4) — Fr. 1958. Drame psychologique de C. Autant-Lara avec Gérard Philipe et Liselotte Pulver. — Après des déboires amoureux, un jeune homme se livre à la passion du jeu.
5—CBC-TV News *
7—C'est mon opinion
8—Newscircle *
10—La couleur du temps *
11—Ce soir Jean-Pierre *
12—The CTV National News *
13—Le 13 vous informe

11.05 7—Informa 7 (sports) *

11.10 13—Ciné-soir : — **Le pont**

11.15 7—Cinéma 7 : — **L'honorable Catherine**
10—En pantoufles : — **Oeil pour oeil** *

11.18 12—Pulse *

11.22 5—Viewpoint *

11.29 5—After 11 : — **Gogol** *

11.30 3—Late Movie
8—Dick Cavett Show *

12.00 11—Cinéma : — * **L'homme qui rit** (5) — It. 1966. Film d'aventures de S. Corbucci avec Jean Sorel et Edmund Purdom. Un duc pourchassé par les Borgia se cache parmi des comédiens ambulants.
12—Friday night feature movie

12.30 13—Projection de nuit : **Méfiez-vous, Mesdames**

12.42 4—Musique Marc Legrand *

12.45 10—En pantoufles : — **Trafiquants de nuit**

12.52 4—Fin des émissions

1.00 7—Avec Jean Julien *

1.13 5—Postlude Marc Legrand *

1.30 3—Sign Off
11—Ciné-nuit : — * **Un soir, une nuit** (6) — Fr. 1968. Drame sentimental de J. M. Pontiac avec Geneviève Grad et Paul Guers. — Une jeune secrétaire passe une nuit avec un photographe qu'elle vient de connaître.

2.00 12—Sign Off

2.15 10—Le 10 vous informe

2.20 10—Fin des émissions

2.30 13—Bonsoir CKTM

2.44 11—Fin des émissions

* Emissions couleurs

Les pensions de vieillesse prévues dans le budget Turner n'entraîneront aucun déboursé de la part des provinces

Par Elie Lalancette

Ottawa (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, mercredi, aux Communes que les augmentations des pensions de vieillesse prévues dans le dernier budget de M. Turner, ministre des Finances, lundi soir, n'entraîneront aucun déboursé de la part des provinces.

Répondant à des questions de l'Opposition, M. Trudeau a d'abord indiqué que ces augmentations seraient puisées à même les fonds du Trésor fédéral.

Il a précisé par ailleurs que le gouvernement fédéral n'avait pas à consulter les provinces pour préparer son budget et qu'en conséquence les provinces n'avaient pas été consultées ou averties de ces augmentations.

Le ministre québecois des Affaires sociales, M. Castonguay avait déclaré la veille que le budget de M. Turner compromettait les politiques du Québec en ce domaine.

M. Castonguay craignait que le fédéral demande aux provinces de contribuer à l'augmentation des pensions.

Précisions

D'après le budget Turner, à compter du premier janvier 1972, le maximum des prestations mensuelles au titre de la sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti sera porté de $135 à $150 pour les célibataires, et de $255 à $285 pour les gens mariés.

En outre, le plafond actuel de deux pour cent fixé à l'indexation annuelle, en regard de l'augmentation, a été supprimé, de sorte que les prestations maximales seront aussi indexées sur la hausse intégrale du coût de la vie.

M. Trudeau n'entend pas intervenir dans les législations provinciales qui existent actuellement en ce domaine.

Interrogé par M. Georges Valade, PC-Ste-Marie, pour savoir si le gouvernement fédéral avait l'intention de faire échec à toute la législation du Québec, lequel possédait un plan général d'assistance sociale, M. Trudeau a rappelé la Charte de Victoria.

"Nous étions prêts à nous engager à consulter les provinces en ce domaine et dans bien d'autres, a-t-il précisé, mais le Québec a refusé la Charte de Victoria."

La constitution

Par ailleurs, tant que la constitution ne sera pas amendée, le gouvernement Trudeau entend continuer à s'occuper du domaine de la sécurité sociale.

Afin de permettre aux personnes âgées d'obtenir le plus tôt possible l'augmentation de leurs prestations mensuelles, le gouvernement a obtenu, mercredi, l'assentiment unanime des Communes pour présenter, en première lecture, un projet de loi pour amender la loi actuelle.

Si le projet de loi était adopté d'ici la fin de la semaine prochaine, a expliqué le leader gouvernemental aux Communes, M. Allan MacEachen, les pensionnés pourront recevoir l'augmentation et la rétroactivité de l'augmentation, au mois de juin.

Les augmentations sont rétroactives au 1er janvier.

Canada: un pays accueillant pour les criminels étrangers, selon l'Immigration et la police

TORONTO (PC) — Les lois canadiennes sur l'immigration font de notre pays un paradis accueillant pour les criminels étrangers, si l'on en croit plusieurs hauts responsables des services de police et du ministère de l'Immigration.

Dans une série d'entrevues accordées au quotidien torontois The Star, ces responsables se plaignent que les criminels ont bien peu de difficulté à entrer au Canada. Et, s'ils sont sujets à un ordre de déportation, ils peuvent attendres des mois, même des années, avant de s'exécuter, simplement en portant leur cause en appel.

Enfin, s'ils sont déportés une fois, ils peuvent toujours revenir. C'est ainsi qu'on a déporté certaines personnes sept ou huit fois sans les punir d'une façon ou d'une autre.

"Dans les milieux de la police, le ministère de l'Immigration est aussi peu considéré qu'une farce plate", a affirmé M. Clem Hill, qui jusqu'à venir il y a un an était en charge de l'escouade de sécurité intérieure de la Gendarmerie canadienne, à Toronto.

Un haut fonctionnaire du ministère a d'ailleurs admis : "La pure vérité, c'est que nous n'avons aucune politique sur l'Immigration. Nous laissons entrer n'importe qui, même les criminels, chez nous. L'Immigration est devenue un sujet de jeu de passe-passe politique et chacun a peur de déplaire aux électeurs d'origine étrangère ou de se faire traiter de raciste."

Le tribunal d'appel

Même le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bryce Mackasey, a avoué qu'il était inquiet, parce que le Canada était le pays au monde où il était le plus facile d'être admis.

Lorsqu'il a été désigné à ce poste, en janvier, le gouvernement devait déposer aux Communes un nouveau bill sur l'Immigration, mais il a été retenu pour être révisé du début à la fin sur le conseil de certains hauts fonctionnaires du ministère.

Un des aspects de l'Immigration le plus vivement critiqué au cours des entrevues est la commission d'appel de l'Immigration, un organisme indépendant du ministère.

Un haut fonctionnaire a déclaré : "Quand nous ordonnons qu'une personne soit déportée, nous devons en même temps la prévenir qu'elle a un droit d'appel. Seul un imbécile ne tirerait pas avantage d'une telle occasion. Ce que nous avons fait en réalité, c'est accorder à des criminels tous les droits accordés aux citoyens canadiens."

Un amendement

La commission d'appel a un nombre incroyable de cas à étudier, surtout depuis un amendement à la loi adopté en 1967 et permettant à une personne en visite au Canada de demander le statut de Canadien. Auparavant, une telle demande ne devait venir que de personnes se trouvant à l'extérieur du pays.

Au cours de l'an dernier, 125,000 personnes ont reçu le statut d'Immigrant accepté; de ce nombre, 40,000 demandes avaient été faites par des personnes se trouvant déjà au pays.

A la fin de 1971, il y avait 8,500 appels contre des ordres de déportation devant la commission d'appel. Cette dernière peut renverser un ordre de déportation en invoquant des motifs humanitaires ou en se basant sur des points juridiques. ■

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale annuelle de

La Caisse Populaire de St-Dominique

Québec

sera tenue à 8h p.m., mercredi le 17 mai 1972

à la salle des réunions de la Caisse

(entrée 195, Saunders, Québec)

Le secrétaire
L.-P. HUDON

Université Laval

LA FACULTE DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

OFFRE

AUX TITULAIRES D'UN GRADE UNIVERSITAIRE

(diplôme de premier cycle)

un programme
de douze cours de quarante-cinq heures chacun
conduisant à un

DIPLOME EN ADMINISTRTION
Pour l'année 1972-1973,

demande d'admission avant le 1er juillet 1972.

Renseignements et prospectus :

Monsieur Gustave Tardif, directeur
Cours de perfectionnement
Faculté des sciences de l'administration (porte 140-C)
Université Laval
Québec 10e. — Tél.: 656-2609

Cité universitaire, Québec 10e

Un jeune homme de Moncton prévoit contrôler d'ici 5 ans 400 débits de pizza au Canada et 500 aux États-Unis

MONCTON, N.-B. (PC) — "Cet homme veut que j'achète son commerce. Mais je ne suis pas encore décidé."

A 26 ans, Bernard Imbeault, de Moncton, N.-B., est souvent approché par des hommes de ce genre, pour les mêmes motifs. M. Imbeault possède trois diplômes universitaires et des rêves nombreux. Avec son jeune associé Roger Duchesne, de Montréal, qui fréquentait en même temps que lui l'université de Moncton, Bernard Imbeault a décidé de bâtir un empire commercial. Ils ont commencé avec presque rien, il y a trois ans.

Aujourd'hui, ils sont tous deux propriétaires de Pizza Delight, qui compte 75 succursales. De plus, ils dirigent une entreprise de silencieux d'automobiles, à cinq succursales, et ils ont des intérêts dans l'immeuble et l'industrie minière.

M. Imbeault, au cours d'une interview à Moncton, où le siège social de la compagnie est situé, a déclaré que l'actif de la compagnie se chiffre par plus de $3 millions. D'ici cinq ans, il prévoit contrôler plus de 400 débits de pizza au Canada, et 500 autres aux Etats-Unis, en même temps qu'une chaîne de stations de silencieux à travers le pays.

Un jeu

Lorsqu'il a lancé son entreprise, dans la région de l'Acadie il y a trois ans, tout cela est parti d'un rêve et d'un besoin de prendre des risques. "Les affaires, pour moi, c'est un jeu . . . c'est amusant."

M. Imbeault n'est pas d'accord avec de nombreux hommes d'affaires au Canada et particulièrement dans la région Atlantique, où la majorité continue de fonctionner selon les principes conservateurs. Pour arriver à quoi que ce soit, "il faut prendre des chances, agir rapidement, voyager tout le temps. Quelquefois, je me demande si je vais assez vite."

Lorsque ces deux jeunes Canadiens français ont quitté l'université de Moncton, il y a trois ans, ils ont pu, grâce à l'aide financière d'une banque locale, prendre en mains deux petits restaurants de pizza, dans la région. Pendant qu'ils étaient à l'université, ils avaient fait un peu d'argent en dirigeant une petite station-service et en vendant des autos usagées. "Les restaurants ne valaient que $35,000, mais nous avons dû payer $150,000... nous avons dû acheter la recette de 'pizza delight' ", dit-il.

A partir de ce moment, M. Imbeault a commencé à vendre des concessions au coût de $5,000, et l'affaire a commencé à prendre de l'ampleur.

Les deux associés collectent également de chaque concessionnaire cinq pour cent des ventes annuelles, et ils leur vendent de la sauce Pizza Delight et de la pâte.

Ils vendent environ 35,000 gallons de sauce chaque année, et plus de 550,000 livres de fromage sont utilisées chaque année pour le produit fini.

M. Imbeault s'occupe principalement de la planification, de l'organisation et du contrôle de la chaîne de pizza, pendant que son associé s'occupe surtout de l'expansion de l'entreprise de silencieux.

Il n'est pas entouré d'experts possédant des années d'expérience. La plupart de ses assistants sont des hommes jeunes, prêts à consacrer de longues heures et beaucoup d'énergie à l'entreprise.

Des hommes jeunes

Le plus vieux parmi les cadres n'a que 34 ans, et le gérant en a 24. "Quelquefois, il me semble que je suis trop vieux, à 26 ans, pour cette entreprise."

Les affaires ont toujours intéressé M. Imbeault. Déjà, à l'âge de 17 ans, alors qu'il vivait avec ses parents et ses 15 frères et soeurs dans la petite ville de Matane, Québec, il pensait aux affaires.

Pendant deux ans, il a cultivé et vendu des légumes dans les marchés de la région de Montréal. Ensuite, il a fréquenté l'université de Montréal, où il a obtenu un diplôme de bachelier en économie.

Il s'est ensuite installé dans les Maritimes, et a obtenu une maitrise en administration et une autre en commerce, à l'université de Moncton ■

La CCC a demandé à P.E.T. de ne pas appliquer le nouveau Code du travail avant la prochaine élection générale

par DONAT VALOIS

OTTAWA — (P.C.) — La Chambre de Commerce du Canada a demandé, mercredi, au gouvernement Trudeau, de ne pas appliquer le nouveau Code canadien du travail avant la prochaine élection générale.

La Chambre, qui étudie ce nouveau code, prévu par le bill C-181 actuellement devant les Communes, a formulé cette requête alors que ses représentants dressaient sa critique sur ce projet de loi devant les membres du comité parlementaire du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration, réunis à Ottawa.

Dans un mémoire présenté à ce comité, la Chambre déclare que le bill C-183, à part quelques modifications secondaires, n'est qu'une reproduction du bill C-253, demeuré à l'étude à la fin de la dernière session des Communes.

REPROCHES

La Chambre reproche notamment au gouvernement de vouloir, dans son projet de loi, parler pour les employés et les employeurs.

Elle lui reproche également de préciser dans cette législation que "les employés ... et les employeurs reconnaissent et acceptent ... la libre négociation collective comme seule base de relations industrielles efficaces pour déterminer les conditions de travail satisfaisantes et de bonnes relations patronales ouvrières".

Au moins deux tiers de la force ouvrière non-agricole du pays, souligne la Chambre, n'ont adopté ni l'adhésion syndicale, ni la négociation collective.

D'autre part, précise-t-elle dans son mémoire, bien que les employeurs reconnaissent aux employés le droit d'adhérer à un syndicat et de négocier collectivement, ils ne considèrent pas la négociation collective comme l'unique moyen garantissant des conditions de travail satisfaisantes et de bonnes relations patronales-ouvrières.

"La négociation collective n'est pas un remède universel au sein d'une entreprise", ajoute-t-elle.

AMELIORATION

La Chambre estime toutefois que les clauses du bill C-184 portant sur les changements technologiques constituent une amélioration sensible par rapport à celles contenues dans le bill C-253.

Cependant, elle croit qu'elles auraient pu être améliorées davantage.

"Il ne faut pas oublier que les changements technologiques ne sont pas la cause primordiale du licenciement; les fluctuations du marché, les changements économiques et autres facteurs semblables y jouent un rôle encore plus marqué".

Bref, soutient la Chambre, il vaudrait peut-être mieux que le nouveau code, au chapitre des relations industrielles, ne contienne aucune clause relative aux changements technologiques.

MM. Georges-L. Demers et R.P. Biggin, respectivement premier vice-président national et vice-président du conseil exécutif, ont été les principaux porte-parole de la Chambre lors de cette rencontre. ■

LE GRAND RALLYE... DE PLACE LAURIER

Toute la famille peut participer au grand concours de Place Laurier.

Plus de 30 mini-motos seront attribuées samedi le 24 juin à **PLACE LAURIER**, lors du grand Rallye.

COMMENT PARTICIPER:

1. Magasinez à Place Laurier. Écrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone en lettres moulées au dos d'une facture ou d'un coupon de caisse provenant de n'importe quel magasin, ou boutique, de Place Laurier. (ou un fac-similé reproduit à la main).
2. Déposez cette preuve dans l'une des boîtes réservées à cette fin dans les mails. Toute facture, ou coupon de caisse, portant une date antérieure à celle du 26 avril 1972 sera automatiquement jugée invalide.
3. Participez autant de fois que vous le désirez. De par son inscription, chaque participant consent à respecter les règlements du concours et la décision des juges qui est définitive. Toutes les inscriptions deviennent la propriété de Place Laurier et aucune ne sera retournée. Les gagnants renoncent à leurs droits concernant toute publicité imprimée ou diffusée.
4. Le concours est ouvert à tous, sauf aux employés de Place Laurier, son agence de publicité, ainsi qu'aux membres de leur famille respective.
5. Les prix offerts ne comportent aucune autre garantie que celle du manufacturier.
6. Un gagnant d'âge mineur ne recevra son prix que sur présentation d'une permission écrite de son père, ou tuteur.

Le tirage du 24 juin à Place Laurier marquera l'évènement de l'année... **LE GRAND RALLYE...**

Une fête gigantesque pour toute la famille avec une parade-concours de tacots construits et conduits par les jeunes.

Vite les jeunes... inscrivez-vous à la parade de tacots du Grand Rallye!
Et gagnez...
l'une des 3 mini-motos en jeu...
l'une des 3 magnifiques gerbes de fleurs pour maman...
la médaille d'or, la médaille d'argent, ou la médaille de bronze pour papa...

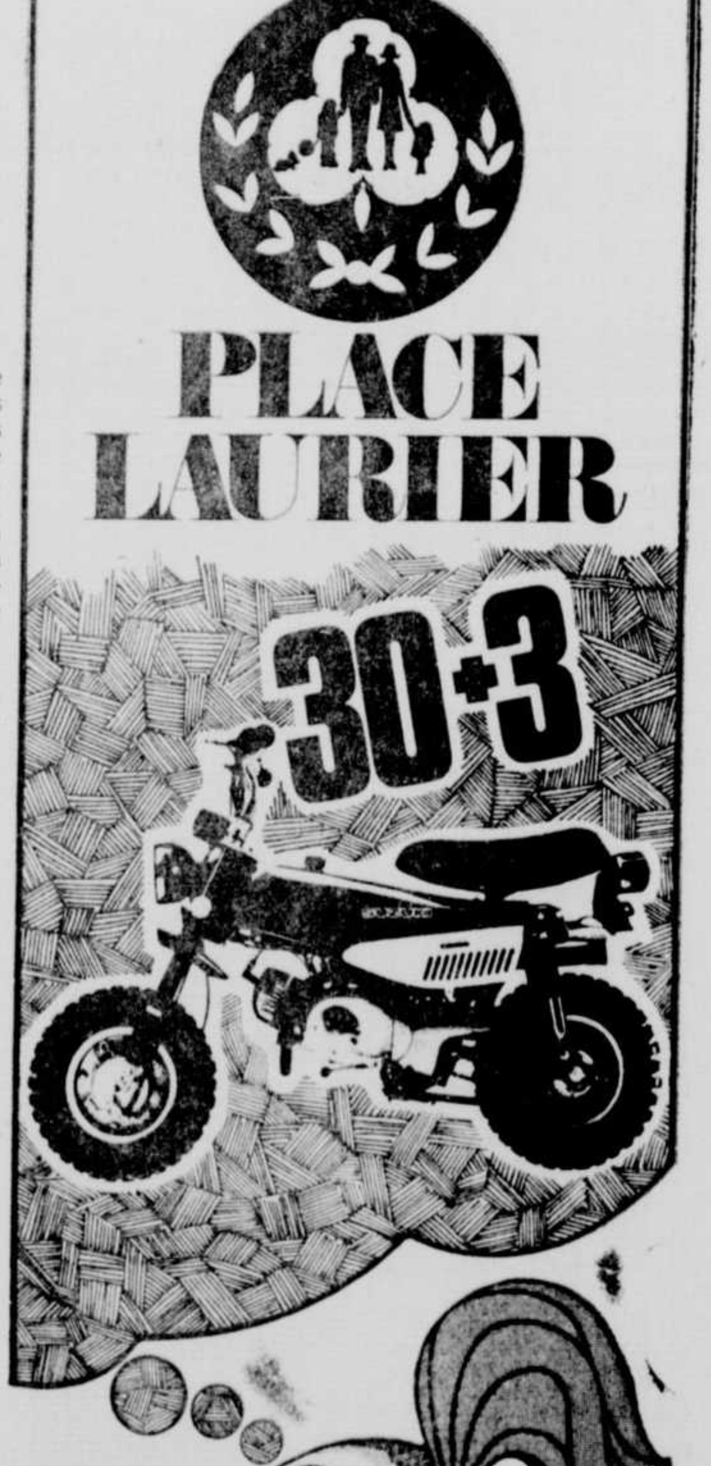

Je désire m'inscrire à la parade de tacots du Grand Rallye de Place Laurier.

NOM: ....

ADRESSE: ....

VILLE: .... TÉL.: ....

Remplissez ce coupon. Détachez et postez à:
LE GRAND RALLYE,
Suite 505,
100 d'Youville, Québec.

l'Action Québec

64e année, No 207
Jeudi,
11 mai 1972

GUY ROULEAU OPTICIEN D'ORDONNANCES
699 est, boul. Charest, Qué. - 523-6958
(coin du Pont et boul. Charest)
CIE PAQUET
Boul. Charest 524-5121 • Place Laurier 651-7070

LES SPORTS

Les Rangers doivent et . . . peuvent résister aux Bruins jusqu'au bout

EN NIVELANT LA SERIE À 3-3 AU GARDEN, CE SOIR

HIER
Coupe MEMORIAL
Demi-finale rotation
Edmonton 4, Peterborough 6
(Peterborough passe en finale)

AUJOURD'HUI
Coupe STANLEY
Finale 4 de 7
Boston à New York
(Boston mène 3-2)
Coupe CALDER
N.-Ecosse à Baltimore
(Série égale 2-2)

VENDREDI
Coupe MEMORIAL
Demi-finale rotation
Edmonton vs Cornwall
(Gagnant passe en finale)

Par la Presse Canadienne

Jean Ratelle est probablement l'homme-clé des Rangers de New York, à la façon dont Bobby Orr et Bobby Hull le sont pour leur club respectif.

Le gagnant du trophée Byng est retourné au jeu régulièrement contre Boston mardi soir, ce qui a permis aux Rangers d'effectuer des changements importants sur leurs trios et d'éviter ainsi l'élimination dans la finale de la coupe Stanley en l'emportant 3-2.

Les Rangers marcheront encore sur la corde raide ce soir à New York, mais leurs chances de prolonger la série à la limite se sont améliorées avec les changements de trios.

En dépit de l'absence de Ratelle, qui avait subi une fracture à un cheville le 1er mars, les Rangers avaient réussi à éliminer les Canadiens de Montréal en six matches et les Hawks de Chicago en quatre.

Ratelle est revenu au jeu au début de la série finale contre Boston, mais il était loin d'afficher la tenue qui lui avait permis de terminer au 3e rang des compteurs en dépit d'une absence d'un mois, car il n'a récolté qu'une aide alors que les Rangers accusaient un retard de 3-1 dans la série.

Anciens trios

Alors que les Rangers tiraient de l'arrière 2-1 après deux périodes, mardi soir, le pilote Emile Francis a signalé qu'il en reviendrait aux trios qu'il avait formé à la fin de février, alors que le club avait comblé un déficit de 3-0 en l'emportant 7-3 sur les Canadiens à Montréal.

"Dans ce match, je m'étais aperçu que Robert Rousseau travaillait bien aux côtés de Ted Irvine et Bruce MacGregor et j'avais songé à les réunir".

Aussi, Rousseau, qui n'avait pas compté contre Boston depuis novembre 1969, alors qu'il s'alignait avec les Canadiens, a marqué deux buts dans la 3e période en retardant les célébrations des Bruins.

Cependant, Ratelle pivotait Vic Hadfield et Rod Gilbert tandis que Pete Stemkowski s'alignait aux côtés de Walt Tkaczuk et Bill Fairbairn.

"Ratelle s'affirmait davantage à mesure que le match progressait et j'ai pu ainsi réunir les trios de février dernier, ce qui me permettait d'aligner mes neuf meilleurs avant, a dit Francis.

"Je ne garantis pas qu'il en sera ainsi pendant tout le match ce soir, tout dépendra des conditions qui prévaudront".

Villemure ?

Par ailleurs, Francis n'a pas voulu nommer son gardien, sous prétexte de ne pas briser une tradition de 103 matches cette saison, comprenant 10 matches hors concours, 78 matches régulier et 15 parties éliminatoires.

Il a toutefois invité les journalistes à consulter les statistiques et tirer leurs propres conclusions. Ces chiffres démontrent que Gilles Villemure a présenté une fiche de 4-1 dans les séries, soit une moyenne de 2.20 buts alloués par match.

D'autre part, Francis a tenu à souligner "la loyauté des supporteurs des Rangers", dont un milliers attendaient le club à l'aéroport à 1h. a.m., à son retour de Boston.

Le pilote a laissé entendre que Brad Park, Gary Doak, Rod Selling et Dale Rolfe, qui a marqué son 4e but des séries mardi soir, formeraient encore ses duos réguliers de défenseurs, avec Jim Dorey comme réserviste.

"Jim Neilson, blessé à un genou, ne sera définitivement pas de retour ce soir et j'ignore son statut en cas d'un 7e match. Doak l'a bien remplacé."

Par ailleurs, la célébration au champagne par les Bruins et une réception officielle de la cité ont été retardés par la victoire des Rangers. Un journal de Boston a laissé entendre que Orr n'aurait pas été présent à la réception mercredi, en cas de victoire, parce qu'il veut quitter la ville immédiatement après le dernier match. Il doit subir une opération au genou incessamment. ■

Phil Esposito est toujours à la recherche de son premier but dans la finale, même s'il domine les pointeurs des séries. Quand il a réussi à se débarrasser de Walt Tkaczuk, il est tombé sur Brad Park (ci-haut) et finalement Gilles Villemure a complété la frustration du champion compteur de la L.N.H.
(Téléphoto : U.P.I.) ■

Support sans condition des Maple Leafs à Hockey-Canada

TORONTO (PC) — La direction du Maple Leaf Gardens a offert ses locaux, plus tout profit réalisé au régime de retraite des joueurs de la LNH, à l'occasion du tournoi de hockey Russie-Canada en septembre.

On sait qu'une équipe canadienne, non restreinte aux amateurs, disputera aux Russes une série de huit matches, dont quatre au Canada.

Harold Ballard, président du Gardens, a écrit au président de Hockey-Canada, Charles Hay :

"Je vous écris en qualité de directeur de Hockey-Canada, reconnaissant que, en septembre, nous allons atteindre notre premier objectif en opposant les meilleurs joueurs canadiens aux meilleurs joueurs russes.

"Toutefois, en raison de la situation du hockey canadien, comprenant autant de ligues, associations et organisations, il sera peut-être très difficile de rassembler notre meilleure équipe si certains se laissent dominer par leurs intérêts personnels.

Offre

"En tant que propriétaires d'un club de la LNH et d'un aréna important, je désire vous offrir mon aide de la façon suivante :

1. Tout joueur des Maple Leafs de Toronto, choisi par Hockey-Canada pour ce tournoi, a ma permission d'y participer sans restriction.

2. Je vous offre par la présente tous les locaux du Gardens pour l'entrainement, sans frais.

3. Le Gardens est disponible pour un ou tous les matches au Canada sur une base sans profit. En somme, la part des recettes revenant au Gardens, sans déduction aucune, sera versée au régime de retraite des joueurs de la LNH."

Hockey-Canada est une organisation sans profit formée d'hommes d'affaires et de sportifs, secondée par le gouvernement fédéral, dans le but de guider l'action du Canada dans le hockey international.

Ballard a ajouté : "Il semble bien qu'un profit substantiel sera réalisé dans cette série mondiale de hockey et j'imagine qu'il servira à atteindre le deuxième objectif de Hockey-Canada, soit le développement du hockey au Canada.

"J'espère sincèrement que mes confrères à la direction des autres clubs canadiens de la LNH, l'Association des joueurs, l'ACHA, l'Union sportive intercollégiale canadienne, les gouvernements et le public pensent comme moi." ■

TENNIS

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec est à préparer sa programmation estivale de tennis pour 1972. Vingt-quatre courts seront disponibles pour les adeptes de ce sport. Les inscriptions seront acceptées dès lundi soir prochain, le 15 mai, de 17h.00 à 23h.00 aux endroits suivants : Parc Victoria, Parc Bardy, Parc Sts-Martyrs, Parc St-Sacrement et Parc Central (Duberger).

Les adultes et les enfants auront l'opportunité de suivre des leçons dès le 27 mai prochain durant toute la saison. Cette année, le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec a mis l'accent sur un programme de compétition réservée aux jeunes âgés de 8 à 16 ans.

Ce programme spécial sera offert dans tous les parcs opérés par le service. Ce programme sera réalisé, du 3 juillet au 25 août 1972, l'avant-midi, seulement. Le responsable de ces cliniques sera identifié sous peu .

Le Service des loisirs informe la population que des courts seront loués à la période. En somme, le tennis devrait connaitre un essor considérable dans la ville de Québec. Pour informations additionnelles, les gens peuvent téléphoner au Service des loisirs, à 694-6284. ■

Une femme à la présidence du club Redskin

Pour la première fois dans l'histoire du Redskins qui en est à sa 26e année d'existence, une femme en dirigera les destinées pour l'année 1972-73. Lors des élections des membres du bureau de direction au cours de l'assemblée générale anuelle qui s'est tenue lundi soir, Mme Gilberte Mailloux, une artisane des premiers jours du Redskins a été élue présidente. Au cours de son mandat elle sera secondée par les 2 vice-présidents : Robert Giguère et Roland Roy, qui ont été également élus, Mlle Jacinte Dusseault occupera la fonction de secrétaire. Les autres membres de l'exécutif qui ont été réélus sont les suivants :

Victor Côté, trésorier; Roméo Mailloux, directeur technique; Adalbert Pouliot, capitaine et, pour la troisième année au poste de publiciste, Jos. Faucher.

Président sortant : René Paulet.

Les autres directeurs : Benoit Asselin, Denis Barbeau, Claude Barbeau, Marc Bernier, Jacques Bouchard, Jacques Boudreault, Richard Campagna, Louisette Clavet, Pierre Desjardins, Thérèse Donaldson, Réjean Gosselin, Sylvain Gravel, Micheline Houde, J.-Edouard Jobidon, J.-Jacques Langlois, Hélène Sanfaçon, Robert Tremblay.

Directeurs à vie : Yvan Bouchard et Gilles Béland. ■

Les Voyageurs tentent de ravir la Coupe Calder aux "Américains"

HALIFAX (P.C.) — Al MacNeil et ses Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse espèrent s'approcher davantage ce soir d'un but jamais atteint par une équipe canadienne, soit le championnat de la LAH.

Les équipes canadiennes ont atteint la finale du circuit à quatre reprises en 35 ans, mais n'ont jamais remporté la coupe Calder.

MacNeil s'abstenait de toute prédiction hier, lors du départ du club pour Baltimore en vue du 5e match de la série finale, 4 de 7, maintenant égale à 2-2.

Au fait, l'autobus transportant les joueurs a glissé en dehors de la route, en direction de l'aéroport mais personne n'a été blessé.

Les As de Québec ont atteint la finale de la LAH et ont subi la défaite en 1963-64, 1967-68 et 1968-69.

De retour à Halifax samedi dernier, les Voyageurs n'avaient compté qu'un but contre Jim Shaw à Baltimore, cédant par 2-0 et 2-1.

Selon MacNeil, "Baltimore est le meilleur club que nous avons affronté cette saison . . . Les Clippers comptent de nombreux ex-joueurs de la LNH fort expérimentés".

Plasse

Les Voyageurs ont été renforcés par la venue du gardien de but Michel Plasse, originaire de Montréal, qui appartenait aux Blues de Kansas City, de la LCH.

Plasse a participé à 34 matches réguliers et a brillé dès le premier match éliminatoire lorsque Wayne Thomas a subi une blessure à une jambe. Plasse a gagné 10 matches sur 13, en éliminant Springfield 4-0 et Boston 4-1.

Les amateurs de Halifax s'inquiétaient de la jeune défensive des Voyageurs, qui ne compte qu'un vétéran en la personne de Noël Price depuis que Bob Murdoch a rejoint les Canadiens de Montréal, mais MacNeil n'était pas de leur avis.

"Mes défenseurs s'acquittent bien de leur tâche, car Price, Larry Robinson, Ketty Ketter et Bob Murray ont récolté 10 buts et 22 aides dans les séries éliminatoires.

"D'ailleurs, le club entier joue bien dans les séries, a ajouté MacNeil. Il en a été d'ailleurs ainsi pendant la saison régulière, car nous avons partagé le 1er rang avec Boston dans l'Est avec un total de 96 points".

Le 6e match de la série aura lieu à Halifax lundi et le 7e, si nécessaire, à Baltimore le 17 mai. ■

Un tribunal américain rejette les plaintes contre 3 joueurs des Blues

PHILADELPHIE (PA) — Toutes les accusations contre trois joueurs des Blues de St-Louis et leur pilote, résultant d'une bagarre avec les policiers et les amateurs au Spectrum le 6 janvier, ont été rejetées hier en cour municipale.

Le juge Maxwell Ominsky a rejeté les accusations sur la recommandation de l'adjoint du procureur du district James Fitzgerald après que l'avocat des joueurs et du pilote eut lu une excuse.

Le pilote Al Arbour et les joueurs John Abour, Floyd Thompson et Phil Roberto ont été lavés de toute accusation criminelle.

Le pilote et les joueurs avaient été accusés d'inconduite, voies de fait et conspiration et Thompson, de voies de fait plus graves.

Aucun des accusés ne s'est présenté en cour, car leur avocat en avait ainsi convenu avec le bureau du procureur du district.

Le pilote et les joueurs avaient signé des ententes relevant de toute responsabilité la police et la cité.

La bagarre a éclaté lorsqu'un amateur a lancé une coupe de bière au pilote Arbour.

Le pilote et les joueurs ont envahi les gradins et auraient frappé des spectateurs avec leur hockey.

Une poursuite a déjà été intentée par M. et Mme Francis J. aHines, fils, de Lafayette, Penn., pour des dommages de plus de $160,000 à la direction du Spectrum, aux Flyers de Philadelphie et aux Blues. Haines a soutenu qu'il avait été blessé de façon permanente à la main gauche, atteinte par un coup de hockey.

CAMPBELL

A Montréal, le président de la LNH, Clarence Campbell, a déclaré que la décision de la cour le laissait maintenant libre de punir, si nécessaire, Arbour et les trois joueurs.

Campbell a révélé qu'il avait un film de l'incident en main et demanderait probablement aux quatre hommes de se présenter devant lui, en compagnie des officiels du match, afin de déterminer s'il y a lieu d'imposer une mesure disciplinaire.

Toutefois, Campbell doit d'abord déterminer si une mesure disciplinaire imposée par la ligue ne porterait pas préjudice aux quatre hommes dans toute cause civile contre eux, résultant de l'incident. ■

Pointeurs Stanley

(par la Presse Canadienne)

	B.	A.	PTS
Esposito, B.	9	13	22
Orr, B	4	18	22
Bucyk, B	9	10	19
Rousseau, NY	6	11	17
McKenzie, B	5	12	17
Hadfield, NY	7	9	16
Stanfield, B	7	9	16
Hodge, B	9	6	15
Gilbert, N.Y	7	8	15
Roberto, SL	7	6	13

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1972
à louer
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DEPOT LEGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LTEE
1030, RUE ST-JEAN. TEL.: 529-9978

LES PETES ONT EU ENCORE RECOURS AUX CHINOISERIES POUR BATTRE LES OILS KINGS

OTTAWA (PC) — Les Petes de Peterborough se sont avérés le club à battre, hier soir, quand ils ont vaincu les Oil Kings d'Edmonton 6-4, à l'occasion de leur deuxième victoire, dans la série à la ronde, en vue de l'obtention de la Coupe Memorial.

Ils avaient vaincu les Royals de Cornwall, champions du Québec, 4-2, dans le premier match de la série, lundi soir.

Les vainqueurs se sont ainsi assuré une place dans la finale nationale qui sera disputée dimanche.

Le vainqueur du match Edmonton-Cornwall, vendredi soir, sera l'autre finaliste.

Les Petes ont complètement dominé les champions de l'Ouest, en affichant une marge de 49-33 dans les lancers.

Doug Gibson, avec deux buts et deux aides, a dirigé l'offensive des vainqueurs dont les autres compteurs ont été Ron Lalonde, Jim Turkiewicz, Rich Chennick et Jim Jones, tandis que Brian Ogilvie, Gerry McDonald, Don Kozak et Darcy Rota répliquaient pour les vaincus.

Le pilote du Edmonton, Biren Shaw, et son club ont été certes bouleversés, en écopant de deux punitions en 3e période, pour l'usage de bâtons illégaux.

L'arbitre Marcel Vaillancourt, de Sherbrooke, n'a pas puni les Kings pour une pareille infraction au cours de la 1ère période, mais il leur a imposé deux mineures, dans le dernier engagement.

La première punition du genre, a été suivie d'une punition pour accrochage un peu plus d'une minute plus tard, et les Petes en ont profité pour marquer le but victorieux.

"Ils sont fous... c'est la façon la plus honteuse que je connaisse de gagner un match de hockey".

C'est ce qu'a déclaré Bill Hunter, directeur général des Oil Kings d'Edmonton, après que ses joueurs eurent subi une défaite de 6-4 contre les Petes de Peterborough, mercredi soir. Hunter était dépité de la piètre qualité du travail des arbitres et de la pauvreté de l'esprit sportif des Petes.

Un peu avant le début du troisième engagement, Darcy Rota, des Kings, a été pénalisé, après que les Petes eurent fait remarquer à l'arbitre que les mesures de la palette de son bâton étaient illégales. La hauteur de la palette du bâton de Rota était de 1 5-8 pouce, alors que les règlements de l'Association canadienne de hockey amateur permettent aux joueurs d'utiliser un bâton, dont la hauteur de la palette varie entre deux et trois pouces.

Un peu plus tard à la troisième période, Brian Ogilvie, des Kings, a également été pénalisé, pour avoir utilisé un bâton dont les mesures ne correspondaient pas aux normes dictées par l'ACHA.

Si nous devons perdre contre eux, nous le ferons sur la glace et non pas à cause de pénalités stupides, mais nous sommes confiants de gagner, a ajouté Hunter.

L'instructeur des Petes, Roger Neilson, a confié qu'il avait demandé aux arbitres de vérifier les bâtons des Kings, à la fin de la première période. Neilson a ajouté qu'il ne croyait cependant pas que les pénalités imposées aux Kings, pour avoir utilisé des bâtons aux mesures illégales, avaient véritablement aidé ses joueurs à gagner le match.

Selon Neilson, les Petes ont dominé le jeu et comptaient sur un meilleur gardien de buts.

Mike Veisor a repoussé 33 rondelles, devant le filet des Petes, hier soir, en plus d'avoir très bien joué contre Cornwall, lundi dernier. Peterborough a en effet surclassé les champions de la Ligue junior majeure du Québec, au compte de 4-2.

Chaque joueur a fourni un bel effort, a pour sa part souligné Doub Gibson, qui a enfilé deux buts pour Peterborough. "Nous avons travaillé ferme et méritions la victoire".

Avec deux victoires, les Petes sont maintenant assurés de participer au match final, dimanche prochain. ■

Les joueurs de la LNH ont choisi leurs étoiles

Le magazine "Sporting News" a fait connaitre le choix des équipes d'étoiles de la ligue Nationale, selon un scrutin tenu parmi les joueurs du circuit.

	EST	OUEST
Meilleur joueur	Ratelle, NY	B. Hull, Chicago
Meilleure recrue	Martin, Buff.	Meloche, Californie
Buts	Dryden, Montréal	Esposito, Chicago
Défenses	Orr, Boston Park, NY	Stapleton, Chicago White, Chicago
Centre	Esposito, Boston	Clarke, Philadelp.
Ailier droit	Gilbert, NY	Goldsworthy, Minn.
Ailier gauche	Hadfield, NY	B. Hull, Chicago

CHIC! CHIC! CHIC!
GRÂCE AU MARQUIS DE BRUMMELL
SALON DE LOCATION VÊTEMENTS POUR HOMMES
TÉL : 418/529-6897
781, 3e avenue, Québec

VOTRE CHIRO VOUS REPOND !

Dr J.-Robert Coulombe
chiropraticien

Q.—J'ai toujours un genre de tension dans le cou, et cela me donne des maux de tête (en arrière de la tête) et de la nervosité. Je reviens de l'hôpital, et à part de cela, ma santé serait très bonne. On m'a dit que la chiropratique pouvait peut-être m'aider ?

Rép.: Dans plusieurs cas, comme le vôtre, les traitements chiropratiques ont enlevé beaucoup de nervosité (genre dépression). Beaucoup de personnes ont été soulagées de leur tension en arrière de la tête. Après examen, votre chiropraticien vous dira, si il peut vous aider.
Bonne chance.

Faites parvenir vos questions à :
CLINIQUE J.-ROBERT COULOMBE
705 est, boul. Charest, Qué. 523-7000
(FACE AU MAGASIN POLLACK)

côté enseignes
un point c'est tout !
Marque déposée ®

Sam McDowell (5-0) ajoute le parc Jarry à son palmarès

MONTREAL (PC) — Les Giants de San Francisco ont mis fin à un duel serré entre les lanceurs Sam McDowell et Bill Stoneham avec une poussée de six points grâce à sept coups sûrs dans la 8e manche hier soir, ce qui leur a permis de vaincre les Expos de Montréal 7-3.

Alors que le compte était 1-1, les Giants se sont assuré la victoire en envoyant 11 hommes au marbre dans la 8e reprise.

Tito Fuentes a mis le feu aux poudres avec un simple, puis a volé le 2e coussin avant de compter sur le double de Bobby Bonds, qui a lui-même compté à la suite d'un autre double par Dave Kingman.

Après un but sur balles intentionnel à Ken Henderson, Gene Mauch a remplacé Stoneman par Mike Marshall, mais Allan Gallagher a réussi un simple à l'intérieur en permettant aux Giants d'occuper tous les coussins.

Garry Maddox a alors frappé un simple de deux points, puis Dave Rader a encore permis aux Giants d'occuper tous les coussins avant qu'un simple de Chris Speier ne produise un autre point.

Enfin, Fuentes a produit le 6e point des Giants avec son 2e simple dans la même manche.

Les Expos ont répliqué avec deux points dans la 2e moitié de la reprise grâce aux coups sûrs de Mike Jorgensen et Clyde Mashore.

Maddox avait ouvert le pointage pour les Giants avec un double dans la 7e manche, mais Bob Bailey avait répliqué avec son premier circuit de la saison dans la 2e moitié de l'engagement.

Vestiaire

Quand on lui a demandé s'il aimait évoluer dans la ligue Nationale, McDowell a répondu: "Certainement, c'est un bon circuit.

"Ce club me rend les choses plus faciles, a ajouté McDowell, car ils comptent des points pour moi, si bien que je n'ai qu'à empêcher mes rivaux de prendre une forte avance."

Par ailleurs, il a confirmé qu'il lançait aussi rapidement au Parc Jarry que dans les autres stades même si le terrain de Montréal est plus petit que la plupart des autres parcs.

Enfin, McDowell réserve son jugement sur la qualité des frappeurs de la LN, en comparaison de ceux de la ligue Américaine, jusqu'à ce qu'il ait affronté tous les clubs du circuit.

Il a révélé que les anciens Sénateurs de Washington avaient l'habitude de lui causer le plus d'ennuis dans la LA, surtout Frank Howard. ■

Sommaire des Expos

SAN FRANCISCO:

	ab	p	cs	pp
Speier, ac	3	0	2	1
Fuentes, 2b	4	1	3	1
Bonds, cd	5	1	1	1
Kingman, 1b	5	1	2	1
Henderson, cc	4	2	1	0
Gallagher, 3b	4	1	1	0
Maddox, cg	4	1	2	3
Rader, r	4	0	1	0
McDowell, r	4	0	0	0
Total	37	7	13	7

MONTREAL:

	ab	p	cs	pp
Hunt, 2b	3	0	0	6
Jorgensen, 1b	4	1	2	1
Mashore, cd	4	0	2	1
Bailey, 3b	4	1	1	1
Singleton, cg	3	0	1	0
Woods, cc	4	0	0	0
Boccabella, r	3	0	0	0
Wine, ac	3	1	1	0
Stoneman, l	2	0	0	0
Marshall, l	0	0	0	0
Torres, fu	1	0	0	0
Strohmayer, l	0	0	0	0
Total	31	3	7	3

San Francisco	000	000	160—7
Montréal	000	000	120—3

E—Wine, Stoneman. Dj—San Francisco 1, Montréal 2. Lsb—San Francisco 8, Montréal 4. 2b—Singleton, Kingman, Bonds, Wine, Jorgensen. Cir—Bailey 1er. Sac-Fuentes, Gallagher. Bv—Fuentes 2, Henderson.

Les lanceurs:

	ml	cs	p	pm	bb	rb
McDowell, g, 5-0	9	7	3	3	2	8
Stoneman, p, 3-3	7	8	5	5	2	7
Marshall	1	4	2	2	1	2
Strohmayer	1	1	0	0	0	0

Fpl—par McDowell, Hunt. T—2:34. A—11.031. ■

HIER

Ligue EASTERN
Pawtucket 5, Québec 2
Trois-Rivières à Pittsfield (pluie)
Sherbrooke 2, Reading 6
Elmira 2, West Haven 4

Ligue NATIONALE
San Francisco 7, Montréal 3
San Diego 5, Philadelphie 3
Los Angeles 3, New York 4
Houston 10, St-Louis 7
Chicago 4, Cincinnati 2
Pittsburgh 4, Atlanta 8

Ligue AMERICAINE
Detroit 0, Chicago 7
New York 0, Minnesota 2
Boston 1, Californie 5
Kansas City 2, Cleveland 7
Texas 0, Baltimore 1
Milwaukee 4, Oakland 0

AUJOURD'HUI

Ligue EASTERN
Pawtucket à Québec 7h.30
Trois-Rivières à Pittsfield
Elmira à West Haven
Sherbrooke à Reading

Ligue NATIONALE
San Francisco à Montréal (s)
San Diego à Philadelphie (s)
Los Angeles à New York (s)
Houston à St-Louis

Ligue AMERICAINE
Boston à Californie (s)
Texas à Baltimore (s)

LES CLASSEMENTS

Ligue EASTERN

Division NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	7	5	.583	—
Trois-Rivières	6	7	.462	1½
Reading	6	8	.429	2
Québec	4	9	.308	3½

Division AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
West Haven	10	6	.625	—
Pawtucket	9	7	.563	1
Pittsfield	5	4	.556	1½
Elmira	4	5	.444	2½

Ligue NATIONALE

Division EST

	G	P	Moy.	Diff.
New York	13	6	.684	—
Philadelphie	13	8	.619	1
Montréal	12	8	.600	1½
Chicago	10	11	.476	4
Pittsburgh	9	11	.450	4½
St-Louis	9	12	.429	5

Division OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Houston	13	7	.650	—
Los Angeles	13	9	.591	1
San Diego	10	12	.455	4
Atlanta	9	14	.391	5½
Cincinnati	8	13	.381	5½
San Francisco	8	16	.333	7

Ligue AMERICAINE

Division EST

	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	12	7	.632	—
Baltimore	11	7	.611	½
Detroit	11	7	.611	½
New York	6	13	.316	6
Boston	5	11	.313	5½
Milwaukee	5	12	.294	6

Division OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	14	4	.778	—
Oakland	12	5	.706	1½
Chicago	10	9	.526	4½
Californie	8	11	.421	6½
Texas	8	11	.421	6½
Kansas City	8	13	.381	7½

■

Lanceurs probables

Par la PRESSE ASSOCIEE

Ligue AMERICAINE
Texas Gogolewski 1-1 à Baltimore Palmer 2-2, 5.
Boston Culp 1-3 à Californie Messersmith 2-3, 5.

Ligue NATIONALE
San Francisco Bryant 0-2 à Montréal Renko 1-2, 5.
San Diego Arlin 2-3 à Philadelphie Champion 3-0, 5.
Los Angeles Singer 2-2 et John 2-2 à New York McAndrew 1-0 et Seaver 4-1.
Houston Reuss 2-1 ou Dierker 2-1 à St-Louis Wise 2-2. ■

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

CAMILLE EST HEUREUX

Conférencier au Kiwanis Ste-Foy le 10 novembre dernier, Camille Henry avait précisé qu'il mettrait trois conditions à l'acceptation d'un contrat de pilote dans l'Association mondiale de hockey: 1— beaucoup d'argent; 2— un contrat à long terme; 3— un contrat personnel qui garantisse son salaire, même si le club ou la ligue tombe.

J'ai l'impression que Camille n'a pas imposé toutes ces conditions aux Raiders pour l'excellente raison que c'est un rêve pour lui de retourner à New York où il a passé la partie la plus importante de sa carrière. Et même s'il l'a nié lors de son programme "Mise en échec", la rumeur voulant qu'il était désabusé de son poste de gérant de l'aréna Gilles-Tremblay était plus que fondée. Camille a été élevé à faire du sport, non de l'administration ou de la politique. Ce n'est pas seulement une formule polie quand il dit aux Newyorkais que sa vraie patrie est là-bas.

Il sera plus heureux à New York qu'à Québec, même si les Nordiques avaient été intéressés à lui, car il sera l'unique pilote de l'équipe. Ici, il aurait eu une couple de douzaines d'assistants-pilotes, les mêmes qui ont failli ruiner sa carrière comme joueur en l'encourageant à s'en prendre publiquement à Tommy Ivan. Il a obtenu une deuxième chance avec St-Louis et il a su en profiter. Maintenant c'est sa deuxième chance comme pilote après avoir servi de bouc émissaire à Scotty Bowman à Kansas City. Il saura en profiter.

C'est une bonne chose pour lui qu'il ait trouvé un poste ailleurs qu'à Québec où le record de longévité semble être de trois ans pour un pilote. New York semble beaucoup plus stable si on prend pour exemple les carrières de Casey Stengel et d'Emile Francis.

MON EQUIPE D'ETOILES

Pour affronter les Russes, il faudra une équipe homogène et puisque Bobby Orr sera à peine remis de son opération au genou pour la fin de la série, je préfère les Rangers comme noyau.

A l'attaque, je vois fort bien deux trios des Newyorkais avec la première ligne des Bruins et un trio du Canadien, si Bobby Hull n'est vraiment pas intéressé à jouer. La défensive des Rangers est adéquate en la complétant du duo White-Stapleton et en faisant alterner Dryden et Villemure.

Evidemment, ça ne laisse pas grand place pour Jean-Claude Tremblay, un spécialiste du jeu européen. On peut lui trouver une place en attendant que Bobby Orr soit complètement remis de son opération. Sinon, qu'on le prête aux Russes, et les Rangers trouveront bien moyen de lui donner quelques mentions de passe.

L'ANECDOTE DU JOUR

John Brodie, le quart-arrière du San Francisco, commence à plaisanter un peu plus librement sur les interceptions réussies par Dallas lors des éliminatoires en décembre dernier.

"Il est faux, dit-il, de prétendre qu'après cette joute j'ai tenté de me suicider et que la balle du revolver a été interceptée".

Ici et là

Les Sportifs du Québec tiendront leur sport-open vendredi le 19 mai au Centre Mgr-Marcoux. — Jean-Guy Talbot sera un instructeur fort dispendieux maintenant que les Spurs de Denver ont remporté la finale de la ligue de l'Ouest. — Le 6e rallye annuel des scouts a lieu en fin de semaine.

Jim Niekamp ,qui a signé pour les Sharks de Los Angeles, venait de passer au Vancouver, pour compléter l'échange de Ralph Stewart aux Red Wings. — Avec ses bonspiels en mai, Pierre Greco est à la veille d'organiser des doubles golf-curling. Comme il pleut presque à toutes les fins de semaine, on pourrait jouer une tournée à chacun des deux sports. — La soirée récréative de fin de saison de la ligue de quilles "Claude Boulet Mutual Life" a lieu samedi au motel Rond-Point de Lévis.

Un nom fameux dans l'histoire de la coupe Memorial, les Flyers de Barrie, se retrouve en finale de la coupe Allan. — Le Club de golf Lorette a son ouverture officielle après-demain, Cap-Rouge et Lévis samedi le 20 mai. — Les amateurs de courses participeront à l'attribution d'une Gremlin au programme du Club Jacques-Cartier dimanche après-midi. — Andy Brown, le cerbère No 3 des Red Wings de Détroit participera au championnat d'ouverture de l'autodrome de Val St-Michel. — Le cycliste Barry Harvey, qui faisait équipe avec Jocelyn Lovell, s'est fracturé la hanche.

Les Raiders de New York ont mis sous contrat l'ancien gardien de buts des As Juniors, Peter Donnelly, le beau-frère de Réjean Giroux. — En tout et partout, le rapport de 223 pages du Comité Québec '76 a coûté $8,195. Ce n'est pas souvent que le gouvernement frappe des aubaines à $37 la page par une équipe aussi compétente. — Est-ce un signe du déclin du baseball ou de la montée du hockey aux Etats-Unis quand vous voyez des joueurs des Red Sox heureux qu'il pleuve, afin de pouvoir surveiller un match de la coupe Stanley?

D'ici les Jeux de Munich, c'est Phil Esposito qui détient le record pour le plus beau plongeon, quand il a fait prendre une punition à Walt Tkaczuk dans le 2e match de la finale. — Le lanceur canadien Mike Kilkenny est passé des Tigers de Détroit aux A's d'Oakland. Les deux clubs dominent leur division de la ligue Américaine. — Le Club Performance de Québec organise le rallye Carrousel pour dimanche prochain avec départ à 9h.00 de l'endroit habituel.

Les succès du district DSN dans les ligues inter-cités sont le résultat de l'immense travail accompli même avant que la ville de Québec ne procède à l'annexion de ces quartiers. — Pourquoi la ligue Nationale paie-t-elle des arbitres quand tant de spectateurs arbitrent gratuitement? — Pierre Dion a été invité à l'un des quatre camps régionaux de sélection de l'équipe canadienne olympique de basketball. Il aura l'occasion de se qualifier pour le camp national, s'il se classe parmi les 35 meilleurs.

Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, qui travaillent présentement du côté de Bernard Parent, ont forcé entre autres les Braves de Boston à doubler leurs offres de salaire. — Le district DSN commence ses camps de sélection de baseball inter-cités ce soir au Parc Jean XXIII dans le mosquito, au Parc St-André dans le bantam et le midget. — Quand Claude Osteen a pincé Ron Woods en défaut au 1er but lundi soir, mon voisin a dit: "Je n'ai vu que trois lanceurs aussi efficaces pour pincer un coureur au 1er but: Whitey Ford, Warren Sphan et BALOR MOORE.

Ma prédiction comme prochain pilote des Remparts: Georges Guilbault. ■

Curt Suchan, celui qui avait battu les Carnavals samedi dernier avec un circuit de quatre points, a enregistré le premier point de son équipe, à la quatrième manche, hier soir. Même si Suchan a dû glisser au marbre, il a eu amplement le temps car le receveur Barry Foote n'a jamais eu la balle. (Photo: l'Action-Québec, par Richard Cloutier) ■

Balor Moore n'a pas de chance et Jim Burton remporte le duel

Par Réal LABBE

Le jour où les Carnavals parviendront à vaincre le gaucher Jim Burton, ce sera toute une fête dans le vestiaire de l'équipe locale. Encore une fois, ce gradué de Michigan State a tenu les Carnavals en respect hier soir alors que les Red Sox de Pawtucket ont remporté une victoire de 5-2. Son opposant Balor Moore n'a pas eu de chance par ailleurs quand il a lancé une de ses meilleures parties de la saison, selon le gérant Karl Kuehl. "J'ai trouvé qu'il avait été aussi bon que lors de sa victoire de 1-0 à Pawtucket la semaine dernière, a-t-il ajouté. Il n'a pas manqué du tout de contrôle et je ne pensais même pas qu'il avait donné seut buts sur balles. n ne peut pas dire que ses lancers se promenaient à droite et à gauche du marbre'".

Mais il reste une chose: un lanceur n'est pas seul dans un match de baseball et les coéquipiers de Balor Moore ne lui ont pas apporté un appui suffisant pour lui permettre de remporter une troisième victoire cette saison. Si Moore a très bien lancé, on peut en dire autant de son rival Jim Burton. Ce dernier a une fois de plus prouvé qu'il est d'une classe supérieure. Jusqu'à la neuvième strophe, il avait limité ses rivaux à trois coups sûrs et il les avait blanchis en plus de faire mordre la poussière à dix joueurs. A sa première sortie contre les locaux cette saison, il avait remporté une victoire de 3-2 en n'accordant que quatre coups sûrs.

Manches identiques

Les deux lanceurs ont connu des premières manches presque identiques. Chacun a donné un but sur balles, mais les deux ont bénéficié de jeux défensifs de leurs coéquipiers qui ont retiré les coureurs. C'est Rick Down qui a réussi le premier coup sûr de la joute, un double au champ centre gauche, mais il est demeuré sur les buts quand Balor Moore a frappé un roulant au lanceur et que Larry Lintz a été retiré sur trois prises.

A la quatrième, Mike Koritko a été retiré sur un ballon au champ centre et Rick Burelson a suivi avec un double. Moore a donné un but sur balles à Curt Suchan et Steve Miller a frappé un roulant en direction de l'arrêt-court. La balle a touchgé Burelson et ce dernier a été déclaré retiré, mais Miller obtenait le crédit d'un coup sûr. John Ray Stephen y est allé d'un simple au champ gauche par la suite et Suchan en a profité pour croiser le marbre. Balor a passé sans difficultés à travers la cinquième manche et il s'est admirablement bien tiré d'une impasse à la sixième, alors qu'il y avait trois coureurs sur les sentiers et un seul retrait. Il a fait mordre la poussière à Stephen et Eagen pour terminer la manche.

Les Carnavals ont bien failli égaler les chances à la cinquième quand Larry Lintz s'est rendu au troisième but avec seulement un retrait, mais ses coéquipiers n'ont pu le faire compter. Ce fut la plus belle chance des hommes de Karl Kuehl jusqu'à la neuvième.

Un double-jeu

C'est un double-jeu raté qui a été à l'origine de la série de quatre points des Red Sox à la dernière reprise. Avec deux coureurs sur les sentiers et un retrait, Ramon Aviles a frappé un roulant en direction du premier but et c'était le double-jeu. Brown a fait le relais au deuxième but pour retirer un premier coureur mais Lintz a échappé la balle et tous les coureurs ont été saufs et Stephen marquait un premier point.

Une autre erreur, à Bob Croswell, a coûté un autre point et un simple de Curt Suchan a fait croiser le marbre à deux coéquipier. C'est le nouveau-venu Dale Murray qui a terminé la manche. Murray est venu joindre la brigade des lanceurs des Carnavals hier soir, pendant le match. Il était avec les Expos de West Palm Beach et c'est le droitier Steve Fuller qui a été cédé au club de classe A.

Les Carnavals ont bien tenté un ralliement à la nuvième aussi, mais Charles Pfeffer a pris la relève de Burton et il a limité les dégâts. Barry Foote avait attaqué avec un double et il fut suivi de Randy Brown avec un double également. Brown a pu compter sur un simple de Tony Scott et c'est à ce moment que Pfeiffer s'est amené. Il a donné deux autres simples et avec trois coureurs sur les sentiers Art Miranda a frappé un long ballon au champ gauche pour mettre fin à la joute.

Ce soir les deux gérants enverront des droitiers dans la mêlée. Pour les Carnavals, Karl Kuehl fera appel à Bob Arnzen qui en sera à son deuxième départ depuis qu'il s'est joint à l'équipe et Don Lock enverra Wayne Milam.

Sommaire

Pawtucket	000	100	004	5	8	2
Québec	000	000	002	2	8	2

Paw.: Burton, Pfeiffer 9 et Eagen. Qué.: Moore, Murray 9 et Foote.

Gag.: Burton (4-0)
Per.: Moore (2-2) ■

Sommaire des CARNAVALS

SOMMAIRE

PAWTUCKET

	AB	P	CS	PP
Koritko, 3B	3	1	1	0
Burelson, AC	1	0	1	0
Sucham, CG	4	1	2	2
Miller, 1B	4	0	1	0
Stephen, CD	4	1	2	1
Eagen, R	4	1	1	0
Myers, CC	4	0	0	0
Aviles, 2B	4	1	0	1
Burton, L	4	0	0	0
Pfeiffer, L	0	0	0	0
Totaux	32	5	8	4

QUEBEC

	AB	P	CS	PP
Lintz, AC	4	0	1	0
Miranda, 2B	4	0	1	0
Croswell, 3B	3	0	0	0
Foote, R	4	1	1	0
Brown, 1B	4	1	1	1
Scott, CC	4	0	2	1
Liebeck, CD	3	0	0	0
Down, CG	3	0	1	0
Moore, L	3	0	0	0
Murray, L	0	0	0	0
Hriniak, 3B	1	0	1	0
a) Schuldies, FU	1	0	0	0
Totaux	34	2	8	2

a) Est retiré au bâton pour Liebeck à la 7e manche.

Pawtucket	000	100	004—5	8	1
Québec	000	000	002—2	8	2

Erreurs: Aviles, Lintz, Croswell — Coups de deux-buts: Down, Burelson, Foote, Brown — Buts volés: Scott, Lintz — Sacrifices: Croswell — Laissés sur les buts: Paw.: 8; Québec: 7.

Lanceurs:

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Burton	8	6	2	2	3	10
Pfeiffer	1	2	0	0	0	1
Moore	8 2-3	8	5	2	7	12
Murray	1-3	0	0	0	0	0

Mauvais lancers: Moore — Balles passées: Eagen — Lanceur gagnant: Burton (4-0); Lanceur perdant: Moore (2-2) — Arbitres: Hudson au marbre, O'Neil sur les buts — Assistance: 271 — Durée de la joute: 2h.30min. ■

Statistiques des Carnavals

AU BATON	AB	P	CS	2B	3B	C	PP	BV	E	MOY.
Shuldies	35	8	12	2	0	2	3	2	0	.343
Hriniak	23	1	7	1	1	0	1	1	1	.304
Lintz	33	4	10	1	0	0	0	12	3	.303
Chapman	37	7	11	1	0	1	2	0	2	.297
Brown	39	2	11	1	0	0	3	1	0	.282
Down	41	6	11	2	0	1	2	1	1	.268
Foote	48	4	13	4	0	1	7	0	7	.265
Scott	43	4	11	0	0	0	4	5	1	.256
Miranda	28	1	7	0	0	0	3	1	3	.250
Liebeck	12	1	2	0	0	1	2	0	0	.167
Croswell	14	3	2	0	0	0	1	1	3	.143
Cox	37	2	5	0	0	0	1	1	2	.135

LANCEURS	G-P	ML	CS	P	PM	BB	RB	CC	MPM
Arnzen	0-0	8	4	1	0	3	15	0	0.00
Moore	2-2	31.1	17	10	3	24	36	0	0.75
McSween	0-1	9.1	7	4	1	6	8	0	0.98
Warthen	1-0	7	6	2	2	2	8	0	2.57
Scalia	0-2	19	10	9	8	17	13	1	3.79
President	1-1	10.2	11	6	6	7	7	0	5.29
Horsch	0-1	6.2	6	4	4	4	2	0	5.81
Dostaler	0-1	3	1	2	2	1	2	1	6.00
Abraham	0-0	4	6	4	4	3	1	1	9.00
Fuller	0-0	3	7	9	9	5	3	0	27.00
Murray	0-0	0.1	0	0	0	0	0	0	0.00

■

Les Mets... à la 14e

NEW YORK — (P.A.) — Teddy Martinez a cogné un simple, avec deux retraits à la 14e manche, mercredi soir, permettant à Bud Harrelson de croiser le marbre et aux Mets de New York de vaincre les Dodgers de Los Angeles 4-3.

Harrelson a frappé un simple dans la gauche, a volé le deuxième coussin et a profité d'une erreur du lanceur des Dodgers pour courir au troisième but.

Rusty Staub, des Mets, avait créé une égalité de 3-3 à la huitième manche avec un circuit dans les estrades du champ droit.

Los Angeles
111 000 000 000 00—3 10 2
New York
001 010 010 000 01—4 10 1

Downing, Brewer 9, Mikkelsen 0-1 12 et Wietz. Matlack, McGraw 2-0 10 et Grote. Cs-Los Angeles, Robinson 2. New York, Staub 2.

PHILADELPHIE — (P.A.) — Nate Colbert et Fred Kandall ont bouculé le circuit hier soir tandis que Clay Kirby limitait les Phillies de Philadelphie à cinq coups sûrs en conduisant les Padres de San Diego à un gain de 5-3.

Les Padres, qui en étaient à leur 5e victoire en six matches, ont ouvert le pointage avec le circuit de Colbert dans la 2e manche, puis ont porté le compte à 2-0 avant que Tim McCaver ne produise le premier point des locaux avec un double dans la 3e reprise.

Colbert a amorcé une poussée de trois points avec un double dans la 4e reprise, où Kindall a réussi son circuit de deux points.

San Diego 011 300 000—5 8 0
Philadelphie 001 000 011—3 5 0

Kirby 3-1 et Kendall; Fryman 1-1, Lersch 6, Twitchell 9 et McCarver. C.: SD-Colbert 7, Kendall 1.

Pittsburgh 000 003 001—4 9 2
Atlanta 121 000 40x—8 15 0

Johnson 0-2, Walker 2, Giusti 6, Hernandez 7, Miller 7 et Sanguillen. Niekro 4-3 et Williams. CC: Pgh-Oliver 2, Robertson 2.

Houston 200 001 061—10 11 0
St-Louis 005 000 200—7 8 1

Roberts, Blasingame 7, Griffin 7, Ray 5-0 8 et Edwards. Gibson, santorini 2-3 8, Grzenda 8, Drabowsky 9 et Simmons. CS-Houston, Metzger 1, Mays 5. St-L.-Simmons 2.

Chicago 000 400 000—4 6 3
Cincinnati 001 000 100—2 2 2

Pappas 3-2, Phoebus 7, McGinn 8 et Hundley; Nolan, Billingham 7, Carroll 9 et Bench. ■

Quatre blanchissages dans l'Américaine

QUATRE BLAN. (page 14)

BALTIMORE — (P.A.) — Le receveur Ken Suarez a commis une erreur alors que les coussins étaient tous occupés dans la 2e moitié de la 9e manche hier soir en permettant aux Orioles de Baltimore de l'emporter 1-0 sur les Rangers du Texas.

Le lancer erratique du receveur a ainsi gâché une performance de deux coups sûrs affichée par le jeune Pete Broberg.

Celui-ci avait limité les Orioles à un seul coup sûr pendant huit manches, mais Don Buford a réussi un coup sûr au début du dernier engagement.

Texas 000 000 000—0 7 1
Baltimore 000 000 001—1 2 0

Broberg 2-2 et Suarez; McNally 4-1 et Etchebarren.

OAKLAND — (P.A.) — Le lanceur gaucher Ken Brett a limité les Athletics d'Oakland à trois coups sûrs et Billy Conigliaro a claqué un circuit de deux points mercredi soir, et les Brewers de Milwaukee ont remporté une victoire relativement facile de 4-0.

Brett a retiré trois frappeurs sur trois prises et a accordé seulement un but sur balles pour mériter son deuxième gain de la saison.

Milwaukee 000 200 200—4 6 1
Oakland 000 000 000—0 3 1

Brett 2-3 et Porter. Hunter 2-2, Horlen 9 et Duncan. CC-Milwaukee, Conigliaro 3.

CHICAGO — (P.A.) — Ed Hermann a couronné une poussée de trois points avec un simple dans la 6e manche hier et les White Sox de Chicago ont blanchi les Tigers de Detroit 7-0 grâce à la tenue de quatre coups sûrs affichée par Tom Bradley.

Les Sox ont ajouté quatre autres points dans la 8e reprise grâce à quatre simples et un lancer erratique de Joe Niekro, 6e lanceur des Tigers dans le match.

Détroit 000 000 000—0 4 1
Chicago 000 003 04x—7 10 0

Timmerman, Meeler 0-1 4, Seelbach 6, Perranoski 6, Strampe 8, Niekro 8 et Haller; Bradley 3-1 et Herrmann.

MINNEAPOLIS — (P.A.) — Jim Perry a lancé pendant huit manches sans accorder de point et Harman Killebrew a claqué le 517e circuit de sa carrière, mercredi, pour conduire les Twins du Minnesota à un gain de 2-0 contre les Yankees de New York.

Killebrew a réussi son circuit contre le lanceur perdant Mike Kekich au début de la deuxième manche. Il ne lui manque que quatre circuits pour rejoindre Ted Williams au sixième rang des frappeurs de tous les temps.

New York 000 000 000—0 10 0
Minnesota 011 000 00x—2 7 0

Kekich 2-2, Beene 7 et Munson. J. Perry 3-1, Granger 8 et Mitterwald. Cc-Minnesota, Killebrew 2.

Kansas City 000 000 110—2 5 0
Cleveland 000 003 01x—7 10 0

Hedlund 0-3, Rooker 6, Murphy 7, Nelson 8 et Kirkpatrick. Perry 5-2 et Fosse. C-Cle-A. Johnson 5.

Boston 000 010 000—1 7 1
Californie 000 031 10x—5 12 0

Pattin 3-4, Peters 6 et Fisk. Ryan, Fisher 1-0 5 et Kusnyer. ■

NOS FAVORIS

PROGRAMME POUR AUJOURD'HUI 11 MAI 1972

COURSE No 1 — FABRONI n'a pas encore goûté au plaisir de la victoire mais ses dernières courses démontrent qu'il est sur le point de le faire. ARMBRO EARL sous la conduite de Fernand Nadeau demeure également un excellent choix.

COURSE No 2 — Les nouveaux inscrits seront nombreux pour quelques programmes et plusieurs ne tarderont pas à se faire connaitre. ASH GROVE BOB devrait prendre sa marque dès ce soir en battant W D BROOKS qui a considérablement ralenti.

COURSE No 3 — C.P.O. est un trotteur qui possède beaucoup de rapidité mais il lui arrive souvent de briser son allure. S'il ne commet pas d'erreurs, il gagnera cette 3e course mais si le contraire se produit, la victoire ira à PONPON FLEURIE.

COURSE No 4 — MALCOM HART est inscrit dans une course à réclamer de $1,000 et il sera difficile de lui enlever le premier argent dans cette classe. SALLY ABE vient de profiter d'un court repos et sera parmi les meneurs. Prenez 4-8-2 pour la quinella.

COURSE No 5 — Nicol Tremblay nous présente une nouvelle figure avec LEROY HANOVER. Cet ambleur a figuré avantageusement à Montréal et devrait continuer sur le même chemin à Québec. ARMBRO LARRY vient de remporter 3 victoires de suite et n'est pas battu.

COURSE No 6 — La première position de départ pour INTRIGANTE C devrait permettre à cette protégée de André Jean d'inscrire son 2e gain de la saison. Yankee B MAC a fait une excellente dernière course qui en fait un aspirant sérieux. Prenez 1-4-5 pour la quinella.

COURSE No 7 — MISTERY PISTOL prend le départ pour la 1ère fois sur le tracé local et ne tardera pas à se faire connaitre des amateurs locaux. MISS FRONTENAC n'a pas eu trop de veine récemment et le vent pourrait tourner pour elle.

COURSE No 8 — TEENY BITS retrouve lentement sa forme des beaux jours et devrait retrouver le sentier de la victoire dans cette 8e épreuve. CAROLINE T connait des succès par les temps qui courent et pourrait surprendre. Prenez 6-2-4 pour la quinella.

COURSE No 9 — GERRY LARRY a très bien fait depuis sa venue à Québec même s'il n'a pas encore remporté la victoire. Il devrait le faire ici en battant ADIOS GREAT, un ambleur qui a gagné sa dernière course.

COURSE No 10 — PROMISE ME MAC cherchera à tirer profit de sa position de départ et devrait remporter sa 2e victoire locale. FROSTY GUY possède un bon dossier et nous ne serions pas surpris de le voir dans le cercle des vainqueurs. Renversez 1-5, 5-1 pour l'exacta.

MEILLEUR CHOIX : ASH GROVE BOB (2e course)

NEGLIGE : EARL'S COUNSEL (3e course) ■

On est obligé d'entasser les chevaux comme des sardines

Non seulement toutes les classes sont bien remplies, plusieurs chevaux de taille sont éligibles pour le programme de jeudi soir à l'hyppodrome du Parc de l'Exposition. Dès le début de la semaine, les nombreux fardiers, camions morques et camions ont envahi l'enceinte du Parc de l'Exposition. Les appels n'ont pas cessé d'affluer au bureau du secrétaire Guy Cloutier pour des réservations de stalles. Dans certaines écuries ,il y a jusqu'à deux chevaux par stalle et plusieurs entraineurs se promettent même de transporter leurs chevaux à Québec seulement pour les courses de tous les coins de la province. Fait amusant entourant l'arrivée des visiteurs, Marcel Cournoyer, qui était sur la piste avec Skipper Chief pour un exercice d'entraînement, n'en crut pas ses yeux lorsqu'il revint à son écurie, sa stalle était occupée par un autre pensionnaire appartenant à Irénée Aubin. Heureusement, tout rentra vite dans l'ordre et Skipper Chief réintégra rapidement son domicile. Il y aura sûrement beaucoup d'action dès le programme de ce soir et l'on peut s'attendre à des luttes à finir entre coursiers déjà en place et les nouveaux-venus.

Nicol Tremblay enverra dans la mêlée lors de la cinquième épreuve Leroy Hanover et la bourse sera de $1,000.00. Favori à 5-2, la nouvelle acquisition des écuries Tremblay-Deschênes affrontera Armbro Larry à Yvon Catelier qui sera en quête d'une quatrième victoire d'affilée. Le rejeton de Meadow Chuck partira sixième derrière la barrière mobile, en dehors de Claybrook Squire qui occupera le cinquième rang avec Marcel Cournoyer. Diane Mir à Jean-Marc Savard en sera à son premier départ à Québec ? Elle est cotée à 4. Le peloton sera complété par Birdies Buddy, Hanton Jake, Lehigh Song et Armbro Kent.

Dans la neuvième course, c'est Gerry Larry à Yves Roger qui est favori pour triompher d'une bourse de $900.00, cette épreuve réunira entre autres, Fargo Marke et Gest of Mir.

Parmi les nouvelles figures, nous remarquont, Diane Mir, Leroy Hanover, Fargo Marke, Ashgrove Bob, Blazer Billy, Earls Counsel, Mertz Western, Mistery Pistol, Lusko Hanover, Dudley's Wick et Frosty Guy.

La rencontre avec M. Léopold Garneau expliquera le fonctionnement du pari-mutuel et répondra à toutes les questions que lui poseront les amateurs à ce sujet. Le tout se déroulera au deuxième étage du pari-mutuel dès 7.00 heures et le signal du premier départ sera donné à 7.45 heures.

Il est à noter que les courses auront lieu en soirée samedi à 7.45 heures et dimanche en matinée à 2.00 heures. Il y aura programme de course tous les mardis soirs à compter de la semaine prochaine, soit le 16 mai. Donc tous les mardi, jeudi et samedi à 7.45 heures et le dimanche en matinée à 2.00 heures. ■

JEUDI

COURSE NO 1
Trot — Bourse $550.00
1—Eddy McKlyo (J M Marcoux) 6-1
2—Tranquil Elise (B Gervais) 7-1
3—Shadydale Roxy (R Beaudoin) 10-1
4—Dootie Mir (C Desjardins) 8-1
5—Funny Boy (M Brousseau) 2-1
6—Armbro Earal (F Nadeau) 4-1
7—Fabroni (P Lachance) 1-2
8—Clever Who (M Poulin) 5-1
Elig. : Bill Scotch et Arrest

COURSE NO 2
Amble — Bourse $500.00
1—Blazer Billy (G Mallard) 10-1
2—Gray Star (G Beauchemin) 6-1
3—W D Brooks (G Julien) 3-1
4—Prince E Grattan (W Hébert) 8-1
5—Nicely Done (J C Guenette) 7-1
6—Dusty Rebel (G Lachance) 4-1
7—Ash Grove Bob (O Patry) 5-2
8—Cuddle Abe (G Mathieu) 5-1
Elig. : Spanish Belle et Peanut Boy

COURSE NO 3
Trot — Bourse $700.00
1—C P O (Y Catellier) 5-2
2—Bluejay Rodney (pas nommé) 7-1
3—Gloria Elkington (P E Alain) 8-1
4—Pompon Fleurie (Y Pelchat) 3-1
5—Scottish Pride (G Bolly) 5-1
6—Earl's Counsel (F Nadeau) 10-1
7—Laird McNab (J C Cerbin) 6-1
8—Fleradeem (J C Martineau) 4-1

COURSE NO 4
Amble — Bourse $500.00
1—Tay Town Dean (C Denault) 8-1
2—Bouyant Fleurie (Y Bolly) 3-1
3—Judge Scott (G Bolly) 6-1
4—Malcom Hart (J Cyrenne) 3-2
5—Armbro Explorer (G Julien) 7-1
6—Blue Mountains Moor (M Cournoyer) 10-1
7—Hearty Dares (P Lachance) 4-1
8—Sally Abe (S Plean) 3-1
Elig. : Addie Majesty, My Tipples Girl.

COURSE NO 5
Amble — Bourse $1,000.00
1—Birdies Buddy (pas nommé) 7-1
2—Hanton Jake (G Mathieu) 5-1
3—Diane Mir (J M Savard) 4-1
4—Lehigh Song (J Martineau) 8-1
5—Claybrook Squire (M Cournoyer) 10-1
6—Armbro Larry (Y Catellier) 3-1
7—Leroy Hanover (N Tremblay) 3-2
8—Armbro Kent (Y Pelchat) 6-1
Elig. : Secaint (pas nommé

COURSE NO 6
Amble — Bourse $550.00
1—Intrigante C (A Jean) 2-1
2—Dickie Volo (L Desrosiers) 8-1
3—Leo Mir (G Bolly) 7-1
4—Yankee B Mac (G Malo) 7-2
5—Mertz Western (F Nadeau) 6-1
6—Sunny Brier (G Lebonte) 4-1
7—Honorable (Y Fontaine) 10-1
8—Adios Kim (C Denault) 3-1
Elig. : Mark's Joann, Adios Rock.

COURSE NO 7
Amble — Bourse $700.00
1—Tart Yankee (F Nadeau) 8-1
2—Pason Jenuine (A Jean) 3-1
3—Mistery Pistol (pas nommé) 3-2
4—Leta (M Cournoyer) 10-1
5—Lusko Hanover (L St-Jacques) 7-1
6—Miss Frontenac (J Quessy) 4-1
7—Princess Mir (B Gervais) 6-1
8—Blazer State (Y Catellier) 3-1
Elig. : In Touch et Bambi III

COURSE NO 8
Amble — Bourse $650.00
1—Peter Mac Mic (Y Pelchat) 7-1
2—Caroline T (G Lebonte) 5-2
3—Therese Frost (Y Bolly) 6-1
4—Lovely Luann (M Cournoyer) 5-1
5—Doug Johnston C (M Birou) 4-1
6—Teeny Bits (P Noel) 3-1
7—Candy Mac Mic (L Desrosiers) 8-1
8—Oregon Adios (Y Roger)
Elig. : Avonlan (J Cyrenne)

COURSE NO 9
Amble — Bourse $900.00
1—Gerry Larry (Y Roger) 5-2
2—Best of Mir (pas nommé) 4-1
3—Fargo Marke (N Tremblay) 7-2
4—Nelson (J Cyrenne) 7-1
5—Deese Colonial (M Cournoyer) 5-1
6—Sumter Knight (L Duquette) 10-1
7—Chief Harkwin (R Beaudoin) 8-1
8—Adios Great (J C Martineau) 6-1

COURSE NO 10
Amble — Bourse $750.00
1—Promise Me Mac (F Nadeau) 5-2
2—Dudley's Wick (J Cyrenne) 6-1
3—Northwod Edward (Cournoyer) 10-1
4—Hello Bye Bye (C Desjardins) 4-1
5—Frosty Guy (pas nommé) 3-1
6—Superior Paddy (J M Savard) 8-1
7—Glowing Mir (N Tremblay) 7-1
8—Gamu (P Lachance) 9-1
Elig. : Ballastar et Brewer's Gem. ■

La saison de courses entre dans sa période intensive avec l'arrêt saisonnier des trotteurs et ambleurs à Blue Bonnets et bien des fervents du trot et amble se demandent si l'on découvrira un second Bob Hilton chez les jeunes poulains. Le cheval de trois ans propriété de Gratien Deschênes et entraîné par Nicol Tremblay a remporté lundi soir à Yonkers la plus importante course de sa jeune carrière en décrochant l'amble "Ed Sullivan" d'une bourse de $25,000 sous la conduite du réputé Hervé Filion. (Téléphoto : U.P.I.) ■

Même le comité d'enquête n'obtient pas de tuyaux

WASHINGTON (P.A.) — Quatre témoins ont soulevé l'ire d'un comité d'enquête sur l'infiltration de la Mafia dans les sports professionnels hier quand ils ont refusé de répondre aux questions.

Plusieurs membres du comité se sont offusqués lorsque les témoins ont invoqué le 5e amendement contre l'incrimination personnelle. Ces membres ont même suggéré que ces témoins soient privés de leurs permis d'Etats leur permettant de diriger des compagnies.

L'enquête d'hier a surtout porté sur les arrangements financiers employés pour l'achat de la piste de courses Hazel Park de Détroit ainsi que l'hôtel Frontier et le casino de Las Vegas.

Les membres du comité semblaient également intéressés à connaitre les intérêts d'Emprise Corp., une compagnie de Buffalo, dans ces deux entreprises.

Anthony Zerilli, ex-président de Hazel Park, Jack Tocco, vice-président de la piste; Michael Polizzi, directeur de la piste; et Peter Bellanca, avocat de Zerilli, ont refusé de répondre aux questions.

Zerilli et Tocco ont été identifiés comme des membres de la Mafia.

Ils ont invoqué le 5e amendement lorsqu'on leur a demandé :

—S'ils étaient membre d'un syndicat de crime.

—S'ils avaient des intérêts actuels dans Hazel Park.

—S'ils avaient des intérêts dans trois hôtels de Las Vegas, y compris le Frontier.

—S'ils avaient l'intention de répondre aux questions.

Lester Smith, ancien vice-président du Hazel Park a toutefois témoigné.

Il a révélé qu'il avait été déchu d'un poste de $19,000 comme vice-président de Hazel Park après avoir témoigné pour le gouvernement lors du procès de Zerilli et Bellanca. ■

HALIFAX (P.C.) — Depuis l'invention du basketball par le Canadien James Neismith il y a 81 ans, le Canada ne s'est jamais avéré une puissance dans ce sport.

L'Association canadienne de basketball amateur, sans doute dans le but de remédier à la situation, a choisi hier un instructeur américain de première classe afin de former une équipe au cours des prochains mois dans l'espoir de participer aux J.O. de Munich.

Jack Donohue, Irlandais de 41 ans, a été choisi parmi 300 aspirants au poste de coordonnateur technique et instructeur national.

Claude McLachlan, membre du comité de sélection de l'ACBA, a déclaré hier que la réputation de Donahue n'était plus à faire, "d'autant plus qu'il n'a pas encore atteint le summum de ses capacités".

Donahue tentera d'abord de mériter une place au Canada aux J.O.

Il tiendra une série de cliniques à travers le pays, suivie d'une autre clinique de sélection en C.-B. en juin, ainsi que des tournées au Mexique et à Cuba avant le tournoi pré-olympique en Allemagne de l'Ouest. Si le Canada termine au 1er ou 2e rang à ce tournoi, il pourra participer aux J.O.

Potentiel

Donahue prétend qu'il s'agit là "d'un programme planifié".

Donahue a présenté une fiche de 250-48 en qualité d'instructeur dans les écoles secondaires.

A la suite de rencontres au Canada, il croit que les Canadiens possèdent de potentiel pour former une bonne équipe.

En plus d'être en quête de bons joueurs au cours des premiers mois, Donahue agira aussi comme "instructeur des instructeurs" à travers le pays.

Donahue s'occupait surtout du baseball et de la boxe à l'école jusqu'à ce qu'il renverse pratiquement un joueur de basketball avec sa voiture. Il s'est excusé auprès du jeune homme, qui n'a pas été blessé, et ils sont ensuite devenus bons amis, assistant ensemble à une clinique de basketball l'été suivant. Ce furent là les premières amours de Donahue avec ce sport.

MacLachlan est convaincu que le choix de Donahue est le premier pas "vers l'établissement d'une dynastie canadienne dans le basketball".

Donahue tiendra sa première clinique ici la semaine prochaine. ■

Le Canada tente une nouvelle fois sa (faible) chance dans la série de la Coupe Davis

VANCOUVER (P.C.) — Les meilleurs joueurs du Canada et du Mexique s'affronteront vendredi, lors des premiers simples de la coupe Davis.

Dans le premier match, Mike Belkin, joueur-capitaine du Canada, affrontera Loaquin Loyo Mayo, meilleur joueur mexicain.

Dans le second match, Tony Bardsley, de Vancouver, en sera à son premier match dans cette compétition contre le Mexicain Paul Ramirez.

Les joueurs seront inversés lors des deux derniers simples dimanche, les doubles étant disputés samedi.

Les choix de Bardsley et Ramirez ont surpris, car ils ont moins d'expérience que certains coéquipiers.

Toutefois, Bardsley a bien joué lors de l'entraînement et a été préféré à Peter Burwash et Dale Power, de Toronto.

Ramirez a été préféré à Vicente Zarazus, joueur-capitaine, et Marcelo Lara, 2e joueur mexicain. Zarazua se réserve peut-être pour les doubles tandis que Lara souffrirait d'une blessure peu grave à une main.

Ramirez est considéré comme le meilleur joueur junior aux USA, où il étudia à l'université de la Californie du Sud. Il a remporté le titre junior américain en 1971 sans perdre un seul set.

Bardsley est l'instructeur du club de tennis et de badminton de Vancouver. Il a mérité sa place au sein de l'équipe en remportant le championnat de l'Ouest, en plus de vaincre Pierre Lamarche, de Montréal. Power a mérité la 3e place. Bardsley faisait partie de l'équipe canadienne de coupe Davis en 1969, mais n'a pas joué contre les vainqueurs hollandais.

Le match d'ouverture, vendredi, marquera le tempo de la compétition. Belkin n'a perdu que quatre matches en simple dans ces compétitions tandis que Mayo est le champion mexicain en simple depuis trois ans.

L'an dernier, dans cette ronde, Mayo a remporté le match décisif contre John Sharpe. Belkin avait remporté ses deux matches en simple.

Le vainqueur affrontera ensuite les détenteurs du trophée, les Américains.

On ignore encore le choix des capitaines pour les doubles, qui seront révélés une heure avant le match à 2 h. p.m. h.a.e.

Les matches de samedi et dimanche seront télédiffusés par Radio-Canada. ■

Sugar Ray Robinson jouera perdant

HOLLYWOOD (P.A.) — L'ex-boxeur Sugar Ray Robinson tiendra le rôle d'un officier de marine dans un film intitulé "The Poseidon Adventure".

La distribution comprend plusieurs vedettes de cinéma, notamment Gene Hackman, Carol Lynley, Ernest Borgnine, Shelly Winter, Red Buttons.

Robinson, qui a été champion mondial dans trois catégories de poids, est perdant dans son nouveau rôle, car il coule avec le navire quand le "Poseidon" est englouti par une vague géante. ■

Calendrier des As de Québec

LIGUE NATIONALE DE SOCCER — SECONDE DIVISION

Aigles contre As à Québec	dimanche 14 mai	3h.
As contre Pioneers à St-Gabriel	dimanche 28 mai	6h.
Astros contre As à Québec	dimanche 4 juin	3h.
As contre Red Wings au Parc Jeanne-Mance	dimanche 11 juin	4h.
Athletics contre As à Québec	dimanche 18 juin	3h.
As contre Western à Oxford	dimanche 2 juil.	6h.
Polonias contre As à Québec	dimanche 9 juil.	3h.
Emard contre As à Québec	dimanche 16 juil.	3h.
N.D.G. contre As à Québec	dimanche 23 juil.	3h.
As contre Aigles à St-Gabriel	dimanche 30 juil.	3h.
Pioneers contre As à Québec	dimanche 6 août	3h.
As contre Astros à Bourget	dimanche 13 août	7h.
As contre Athletics à Kent	dimanche 20 août	6h.
As contre Emard à Bourget	samedi 26 août	6h.
As contre Polonias au Parc Jeanne-Mance	samedi 2 sept	5h.
Ded Wings contre As à Québec	lundi 4 sept	3h.
Western contre As à Québec	dimanche 10 sept	3h.
As contre N.D.G. à Oxford	dimanche 17 sept	3h.

Fin vendredi, des concours olympiques

Les concours olympiques se termineront vendredi. Ils sont, comme on sait, la première étape d'une vaste campagne de sensibilisation québécoise à l'olympisme en général et aux Jeux de 1976 en particulier. Ces concours créent un grand intérêt chez les étudiants et les membres de la presse écrite et parlée qui travaillent sur le territoire québécois.

Pour les élèves du niveau élémentaire, les concours consistent à réaliser une oeuvre graphique, de matière plastique, de bois ou autre et en relation avec les disciplines sportives se rattachant à l'olympisme : symboles, devises, drapeaux, stades, athlètes, emblèmes, éléments des Jeux Olympiques, etc.

Les étudiants du secondaire, pour leur part, peuvent participer aux concours de multiples manières. Ils ont aussi le choix de rédiger des textes et de dresser des rapports de recherches sur l'olympisme, ou de traiter, par exemple, de l'influence de l'olympisme dans la formation des jeunes.

Pour les gens de la presse et de l'information sportive, les concours se subdivisent en quatre grands secteurs : le meilleur article de l'année paru dans une publication professionnelle du Québec, la meilleure émission de télévision et de radio, enfin, la meilleure photographie. Chaque lauréat de ces quatre secteurs recevra la somme de $1,000.

Quant aux gagnants des catégories étudiantes, de niveau élémentaire et secondaire, ils pourront assister, tous frais payés, et accompagnés de leurs parents et professeurs, aux Jeux Olympiques qui se tiendront l'été prochain à Munich, en Allemagne. Il reste donc à peine quelques jours pour participer aux concours. N'oublions pas également que les étudiants doivent obligatoirement remettre leurs travaux aux personnes qui coordonnent les concours dans les écoles. ■

Triomphe de Magella Tremblay

Magella Tremblay triomphe de Claude Rivard au fil d'arrivée dans le petit tour de l'Ile d'Orléans (25 milles) à l'occasion de la 4e course du Mérite cycliste organisée par le Club Cycliste Québec Métro. Ils ont parcouru le trajet en une heure 13 minutes et 57 secondes. Cette échappée de tête fut suivie au fil d'arrivée par un groupe de trois coureurs qui les suivirent de 45 secondes. Ils furent dans l'ordre Jean-Noël Bouffard, Germain Rivard et Jean Néron. Par après un groupe de sept coureurs faisant partie du peloton principal se présentèrent au fil d'arrivée par Guy Houde et André Dufour.

	h.	m.	sec.
Magella Tremblay	1	13	57
Claude Rivard	1	13	57
Jean-Noël Bouffard	1	14	35
Germain Rivard	1	14	17
Jean Néron	1	14	44
Guy Houde	1	16	17
André Dufour	1	16	18
Marc Tremblay	1	17	30
M.-And. Longchamp	1	17	30
Jean-Pierre Pageau	1	17	32
Guy Durand	1	17	35
Guy Vaillancourt	1	17	40
Pierre Vézina	1	18	09
Gilles Simard	1	18	10
René Gaudin	1	18	25
Michel Pépin	1	18	56
Christian Laflamme	1	22	21
J.-Pierre Laliberté	1	24	40
Richard Béland	1	25	52
Evariste Lavoie	1	28	00

Abandon : Serge Bouffard

La prochaine course organisée par le Club Cycliste Québec-Métro aura lieu samedi le 13 mai au Parc Colbert à 10 heures du matin. Les Pee Wee disputeront un criterium de 2 milles, les minimes courreront 8 milles; les cadets se disputeront les honneurs sur une distance de 14 milles; finalement les juniors et les seniors qui ne participeront pas à la course du dimanche à Montréal entreprendront un circuit fermé de 24 milles. ■

MONTREAL (PC) — Lucien Laurin, originaire de St-Paul de Joliette, qui a entraîné le vainqueur du derby du Kentucky, Riva Ridge, a révélé qu'on avait déjà rejeté une offre de $3.5 millions pour le cheval plus tôt cette année. Laurin a ajouté que la victoire du derby avait fait monter la valeur du cheval de $3 millions. De plus, s'il remporte la triple couronne, sa valeur pourrait bien atteindre les $8 millions, selon Laurin.

COQUETEL SPORTIF

MONTREAL (PC) — Ferguson Jenkins, originaire de Chatham, Ont., a été choisi l'homme canadien de l'année 1971 au baseball par les membres montréalais de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amerique. L'as-lanceur des Cubs de Chicago, détenteur du trophée Cy Young l'an dernier, a complété une 5e saison successive de 20 victoires l'an dernier.

OAKLAND (PA) — Vida Blue doit faire ses débuts au monticule le 28 mai, lors du match Oakland-Chicago. Blue, gagnant du trophée Cy Young en 1971, a signé son contrat 1972 le 3 mai, après une longue dispute salariale avec le propriétaire du Oakland, Charles O. Finley.

EIBAR, Espagne (Reuter) — L'Espagnol Augustin Tamames a remporté, mercredi, la 13e étape du Tour cycliste d'Espagne. Il a couvert, en six heures, sept minutes et 21 secondes, les 201 kilomètres entre Sanguesa et Eibar.

Tamanes a franchi la ligne d'arrivée à une seconde d'avance du premier du classement, Jose Manuel Fuente, également un Espagnol.

Leur compatriote Gonzales d'arrivée à une seconde d'avance du premier du classement, Jose Manuel Fuente, également un Espagnol.

Leur compatriote Gonzales Aja a terminé troisième en 6:07:36, devant le Franacis Desire Letort 6:08.36.

GENEVE (Reuter — Le français Bernard Thevenent a remporté le prologue du Tour de Romandie mercredi soir à Genève.

Il partira, jeudi, avec le premier maillot vert.

TEHERAN (Reuter) — L'Iran mène devant l'Egypte par deux victoires à zéro à l'issue de la première journée de leur rencontre comptant pour le premier tour du groupe A de la zone européenne de coupe Davis.

Hossein Akbari a battu Ali El Dacudy 6-3, 6-3, 6-4, et Taghi Akbari a batu Ibrahim Mahmoud 6-1, 6-4, 10-8.

DUBLIN (Reuter) — C'est finalement le 26 juillet à Dublin qu'aura lieu le combat opposant Muhammed Ali à son compatriote Al Lewis.

La rencontre devait avoir lieu le 12 juillet, mais cette date suivait de trop près le combat que doit livrer, fin juin, aux Etats-Unis, l'ancien champion du monde à Jerry Quarry.

— — —

DETROIT (PA) — Les Tigers de Détroit ont cédé le lanceur gaucher Mike Kilkenny aux A's d'Oakland en retour du voltigeur intérieur Reggie Sanders, de Birmingham, de la ligue Southern. Kilkenny, originaire de Toronto, s'alignait avec les Tigers depuis 1969 et affichait un bilan à vie de 19-7.

— — —

BARNSTAPLE, Angl. (Reuter) — Le Britannique Colin Devis a remporté, mardi ,la première des cinq étapes du Grand Prix cycliste de Willis, épreuve de 1,027 kilomètres réservée aux professionnels, couvrant les 150 kilomètres de Weston - Super - Mare à Branstaple en 3 heures, 56 minutes et 25 secondes.

L'étape a été marquée par une échappée de 108 kilomètres des Belges P. Crapez et J. Van Geerbergen. Fatigués et luttant contre un vent contraire, ils ont été rejoints à 19 kilomètres de l'arrivée.

Les Britanniques Sid Barras et Dave Rillinson ont pris les 2e et 3e places à l'arrivée.

— — —

FORMIGAL, Espagne (Reuter) — L'Espagnol Jose Manuel Fuente a remporté, mardi, la 12e étape du Tour d'Espagne cycliste et ravi le maillot jaune à son compatriote Domingo Perurena.

Fuente a couvert les 169 kilomètres de Saragosse à Formigal en 4 heures, 36 minutes et 44 secondes et franchi la ligne d'arrivée avec près de 7 minutes d'avance sur son compatriote Antonio Mendez.

— — —

DARMSTADT (AFP) — Une nouvelle meilleure performance mondiale de l'année au lancer du marteau a été établie mardi soir à Darmstadt par l'athlète ouest-allemand Uwe Beyer, avec un jet de 73.88 mètres. Beyer a amélioré de 44 centimètres la précédente meilleure performance mondiale détenue depuis samedi dernier par son compatriote de Treves Hans Riehm.

Walter Schmidt, recordman du monde ,s'est classé 2e du concours avec 73.38 mètres, précédant Edwin Klein (71.06).

DIMANCHE
A
2 HRES

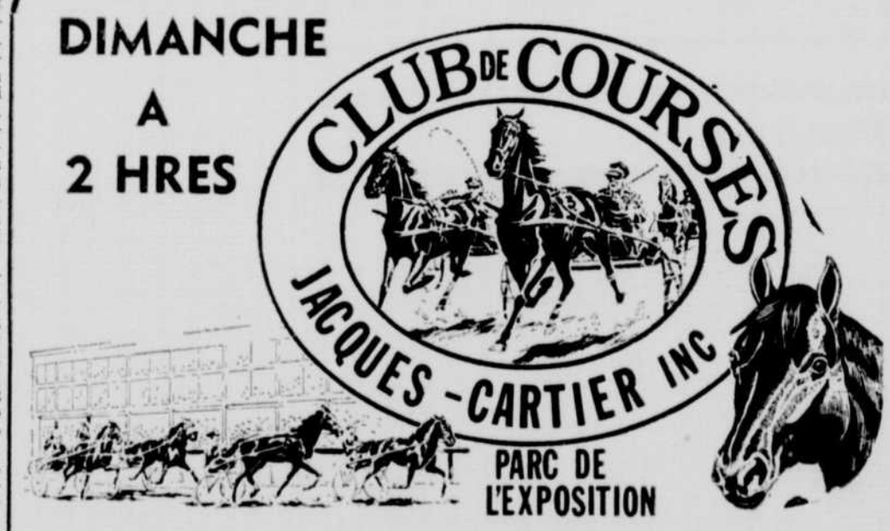

Programme tous les mardis, jeudis et samedis soir à 7.45 hres.

et le dimanche en matinée à 2 hres.

ATTRIBUTION D'UNE GREMLIN
comme prix de présence
En collaboration avec
Laurier Auto
"Autrefois Pavillon Rambler"
2025, boul. Charest Ouest

CONFORT-DÉTENTE-COMPÉTITION
Le Club de Courses Jacques-Cartier Inc.
"De plus en plus" le rendez-vous des sportifs québécois
Pour réservations : Club House
524-5283

Toronto

TORONTO (P.C.) — Pour la première fois de la semaine, la Bourse de Toronto a enregistré des hausses dans la plupart des secteurs mercredi.

Les industrielles ont fait des gains, tandis que les aurifères, par suite des prises de bénéfices, étaient à la baisse.

Dans les indices, les industrielles ont pris .89 à 198.57, les métaux de base .31 à 95.50 et les pétroles de l'Ouest .36 à 210.15, tandis que les aurifères perdaient 4.91 à 189.79.

Comportement des valeurs

	Mercredi	Mardi
HAUSSES	284	206
BAISSES	216	348
INCHANGEES	266	234
TOTAU X	766	788

Le volume des transactions a été de 2.02 millions d'actions valant $24.12 millions contre 2.25 millions et $23.72 millions la veille.

En annonçant la construction prochaine d'un hôtel de 455 chambres à Québec et l'émission d'actions privilégiées, Four Seasons Hotels a pris 1-4 à $9.

Dans les aurifères, Dome Mines a perdu $2 à $69, Giant Yellowknife 65 cents à $8.30, Sigma 35 cents à $6.15 et Camflo 10 cents à $4.20, tandis que Campbell Red Lake prenait 7-8 à $32 3-8.

Electrohome a pris $3 1-8, Getty Oil $1 5-8 à $69 7-8, Peoples Department Stores $1 1-2 à $24, Dominion Textile $1 1-4 à $29 3-4 et Tara 3-4 à $17 1-8.

Canada Southern Pete a pris 55 cents à $7.50, Imasco $1 1-4 à $22 1-2, Hollinger 3-4 à $42 3-4, Numac 3-8 à $14, Labatt $1 à $25 1-2 et Stelco 3-4 à $33. Falconbridge a perdu $1 1-4 à $76 3-4, Toronto Star B $1 à $45, Scott LaSalle $1 à $8 1-2, Patino 3-4 à $32 1-4 et Ashland Oil Canada 5-8 à $11 1-4.

McIntyre a perdu 3-4 à $65 1-4, West Coast Transmission 7-8 à $65 1-4, Bell 1-4 à $44 3-8, Alminex cinq cents à $5.15, Sherritt 1-8 à $14 7-8 et Seagrams 3-8 à $32 3-4.

Par la PRESSE CANADIENNE

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ReedShaw	83600	11⅛	10⅞	11⅛	+¼
Steel Can	40349	33⅛	32¼	33	+⅜
Baton Brd	33300	18¼	18	18	+¼
Labatt, J	30690	25⅝	24½	25½	+1
Int Nickel	25122	31½	31	31¼	+¼

MINES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Newlund	54000	23½	22	22	−½
Tara Expl	36475	17¼	16⅞	17⅛	+⅜
Acme Gas	20000	38	35	38	
SunburstE	18500	17	16	16	−1
ISO Mns	17900	211	200	205	−13

PETROLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alminex	27410	525	515	515	−5
C Sth Pete	21300	755	700	755	+55
Chief Devl	9649	10¼	990	10	+40
Davoil NR	9500	25	25	25	
SpoonerMn	9300	81	79	80	

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
A				
Abitibi	10117	9	8⅝	9
Abitibi 7½ p	65	50⅞	50⅞	50⅞
Acklands	200	10	10	10
Ackland 2 p	100	13¾	13¾	13¾
Acres Ltd	250	13⅛	13⅛	13⅛
Acres A pr	200	43½	43¼	43¼
Acres wt	600	355	345	355
A.G.F.M	400	5½	5½	5½
Agra Ind	5250	13¼	13	13¼
Ahed M	900	455	450	450
Alta Gas A	958	54½	54⅛	54½
Alta Gas p	z10	72⅝	72⅝	72⅝
Alta G D p	90	151	149	149
Alta Nat	2885	20	19⅞	20
Alcan	0471	22⅝	22	22⅛
Alcan pr	750	26	25¾	25¾
Algo Cent	4900	10¾	10½	10¾
Algoma St	2590	13⅛	13⅛	13⅛
Algonq pr	z96	420	420	420
Allarco Dv	700	6½	6¼	6½
Alliance B	2500	460	440	440
Almin 2 p	310	36¾	36¾	36¾
Anglo-cn	900	5⅞	5¼	5⅞
Anglo-c pr	300	15	14¾	14¾
Ang CT 290	125	41½	41½	41½
Ang CT 315	z30	44½	44½	44½
Aquitaine	587	21¾	21½	21¾
Argus	150	14¼	14¼	14¼
Args 250 p	z10	34¼	34¼	34¼
Argus B pr	100	35½	35½	35½
Arg C p	z2450	11½	11¼	11⅜
Asbestos	1200	24¾	24½	24⅝
Atco Ind	720	10⅝	10½	10⅝
Atl Sugar	633	6⅞	6⅞	6⅞
Atl Sug A	z25	15¾	15¼	15½
Atl Sug pr	z5	65¼	65¼	65¼
Atl Sug w	300	140	140	140
Auto Hard	150	8¾	8¾	8¾
B				
Bank Mtl	6634	21½	21	21½
Bank NS	5214	38⅞	38⅝	38¾
B Cdn Nat	3214	16¼	16	16½
Bartaco	z50	450	450	450
Baton B	33300	18¼	18	18
Beavr Eng	100	7¾	7¾	7¾
Becker B	300	10¾	10½	10½
Beldng w	800	275	265	265
Bell Can	9212	44⅝	44¼	44⅜
Bell A pr	3402	50¼	49¾	50¼
Bell B pr	1070	52½	52⅛	52¼
Biltmore r	925	14½	14½	14½
Black p	600	7¾	7¼	7¼
Block B	11200	340	330	330
Bombrdier	1010	8¼	8¼	8¼
Bovis Cor	2600	190	185	190
Bow valy	200	29¾	29½	29½
Bow-m p	z20	33¾	33¾	33¾
Bowes	1225	17	16	16
BP Can	2900	15⅜	14⅞	15⅜
BP Can A	50	68	63	68
Bramalea	6350	5⅝	5¼	5⅝
Bramal w	2100	380	360	380
Brascan	7542	23	22¾	22¾
Bright	100	22	22	22
Brinco	4395	6⅛	6	6⅛
Br Am Bnk	z15	16¼	15	15
BC Forest	z25	21	21	21
BC Forest p	150	41¾	41¾	41¾
BC Pack A	80	29	28¾	8⅞
BC Pack B	50	29	29	29
BC Sugar	750	21	20¾	21
BC Phone	z10	64	64	64
BCPh 5¾ p	200	83⅝	83⅝	83⅝
Brooke pr	160	19	19	19
Budd Auto	4905	13	12¾	12¾
Budd A w	2540	725	710	720
Burns Fds	1900	14⅞	14⅞	14⅞
Bushnell	100	8½	8½	8½
C				
Cad Dev	1800	9½	9½	9½
Cad Dev b p	z10	20⅞	20⅞	20⅞
CAE Ind	1625	7⅞	7¾	7⅞
Calgary P	450	24¾	24½	24¾
Calgary P p	z10	74½	74½	74½
Calvert Dle	1800	145	145	145
Cambrig	z50	14¾	14¾	14¾
Campeau	2730	5⅝	5½	5½
CD Sugar	250	29⅝	29½	29½
Can Cem L	250	50⅞	50	50⅞
C Cem L p	z14	19½	19½	19½
Can Malt	1105	29¼	28⅞	29¼
C Packers	4950	18¼	18	18
Can Perm	2100	19⅝	19	19¼
C Safway p	z10	83½	83½	83½
Cdn Brew	5729	7⅞	7½	7⅞
C Cablesy	5980	17¼	17¼	17¼
C Cable w	1488	410	410	410
Cdn Can A	z24	6⅝	6⅝	6⅝
C Curtis	800	75	72	72
Cdn Equity	200	13	12	12
C Found pr	134	9	9	9
CGE pr	700	29	28½	28½
CG Invest	103	75	75	75
C Goldie	1900	5⅛	5	5
C Hydro	900	10½	10¼	10½
C Hydr pr	z20	14¾	14¾	14¾
C Imp Bank	5425	28⅝	28¼	28⅝
C Ind Gas	7410	8⅝	8½	8⅝
CIL	1700	16	15⅞	16
C Interurb	z25	225	225	225
C Manoir	200	420	420	420
C Marconi	250	305	305	305
CP Inve pr	1450	25½	25¼	25½
CP Inve w	3295	325	320	325
CP Ltd	16935	14¾	14⅜	14⅝
CPL A p	1225	11⅛	11	11
CPL $3. pr	100	8⅜	8⅛	8⅛
CPL UK p	z20	8	8	8

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Cdn Tire A	1539	40	39¾	39⅞
C Utilies	3950	50	49½	49½
C Util 5 pr	z5	67½	67½	67½
C Util $1.25	250	26	26	26
C Util w	2000	14¾	14½	14¾
CWN Gas	50			
Canron	3890	22½	21½	22⅜
Canron pr	3890	22½	21½	22⅜
Canron pr	25	70	70	70
Cara	250	5¼	5¼	5¼
Carrier JD	100	6½	6½	6½
Cassidy L	200	5⅛	5⅛	5⅛
CC Yachts	100	445	440	440
CDP Com	550	210	210	210
CDRH Lt	350	14½	14½	14½
Celanese	1233	490	490	490
Celan 175	z20	20	20	20
CFCN	13490	12½	11¾	12¼
Chrysler	469	33	32¾	32¾
CHUM	500	8¼	8⅛	8⅛
CHUM B	300	9⅝	9½	9½
Cimco A	112	9	9	9
City Sav T	200	10¾	10¾	10¾
Columbia	300	200	200	200
Columbi p	375	5¾	5⅝	5⅝
Cominco	4055	28⅝	28¼	28½
C Holiday	1175	12⅞	12½	12¾
Compro	500	445	440	440
Compr Ap	100	12¾	12¾	12¾
Con Bath	1050	9⅝	9½	9½
Con Bath p	400	15¼	15¼	15¼
C Bath 68 w	200	385	385	385
Con Bldg	2200	250	245	250
Con Textile	100	5⅛	5⅛	5⅛
Con Distrb	2125	33	32	33
Cons Gas	3405	18⅝	18⅛	18¼
Contrcl F	3350	285	260	275
Cooper C	2100	17½	16⅞	17
Corby vt	z50	24⅞	24⅞	24⅞
Cornat Inc	300	200	185	185
Cornat r	10180	11	10	10
Cosms	1025	115	115	115
Costain R	700	9⅞	9⅝	9¾
Crain RL	1100	14⅛	14	14⅛
Crestbrk	700	410	400	400
Crush Intl	550	19	18⅞	19
Cygnus A	540	5¼	5⅛	5⅛
Cygnus B	z50	6⅛	6⅛	6⅛
D				
Dale-R	325	9	9	9
Dale-R pr	100	8½	8½	8½
Dawson D	1000	8	8	8
Debhld B p	100	80½	80½	80½
Delta Ben	300	475	475	475
Distl Seag	3316	33¼	32¾	32¾
Doman I	1250	13½	13¼	13⅜
Dome Pete	2433	34⅞	34⅛	34⅛
D Bridge	200	26¾	26¾	26¾
D Citrus	500	10½	10⅜	10⅜
Dofasco	6770	28	27½	27⅞
Dofasco p	475	74	73½	73½
Dom Glass	z50	13¾	13¾	13¾
Dom Store	5385	14¾	14½	14¾
Domtar	13366	13⅞	13½	13¾
D Textile	6387	30	28¾	29¾
Denlee M	3150	6½	6⅛	6½
DRG Ltd	170	8⅝	8⅝	8⅝
Du Pont	4555	28	27¼	27¾
Dylex Div	560	13½	13	13½
Dylex A	10649	13	12¾	13
E				
Econ Inv	250	15¼	15¼	15¼
E-L Fin	100	8⅛	8⅛	8⅛
Electro K	1600	445	425	425
Electro Ltd	1355	69	66	69
Erie D	525	10¾	10⅝	10¾
Erie D A	1100	10¾	10½	10¾
Exquisite	350	480	480	480
F				
Falcon	2395	77	76¼	76¾
Fed Diver	1400	115	110	110
Fed Grain	3160	8⅛	8	8
Fileds S	2825	16½	16¼	16½
Finning T	250	18	18	18
Fleet Mfg	2755	170	165	165
Ford Cnda	180	96½	96	96
F Seasons	1700	9	8⅝	9
F Seasons w	900	510	500	510
Fraser	300	14	14	14
Fruehauf	125	31	30½	31
G				
Galt M Irn	100	9½	9½	9½
Gaz Metr	1100	5⅝	5½	5½
Gaz M 63 w	1000	100	100	100
Gen Distrb	300	25¼	25	25¼
GMC	139	77¼	77¼	77¼
Genstar L	4565	15⅜	14⅞	15¼
Gnstar L w	1175	335	325	325
Gerin 1st p	100	9¾	9¾	9¾
Gesco Dis	520	5⅜	5⅜	5⅜
Getty Oil	800	70⅞	69⅞	69⅞
Glendale	610	7	6⅞	7
Glengair	1000	170	165	170
Gleng A w	2100	60	60	60
Gleng B w	2200	100	100	100
Gold Crest	3200	7	6¾	6¾
Goodyear	40	218	218	218
G Mckay A	100	7¾	7¾	7¾
Gradt G	630	27	26¾	27
GL Paper	z75	17¼	17¼	17¼
GL Power	375	19½	19½	19½
GN Capital	470	9⅝	9½	9½
Gt W Life	25	67	67	67
Gt West S	10670	7½	6⅞	7¼
Greyhnd C	1000	215	200	215
Greyhnd	4040	18¾	18½	18¾
GSW Cl A	z50	13	13	13
GSW Cl B	1600	12¾	12¾	12¾
Guar Trst	250	13¼	13¼	13¼
Gul Can	2279	27⅞	27¼	27¼
H				
H Group	1225	12¾	12¾	12¾
Ham Tr	200	15½	15½	15½
Ham Tr w	300	15½	15½	15½
Hard Carp	z25	20	20	20

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Hard Crp A	2300	20	19¾	19⅞
Harlequin	2502	8	7¾	8
Harris JS	400	315	305	305
Harveys F	600	110	110	110
HWood A	200	150	150	150
Haw S	14531	280	260	280
Hawker pr	25	63	63	63
Hays Dna	2050	17¾	17⅝	17¾
Home A	2398	30½	30⅜	30½
Home B	316	30⅝	30⅜	30⅝
Horne Pit	800	325	325	325
H Bramor	100	5⅝	5⅝	5⅝
H Bay Co	3630	17½	17⅜	17½
HB Oil Gas	4400	41½	41	41½
HB Oil G pr	225	50½	50	50
H D C L pr	200	15½	15½	15½
Huron Eri	510	29⅞	29¼	29⅞
Husky Oil	2200	15½	15⅜	15½
Husky B pr	50	41⅞	41⅞	41⅞
Husky D w	100	500	500	500
Husky E w	z20	500	500	500
I				
IAC	11610	19½	19	19
IAC w	6040	825	810	825
Imasco	8815	22½	21½	22½
Imasco A p	100	440	440	440
Imp Gen w	300	100	100	100
Imp Life	50	97	97	97
Imp O	18869	31	30¾	31
Income Di	136	10⅝	10⅝	10⅝
Inc Dis w	z7	80	80	80
Indal Can	4517	11¼	10¾	11¼
Indusmin	z14	11⅞	11¼	11⅞
Inglis	300	18	18	18
Inland Gas	972	15⅞	15⅜	15¾
Inter-City	286	8½	8⅛	8½
Inter C A w	300	445	445	445
Inter C B w	4800	410	400	410
IBM	90	380	377	380
I Nickel	25122	31½	31	31¼
Int Util	2775	45⅝	44⅝	45¼
Interpool	200	28	28	28
Int Div	2600	5⅝	5⅛	5⅛
Intpr Pipe	2218	31⅞	31⅝	31¾
Int Pipe w	1250	14⅜	14⅜	14½
Ip SP	13150	11½	10⅞	11⅛
Intpr Stl pr	425	33½	33	33½
Inv Grp A	2600	9½	9½	9½
Inv Grp 5 p	300	21¼	21	21¼
Irwin Toy	1750	21½	21¼	21½
ITL Ind	1000	430	425	430
ITL Ind pr	z80	13	13	13
Ivaco Ind	350	18¼	18⅛	18¼
IWC Ind	200	245	245	245
K				
Kaiser Re	200	370	370	370
Kaps Tr	21575	9¾	9½	9¾
Keeprite P	1225	14⅜	14⅛	14⅜
Kelly D A	2000	6	6	6
Kelsey H	400	9½	9¼	9½
Koffler	1775	16	16	16
Koffler A p	500	9⅞	9⅞	9⅞
Koffler w	290	650	650	650
L				
Labatt	30690	25⅝	24½	25½
Labatt pr	7025	25⅝	25	25⅝
Laidlaw M	5195	8⅝	8½	8½
Laidlaw A p	100	26	25¾	26
LOnt Cem	2150	340	330	340
Laura Sec	100	11¼	11¼	11¼
Lau Fin	2670	13⅜	13⅜	13⅜
Lau F 1.25	680	16¾	16¾	16¾
Laup Fn 140	100	19	19	19
Leigh Inst	100	7½	7½	7½
Leons Fin	1300	13	13	13
Levy A pr	100	6⅞	6⅞	6⅞
Life Inves	100	8⅞	8⅞	8⅞
Life Inv w	500	120	115	115
Lincoln Tr	700	14¾	14⅝	14¾
Livingsto	200	8⅞	8⅞	8⅞
Living w	198	535	525	535
Lob Co A	4990	7½	7¼	7½
Lob Co B	19300	7⅞	7⅛	7¼
Lob Co pr	z15	31⅞	31⅞	31⅞
Lob G A pr	300	20¼	20⅛	20¼
Lob G B pr	330	21½	21½	21½
Lob Inc	1000	6⅞	6½	6½
Loeb M	2000	380	375	380
M				
Maclarn B	300	20½	20½	20½
Mclan H A	451	11⅝	11½	11⅝
MH Cable	1526	13⅜	13¼	13¼
MB Ltd	3072	24¾	24½	24¾
Magna El	600	5⅞	5⅞	5⅞
Magnason	1650	11½	11⅜	11½
Magnetes	2400	110	110	110
Maher	200	29	28½	29
Major HD	320	235	235	235
Maritime	100	22¾	22¾	22¾
Markboro	2400	7½	7½	7½
Markboro w	1400	115	105	105
Mass-Fer	8690	14½	14⅜	14½
McLagln	1940	16¾	16	16½
McLagn w	1395	960	935	935
MEPC w	1600	275	265	265
Meichers	z21	10	9⅞	9⅞
Mercantil	2085	19	18¾	18⅞
Met Stores	200	18⅞	18¾	18⅞
Met Stors p	150	18¼	18¼	18¼
Microsyst	314	7¼	7¼	7¼
Milt Brick	374	465	465	465
MLW Wor	200	14¾	14¾	14¾
Molson A	4016	23½	23⅛	23⅜
Molson B	460	23¼	23¼	23¼
Monenco	100	7⅞	7⅞	7⅞
Moore	14190	43¼	42⅞	43
Morse A	1050	14⅜	14⅜	14⅜
MTS Inter	4350	99	95	95
Murphy	2150	16⅞	16¾	16⅞
N				
NaChrs I	2150	8⅞	8¾	8¾
Nat Drug	160	7⅞	7⅞	7⅞
N Hees Ent	100	340	340	340
Nat Sea	200	8	8	8
Nat Trust	75	34	34	34

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Neonex	5750	5⅝	5⅝	5½
NB Tel	415	14½	14½	14½
Nfld LP	1000	12¼	12	12¼
Nia Wire B	200	13¼	13¼	13¼
Noranda	3728	38⅝	37½	38¼
Nordair L	1300	6⅞	6⅞	6⅞
NCtrl G	11075	13¼	13	13¼
Nor Ctl B p	1225	28	27½	27½
Nor Ct 270 p	z12	38	38	38
Nor Ctl w	400	560	550	560
NSI Mark	2050	8¾	8½	8¾
NuWest D	2800	9½	9½	9½
O				
Oedentl Pt	225	11¾	11¾	11¾
Oceanus I	951	190	190	190
Oil Patch	200	330	330	330
Okanagan	1150	10⅞	10⅝	10⅞
Ontario Tr	200	8¼	8¼	8¼
Orlando R	1500	7½	7¼	7¼
OSF Ind	2100	5¼	5⅛	5¼
Oshawa A	3150	13½	12⅞	12⅞
Oshawa w	z50	145	145	145
Overind pr	150	19½	19½	19½
Overind 2 p	1000	375	375	375
P				
Pac Pete	3795	31⅝	31⅜	31⅝
Pac West A	500	19	18⅞	19
Pac WA A p	100	42	42	42
PanCan I	6000	290	280	290
Peel Elder	950	19½	19⅜	19⅜
Pembin A	5200	6½	6½	6½
PC Jewl	z25	16	16	16
PC Jewl A	2000	15¾	15⅝	15¾
P Dept S	5475	24	22¼	24
Petrofina	z71	24½	24½	24½
Phillips Cb	1600	11	10⅞	11
Pitts Eng	950	17⅞	17¾	17⅞
Pow Corp	4018	9¾	9¼	9¾
Pow C 5 pr	100	11¼	11¼	11¼
Pre Cable	1750	18	17⅞	17⅞
Prem Iron	100	200	200	200
Price Com	1082	8¼	8¼	8¼
Q				
Q Brdcast	1100	8¼	8	8
Qua Tel	200	16½	16	16
Quinte C	200	285	285	285
Quinte A	400	285	285	285
R				
Rank Org	150	26⅞	26¾	26¾
Readers D	200	15½	15⅛	15½
Realty C A	929	7	6¾	6⅞
Reed S	83600	11⅛	10⅞	11⅛
Reichhold	1940	16¼	15⅞	16⅛
Reich wt	z25	800	800	800
Reitman	950	27	26¾	27
Reitman A	853	27¼	27	27
Revelstk	748	16⅜	16⅜	16⅜
Rileys D	450	210	210	210
Ripley Int	100	390	390	390
Riv Yarn	150	300	260	300
Riv Yarn A	200	300	300	300
R Little	170	71	71	71
Ronald Fd	100	17⅞	17⅞	17⅞
Rothman	1860	19¾	19½	19¾
Rothmn w	2620	580	560	580
Rothm 2 p	2015	21⅝	21¼	21⅝
Royal Bnk	2565	34⅛	33¾	34
Royal Trst	387	39⅞	39¾	39¾
Royal Trst M	100	14	14	14
Russel A	5204	14¾	14⅝	14¾
Rusel H p	450	29⅞	29¾	29⅞
S				
StL Cem A	100	42	42	42
StL Corp p	z10	62	62	62
St Maurice	285	115	110	110
Sandwell	z50	420	420	420
Sayvette	1100	5¼	5	5¼
Schneid b p	2700	9½	9¼	9½
Scintrex	100	270	270	270
Scot York	1550	15	15	15
Scot Lasal	3000	9¼	8½	8½
Scot Mis pr	100	9⅞	9⅞	9⅞
Scot Paper	251	24	24	24
Scotts	700	17⅞	17	17⅞
Seaway pr	900	6⅞	6¾	6¾
Seco Cem	z50	10⅞	10⅞	10⅞
Secur Cap	409	475	470	475
Selkirk A	100	21¼	21¼	21¼
Shaw Pipe	7000	11¾	11½	11¾
Shell Inv p	z11	42	42	42
Shell Inv w	850	22¾	22⅝	22¾
Shell A	3967	43	42¼	43
Shepherd	100	6⅞	6⅞	6⅞
Shully's	300	5¼	5¼	5¼
Sifton Pro	500	5⅝	5⅝	5⅝
Silverwd A	1042	15	14¾	15
Silverwd B	z50	14½	14½	14½
Simpsons	3756	26¼	25¾	26¼
Simpsons S	1426	36⅝	36½	36⅝
Simp S r	18924	40	37	37
Sklar M	14875	5½	5¼	5⅜
Sklar W	2927	405	390	400
Skyline H	3200	12⅜	11⅞	12⅛
Slater Stl	1070	11¼	11⅛	11¼
Slater 6 pr	300	15½	15	15½
Slat W Can	100	19⅞	19⅞	19⅞
Scutham	950	21⅞	21½	21⅞
Stafford	100	360	360	360
St Brdst	12145	15	15	15
St Paving	965	14½	13⅞	14½
St Can	40349	33⅛	32¼	33
Steinbg A	62	25¼	25¼	25¼
Steintron	125	435	435	435
Surpass C	1300	150	150	150
T				
Tamblyn	380	25¾	25¾	25¾
Tancord	200	205	205	205
Teledyne	630	400	400	400
Texaco	1576	49⅛	48¾	48¾
Texas Gu S	6050	17¼	17	17¼
Thn CGInv	100	14¼	14¼	14¼
Thom Nes	4330	34	32½	34
Thom N pr	60	49¼	49¼	49¼
Toromont	100	180	180	180
Tor Dm Bk	1726	32⅞	32½	32½

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Tor Start B	3550	46¼	45	45
Traders A	350	16⅞	16⅞	16⅞
Traders 4½ p	z5	57	57	57
Traders 5 p	150	26½	26½	26½
Trader A p	160	20½	20½	20½
Trader B p	100	23½	23½	23½
Trader 65 w	500	315	315	315
Trader 69 w	700	6555	655	655
Transair	2600	340	330	340
Trnsair w	400	130	130	130
Tr Can PL	2962	43⅛	42¾	42¾
Tr Can Pl p	z20	41¼	41¼	41¼
Tr Can A pr	57	79¾	79¾	79¾
Tr Can C pr	3570	54¼	53½	53¾
Tr Can P w	350	13¾	13¾	13¾
Trans Mt	3875	24½	24	24
Trimac	1600	9¾	9⅝	9¾
Trizec Crp	220	19	19	19
Trizec w	1000	58	58	58
Tru-Wall	1200	330	330	330
U				
Un Carbid	365	16½	16¼	16½
U Gas	10800	14⅛	13⅞	13⅞
U Corp B	2400	17	17	17
U Sections	200	7¼	7¼	7¼
V				
van Der	6467	9⅞	9½	9¾
van Ness	2600	62	60	62
versaid	315	9½	9½	9½
venpower	3000	105	105	105
versati A	2300	425	415	425
vulcan Ind	500	9½	9⅛	9⅛
W				
Wajax	500	18¾	18⅝	18⅝
Walk GW	5556	42¼	41½	42¼
Weldwod	400	12½	12¼	12¼
Wstburne	400	12	12	12
Wbur A p	400	38⅝	38½	38½
Wburn wt	300	800	775	775
Wcoast Pt	1450	9¼	9	9¼
W Pet A p	1375	31	30⅞	30⅞
Westc'st	9557	29⅛	27½	28¼
Weast w	14760	990	950	950
Westeel	z55	20⅜	20⅜	20⅜
W Brdcast	350	15⅝	15½	15½
W Beas A p	620	48	47	48
W Cdn Seed	620	6¼	6⅛	6¼
W Realty	2100	7½	7¼	7½
W Realty w	400	325	325	325
W Suppls A	360	11	11	11
Westnhse	4625	20	19½	20
Weston	2930	20¼	20	20¼
Wstn 6 pr	120	86½	85½	86½
White Pas	575	14	14	14
White p a	300	22¼	22¼	22¼
Wiley Oil	4269	13⅛	12⅞	13⅛
Winco S	100	9¼	9¼	9¼
Wood Alex	200	350	350	350
Woodwd A	1750	26½	26⅜	26½
Y				
Yr Prop	450	11½	11¼	11¼
Z				
zellers	1050	14	14	14

MINES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
A				
Accra	6000	6	6	6
Acme	20000	38	35	38
Adanac M	3000	55	54	55
Agn ico	635	295	280	280
Akaitcho	2300	55	52	55
Aldona	z748	52	45	45
Am Larder	2633	60	59	59
Ang Ruyn	1000	34	33	34
Ang UD	13000	134	127	131
Armore	500	15	15	15
Atl CC	12700	56	55	56
Atlas Yk	2000	8½	8½	8½
Aunor	800	265	261	261
Avoca M	500	68	68	68
B				
Bankeno	9350	640	620	625
Bary Expl	1900	111	109	109
B-Dqu	3000	5	5	5
Betim	870	20½	20	20½
Big Nama	z73	6	6	6
Bl Hawk	10300	95	91	94
Bounty Ex	z307	8	8	8
Bral Can F	1278	250	250	250
Brenda M	300	500	490	490
Brunswk	8350	425	415	425
C				
Cam Mine	3000	27½	27	27½
Camflo	14400	420	400	420
Cam Chib	z10	330	330	330
Camp RL	6725	32½	32	32⅛
C Tung	700	155	153	155
Cdn Arrow	1000	16½	16½	16½
C Jamiesn	300	115	115	115
C Malart	1000	22	22	22
C Merrill	900	565	560	565
Cdn Nisto	500	6	6	6
Candore	500	3½	3½	3½
Captain	1000	5	5	5
Cassiar	700	16⅞	16⅜	16¾
Cent Pat	1700	155	155	155
Chemalov	6700	184	180	180
Chestrvile	2100	12	12	12
Chimo	600	101	100	101
Coch Will	5000	35	35	35
Columb M	z100	41	41	41
Coniagas	500	47	47	47
Con Fardy	z110	95	85	85
C Durm	15000	43½	42	42½
C Marben	7060	145	137	145
C Morisn	1100	162	157	158
C Neg	12000	6	5	6
C Rambler	725	185	181	185
Conwest	900	735	750	750
Coprcorp	2000	16	16	16
Cop F	12300	130	1120	120
Coulee	2500	14½	14	14

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Craigmt	200	865	855	855
Cstland	z33	6	6	6
Crowbank	z250	6	6	6
D				
D'Eldona	6500	48½	46	48½
Delhi Pac	z62	9	9	9
Denison	1300	33	33	33
Dicknsn	2700	141	134	138
Discovry	4925	100	98	100
Dome	5800	71	68¾	69
D Explor	3900	106	102	105
Dynasty	9495	10⅜	990	990
E				
East Mal	1050	145	145	145
F				
Falcon C	4925	12⅞	12¼	12⅞
F Mar	1200	84	84	84
Fort Reine	800	38	38	38
Frobex	1500	39	39	39
G				
Gnt Mascl	4088	495	480	495
Giant Yk	100	830	830	830
Goldray	1300	53	53	53
Grandroy	8000	8	8	8
Grandue	1400	405	400	405
Granisle	500	820	815	820
Green Pnt	5000	19	19	19
H				
Headway	2000	7	7	7
Hollinger	1000	42¾	42¼	42¾
Huds Bay	450	23¾	23⅝	23⅝
Hydra Ex	5020	23½	23	23
I				
Int Bibis T	2000	12½	10½	10½
Int Halliw	3600	21	20	21
Int Mogul	1700	975	970	975
Int Obaska	4000	40	40	40
Irish Cop	2000	7	7	7
Iso	17900	211	200	205
J				
Joliet	2000	28½	28	28½
Jonsmith	3000	15	14½	15
Jorex Ltd	700	159	156	156
Joutel	1000	58	57	57
K				
Kam Kotia	3500	54	52	54
Kerr Add	1750	940	925	930
K Anacon	2500	28	27	27
Kilembe	300	220	220	220
Kirk Min	1500	5	5	5
L				
Lacanex w	100	25	25	25
L Shore	2475	290	275	275
La Luz	1070	580	580	580
Liberian	170	11¾	11¾	11¾
LL Lac	1266	195	190	190
Lost River	5200	500	490	500
Lytton M	500	150	150	150
M				
Madeline	1762	410	405	410
Madsen	1100	74	74	74
Match	4000	7	7	7
Mattgmi	1200	35	34¾	35
Mc Adam	1100	55	54	54
Mc Intyre	1735	66½	65¼	65¼
Mentor	3000	142	138	138
Moneta P	z100	80	80	80
Mt Wright	4006	22	21	21
Multi-Mi	500	32	32	32
Mymnar M	z388	20	20	20
N				
Newconx	200	520	520	520
N Dimens	2709	32	32	32
N Kelore	500	4	4	4
Nlund	54000	23½	22	22
Newnor	4000	6	6	6
N Que Ragl	200	565	560	560
N Senator	z220	7	7	7
Nick Rim	1000	10½	10½	10½
Noble M	2000	80	78	80
Nor Acme	2500	20	18½	18½
Norbaska	z400	13	13	13
Norlex e —	voir liste.			
Northgat	2481	590	585	590
N Rock	2300	210	205	210
O				
Obrien	1700	19	18	18
Orchan	400	410	400	410
P				
P Asbestos	7100	157	152	155
Pac Coper	8300	221	205	221
Pamour	7153	284	270	275
Pan Centr	4147	375	335	375
Patino N v	1403	33	32¼	32¼
Pick Crow	682	22	22	22
Pine Point	1020	34¼	33½	34¼
Placer	1578	40	40	40
Prado Exp	1500	170	165	165
Preston	750	920	905	905
Ppre Silv	1650	215	210	210
Q				
Que Sturg	1500	23	23	23
R				
Radior	11600	35	32	35
Rayrock	700	118	116	118
Redstone	2000	45	45	45
Rio Alygom	1522	17½	17¼	17½
Roman	1831	795	765	795
Ryanor	6100	9	9	9
S				
Sherr	11644	15¼	14⅞	14⅞
Sigma	300	620	615	615
Sil Miller	7000	5½	5½	5½
Silvmq	1000	20	20	20
Steep R	3983	204	200	201
Sud Cent	300	33	33	33

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Sullivan	1312	292	286	288
Sun Ex	18500	17	16	16
T				
Tara	36475	17¼	16⅞	17¼
Teck Cor A	2420	515	515	515
Teck Cor B	268	465	460	465
Teamont	2000	50	49	49
Texore	4500	15	14½	15
Tex-Sol	1500	42	41	41
Thom L	500	26	26	26
Trin Chib	2000	11	11	11
Tundra	z175	19	17	19
U				
U Asbesto	110	460	460	460
U Siscoe	1351	142	130	135
Upp Can	2000	210	202	202
W				
West Mine	800	380	380	380
Westfield	3400	140	133	140
Wstfield w	2575	67	61	67
Whithorse	900	250	247	247
Wilco	3000	13½	13½	13½
Willroy	3401	116	116	116
Windfall	1000	9	9	9
Wr Harg	z50	112	112	112
Y				
Yk Bear	900	435	425	435
Z				
zenmac	4000	15	14½	14½
zulapa	2000	12½	12½	12½

PETROLES et GAZ

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
A				
Alt East G	3200	715	710	710
Almin	27410	525	515	515
A Quasar p	100	840	840	840
Asamera	2600	19¼	18¾	18⅞
Ashland C	1250	11⅝	11¼	11¼
B				
BP OG	5600	505	500	500
C				
C Geother	1100	93	93	93
C Nor West	700	270	260	260
CS Pete	21300	755	700	755
CS Pete w	3500	480	465	480
C Bonanza	z400	80	72	72
C Ex Gas	2200	325	315	320
C Homestd	4610	685	680	680
CLI Pete	2200	59	59	59
C Reserve	2400	455	450	450
Cdn Sup O	2560	39¾	39⅝	39⅝
Chieftan D	9649	10¼	990	10
Clark Can	100	290	290	290
D				
Davoll	9500	25	25	25
Decca R	1120	290	285	285
F				
Francana	1460	605	590	600
G				
Gr Plains	460	31¾	31⅝	31⅝
Gt COilsds	600	640	635	640
H				
Houston O	4766	230	225	225
Houston w	z2400	—	—	—
I				
Inter Tech	3000	117	112	117
L				
Lochiel	2550	154	151	154
M				
Merland E	7775	99	95	95
Midcon	1500	58	57	58
Mineral R	2900	35	33	33
N				
Nat Pete	1500	176	175	175
NC Oils	2000	545	535	540
NCO pr	z10	39¼	39¼	39¼
Northld	2200	87	87	87
Numac	4100	14⅞	13⅞	14
P				
Page Net	271	190	190	190
Palliser	z200	90	90	90
Pan Ocean	3997	11⅜	11¼	11⅜
PanCdn P	2200	15⅜	15¼	15⅜
Peruv	600	28	28	28
Petrol	1800	118	117	118
Pinnacle P	1500	41	41	41
Place G	4800	88	87	87
Ponder	500	60	60	60
Peyto Oils	3000	204	200	204
R				
Ranger	140	17¾	17¾	17¾
S				
Scurry Rn	1450	16½	16¼	16¼
Siebens	2650	925	910	925
Sogepet	1300	130	128	130
Spooner	9300	81	79	80
T				
Total Pet	6200	605	600	600
Total P A p	900	13⅞	13¾	13⅞
Tr Can Res	500	86	86	86
U				
U Canso	3900	505	495	495
V				
voyager P	830	465	450	460
W				
W Decalta	3100	525	520	520
DISTRIBUTION PRIMAIRE				
Norlex e	6000	30	30	30

Montréal

MONTREAL (P.C.) — Les cours des banques ont battu la marche à la hausse alors que ceux des autres compartiments ont affiché de légers gains au cours de transactions plutôt légères, mercredi, à la Bourse de Montréal.

Au total, à la Bourse canadienne et à la Bourse de Montréal, 1.42 million d'actions ont changé de mains, par rapport à 1.81 million mardi.

L'indice dans tous les compartiments a récupéré les défaillances de mardi, sauf les services publics qui se sont effrités. L'indice des banques s'est hissé de 1.31 à 267.59, des papiers de .81 à 85.47, des industrielles de .46 à 201.19 et l'indice composite de .38 à 200.73. Celui des services publics a fléchi de .38 à 162.04.

Comportement des valeurs

	Mercredi	Mardi
GAINS	113	96
PERTES	110	152
INCHANGEES	91	86
TOTAL	314	334

A la Bourse de Montréal, Peoples Department Stores s'est hissé de 1 1-2 à $23 3-4, Imasco de 1 1-8 à $22 3-8, Canron de 1 1-8 à $22 3-8, Dominion Textiles de 1 à $29 5-8, International Utilities de 3-4 à $45 1-2, National Trust de 5-8 à $34, Stelco de 5-8 à $32 7-8, Noranda de 1-2 à $38 1-4 et Banque de Montréal de 1-2 à $21 1-2.

Ont gagné chacun 3-8, Algoma Steel à $14, BP Canada à $15 1-4, Canada Cement Lafarge à $50 3-8 et Dofasco à $27 5-8. CP Ltd., s'est hissé de 1-8 à $14 5-8. La compagnie a annoncé qu'elle avait formé une nouvelle agence de développement maritime, Incan Marine Ltd., en compagnie de Inchcape Ltd., de Londres. La nouvelle société entreprendra des recherches et le développement de la technologie dans les transports relativement aux systèmes de distribution, et aura son siège social à Montréal.

Transmountain Oil Pipe Line s'est hissé de 5-8 à $24 1-8 et la compagni ea annoncé qu'elle anticipait des livraisons de pétrole brut, de gaz propane et de carburant de moteurs réactés d'une moyenne de 375,000 barils par jour ce mois-ci, soit une hausse de 5.1 pour cent par rapport à avril et 25.4 pour cent par rapport à mai 1971.

Chez les titres en baisse à la Bourse de Montréal, Westcoast Transmission a fléchi de 1 à $28, Falconbridge 1 à $76 1-2, Scott - La Salle 5-8 à $8 1-2, Aquitaine 1-2 à $21 1-2, Canada and Dominion Sugar 12 à $29 1-2, Hudson's Bay Oil 1-2 à $41 1-2, Trans Canada Pipe Lines 3-8 à $42 3-4, Interprovincial Pipe Line 1-4 à $31 3-4, Husky Oil 1-4 à $15 12 et Laurentide Financial 1-4 à $13 5-8.

Chez les valeurs industrielles à la Bourse canadienne, Berncam s'est rissé de 1-2 à $10 3-8, Commodore Business 1 1-4 à $13 1-2 et Van Der Hout 1-4 à $9 1-2. Investment Foundation a fléchi de 1 1-4 à $44.

Chez les titres miniers, Williams Creek Gold s'est hissé de 25 cents à 91 cents, Copper-Man d'un cent à 16 cents, Quebec Explorers de cinq cents à 40 cents et Pacific Nickel Mines d'un cent à 58 cents.

Par la PRESSE CANADIENNE

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Int Nickl	12195	31½	30⅞	31¼	+⅛
Steel Can	10314	33⅛	32½	32⅞	+⅜
Berncam	9600	10⅜	9¾	10⅜	+½
Imasco Ld	9415	22⅝	21½	22⅜	+1⅛
Abitibi	3690	8⅛	8⅛	8½	+⅛
Dofasco	8100	27⅞	27½	27⅞	+⅜
Bank Mtl	7677	21½	21	21½	+½
Bell Cnad	7560	44⅝	44¼	44⅝	—⅛
Canron	7400	22⅜	21½	22⅜	+1⅛
Trs CPL	7400	43⅛	42⅝	42⅝	—⅜

INDUSTRIELLES

COTATIONS MINES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	
Cop Man	189000	16	14	16	+1
Wil Creek	181840	93	66	91	+25
Que Explr	58000	43	33	40	+5
St Lucie E	51700	93	79	90	+13
Int Norval	44166	20	17	20	+½

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
A				
Abitibi	3600	8⅛	8⅛	8¾
Alta Gas T	500	54⅛	54⅛	54⅛
Alcan	6980	22⅝	22	22¼
Algoma St	1400	14	13⅞	14
Aquitaine	500	22	21½	21½
Asbestos	200	24⅝	24½	24⅝
Atl Sugar	100	6⅞	6⅞	6⅞
B				
Band Mtl	7677	21½	21	21½
Bank NS	527	38⅝	38⅜	38⅝
Bang CN	2020	16⅛	16	16⅛
Bq Deprg	625	18½	18¼	18¼
Bq Pv Can	660	17½	17½	17½
Bell Canad	7560	44⅝	44¼	44⅝
Bell A pr	128	50	49⅞	50
Bell B pr	235	52⅝	52⅛	52⅛
Bombrder	150	8¼	8¼	8¼
Border C	2250	10⅝	10½	10⅝
BP Oil Gas	1500	505	500	500
BP Can	500	15¾	14⅞	15⅜
Brascan	1397	23	22¾	22¾
BC Forest	100	21	21	21
Brinco	630	6⅛	6	6⅛
C				
CAE Ind	3050	8	7⅞	8
Calgary P	400	24½	24½	24½
Campeau	100	5½	5½	5½
Can Cem L	188	50⅞	50¼	50⅞
CD Sugar	25	29½	29½	29½
C Arena	1200	15½	15½	15½
Cdn Brew	990	7⅛	7⅛	7⅛
C Br Bp	3000	36½	36½	36½
C Hydro	1200	10½	10½	10½
C Im	1650	28⅜	28¼	28⅜
CIL	600	16	15⅞	16
C Int Pw	300	26¼	26¼	26¼
C Marconi	2450	310	305	310
CPI pr	200	25½	25½	25½
CP Inve w	200	335	320	325
Cnd Tire A	6300	40	40	40
Canron	8100	27⅞	27½	27⅞
D				
Dom Store	397	14¾	14½	14¾
D Textile	4710	30	29¾	29¾
Domtar	3205	13⅞	13⅞	13⅞
Donohue Pr	125	17	17	17
Du Pont	5875	28	27¼	27¾
Dupuis A	200	7½	7½	7½
E				
Elec Knt	4100	440	425	425
Enamel A	1950	7½	7⅛	7¼
Enamel B	100	325	325	325
F				
Fal Nek	100	76½	76½	76½
Fin Coll	903	24½	24½	24½
Fraser	100	14	14	14
G				
Genstar L	2117	15⅜	14⅞	15⅜
Glengair	4100	165	165	165
Gt W Life	775	66¾	66¾	66¾
Grissel F	100	10⅜	10⅜	10⅜
Gulf Can	365	27⅞	27⅞	27⅞
H				
Home A	400	30⅛	30⅛	30⅛
HudsBay	1245	23¾	23⅝	23⅝
H Bay Co	600	17½	17⅜	17½
HB Oil Gas	100	41¼	41¼	41¼
Hud BOPr	150	50½	50	50
Husky Oil	300	15½	15½	15½
I				
IAC	4475	19¼	19	19
Imp Oil	1372	31	30¾	30⅞
Imasco Ltd	9415	22⅝	21½	22⅜
Inglis	2950	18⅛	17¾	18⅛
Int Nickel	12195	31½	30⅞	31¼
Int Util	1325	45½	45¼	45½
Intpr Pipe	1725	31¾	31½	31¾
Inv Grp A	200	9½	9½	9½
Inv Grp 5 p	200	21½	21½	21½
Ivaco	800	18¼	18⅛	18¼
L				
Labatt	9665	25½	25	25¼
Labatt pr	4285	25½	25	25½
Lacroix	800	455	450	450
Lau Fin	900	13⅜	13⅜	13⅜
Lob Co A	600	7¼	7¼	7¼
Lob Co B	4325	7⅜	7¼	7¼
M				
MB Ltd	1200	24¾	24⅝	24¾
Magnason	450	11⅜	11⅜	11⅜
Mass-Fer	1930	14⅝	14½	14⅝
Melchers	100	9½	9½	9½
Mercantil	4425	19	18⅞	19
Micrsyst	254	7¼	7¼	7¼
Miron A	200	5	5	5
Mitch A	100	14	14	14
Mitch B	500	7⅜	7⅜	7⅜
Molson A	1450	23½	23	23½
Molson B	150	23¼	23¼	23¼
Moore	2050	43⅛	42⅞	42⅞
Morse A	200	14½	14½	14½
Murphy	1000	17	16⅞	16⅞
N				
N Sea Pr	100	8	8	8
Nat Trust	1925	34	34	34
NB Tel	300	14½	14½	14½
Nfld LP	200	12¼	12¼	12¼
Noranda	5830	38¼	37½	38¼
Ncr Ctl G	900	13⅛	13	13
O				
Oshawa A	540	12½	12½	12½
P				
Pac Pete	400	31⅝	31⅜	31½
Pancan	200	15¼	15¼	15¼
Peopl St	1500	23¾	22¼	23¾
Petrofina	457	24⅝	23⅝	24⅜
Pitts Eng	700	17¾	17¾	17¾
Placer	200	40	40	40
Popular	100	155	155	155
Pow Corp	7262	9⅝	9½	9⅝
Pow C 5 pr	100	11½	11½	11½
Price Com	4030	8⅞	8¼	8¼
Price 4 pr	25	52	52	52
Q				
QSP Ltd	700	12½	11¾	12½
R				
Rapid D	4030	14½	14½	14½
Reitman	2200	27	27	27
Rolland B	160	43	42⅝	42⅝
Rothm B p	700	21½	21½	21½
Royal Bank	5228	34	33⅝	33¾
Royal Trst	100	39⅞	39⅞	39⅞
S				
StL Cem A	200	43	42	43
Scot Lasal	943	9⅛	8½	8½
Scotts	200	17⅞	17⅞	17⅞
Shell Can	3155	43	42⅞	43
Simpsons	2625	26¼	26	26¼
Southam	1007	21¾	21¾	21¾
Steel Can	10314	33⅛	32½	32⅞
Steinbg A	265	25	24¾	25
Sup Elec	800	255	255	255
T				
Texaco	1470	49¼	48¾	48¾
Total Pet A	100	600	600	600
Traders A	100	16⅞	16⅞	16⅞
Tr Can PL	7400	43⅛	42⅝	42⅝
Tr C C pr	630	54	53⅞	53⅞
Tr Can A pr	25	79¼	79¼	79¼
Trans C Pl	40	41¼	41¼	41¼
Trans Mt	1360	24¼	23⅞	24¼
Tr G C	200	23⅞	23⅞	23⅞
U				
Ultrmar	100	9	9	9
Ultrmar r	202	13	13	13
Un Carbid	300	16¼	16¼	16¼
UAP In A	200	19½	19½	19½
U Corp B	200	17	17	17
W				
Walk GW	1910	42½	42	42⅛
Warn Her	620	5½	5½	5½
Webb Knn	100	55	55	55
Westest	172	28	28	28
Wcoat wt	100	975	975	975
W Realty	2000	7⅜	7⅜	7⅜
Weston	135	20	20	20
Z				
zellers	400	14¼	14¼	14¼

New-York

NEW YORK (AFP) — Une amélioration très sensible s'est produite mercredi dès l'ouverture. De nombreux opérateurs ont profité des baisses de la journée de mardi pour prendre position à des cours intéressants, mais le volume des transactions est resté très modéré, ce qui indique que d'autres maintiennent une attitude d'expectative étant donné les événements au Vietnam. Mardi, l'annonce que deux navires marchands chinois avaient été endommagés par les bombardements aériens au Nord-Vietnam a enrayé la reprise qui s'était produite au milieu de la journée. Par contre, l'annonce faite à Hanoï, aujourd'hui, selon laquelle deux cargos soviétiques avaient été endommagés mardi dans les eaux territoriales nord-vietnamiennes est passée pour ainsi dire inaperçue à Wall Street. Les gains de plus d'un point sont fréquents, notamment aux compagnies aériennes, où TWA gagne 2 3-4; aux aérospatiales, où General Dynamics gagne 1 1-2 et aux pharmaceutiques, parmi lesquelles Merck s'inscrit en hausse de 1 1-4. Les cuivres sont très soutenus et leurs gains varient d'une fraction à plus d'un point, notamment Copper Range qui hausse de 1 3-8. Les ciénmas sont irréguliers, en hausse, atteignant 2 points pour Walt Disney, ou en perte d'une fraction pour certains autres. Aux télévisions, RCA gagne 1 point, tandis que Zenith perd 1-4. Les mines d'or, très en demande pendant les deux séances précédentes sont faibles: McIntyre perd 2 3-4 et Dome 1 1-8. Les machines de bureau sont en amélioration d'une fraction dans leur ensemble, tandis que les ordinateurs sont très fermes, IBM haussant de 4 1-2 et Control Data de 1 1-4. Les constructions électriques haussent d'une fraction, en général, de même que les automobiles et les aciéries. Les chemins de fer et les services publics n'accusent que des changements minimes.

Comportement des valeurs

	Mercredi	Mardi
GAINS	942	180
PERTES	450	1,380
INCHANGEES	352	184
TOTAL	1,744	1,744

La moyenne de Dow Jones chez 30 titres industriels choisis a terminé la séance en hausse de 5.95 à 931.07.

Au total, 13.87 millions d'actions ont changé de mains par rapport à 19.91 millions mardi.

Les gains ont dépassé les pertes par 942 contre 450 chez les 1,744 titres qui ont changé de mains.

Chez les titres canadiens inscrits à la Bourse de New York, McIntyre Porcupine a fléchi de 1 3-4 à $73, Dome Mines 5-8 à $69 3-4 et Inco s'est hissé de 3-8 à $31 1-2.

A la Bourse américaine, chez les titres canadiens, Brascan est demeuré inchangé à $23.

Par la PRESSE CANADIENNE

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
A				
ACF 2.40	290	42	41½	41½
Adrs .60	81	36	35¾	35¾
Admiral	44	21½	20¾	21
Alcan .80	105	22⅝	22	22¼
AllegC .20g	64	11⅞	11⅝	11⅝
AllisC .10e	173	12⅝	12⅜	12½
Alless .07e	293	48⅞	47⅛	48⅝
AAirl	353	46	44⅞	45⅞
ABrnd 2.29	707	46⅛	45⅝	46
AmCan 2.20	95	30½	30⅛	30⅜
ACyan 1.25	122	36	35½	35¾
AHome 1.77	85	97½	96⅝	97
AmMot	1342	8⅞	8⅝	8⅞
ASmelt 1.20	108	22⅛	21⅞	21¾
AmSoAfr .70	x44	49	48	48⅝
AmStd .40	242	13¾	13⅜	13⅜
AT T 2.60	940	42½	42⅜	42⅜
Ampex	197	8	7⅞	7⅞
Anacoe	166	19¾	19⅜	19⅝
Armco 1	419	22	21½	21⅝
ArmC .80	195	42	41½	41½
AtlRich 2	135	63	62½	62¾
Avco	135	16⅜	16	16⅛
Avnet .07e	149	12⅜	12	12¼
Avon 1.35	152	118¾	116	118¾
B				
Babck .35	107	29¼	28⅞	29⅛
Bath .20	355	39⅛	39	39
BeechA .60b	54	22⅜	22	22
BellH .60	x40	65¼	64¾	65¼
BenF 1.10	124	44⅝	43¾	44½
BethSt 1.20	230	31⅛	30⅞	31
Boeing .40	239	21⅛	20¾	20⅞
BoisC .25b	1026	14⅞	14¼	14½
Bordn 1.20	163	28¼	27¾	28
BorgWa 1.25	55	34	33⅜	33¾
BristM 1.20	296	58⅜	57⅞	57⅞
Brnswk .16	181	49⅞	47	48⅞
Bucy 1.20	479	24⅞	24¼	24⅞
Burln 1.40	122	34½	34⅛	34¼
Burrghs .60	86	170⅜	166¾	169¾
C				
CallahnM	75	11¼	11	11
CmpRL .45	78	33⅜	32⅝	33
CampS 1.10	73	28	27½	27½
CdnBr .40	1	7⅝	7⅝	7⅝
CP Ltd .68	144	15¼	14⅞	15¼
CatTr 1.40	154	51⅞	51¼	51¼
Celanese 2	127	59⅜	58¾	59½
Cencoln .30	70	50½	49	49⅞
ChesOh .75e	16	55⅝	55⅛	55⅛
ChrisCft	161	7⅝	7⅜	7½
Chrslr 1	842	33⅛	32¾	32⅞
CitSv 2.20	133	36⅞	35⅞	36⅞
ClrkE 1.40	79	54½	53¾	54½
ClarkO .40	22	15⅝	15	15⅝
CocaC 1.64	193	127½	126½	127⅛
CBS 1.40b	628	50⅞	49½	50⅛
Comsat .56	147	61⅞	60⅞	61
ConEd 1.80	107	25⅛	24⅞	25
ConCan 1.60	137	30	29⅝	29⅞
ContData	292	62⅝	60⅞	61¼
Cop Rng	68	22¾	20⅞	22½
CPCIntl 1.70	122	34⅝	33⅝	34¼
Crane 1.60b	15	47	46¼	46¼
Cr zell 1.20	332	30¾	30⅜	30¾
CurtWr	216	28⅛	27½	27¾
D				
DartI .30b	329	54	53⅝	53¾
Deere 2	93	60¼	69	—
Denn Mf .68	35	32¾	32	32½
Dexter .24	82	19	18⅞	19
Digital	121	82½	81¼	82½
Disney .20b	32	107⅞	168	169⅞
Dome .80	140	71	69⅞	69¼
Dow C 1.80	158	88¼	87⅞	87⅞
DuPon 1.25e	91	163¼	159¾	161½
E				
East K 1.04a	256	118⅜	115⅞	118⅜
Eatn 1.40	62	45⅞	44⅜	44⅞
EG G .10	84	23¾	22¼	23
El Pas NG 1	165	18¼	17⅞	18
Eltra 1.20	22	35⅞	35¼	35⅞
ES B 1.20	28	36⅜	35⅞	36¼
Essex 1 1.20	25	48⅞	48½	48⅝
Ethyl Cp .84	31	25⅝	25	25
Ex Cel .80	45	18⅞	18½	18⅝
F				
Fairch	88	35¼	34	34¾
Firest .83	97	24⅝	24⅛	24¼
FMC Cp .85	101	26	25⅜	—
Ford 2.70	472	68¾	67⅞	68⅜
Frueh 1.70	50	41	39¾	41
G				
Gen Dyn	128	32	30½	32
Gen El 1.40	333	66⅜	65	65⅜
G Fd 1.40	x434	27⅞	27⅜	27⅝
Gen 1 .50t	84	24⅝	23¼	24⅝
GMC 1.95e	479	77¼	77⅛	77⅛
GP Cem .80	52	25¼	25	25¼
G Tel E 1.52	378	30⅜	30⅛	30½
G Tire 1b	83	28¼	27¼	28⅛
Ga Pac .80b	100	44⅛	43⅜	44
Goodrh 1	40	27	26⅝	26⅞
Gdyr .88	1176	30½	30¼	30½
Gould .94	87	36⅞	36⅜	36⅞
Granby M .60	5	17⅝	—	—
Gt A & P .80	x103	18⅞	18¼	18⅝
Grn Gt .96	18	24	23½	—
Gulf O 1.50	2615	24½	24¼	24½
H				
Hecla .33t	29	16¼	15¾	16¼
Heinz 1.04	54	44¾	44½	44¾
Hew Pack .20	110	54⅛	53⅜	53⅞
High volt	145	11⅛	9⅞	10⅞
Hmstk .40	124	25⅛	24⅝	24⅝
Hnywl 1.30	90	143¼	142	142⅝
HFC 1.20	265	53⅞	52¼	52⅞
I				
Ill Cent 1.18	26	36	35½	35¾
Ing Rd 2.00	110	63¼	63	—
Intk I 1.80	7	28¼	28⅛	28¼
IBM 5.40	201	386	379	383¾
Int Har 1.40	124	30¼	29⅞	30
Int Mng	59	9⅝	9¼	9⅝
INCO 1	253	31⅜	31⅛	31¼
I Pap 1.50	231	37⅛	36⅞	36½
Int T & T 1.19	720	53⅞	53⅛	53¼
J				
Jn Man 1.20	82	34¾	34⅛	34⅜
K				
Kays Ro .60	18	18⅝	18½	—
Kellogg 1	16	24¾	24⅜	24½
Kennec 1	721	24¾	24⅛	24⅜
Kraftco 1.77	134	44⅝	44	44½
Kresge .32	224	110	109¼	109¼
Kroehl .60	19	37	36½	36⅞
L				
Leasco	764	19⅞	18½	19¼
Lib McN	23	6¼	6⅛	6¼
Litton .09f	217	16⅞	16½	16⅞
Lock A	67	11⅞	11⅜	11⅝
Loews 1.04	509	54⅝	53⅛	53⅝
M				
Mad S Gar	903	4⅜	4	4⅛
Mgnvx 1.20	238	39¼	37⅞	39
Malry 1.88	15	62¾	62	—
Marath 1.60	207	29⅞	29	29⅞
Marcor .50	101	27⅞	27¼	27¼
Marien .55e	63	59	57½	58
Marsh F 1.10	127	34½	33½	33½
Mart M 1.10	156	23¼	22⅞	23
Mascop Cp .16	35	52¼	50⅞	51⅞
Mass F	29	14⅛	14¼	14⅛
McDon	239	107¼	104⅞	106½
McDD .46b	209	41⅛	39½	41⅛
McGr H .60	210	19	18¾	18⅞
McIntr	1720	74	72	—
McKee	8	16½	16	—
Merck wi	21	70	69½	69½
MGM	10	18⅞	18⅜	18½
MMM 1.92	155	141¾	140	141¼
Mobil 2.60	306	50⅛	49½	49¾
Mchas 1.10	13	43⅜	42⅝	42⅞
Msant 1.80	321	55	54¼	54⅜
Motria .60	42	98⅜	97¾	98⅜
N				
N Cash .40	223	29⅞	29	29¾
N Dist .90	77	16⅛	15⅞	16⅛
N Gyps 1.05	83	18⅜	18¼	18⅜
NY Hon .05e	13	13⅜	13⅜	13⅜
Norgt	19	6	5⅞	5⅞
Northrop 1	22	24⅜	24	—
Nort S 1.37f	145	67⅞	66½	66⅞
O				
Occid .12p	192	12	11⅝	11⅞
Outb Mar 1	95	55	53⅞	55
P				
Pac Pet .40	14	31⅝	31⅝	31⅝
Pan A	336	14⅝	14	—
Penn Cn	167	4⅞	4½	4½
Pepsi Co 1	100	77¼	77	77¼
Per El	79	33⅞	33	33⅛
Pfizer .60a	654	38⅞	37⅞	38⅞
Pheld D 2.10	58	41⅛	40⅞	40⅞
Phil Mr 1.24	108	92¼	89⅞	91⅞
Pitney B .68	385	20⅞	20¼	20⅞
Polroid .32	514	133⅞	131⅞	132⅝
Proc G 1.50	64	93⅛	92⅞	93⅛
Plimn 2	44	39⅛	38½	38⅞
R				
Ralst .70	318	39¼	38¾	39
RCA 1	530	36⅛	35	35⅞
Rep St 1	24	23⅞	23⅜	23½
Rich M 1.04	100	71⅞	70½	71¼
Roy D 1.6e	204	36	35⅞	35⅞
S				
Sanders	40	17¼	16⅞	17⅛
Sa Fe I 1.60	134	33⅞	33¼	33⅜
Schr Pl .94	84	99⅞	98⅛	99⅛
SCM	124	18⅛	17⅞	17⅞
Scott P .50	1534	14⅞	14	14⅛
Sra R 1.40a	133	112	110⅞	111⅞
Sedco .06	142	50¼	49⅝	50⅛
Shell O 2.40	462	42⅞	42¾	42⅞
Singer 2.40	368	90⅞	89⅞	90⅝
Sou Pac 2	149	46⅞	46⅛	46⅜
Spartn .40	6	20⅞	20⅞	20⅞
Sqry R .30e	427	35⅞	35⅝	35⅞
Std Br 1.66	66	47⅞	47⅜	47⅝
St O Cal 2.90	226	57⅝	56⅞	56¾
Std Ind 2.39	191	61⅞	60⅞	61⅝
Std NJ 1.90e	541	71⅛	70⅝	71⅛
Stu W 1.20	320	43⅜	42⅞	43⅛
Sun Oil 1b	15	43⅛	43⅜	43⅛
Sunsh .31	107	8⅛	7⅞	8⅛
Swift .70	35	31⅞	30⅞	31
T				
Teledn .70t	184	21⅞	20⅞	21¾
Tenco 1.22	1142	24⅜	24⅛	24⅜
Txco 1.66	625	30⅛	29⅞	29⅞
Tex Gf 1 .60	154	17⅛	16⅞	17
Tex Inst .84	49	149⅜	149¼	149½
Textr .90	71	32⅛	31⅝	31⅞
Thiok .40	170	18⅛	17	18⅛
Time 1.90	13	56½	56	56½
Timkn 1.80	16	42½	42¼	42½
Trns U 1.28	57	44⅛	44⅛	44⅛
Twnt C	102	12¾	12¼	12½
Tex Inst	169	17⅞	17⅞	17⅞
U				
Un Carb 2	143	48⅛	46⅞	47⅞
U Air 1.80	293	39⅛	38⅛	38⅞
Un Cp .45e	14	9⅛	9	9⅛
US Frt 1.40	34	30⅛	30⅛	30¼
US Gyps 1.50	165	30	29⅛	29⅛
US Stl 1.60	98	31⅞	31⅜	31⅝
V				
varian As	61	14⅞	14⅝	14⅝
W				
Walk H 1.20a	3	42¼	42⅛	42¼
War L 1.30	162	85½	85	85½
Weathd .1e	29	13⅛	13⅛	13⅛
Wwth 1.20	169	38	37½	37⅞
X				
xerox .84	187	137⅞	135⅞	136⅝
Z				
zenith 1.40	88	44⅛	43⅞	44

Total des ventes : 13,870,000

Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Amb Db	1000	45	45	45
Ang P H	100	14½	14½	14½
Aquabl	900	370	370	370
Belg Stand	580	15¾	15¾	15¾
Berncam	9600	10⅜	9¾	10⅜
C Secur A	400	115	115	115
Com Hold	2700	200	190	200
Comodor	1200	14	12½	13½
Crawfd Al	1100	290	285	285
Davis Ds	100	175	175	175
Drum Die	3200	12	11	12
Drum A	100	5	5	5
Grnach	300	350	350	350
Hubb Dyr	200	12¼	12¼	12¼
Inv Found	100	44	44	44
Lemtex	500	42	42	42
Proflex	1200	235	235	235
Reprox	1900	140	140	140
RRD wts	859	58	55	58
Sxl Div	700	11	10⅞	11
Sogena	100	19½	19½	19½
T Lon Ivs	200	460	460	460
Unican Sec	275	400	400	400
val Mr A	1650	230	225	230
vn D Hout	200	9½	9½	9½
Wabasso	100	18⅜	18⅜	18⅜
Whiterk Ind	5800	500	490	490

MINES et PETROLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi Asb	330	280	275	275
Acroll Ltd	4750	47	46½	47
AIS	8650	670	640	670
Ajax Min	1000	20	20	20
Ail Rox	1500	80	75	80
Am Eagle	17200	140	130	130
Amos	1000	13	13	13
Arno	24000	12	10	11
Atl Tung	18500	21	17	21
Avilla	29614	83	80	82
Baker Tlc	1000	35	35	35
Beltere	2000	18	18	18
Bison Pet	200	600	600	600
Bluewtr	2000	95	95	95
Bruneau	1166	9	9	9
Burnt Hill	3000	18	17½	18
Cadillac Ex	100	135	135	135
Candex	1000	15	15	15
Cannon	500	10	10	10
Capri	500	29½	29½	29½
Cartier	1000	15	15	15
Cedarv	100	22	22	22
Chib Cop	4000	24	23½	24
Con Dev	1500	100	98	98
C Dolsan	3000	13	12	12
Cop Man	189000	16	14	16
Corge	1000	16	16	16
Dasson	3000	12	12	12
D Lease	3500	5	5	5
Dumont	5800	46	44	46
Dynco	1633	37	34	37
Dyn Mn	16500	35	33	35
Eagle Min	1100	450	425	425
Expo Iron	28000	65	55	65
Fairway	100	210	210	210
Falcon Cop	2000	12¼	12¼	12¼
Fall Min	27300	164	150	164
Fannex	6923	36	35	36
Flint Rk	1300	210	202	210
Gaspe Q	5100	52	52	52
Goldex	1825	350	345	350
Gold Hk	33500	22	20	21
G E Res	7000	20	18	19
GL Nickl	6200	200	185	195
Gr Coast	1300	675	660	670
Int Norval	44166	20	17	20
Jamex	6500	33	32	33
Kal Res	8500	82	78	82
Kiena	500	140	140	140
Ladubor	1000	76	76	76
Lederic	1000	44	44	44
Louanna	3600	5	5	5
Mdonld M	2800	17	16	16
Maclan Expl	500	120	120	120
Mal Hygd	300	190	175	175
Manix	2000	22	20	22
Mrshl Bn	4000	39½	38	39½
Massval	4000	5	5	5
Midepsa	700	9½	9½	9½
Mija Mines	2000	14	13½	13½
Min Ore	1000	5	5	5
Mt Eagle	26500	89	86	89
Mt Laur U	2500	95	92	94
Mt Jamie	39000	14	14	14
Muscoch	1000	15	15	15
Nw Hosco	2000	56	56	56
N Insco	3000	29	29	29
NA Rare	500	16	16	16
Norse	500	69	69	69
NQN Min	2000	31	31	31
Pac Ni M	24500	59	53	58
Panaca	5000	31	30	31
Pat Silv	16600	13	11	12
Phoenix	200	925	925	925
Pr Potash	5600	3	3	3
Probe Mn	18000	41	39	41
Que Expl	5800	43	33	40
Q Antim	5013	25	25	25
Queenstn	950	22	22	22
Rncheria	1500	8	8	8
Rawhide	4000	25	24	25
Rouyn Ex	500	6	6	6
Roy Agas	13000	42	40½	40½
St Lucie	31700	93	79	90
Safari	2000	44	40	44
Sapawe	5000	3½	3½	3½
Scimax	2500	59	56	59
Shield Dv	500	85	85	85
Sil Shield	16600	425	400	425
Slocan	3100	118	115	117
Stand Gld	2500	17½	17	17
Tagami	7000	19	16	19
Tache	2000	4½	4½	4½
Terrex	6000	8	8	8
Timrod	1000	16½	16½	16½
Toronado	1000	16	16	16
Transtere	4000	28	27½	28
Troilus Min	1500	20	18	20
Wtrn Buf	1000	5½	5	5
W Q Mn	4000	10	9	9
West Hill	1000	16	16	16
Wilm Crk	181840	93	66	91
Wh Star	1000	19	19	19

Total des ventes: Industrielles: 279,567; Mines et Pétroles: 1,122,189. ■

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-72-10190
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 30 mai 1972

Divers endroits dans la province de Québec

FOURNITURE DE QUINCAILLERIE DE LIGNES TEL QUE: SUPPORTS DE BARRE, BRIDES PORTE-CABLE, ENTRETOISES, RACCORDS EN T ET TIGES FILETEES, ETC...

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 2 mai 1972

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-72-10193
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 6 juin 1972

Ste-Eulalie,
Cté Nicolet, P.Q.

FOURNITURE DE TOURS D'ECLAIRAGE ET DE LUMINAIRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 2 mai 1972

Cours de la monnaie

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a cédé hier 6-32 à la devise canadienne.

La livre sterling a reculé de 1-2 à $2.58 3-4. ■

Evaluation

TORONTO (P.C.) — Handy and Harman évaluait jeudi l'argent canadien à $1.569 l'once de Troyes. ■

CITE DE GIFFARD

Aux électeurs propriétaires de biens-fonds et immeubles imposables de la Cité de Giffard situés dans la zone Ha-5, avenue Gaspard nord:

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que:

1. le conseil de la cité de Giffard a adopté, le 8 mai 1972, le règlement numéro 632 modifiant le règlement de zonage numéro 605 afin de permettre l'opération d'un salon de coiffure dans l'avenue Gaspard nord soit dans la zone Ha-5.

2. l'assemblée publique en vue de permettre aux personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble dans la zone Ha-5, avenue Gaspard nord, d'approuver le dit règlement numéro 632 ou de demander qu'il soit soumis à leur approbation par voie de référendum, le tout suivant l'article 426, paragraphe 1 de la loi des cités et villes, a été fixée au lundi 29 mai 1972, à sept heures du soir (19h.), et sera tenue à l'endroit ou siège le conseil municipal, soit en l'hôtel de ville, 3095, chemin Royal, Giffard.

3. A l'heure fixée dans le présent avis, le greffier, en présence du maire ou du maire suppléant ou, en leur absence, d'un conseiller, lit le règlement aux personnes présentes.

4. Si dans l'heure qui suit la fin de la lecture du règlement, six (6) de ces personnes ou la majorité d'entre elles, si leur nombre est inférieur à douze (12), se présentent et demandent que le règlement numéro 632 soit soumis, pour approbation, par voie de scrutin, à l'assemblée des personnes habiles à voter, visées à l'alinéa précédent, le greffier doit fixer sur le champ, la date du vote à une date appropriée dans les quarante (40) jours suivants; dans le cas contraire, le règlement est réputé avoir été approuvé par les intéressés.

Fait et donné à Giffard, ce 9e jour du mois de mai 1972.

Le Greffier
JACQUES SIMONEAU, om.a.

Américaine

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.
Asamera O	233	19⅜	18¾	19
Brascan I	61	23	22⅞	22⅞
Camp Ch	38	5⅝	5⅜	5⅜
Cdn Marcon	2	3⅛	—	—
Cn Cdn F	1	1⅛	—	—
Creole 2.60a	18	20⅜	20⅛	20⅜
Cwn CP 1.18f	3	23⅛	23	—
DCA Dev	34	6⅛	5⅞	6⅛
Dome Pet	20	34¾	33¾	34¼
Domtar .60	24	14	13¾	14
Filt Dyn .01g	6	25⅜	25⅛	25⅜
Giant Yl .40	94	9⅛	8⅝	8½
Imp Oil .60a	463	31¼	30⅞	31¼
Lake Shore	27	3¼	3	3
N Cdn Oils	14	5⅜	5¼	5⅜
Peel El	21	19½	19⅛	19⅛
Pratt Lamb 1	3	17⅛	16⅞	17⅛
Scurry Rain	13	16½	—	—
Sterneo A	26	34⅞	34½	34⅞
Syntex .40	387	86⅛	85¼	85½
Trans L .35	9	10¾	10⅜	10½
Un Asb .07	11	4⅞	4⅞	4⅞
Utah I .80	2	13⅜	—	—
Wr Harg	41	1	1⅝	1

Total des ventes: 3,660,000. ■

Valeurs industrielles hors-liste

Titres	Offre	Dem.
AGT Data	1.40	1.60
Abbey Life	4.75	5.25
Astral	1.45	1.55
Autocrown	.75	—
Autotelle	.95	1.65
CPI Common	12.50	13.50
Caledon Mtn	4.50	4.75
Cdn Gas B wts	7.50	8.00
Cap Div A wts	.05	.15
College Plumbing	3.00	4.00
Cons. Comp Inc.	1.30	1.50
Cont. Research	11.50	12.50
Corporate Props	5.00	5.50
Cowl	2.50	2.75
Creative Patents	5.75	6.25
Daniel Div.	.35	.50
Dataline	4.00	4.50
Datapro	1.25	1.75
District Trust	14.00	16.00
Diversified Credit	.45	—
Electronic Assoc.	2.00	2.50
Extendicare wts	5.50	6.00
Fathom	.40	.50
Fidelity Mortgage	16.50	—
Flemdon	1.35	1.50
Foremost	.35	.45
G-B Automated	4.35	4.75
Goderich Elevator	14.00	—
Hawker Ind.	3.00	—
Highland Queen	1.50	2.25
Ind. Growth Mgt	5.50	6.00
In-Place	.45	—
Int. Bond A	1.05	1.15
Int. Bond wts	.10	.20
Int. Systcoms	.59	.63
Jenkins	14.00	—
Jeespersen Kay	1.35	1.65
Jolly Jumper	1.15	1.30
Knogo	1.75	2.25
Laidlaw wts	21.00	—
Leigh pfd	31.00	34.00
Leisure World	1.75	2.25
Linland	1.00	1.50
London Life	81.00	84.00
Maclean Cable pfd	19.75	20.25
Medipak	.70	.90
Multiple Access	4.90	5.00
Nowsca Well	7.35	7.75
P.E.P.	.20	.40
Polcon	2.00	2.50
Polypump	1.90	2.10
Readyfoods	1.80	2.30
Regentbranch	3.00	3.50
Royal Oak A	15.00	17.00
Sanelli Units	.30	.60
Spar Aero	3.10	3.20
Sterisystems A	22.50	24.00
Sterisystems com.	22.00	24.00
Systems Air	.25	.25
Systems Dim.	12.50	13.00
Toromont pfd	6.50	—
Toromont wts	.35	.45
United Inv. Life	4.25	4.75
Vencap	2.35	2.45
Wafer Board	2.25	2.50
Warrington pfd	2.10	2.50
Warrington com.	2.10	2.50
Warrington wts	.90	1.10
Webbwood	.75	1.25
Wellington Bank	.75	1.00

■

Dividendes

Par la Presse CANADIENNE

Bow Valley Industries Ltd., cinq cents le 31 mai; inscription le 18 mai.

Canadian Western Natural Gas Co., actions ordinaires 26 1-4 cents le 30 mai; inscription le 15 mai.

Falconbridge Copper Ltd., 20 cents le 30 juin; inscription le 9 juin.

Grafton Group Ltd., 7 1-2 cents le 15 juin; inscription le 1er juin.

Grafton — Fraser Ltd., action privilégiées de six pour cent, 30 cents le 15 juin; inscription le 1er juin.

Karr Transport Ltd., cinq cents le 15 juin; inscription le 26 mai.

Standard Paving and Materials Ltd., 15 cents le 1er août; inscription le 18 juillet. ■

Marché de l'or

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait $53.30 aujourd'hui sur le marché européen de l'or, au regard de $53.80 mardi. ■

CITE DE GIFFARD

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Jacques Simoneau, greffier de la cité de Giffard, que le conseil de la dite cité a adopté, le 8 mai 1972, le règlement numéro 631 modifiant le règlement numéro 463 ayant trait au régime de rentes de retraite des employés municipaux.

Ce règlement est actuellement déposé au bureau du greffier, en l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 9 heures à 17 heures.

Le règlement numéro 631 entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises par la loi.

Donné en la cité de Giffard, ce 9 mai 1972.

JACQUES SIMONEAU, om.a.
Le Greffier

CITE DE GIFFARD

Aux électeurs propriétaires de biens-fonds et immeubles imposables de la Cité de Giffard:

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, greffier, que le conseil, à son assemblée tenue le 8 mai 1972, a adopté le règlement numéro 630 décrétant un emprunt au montant de $250,000.00 pour effectuer des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie.

AVIS PUBLIC est, aussi, donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du greffier, en l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 9 heures à 17 heures.

AVIS PUBLIC est, en outre, donné qu'une assemblée publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne est, par les présentes, convoquée et sera tenue le jeudi 18 mai 1972, à 7 heures du soir (19h.), en l'hôtel de ville de Giffard, 3095, chemin Royal, Giffard.

A l'heure fixée dans le présent avis, le greffier, en présence du maire ou du maire suppléant ou, en leur absence, d'un conseiller, lit le règlement aux personnes présentes.

Si, dans les deux (2) heures qui suivent l'heure fixée dans l'avis de convocation, quarante (40) de ces personnes demandent que le règlement numéro 630 soit soumis, pour approbation, par voie de scrutin, à l'assemblée des personnes habiles à voter, visées à l'alinéa précédent, le greffier doit fixer sur le champ, la date du vote à une date appropriée dans les quarante (40) jours suivants; dans le cas contraire, le règlement est réputé avoir été approuvé par les intéressés.

Fait et donné à Giffard, ce 9e jour du mois de mai 1972.

Le Greffier
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Le cours des devises étrangères

Australie (dollar)	$1.19¼
Autriche (schilling)	$0.0435
Belgique (franc)	$0.02270
Bermudes (dollar)	$1.09⅛
Brésil (cruzerio)	$0.1728
Bulgarie (lev)	$0.9238
Tchécoslovaquie (couronne)	$0.1415
Danemark (couronne)	$0.1427
France (franc)	$0.2050
Allemagne (mark)	$0.3140
Hongrie (forient)	$0.0949
Italie (lire)	$.0001713
Japon (yen)	$0.003284
Mexique (peso)	$0.0801
Nouvelle-Zélande (florin)	$0.3102
Norvège (couronne)	$0.1515
Pologne (zloty)	$0.0500
Roumanie (leu)	$0.1664
Espagne (pesetos)	$0.0156
Suède (couronne)	$0.2065
Suisse (franc)	$0.2584
Etats-Unis (dollar)	$0.99½
Royaume-Uni (livre)	$2.66½
U.R.S.S. (rouble)	$1.21
Venezuela (bolivar libre)	$0.2277
Yougoslavie (dinar)	$0.0579

Cotations en fonds canadiens. ■

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 9861-F — Q-55404
DANS LA COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de:
HENRI LABERGE, ayant fait affaires sous la raison sociale de "Boucherie Bergeron Enr.", 2298, de la Ronde, Québec, P.Q., et domicilié à 8945, Place Duberger, Charlesbourg, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que HENRI LABERGE, ayant fait affaires sous la raison sociale de "Boucherie Bergeron Enr.", 2298, de la Ronde, Québec, P.Q., et domicilié au 8945, Place Duberger, Charlesbourg, P.Q., a fait cession de ses biens le 8e jour de mai 1972, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 mai 1972, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Edifice Banque de Montréal, 800, Carré d'Youville, suite 1801, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec,
ce 9e jour de mai 1972.
GINGRAS, ROBITAILLE,
syndics de l'actif de Henri Laberge,
425 Boulevard Charest Est,
Québec 2.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Travaux Publics du Canada, Gare Maritime Champlain, Chambre 236, 2e Etage, Anse au Foulon, Québec 2, P.Q., et portant la mention: "SOUMISSION POUR AMENAGEMENT INTERIEUR (PAYSAGER), BUREAU DU DISTRICT POSTAL DE L'EST, 1535, CHEMIN STE-FOY, QUEBEC, P.Q." seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec), le 23 MAI 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de notre bureau situé: Gare Maritime Champlain, Anse au Foulon, Québec 2, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction situés: 675, Marguerite-Bourgeois, Québec 6 et 4970, Place de la Savane, Montréal 308, également au bureau de poste, 300, rue St-Paul, Québec, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Jean-Paul Thibault,
Gérant,
Services Administratifs.
Québec, le 9 mai 1972.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les arrivages étaient modérés, la demande bonne et les prix stables, mercredi au marché des bestiaux de Montréal.

Arrivages: 155 bêtes à cornes, 184 veaux, deux porcs et neuf ovins.

Aucun bouvillon n'a été offert en vente.

Les génisses de choix se vendaient de $30 à $31, les bonnes de $28 à $29.50, les moyennes de $26.25 à $27.50, les communes de $25 à $25.50.

Les bonnes vaches valaient de $26.50 à $28, les moyennes de $24.50 à $26.25, les communes de $22.50 à $24.25, les vaches destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $18 à $22.

Les bons taureaux ont rapporté de $28 à $32.25.

Les bons veaux valaient de $50 à $54, les moyens de $44 à $49.50, les communs de $31.50 à $43.50.

Les agneaux de lait ont rapporté de $40 à $40.50 les cent livres, les moutons communs $8 les cent livres.

Le prix des porcs n'a pas été donné. ■

Fonds mutuels

Titres	Offre	Dem.
Acro Fd	1.45	1.59
A.G.F. Special	3.32	—
All Cdn Com	8.35	9.13
All Cdn Div	9.34	10.21
All Cdn Ven	3.99	4.36
American Growth	6.71	7.37
Andrea Equity	4.89	5.34
Associate Investors	5.83	5.94
Canada Growth	5.94	6.53
Canagex	10.52	11.37
Cdn Gas Energy	13.82	15.19
Cdn Invest F d	4.95	5.45
Cdn Scudder Fd	20.64	20.64
Cdn Trusteed	5.00	5.49
CSM Japan Fd	9.78	10.75
Capital Growth	10.53	10.79
x-Chase Fd	12.04	13.16
Collective Mutual	6.76	7.42
Commonweal hIntl	14.43	15.86
Commonwealth Intl Lev	3.83	4.21
Commonwealth Venture	7.42	8.15
x-Competitive Capital	7.21	7.90
Corporate Investors	6.04	6.60
Corp Investors Stock Fd	5.22	5.71
Dominion Compound	5.87	6.38
x-Dreyfus Inc.	13.04	14.29
x-Dreyfus Intl	13.20	14.47
Eaton Viking	5.58	6.07
Educator's Equity	7.33	7.71
Entarea Investment	6.37	7.00
Exec Fd Cda	6.02	6.60
Exec Inv Intl	2.96	—
x-Fidelity Trend	27.58	30.12
Fonds Collectif A	6.81	7.44
Fonds Collectif B	5.86	6.05
Fonds Collectif C	9.25	10.10
Fonds P.E.P.	4.15	4.52
Gis Compound	11.01	12.10
Gis Income	3.97	4.37
Growth Equity	7.40	8.13
Guardian Growth	9.73	—
Harvard	7.15	7.84
Industrial Growth	7.06	7.76
International Growth	5.86	6.44
Keystone Cda	8.56	9.60
x-Keystone Cust S-1	21.85	23.94
x-Keystone Cust S-4	11.46	12.56
x-Keystone Cust K-2	7.12	7.80
x-Keystone Polaris	5.63	6.15
x-Lexington Research	16.63	18.17
Magna Carta	1.53	1.67
x-Manhattan	5.53	6.04
Maritime Equity	3.30	3.60
Marlborough	5.63	6.16
Mutual Accumulating	5.75	6.32
Mutual Bond	10.75	11.82
Mutual Growth	5.54	6.09
Mutual Income	5.14	5.65
Natrusco	14.59	15.19
Natural Resources	7.07	7.73
NW Equity	7.18	7.89
NW Financial	5.13	5.64
NW Growth	6.03	6.63
x-One William Street	17.35	17.35
x-Oppenheimer Fd	9.38	10.28
Pension Mutual	8.49	9.30
PH and N Fd	15.37	15.68
Planned Resources	4.58	5.03
Prudential Growth	6.25	6.84
x-Putnam Growth	12.35	13.50
Regent Growth	9.70	10.66
Regent Venture	4.58	5.03
Royfund	6.44	6.70
Sav Inv Pret et Rev	6.75	7.42
Sav Inv am Pret	9.94	10.92
Scudder NA Fd	10.52	10.52
Spec	10.62	11.61
Taurus	3.40	3.74
x-Tech	1.48	1.60
Templeton Growth	7.00	7.65
Timed Investment	8.53	—
United Accumulative	5.36	5.89
United Horizon	3.58	3.93
United American	2.48	2.73
United Venture	4.40	4.84
Xanadu	3.81	4.18
York Fd of Cda	4.91	5.24

x — Fonds américains

FONDS AMERICAINS

	Offre	Dem.
Mass Inv Growth	14.37	15.70
Wellington Fund	11.86	12.96

COURS DU MARDI 9 MAI

Titres	Offre	Dem.
Adanac	2.23	2.44
Beaubran	45.68	49.60
Champion Mutual	8.45	9.23
Fonds Desjardins "A"	4.25	—
Fonds Desjardins "B"	4.42	—
Growth Oil and Gas	31.13	—
Investors Growth	12.13	13.26
Investors Intl Mutual	7.90	8.63
Investors Japanese	6.44	7.04
Investors Mutual	5.72	6.26
Investors Retirement	5.05	5.52
Provident Mutual	7.36	8.05
Prov Stock Fd	6.23	6.81
Radisson	2.30	—

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No. 4446-D
DANS LA COUD SUPERIEURE
DIVISION DU DIVORCE
DENISE PELLETIER,
Requérante
vs
LEO BOULET,
Intimé
ORDONNANCE
Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la première publication du présent ordre dans: "l'Action-Québec", en français.
PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe, à votre intention.
QUEBEC, le 5 mai 1972.
(s) **MAURICE BAZIN,**
Régistraire du Divorce.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF QUEBEC
No. 4446-D
IN THE SUPERIOR COURT
DIVORCE DIVISION
DENISE PELLETIER,
Petitioner,
vs
LEO BOULET,
Respondent
ORDER
BY ORDER OF THE COURT:
The Respondent Leo Boulet, is hereby called upon to appear within forty (40) days following the first publication in: "l'Action-Québec".
A copy of the Divorce Petition has been left for thim at the office of the Divorce Registration of Quebec.
AND FURTHER TAKE NOTICE that in default of your service and filing such appearance or contestation within the time prescribed above, the Petition may proceed here in by default and a divorce degree and other relief may be granted without notice to you.
QUEBEC, May 5th 1972.
(s) **MAURICE BAZIN,**
Divorce Registrar.

Fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Fruits

Pommes: McIntosh et Cortland, $2.50 à $3.00 le boisseau; McIntosh, grosses, $3.75 à $4.00 le boisseau.

Légumes

Betteraves: $125 les 25 lbs; $1.75 à $2.50 les 50 lbs.

Carottes: Entrepôts, jacketed, $4.75 à $5.00 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 de 5 lbs, $3.75 les 50 lbs.

Choux: Verts $3.00 à $3.25 les 50 lbs.

Laitue: Frisée $4.00 à $4.50 le 24.

Oignons: Jaune gros $3.75 à $4.00, 50 lbs; moyens, $2.25 à $2.50 le 50 lbs; .50 le 10 lbs; $3.25 à $3.50 le 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Panais: $2.00 le 20 lbs; $3.00 les 50 lbs; $2.75 à $3.00 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre: $1.10 à $1.15 les 50 lbs; .60 à .65 les 25 lbs; .29 à .30 les 10 lbs; jumbo, $1.90 à $2.00 les 75 lbs.

Rutabaga: $2.50 à $2.75 les 50 lbs.

Plants de fleur: .85 à $1.00 la boîte. ■

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67, 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: Blanc, 63; Jaune 63.8.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sac, 28 1-2 à 31 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sacs, 28 à 29, pour nourrissage, 26 à 27.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 24 à 25 la livre, poudre de lait, 4.

Prix des oeufs, prix moyen des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros 40.7; A-gros 38.8; A-moyens 37.0; A-petits 34.3.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs de Québec: A-extra gros 38; A-gros 36; A-moyens 35; A-petits 33; A-peewee 25.

10 millions consacrés à la recherche de pétrole et de gaz naturel au Québec

MONTREAL (P.C.) — Une somme d'environ $10 millions sera dépensée au Québec cette année pour la recherche de pétrole brut et de gaz naturel.

Cette somme ne constitue toutefois qu'une petite partie des dépenses prévues en 1972 par les compagnies de pétrole et de gaz canadiens.

Les coûts d'exploration dans l'ouest canadien, y compris les programmes dans le Grand Nord et les Iles Arctiques, atteindront probablement $400 millions cette année, comparativement à environ $350 millions en 1971.

On s'attend à ce que les dépenses totales au Canada en 1972 pour le développement et la production de pétrole et de gaz atteignent $1,750,000,000.

Bien que les dépenses prévues au Québec soient assez réduites, elles sont considérablement plus élevées que les dépenses d'il y a trois années.

Environ $6 millions ont été dépensés en 1971, $4.9 millions en 1970 et $2 millions en 1969.

Intérêt

Afin de stimuler le développement des ressources du Québec, le gouvernement provincial a mis sur pied, en 1969, la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP). Cette compagnie appartient entièrement au gouvernement du Québec.

Son président, M. Bernard Cloutier, a déclaré que le rôle de la compagnie est "d'accueillir, d'attirer et de promouvoir toutes les activités industrielles et commerciales qui pourront contribuer à augmenter les réserves de pétrole du Québec".

Un certain nombre de compagnies détiennent des intérêts dans les 48,000,000 d'hectares pour lesquels des permis d'exploration ont été émis. Seulement 10,000,000 de ces hectares ne sont pas immergés.

L'une des compagnies les plus actives est la Shell Canada Ltd. qui, avec d'autres compagnies affiliées, détient des intérêts sur 5,000,000 hectares dans la région de Gaspé.

On n'a encore trouvé aucune quantité importante de pétrole mais certains explorateurs affirment qu'il y a des raisons suffisantes pour poursuivre les recherches. ■

Marché des céréales

CHICAGO (P.A.) — La plupart des secteurs ont subi des fluctuations étroites, mercredi au marché des céréales, à l'exception du soya qui a enregistré une chute de 1 1-2 cent en début de séance et a monté par la suite.

A la fermeture, le soya et le blé étaient irréguliers.

Le maïs et l'avoine étaient en hausse. ■

WINNIPEG (P.C.) — Les prix du colza ont enregistré des baisses modestes, mercredi au marché des céréales de Winnipeg, peu avant la fermeture.

Les prix du blé de Thunder Bay à l'exportation étaient tous en baisse de 1-8 de cent.

A la fermeture, le lin et le colza étaient en baisse.

L'avoine était irrégulière.

L'orge était inchangée.

Le seigle était en hausse. ■

Bénéfices nets

par la Presse Canadienne

Coast Petroleum Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $1,344,000 et 21 cents par action. En 1971: $1,124,000 et 16 cents.

Consumers Distributing Co. Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $59,554 et 2.9 cents par action. En 1971: $37,400 et 1.8 cents.

Headway Corp. Ltd., six mois au 29 février 1972: $395,524 et 15.4 cents par action. En 1971: $385,583 et 15.1 cents.

Hugh Russel Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $333,768 et 44 cents par action. En 1971: $61,516 et un cent.

Irwin Toy Ltd., l'année au 31 janvier 1972: $1,190,063 et 98 cents par action. En 1971: $945,807 et 79 cents.

Ivaco Industries Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $963,087 et 26 cents par action. En 1971: $730,151 et 2 cents.

Maritime Telegraph and Telephone Co. Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $1,942,025 et 49 cents par action. En 1971: $1,692,360 et 44 cents.

Neonex International Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $142,000 et deux cents par action. En 1971: $110,000 et deux cents.

Northern Tar, Chemil and Wood Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $113,012 de pertes. En 1971: $44,499 de pertes.

Preston Mines Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $1,470,000 et 19 cents par action. En 1971: $1,316,000 et 17 cents.

Traders Group Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $2,400,000 et 45 cents par action. En 1971: $10,276,000 et $2.25.

United Asbestos Corp. Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $40,640 et 45 cents par action. En 1971: $360,900 et 7.3 cents.

Vulcan Industrial Packagings Ltd., trois mois au 31 mars 1972: $84,100 et 20.7 cents par action. En 1971: $81,746 et 20.1 cents. ■

Obligations d'Épargne du Québec

Elles rapportent

7%

dès la première année et offrent, à l'échéance,

un rendement moyen de

7.35%

Pour placer une commande ou obtenir des renseignements additionnels sur ce placement avantageux, communiquez avec:

Greenshields Incorporated

4, Place Ville Marie
Montréal
861-3831

500, Grande Allée est
Québec
522-1591

Index
Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)

105 Argent à prêter
110 Argent demandé
115 Associés demandés
120 Hypothèques
125 Occasions d'affaires

SERVICES (200)

205 Arbres et parterres
208 Assurances
211 Cartes professionnelles
214 Cours - Enseignement
217 Déménagement - Transport
220 Entreposage
223 Entrepreneurs
226 Extermination (vermine)
229 Garderies
232 Imprimerie
235 Infirmières
238 Photographie
241 Plomberie - Chauffage
244 Rembourrage
247 Réparation - entretien
250 Réceptions - restaurants
253 Salons de beauté
256 Services divers

LOGIS (300)

305 Chalets à vendre
306 Chalets à louer
307 Chalets demandés
310 Chambres à louer (Champlain)
311 Chambres à louer (Limoilou)
312 Chambres à louer (Montcalm)
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)
314 Chambres à louer (St-Roch)
315 Chambres à louer (St-Sauveur)
316 Chambres à louer (Les Saules) Duberger, Neufchâtel)
317 Chambres à louer (Charlesbourg)
318 Chambres à louer (Rive-Sud)
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
320 Chambres à louer (Banlieues)
321 Chambres demandées
325 Chambre et pension
326 Chambre et pension demandées
330 Logements à louer (Champlain)
331 Logements à louer (Limoilou)
332 Logements à louer (Montcalm)
333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
334 Logements à louer (St-Roch)
335 Logements à louer (St-Sauveur)
336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
337 Logements à louer (Charlesbourg)
338 Logements à louer (Rive-Sud)
339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)
340 Logements à louer (Banlieues)
341 Logements meublés à louer
342 Logements à partager
343 Logements demandés
350 Maisons à louer
360 Maisons seules à vendre
370 Maisons à revenu à vendre
380 Maisons demandées
385 Maisons mobiles
390 Terrains à louer
391 Terrains à vendre
392 Terrains demandés
395 Terres à louer
396 Terres à vendre
397 Terres demandées

DIVERS (400)

405 Accessoires de bureaux
408 Animaux
411 Antiquités
414 Appareils électriques
417 Appareils photo
420 Articles de sport
423 Avis divers
426 Bicyclettes
429 Camping
432 Clavigraphes
435 Divers à vendre
438 Divers à louer
441 Divers demandés
444 Embarcations
450 Machines à coudre
453 Machinerie
456 Matériaux de construction
459 Meubles
462 Monnaie - timbres
465 Musique
468 Perdu - trouvé
471 Radio - T.V. - Stéréos
474 Souffleuses à neige
477 Tapis - tuiles - prélarts
480 Tableaux - peintures
483 Tondeuses
486 Tissus - vêtements

EMPLOIS (500)

510 Couples demandés
520 Emplois demandés
530 Femmes - filles demandées
540 Hommes demandés
550 Hommes et femmes demandés
560 Professeurs
570 Professionnels
580 Représentants
590 Service domestique

AFFAIRES COMMERCES - INDUSTRIES (600)

610 Bureaux à louer
611 Bureaux demandés
620 Commerces à louer
621 Commerces à vendre
622 Commerces demandés
630 Edifices
640 Entrepôts à louer
641 Entrepôts à vendre
642 Entrepôts demandés
650 Locaux à louer
651 Locaux demandés

VEHICULES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces
710 Autos à louer
711 Autos à vendre
712 Autos demandées
720 Camions, autobus à louer
721 Camions à vendre
722 Camions demandés
730 Dépannage
740 Equipement de ferme
750 Garages - Stationnements à louer
751 Garages - Stationnements demandés
760 Machinerie à vendre
761 Machinerie à louer
770 Motocyclettes
780 Moto-neiges
785 Service d'autos
790 Véhicules - tout terrain

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Annonces à la ligne agate : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... $1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

FINANCE (100)

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ième hypothèque avec ou sans remboursement. Tél.: 663-6806.
1-29888 17-4 (24 fs) 105

1ère et 2e Hypothèque, Québec, extérieur, Notaire Germain Boulanger, tél.: 529-8803.
30338 5-5 (1 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon Carrier & Laforce, notaire, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-2813.
1-30040 19-4 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.
1-30340 4-5 (24 fs) 105

SERVICES (200)

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION Insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319 Du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski, 723-6630.
1-30215 28-4 (24 fs) 226

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 15ième Rue, Québec. Tél.: 522-1661.
29933 17-4 (L.J.S. au 10-6) 226

240 Asphalte

ASPHALTE, chemin, cour, trottoir, garage, excavation, estimation gratuite, vente de pierre, sable et gravier. Tél.: 527-7337.
30234 27-4 (24 fs) 240

247 Réparation, Entretien

TAPIS

Montminy tapis — Vente, posage, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointements le soir; ouvrage fait par expert. Tél.: 626-0913.
29911 14-4 (24 fs) 247

On demande Horloger-Bijoutier. Spécialement pour réparations montres, ouvrage à l'année. S'adresser à Patrick Lefebvre (Montres Patricia) 78, St-Paul, Québec. Tél.: 692-0578.
30206 26-4 (15 fs) 247

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
SERVICE & PIECES
Laveuses, sécheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-8479.
1-30038 20-4 (mar.j.s. au 13-6) 247

256 Services divers

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social, aux parents non mariés 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville. Tél.: 524-5181.
1-30216 29-4 (mar. j. s. au 25-5) 256

LOGIS (300)

306 Chalets à louer

VACANCES FAMILIALES — Chalets meublés, vaisselle, gaz propane, eau courante, chaloupe, pêche à la truite; $100. par semaine, famille de 6 personnes, père, mère, enfants. Tél.: 839-9550.
3-29887 13-4 (J.V.S. au 1-7) (306)

311 Chambres à louer (Limoilou)

Quartier Limoilou — près hôpital St-François d'Assise — Cegep pour filles — tapis. Tél.: 529-2801.
30300 2-5 (1 M) 311

317 Chambres à louer (Charlesbourg)

Charlesbourg — Chambres-boudoir, meublées, poêle, réfrigérateur, entrée privée, 1er plancher, 2e étage, près autobus. S'adresser au: 228, 71ième Rue Est.
30073 18-4 (1 ms) 317

318 Chambres à louer (Rive-Sud)

Pour filles seulement, Rive-Sud, chambres meublées, chauffage électricité, cuisinette, salon avec T.V., près centre d'achats, Rond Point, 8 Avenue, Pie-X. Tél.: 837-1470.
30389 6-5 (6 fs) 318

328 Appartement à louer

16, rue Laval, 4 pièces, chauffé, non-meublé, eau chaude à l'année, endroit paisible. Tél.: 522-3030.
2-30151 22-4 (24 fs) 328

Près hôpital St-Sacrement, chambre et cuisine meublées. Tél.: 681-8717.
2-30468 11-5 (6 fs) 328

331 Logements à louer (Limoilou)

Logement à louer — St-Pie-X — 5 grandes pièces — chauffé — eau chaude — entrée laveuse-sécheuse — 2145, 24ième Rue.
30298 2-5 (1 m) 331

332 Logements à louer (Montcalm)

St-Sacrement, appartement moderne, chauffé, poêle et réfrigérateur, stationnement, libre, tél.: 527-1840 possible pour bureau professionnel.
2-30466 11-5 (3 fs) 332

ST-PASCAL
Logements de luxe
à prix modiques
3 pièces ..... $ 90
4 pièces $125
5 pièces $135
Informations : Jour et soir, 1780, Ernest Lapointe — 661-3652 ou 663-9077.
29915 15-4 (24 fs) 331

333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)

Logements à louer meublés. Quartier St-Jean-Baptiste. Appartement meublé à louer — Quartier St-Jean-Baptiste 2½, 3½, 4½ pièces. Tél.: 522-2619.
30420 9-5 (24 fs) 333

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel, Ville Vanier)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3½-4½-5½ pièces. Tél.: 683-4807.
30322 3-5 (24 fs) 336

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3½-4½-5½ pièces. Tél.: 527-7617.
1-30395 9-5 (24 fs) 336

Ville — Vanier — 4 pièces chauffé avec balcon — 1er plancher — près église et école — libre immédiatement — $115.00. Tél.: 842-9979.
30179 25-4 (24 fs) 336

St-Sacrement — Près autobus — 1½ 2-3-4-5 pièces — meublées si désiré. Tél.: 653-7406, 667-3789, soir 527-1779.
1-30424 10-5 (12 fs) 332

place apollo
2½ PIÈCES MEUBLÉS
STYLE :
Colonial-moderne-futuriste
527-4504
30124 21-4 (24 fs) 336

1½ A 5½ (PIECES)
Chauffés, électricité, tous services compris, tapis mur à mur, à partir de **$95.00**
PLACE BONAVENTURE
600 LOGEMENTS
PLACE VANIER
500 LOGEMENTS
Tél.: 681-6257, 688-0573, 527-2018
Logements neufs
30213 2-5 (24 fs) 336

337 Logements à louer (Charlesbourg)

Logements de 3 et 4 pièces, salles de bain. Tél.: 832-0908.
1-30421 10-5 (6 fs) 337

Logements à louer — Charlesbourg — 4520 Place Le Monelier — 4½ pièces — chauffés — éclairés — eau chaude fournie — entrée laveuse-sécheuse — stationnement — $125.00 par mois. Tél.: 626-3903.
30121 21-4 (24 fs) 337

LOGEMENTS NEUFS
4½ PIECES
Chauffés, éclairés, eau chaude. Tél.: 626-3955, 828-2736.
1-29526 16-3 (3 mois) 337

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

PLACE "BONNE ENTENTE"
1½-2½-3½-4½. Neufs (749 avenue du Château). Site magnifique, tapis, piscine, télécable. Meublés si désiré. Choix de styles Colonial, Espagnol, ou Futuriste.
Occupation à compter du 15 mai. Acceptons aussi location pour les mois de juin, juillet et août. INFORMATIONS : 3490 Maricourt 651-9443.
30043 17-4 (24 fs) 339

NOUVEAU PROJET
face université
angle
chemin Ste-Foy
et rue Belmont
OUVERT AUX VISITEURS DE 7 a.m. à 9.30 p.m. SAMEDI, DIMANCHE DE 2 A 4.30 HEURES. 1½, 2½, 3 ET 4, MEUBLES OU NON CHAUFFES ELECTRICITE, EAU CHAUDE, STATIONNEMENT INTERIEUR, SERVICE DE CONCIERGE, BUANDERIE INCLUS, LIBRES IMMEDIATEMENT.
POUR INFORMATION
681-3025
30143 25-4 (24 fs) 339

- 3214 - chemin Ste-Foy
Neufs 1½ - 2½ - 3 - 4
Service de concierge, chauffage, électricité, stationnement intérieur inclus, buanderie, remise, incinérateur, insonorisé, meublé ou non, libre immédiatement.
656-9732
30144 25-4 (24 fs) 339

340 Logements à louer Banlieues

Courville — 4 pièces plus salle de bain, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, libre 1er mai. Tél.: 822-1223.
1-30443 11-5 (24 fs) 340

Logement à louer — Ville Bélair — 3½ pièces neuf — meublé — chauffé — éclairé — eau chaude. Tél.: 842-7107.
30211 27-4 (1 ms) 340

Neufchâtel — Deux 3½ pièces et un 5½ pièces. Tout meublé — Chemin Camp Valcartier. Tél.: 842-5004.
30228 27-4 (24 fs) 340

Place Orléans
Beauport, 4 pièces, un mois gratuit chauffé eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, tél.: 527-5917.
2-30327 6-5 (24 fs) 340

Giffard — rue Deblois — logement à louer — 5 pièces plus salle de bain — stationnement — entrée laveuse-sécheuse — près autobus et centre d'achats — libre immédiatement. Tél.: 661-6770.
30470 11-5 (3 fs) 340

340 Logements à louer (Banlieues)

APPARTEMENTS HELENE-BOULE
GIFFARD
1½ - 3 - 4 - 5 pièces - meubles et non-meublés
Tous services inclus. Intercom.
Autobus à la porte. Période gratuite à discuter.
Pour visiter : 3475 Petitclerc, app. 17; ou 3465, app. 201
663-9029 — 661-5266
1-30101 25-4 (24 fs) 340 Banlieues

MANOIR BEAUPORT
301, Delâge, Beauport
661-4486
Entrez maintenant — Deux mois gratuits
COMPLÈTEMENT À L'ÉPREUVE DU FEU — INSONORISÉ — FACILE D'ACCES
Meublés si désiré
5½ PIECES-4½ PIECES Cuisinière et réfrigérateur disponibles avec supplément.
3½ PIECES, STUDIO Poêle et réfrigérateur inclus
Service :
- Laveuse/sécheuse
- Intercom
- Piscine
- Ascenseur
- Garage intérieur

Une réalisation ROGER PILON
4-30387 6-5 (6 fs) 340

Courville
LOGEMENTS NEUFS
Modernes, 2½ pièces meublés si désiré et 4 pièces, tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Entrée laveuse et sécheuse.
BEAUPORT
4 pièces
Tél.: 828-2172
30425 10-5 (24 fs) 340

341 Logements meublés à louer

Logements meublés — $105. et $110. — près du centre d'achats de la Canardière — 3 pièces neufs chauffés — entrée laveuse-sécheuse — escalier en céramique — galerie seule — Stationnement gratuit. Tél.: 524-2869 ou 522-8762.
30117 20-4 (24 fs) 341

344 Logements à louer

$55. par mois, 4 pièces, entrée 220, pas de bain, rue St-Bernard, près église. Demandez Marcel. Tél.: 681-6207 le jour seulement.
30384 6-5 (6 fs) 344

Logement à louer, 2 pièces, meublé, chauffé, stationnement, entrée seule. Tél.: 623-3089.
2-30391 6-5 (6 fs) 344

Courville, grand 4 pièces moderne, chauffé, entrée seule, stationnement, eau chaude fournie, libre. $95.00. Tél.: 661-5710.
2-30385 6-5 (6 fs) 344

Paroisse Sacré-Coeur — Logement 4 pièces — 220 — eau chaude — libre immédiatement — très propre, 2e étage, $60.00 par mois. Tél.: 523-4223.
30438 10-5 (3 fs) 344

Au 251 — Sapinière Dorion, 2½ pièces ou 4 pièces (meublé ou non) un rabais de $10.00. S'adresser app. 104, ou téléphoner à 828-2173. Aussi logement de 4 pièces, rue Ozanam — $55.00.
1-30423 10-5 (6 fs) 344

350 Maisons à louer

Maison unifamiale à louer - meublée - logeinent au sous-sol indépendant - 7 chambres à coucher - période de 2 ans - près Université et Centre d'achats - Libre à partir de septembre 1972. Tél.: 653-5655.
30381 5-5 (1 ms) 350

355 Maisons à vendre

Courville, Biv. des Chutes, grande-propriété, entièrement modernisé il y a 3 ans, grand terrain asphalté et usagé. Vue magnifique face au fleuve, conviendrait pour bureau, maison de repos, ou pour communauté religieuse. Revenu - $8400. par année. Tél.: 667-2038.
1-30345 4-5 (24 fs) 355

2 MAISONS, l'une de 8 pièces, l'autre de 2 logements et terrain avec 7 garages privés directement du propriétaire. 265, 7e Avenue, Québec. Tél.: 522-1811.
2-30164 4-5 (12 fs) 355

Propriété à vendre - bon chiffre d'affaires - grosse clientèle - $32,000. comptant $7,000. Immeubles Canadiens "Courtiers" Tél.: 529-6178.
30380 5-5 (6 fs) 355

Maison à vendre — Charlesbourg, style canadien, tapis mur à mur, poêle encastré avec laveuse de vaisselle, sous-sol fini, foyer intérieur et extérieur avec patio, $24,500. Tél.: 626-7496.
30451 11-5 (3 fs) 355

360 Maisons seules à vendre

BEAUPORT, 5 pièces, 40 X 24, avec abri d'auto, terrain 73 X 105, libre à l'acheteur, 663-0242.
1-30422 10-5 (24 fs) 360

380 Maisons demandées

Ne courez pas après les
PROBLEMES !
Lors de la vente ou de l'achat d'une propriété, faites confiance à notre service de vente d'immeubles.
TRUST GENERAL DU CANADA
Courtier
La plus importante Société de Fiducie Canadienne française.
2, ave Chauveau, Québec - 688-0630
1-30100 25-4 (24 fs) 380

391 Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 x 100. Prix d'occasion, Raymond Bélanger notaire. Tél.: 523-5352.
1-30036 21-4 (24 fs) 391

ST-RODRIGUE, magnifique terrains, près, église, école, différentes grandeurs, 10% comptant, 1% par mois. Odilon Hamel. Tél.: 626-0558.
1-30453 11-5 (J.V.S. au 1-7) 391

396 Terres à vendre

Grande terre à vendre avec bois, emplacement pour chalet, une grande maison et des bâtiments etc. petit lac. M. Eugène Audet, Saint-Hilarion, Rang 6, Co. Charlevoix. Tél.: 457-3827.
30210 9-5 (12 fs) 396

St-Apollinaire, Co. Lotbinière — 18 arpents, semi-boisée — ruisseau — près sortie route 20 — prix: $3500. Tél.: 1-477-2208.
30471 11-5 (3 fs) 396

DIVERS (400)

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC 485 BOUL. LANGELIER. 525-4892.
1-30218 28-4 (24 fs) 432

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539, clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
1-30037 20-4 (24 fs) 432

UNDERWOOD
CLEMENT & CLEMENT, 555, boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner.
29937 17-4 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

POLYON : Polypropylene, laine Phentex, (en gros). S'adresser 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél.: 623-9638.
30069 18-4 (24 fs) 435

A vendre roulotte à patates frites, entièrement équipée, éplucheuse parfaite condition, prix à discuter. Tél.: 887-6058.
2-30326 3-5 (24 fs) 435

Beaux réfrigérateurs usagés différents modèle. Aussi poêles "220" de 24 et 30 pouces de largeur. Set de cuisine, set de chambre, divans, fournaise à l'huile. Tél.: 837-0816.
1-30394 9-5 (6 fs) 435

Poêle électrique combiné Castel Bélanger, 2 châssis au complet 34½ p.c. X 38. Tél.: 527-9705.
30465 11-5 (6 fs) 435

Revolvers, calibre 22, Allemands, 6 coups, pistolets 10 coups $19.50. Envoyez $5.00 d'acompte. Catalogue gratuit. International Firearms, 1011 rue Bleury, Montréal.
30382 8-5 (l.j.s. au 27-5) (9 fs) 435

454 Marchandises Sèches

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier : paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries, dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez Catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 842 Est, St-Joseph, Québec.
1-30287 2-5 (24 fs) 454

456 Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE-XI, Ville Bélair. Tél.: 842-1911.
1-30039 19-4 (24 fs) 456

459 Meubles

MENAGE style canadien 1972, neuf, complet à vendre, $2,295, appareils électriques couleur. Tél.: 667-4343.
30013 21-4 (24 fs) 459

Ménage complet neuf (Espagnol) 1972, poêle de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, etc, etc, valeur : $2,900. pour $1,795. Tél.: 663-7485.
30112 21-4 (24 fs) 459

MENAGE neuf 1972, chambre, salon, cuisine, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, tables, lampes, sommier-caisse, matelas, laissé pour $1,595. Tél.: 667-5100.
30114 21-4 (24 fs) 459

PAUL ROBITAILLE INC.
$75,000. d'ameublement et appareils électriques à prix d'escompte, marques renommées. Nos prix et notre choix vous le prouveront. Notre service après vente est reconnu depuis 1953. 504, Canardière. Tél.: 529-9488.
1-30096 21-4 (24 fs) 459

MENAGE NEUF
(ENTREPOT)
Ménage de tout style — Espagnol, Colonial, Moderne — 3 pièces à partir de $450.00. Toujours sur rendez-vous. Tél.: 623-3448.
30183 25-4 (24 fs) 459

CROTEAU LTEE 525-8155
175 EST ST-JOSEPH
CENTRE D'ECONOMIE
CENTRE-ville, centre des fiancés. Visitez notre salon du meuble, conseiller en ameublement. 30 ensembles pour faciliter votre choix, bas prix, administration minime. Produits de réputation internationale : RCA, Hitachi, Philco Ford, Bélanger, Enterprise, Indesit, Biltmore, Singer, Ouellette, etc., etc.. Aucun comptant 36 mois et plus.
1-30376 6-5 (24 fs) 459

G.J. Lemieux
15, RUE ST-LOUIS, LEVIS
TEL.: 837-8821
60 ans d'expérience pour mieux vous servir
APPAREILS ELECTRIQUES — DE LA QUALITE DU CHOIX DES PRIX — Facilités de paiement — DECORATION — AMEUBLEMENT
1-30217 29-4 (L.J.S. au 26-6) 459

465 Musique

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéon, 302 Durocher, 525-8601.
29835 11-4 (mar.j.s. au 6-6) 465

471 Radio - T.V. - Stéréos

CHARLESBOURG, TV Service, TV couleur noir et blanc, réparation sur toutes marques, travail et pièces garanties, techniciens compétents. Dépositaire de T.V. Electrohome et Sylvania. Comptoir de disques à votre disposition. 4030 Boul. du Jardin, Orsainville, 626-5737.
1-30251 28-4 (24 fs) 471

477 Tapis - tuiles - prélarts

TAPIS OZITE
$2.58 vg. carrée
Foyer du Meuble Inc., 144, St-Vallier Ouest, Québec. Tél.: 523-3760.
30426 10-5 (24 fs) 477

487 Tabac

TABAC EN FEUILLES
Belle petite récolte tabac, 10,000 lbs, à .60 cts. lb. limitée, 4,000 tubes à cigarettes $1.00, 3,000 machines sur toile à cigarettes à sacrifier .39 cts, chacune. Tabac coupé à pipes assorti naturel $1.45 la boîte. Tabac de Virginie à cigarettes $1.45 boîte, 400 tubes filtreurs 84 cts chacun. Tremblay 246 St-Vallier Ouest, Québec
30252 29-4 (mar. j. s. au 21-6) 487

EMPLOIS (500)

530 Femmes - filles demandées

Cherche 6 secrétaires revenu complémentaire intéressant, possibilité d'avenir. Tél.: 525-8511.
2-30472 11-15-17-5 540

550 Hommes et femmes demandés

Concierge demandé — couple de préférence, logement meublé et éclairé. Ecrire: casier 466, 3 Place Jean-Talon, Québec.
30212 27-4 (24 fs) 550

555 Médecins

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, maladies vénériennes, 781, boulevard Charest Est. Tél.: 524-4061.
29936 15-4 (24 fs) 555

AFFAIRES COMMERCES-INDUSTRIES (600)

641 Entrepôts à vendre

Ste-Foy, rue Industrielle local 60 X 40 sur terrains 14000 pieds carrés, à vendre ou à louer. Tél.: 656-9466.
1-30097 21-4 (24 fs) 641

VEHICULES MOTEURS (700)

700 Véhicule tout terrain

Spécialiste Claude Vachon Sport, 6063, Boul. du Jardin, Orsainville — Dépositaire Amphicat — Playcat — Vente — pièces — service. Tél.: 626-3589.
30192 26-4 (24 fs) 700

705 Accessoires et pièces

Maurice Poirier PIECES NEUVES, usagées, — différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs, Hoists, Ruxtell, 589, 1ère AVENUE, QUEBEC 3. Tél.: 529-0661.
1-29679 28-3 (mar.j.s. au 23-5) 705

711 Autos à vendre

Alouette Autos Inc.
Datsun Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél.: 683-2967.
1-30041 21-4 (24 fs) 711

Datsun 1970, 1600, manuelle, couleur rouge, intérieur noir, excellente condition, rénovée bien chaussée. — Terrasse Laurentienne, Ste-Foy, 794, App. 1, soir: 6 à 9 heures.
5-30319 8-5 (6 fs) 711

Godbout Autos Enr.
MAZDA
Vente et service, neufs et usagés. Rond-Point Lévis. Tél.: 837-9371.
1-30339 4-5 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE
GARAGE O. Gosselin inc.
185, avenue St-Sacrement, Qué.
681-0525
1-30335 4-5 (24 fs) 711

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1970 Volkswagen automatique, 1969 Autobus 9 places "Volkswagen", 1969 Volkswagen Panel, 1968 Volkswagen Station Wagon, 1968 Volkswagen transmission ordinaire, 1968 Renault R-16, 1967 Volkswagen, 1966 Pontiac, 1966 Plymouth, 1965 Pontiac V-8, 50 rue Delisle, Rond Point, Lévis. Tél.: 833-2133.
1-30355 5-5 (24 fs) 711

TURMEL AUTOMOBILES
SPECIAUX
DU PRINTEMPS
1970 Datsun "1600" $1,525. 1970 Volkswagen "1200" $1,200. 1969 Volvo "1800" S sport prix spécial, 1969 Ford Falcon 6 cylindres automatique, $1050. 1969 Austin Mini $475. 1967 Renault R 16, $375. 1967 Volvo 122 S, $675. 1966 Chevy II, sedan $450. Aussi quelques Volvo démonstrateurs 1972. 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793.
30341 3-5 (24 fs) 711

795 Roulottes à vendre

GARAGE ANDRE BELANGER
DEPOSITAIRE des roulottes Sunset, et Holiday. Vente, service, réparation, installations d'attache, roulottes neuves, usagées, 3367 Boul. Hamel, Les Eaules, 527-0749.
3-30374 6-5 (24 fs) 795

EMILE LEVASSEUR
VENTE, maisons mobiles, roulottes L'Islet, tentes remorques Bellevue, Lionel, Terra-Jet, pièces, accessoires, spéciaux: prix défiant toute compétition. Ouvert le soir, 7 jours par semaine, Rond-Point, Lévis, 833-2611.
20102 24-4 (24 fs) 795

770 Motocyclettes

Fervents de la MOTO
vous avez rendez-vous chez
AUCLAIR
AUTOMOBILES INC.
concessionnaire
TRIUMPH
pour Québec
Facilités de paiement
VENTE ET SERVICE
200, BOUL. HAMEL — VILLE VANIER — 681-8022
Ouvert le jeudi et le vendredi soir
30110 27-4 (j.v.s. au 20-5) 770

Ne brûlez pas votre chalet ! Offrez-le en vente dans les annonces classées.

Mots croisés

Problème No 2103

HORIZONTAL

1—Ivoire calcine à blanc — Nouvelle-Ecosse.
2—Qui contient des erreurs — Exprime la surprise — Parcouru des yeux.
3—Digne de risée.
4—Revers d'un feuillet — Prêtre, né à Alexandrie, fameux hérésiarque.
5—Colère — Contempler.
6—Maréchal de France — Deuser.
7—En matière de — Jamais.
8—Roi d'Israël — Dieu des vents.
9—Couperas jusqu'à la peau — Inséré sur.
10—Ville de France — Outil du cordonnier.
11—Pron. pers. — Terre à porcelaine — Nég.
12—Classer par séries — Du verbe être.

VERTICAL

1—Domestique.
2—Oraisons — Ch.-l. de d'arr. (Vaucluse).
3—Commandements — Fils d'Isaac.
4—Du verbe devoir — Saupoudrer de sel.
5—De nouveau — Sec.
6—Du verbe avoir — Fils de Jacob.
7—Espace de mer peu profond, voisin de la côte (pl) — D'un verbe gai.
8—Ville italienne — Bière anglaise.
9—Fleuve côtier — Se dirigera — Blesser.
10—Premières notions d'une science.
11—Lui — Poss. — Biscuiterie.
12—Obtint — Exact.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION-QUEBEC la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres, Définitions exactes, PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres), PRIX : $0.60.

Solution du problème No 2102

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	T	I	C	U	L	I	E	R	E
2	A	R	E	O	L	E	S	■	O	R	I	N
3	R	E	S	T	E	R	A	S	■	R	E	■
4	T	A	O	■	T	E	G	U	M	E	N	T
5	I	G	N	E	■	S	E	S	■	U	■	R
6	A	E	D	E	S	■	S	P	E	R	M	E
7	A	■	E	T	A	L	■	I	X	■	■	S
8	I	L	■	I	C	O	N	E	■	I	G	■
9	T	A	R	O	■	U	■	D	E	M	O	N
10	E	T	E	N	D	R	E	■	M	I	R	E
11	■	T	E	■	A	D	R	O	I	T	E	■
12	V	E	L	I	N	■	S	U	R	E	T	E

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1						■						
2						■						
3						■				■		
4						■						■
5				■								■
6												■
7												■
8												■
9												■
10	■											■
11	■											■
12	■											■

Les créditistes se lancent à l'offensive

OTTAWA — A la suite d'une réunion tenue à Ottawa au cours de la semaine dernière, l'exécutif section Québec du Parti crédit social du Canada annonce qu'une grande offensive sera lancée d'ici quelques jours et verra les créditistes visiter tous les comtés de la province de Québec qui ont des députés libéraux et conservateurs.

D'après M. Pierre Bernier, vice-président de la sectiton Québécoise du Crédit social du Canada, la réunion de la semaine dernière, qui s'est tenue à huis clos, a permis aux principaux groupes concernés, à savoir: le caucus des députés, l'exécutif national et l'exécutif section Québec du parti, de mettre au point les détails de cette super-tournée qui conduira les députés créditistes dans tous les coins de la province.

"Cette tournée sera axée sur quatre objectifs principaux", a expliqué M. Bernier. "D'abord elle permettra à la population le travail accompli par les treize députés créditistes actuels. Les députés, en plus d'expliquer la portée de leurs interventions, pourront faire connaitre les solutions proposées par le Crédit social face aux principaux problèmes de notre société. Le deuxième objectif poursuivi sera la mise en marche de conventions pour le choix de candidats dans plusieurs comtés qui ont déjà plusieurs personnages prestigieux sur les rangs. En troisième lieu, les députés feront circuler une pétition visant à forcer le gouvernement d'accorder les pensions de vieillesse à 60 ans aux deux conjoints dès que l'un des deux atteint l'âge, et plus généralement à tous ceux qui atteignent 60 ans. Enfin, les députés créditistes auront l'occasion de montrer à la population l'immobilisme et l'indolence des députés des partis traditionnels à Ottawa. Ils pourront montrer la différence qui existe entre un député debout qui se bat pour ses électeurs et le député assis qui-vote-comme-le-chef à la mode des représentants des partis traditionnels".

"Les plans de la tournée sont établis et l'opération se mettra en branle d'ici quelques jours pour se terminer avant le 6 juin" a conclu M. Bernier. ■

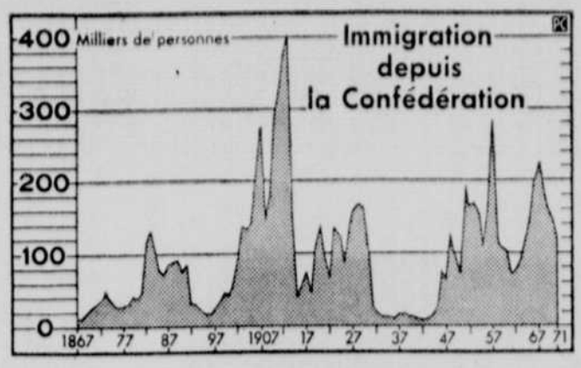

Baisse de l'immigration

Le Canada n'a reçu que 121,900 immigrants en 1971, soit le plus petit nombre enregistré depuis 1964, alors que le pays en recevait 112,606. Le nombre de 1971 accuse ainsi une baisse de 18 pour cent sur l'année précédente, où 147,713 immigrants étaient entrés au Canada. La majorité des nouveaux arrivants nous parviennent principalement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Ce graphique nous démontre la situation de l'immigration depuis la Confédération. (Photo : P.C.) ■

Le juge ordonne la tenue d'une assemblée spéciale du conseil de la ville de St-Léonard

MONTREAL (P.C.) — Le juge Raymond Hannen de la Cour supérieure, a ordonné mercredi la tenue d'une assemblée spéciale du conseil municipal de St-Léonard afin que les procureurs de la cité soient officiellement mandatés pour contester la requête de la Commission municipale du Québec qui réclame la mise en tutelle de cette municipalité.

Devant cet ordre, l'administration municipale n'a eu d'autre choix que de siéger à l'hôtel de ville à 13h et d'approuver, comme cela était prévu, une résolution s'opposant à la demande de la CMQ et mandatant les avocats Jean Filiatreault et Bruno Pateras de contester légalement cette mise en tutelle.

A la reprise des travaux de la Cour, à 13h, le jugen Hannen a décidé de reporter à vendredi matin, 10h. l'audition de la requête.

Selon un porte-parole du Comité des citoyens de l'Unité civique qui est opposé à l'administration Ouellet-DiZazzo à Saint-Léonard, la tutelle permettra aux employés municipaux qui pourraient être appelés à témoigner à le faire en toute liberté.

Une enquête, ordonnée par la Commission municipale du Québec, a cours en effet sur l'administration municipale à Saint-Léonard. ■

Inondation contrée à Laval

MONTREAL (PC) — Les eaux de l'inondation dans la banlieue de Laval ont commencé de baisser mais il pourra en prendre une semaine avant que les choses reviennent à la normale, affirme Yvon Royal, chef de l'unité locale de protection civile.

Le niveau de l'eau à Laval-Ouest, Sainte-Rose, Fabreville et Auteuil avait baissé d'un pied mardi et il continuait de baisser mercredi. On a mesuré jusqu'à 65 pouces d'eau dans les rues de ces localités.

L'inondation annuelle du printemps intervient lorsque les eaux de la rivière Outaouais gonflée se déversent dans le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Mille-Iles, inondant les localités riveraines.

L'inondation de l'an dernier a été la pire en 10 ans et les citoyens affirment que celle de cette année est presque aussi sérieuse.

Des porte-parole de la police à Saint-Eustache, Sainte-Marthe, Deux-Montagnes et Pointe Calumet sur la rivière Outaouais ont rapporté que les eaux de l'inondation dans ces localités avaient presque complètement disparu. La police à Châteauguay, au sud-ouest de Montréal, a dit qu'il y avait espoir que les citoyens chassés de leurs demeures la semaine dernière pourraient les réintégrer vendredi. ■

21 pays à Terre des Hommes 1972

Vingt et un pays apportent leur participation à Terre des Hommes 1972, ce qui permet d'assurer l'aspect international de la grande exposition permanente et culturelle de Montréal qui se tiendra du 15 juin au 4 septembre.

Dans ce nombre, un sera présent dans les îles pour la toute première fois et cinq reviennent à Terre des Hommes après une absence plus ou moins longue. En effet, la République populaire de Chine logera dans l'ancien pavillon oriental de l'île Ste-Hélène, alors que la France et la Suisse réintégreront les pavillons que ces deux pays occupaient lors d'Expo 67. La Yougoslavie s'installe dans l'ancien pavillon des Nations unies; Haïti dans celui de la Guyane et de la Barbade (tous deux dans l'île Notre-Dame) et la Pologne dans ce qui était le Service d'aide aux visiteurs en 1967 et le pavillon des Artisans de la joie, l'année dernière. Ce pavillon est situé à deux pas du métro Ste-Hélène.

Le Tyrol autrichien remplace le pavillon Vienna Gloriosa et les Etats-Unis présentent leur exposition dans l'ancien pavillon des Pays-Bas. Parmi les autres changements importants apportés à Terre des Hommes 1972, notons la Biosphère, splendide bulle géodésique de l'île Ste-Hélène, dans laquelle on installe à nouveau l'une des plus importantes volières au monde et les très beaux jardins qui ont fait la joie de milliers d'amateurs — la Mosaïque ethnique qui vient de s'installer dans l'ancien pavillon de la musique dans l'île Notre-Dame — l'exposition "Formes optiques" présentée par La Sauvegarde dans l'ex-pavillon d'Air Canada ainsi que le fameux film "Canada 67" montré dans le Cinéma 360, grâce à une permission spéciale des Productions Walt Disney et à la généreuse collaboration de la Société Bell Canada, à l'occasion du 5e anniversaire de Terre des Hommes. ■

Les pêcheurs s'interrogent

RIMOUSKI (P.C.) — Même si la saison de la pêche au saumon doit s'ouvrir théoriquement dans trois semaines, les pêcheurs gaspésiens demeurent dans l'incertitude la plus complète quand aux intentions du gouvernement à ce sujet.

Le gérant de la Coopérative des pêcheurs de Carleton, M. Arthur Landry, a déclaré mardi au cours d'une entrevue que les pêcheurs de cette région n'avaient pas encore reçu leurs permis, olors que ceux-ci sont habituellement émis durant les mois de mars et avril.

A son avis, il est impérieux que le gouvernement fasse connaître de façon précise sa position sur cette question afin de ne pas pénaliser les pêcheurs, un délai d'au moins deux semaines étant requis pour les préparatifs au début de craque saison.

M. Landry estime d'autre part que les pêcheurs gaspésiens ne seront pas tellement perdants si le gouvernement québécois décide d'appliquer l'interdiction décrétée par le ministre fédéral de l'Environnement et des pêches, M. Jack Davis, à condition toutefois que les mesures de compensation soient aussi complètes au Québec que celles offertes aux pêcheurs du sud de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a indiqué récemment que le Québec avait l'intention de s'en tenir aux restrictions actuelles pour le moment, mais, selon M. Landry, les pêcheurs n'ont reçu jusqu'ici aucune directive en ce sens. ■

La Volks se vendra plus cher

WOLFSBURG, Allemagne de l'Ouest (Reuter) — Volkswagen a annoncé que ses bénéfices ont été, cette année, les plus bas depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en conséquence, la firme a l'intention d'augmenter le prix de ses voitures cette année.

Le directeur de Volkswagen, M. Rudolf Leiding estime que sa compagnie devrait probablement augmenter ses prix de 5 pour cent pour faire face aux coûts croissants de la main-d'oeuvre et du matériel.

Volkswagen avait procédé à une augmentation de 4.9 pour cent au début de l'année.

Toutefois, a ajouté M. Leiding, la concurrence internationale, particulièrement celle des constructeurs japonais pourrait rendre difficile une nouvelle augmentation de 5 pour cent.

Nécrologie

ANGERS (Imelda) — A St-Alban, Co. Portneuf, le 8 mai 1972, à l'âge de 70 ans, est décédée Dame Imelda Sauvageau, épouse de M. Rodrigue Angers. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles : Yvette (Mme Antoine Perron), Brigitte (Mme Marcel Petitclerc), Denise (Mme Jean-Guy Savard), Soeur Lisette, des Soeurs Servantes du Sacré-Coeur de Marie, sa soeur : Jeanne (Mme Georges Leboeuf), ses frères : Alphonse, Emile, Nazaire, Roméo, Martial. Ainsi que plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 mai, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée, 264, Principale, St-Alban, à 2 heures 45, pour l'église St-Alban et de là au cimetière paroissial. 9-5 (3 fs)

BLOUIN (Eugénie) — A St-François I.O., le 10 mai 1972, à l'âge de 94 ans, est décédée Dame Eugénie Asselin, épouse de feu M. Léonidas Blouin. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gérard (Berthe Thibault), Léopold, Germaine (Mme Roméo Blouin), Léontine (Mme Ludger Labbé), Germain, Roland (Marie-Paule Giguère), Lucien (Yolande Giguère), Marie-Blanche (Mme Eugène Lepage), sa belle-fille : Mme Victor Blouin (Laurentie Gaulin), son frère, sa soeur, son beau-frère et sa belle-soeur : M. et Mme Paul Asselin, M. et Mme Maxime Olivier (Zérilda). Ainsi que plusieurs petis-enfants. Elle demeurait au 22, avenue Royale, St-François I.O.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 mai, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 43, avenue Royale, St-Pierre I.O., à 3 heures 15, pour l'église St-François I.O. et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. 11-5 (2 fs)

DUFOUR (Cécile) — A Québec, le 9 mai 1972, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Cécile Blainy, épouse de M. Polydore Dufour. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : Jacqueline (Mme Charles Allard), Georgette (Mme Marc Tremblay), ses petits-enfants : Mario, Johanne, Michèle, Danielle, Julie Tremblay, Marlène et Martin Allard, ses frères et ses soeurs : Mary (Mme Jos. Fortin), Emma (Mme Napoléon Desjardins), Rosée (Mme Philippe Desjardins), Johnny (Emilia Lévesque). Elle demeurait au 339, 111ème Rue, Montmorency.

Les funérailles auront lieu samidi, le 13 mai, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boulevard Ste-Anne, Ville Montmorency, à 2 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

(Le salon sera fermé entre 5 et 7 heures). 10-5 (3 fs)

FRASER (Céline) — A St-Isidore, Co. Dorchester, le 9 mai 1972, à l'âge de 26 ans, est décédée subitement, Dame Céline Larochelle, épouse de M. Jean-Roch Fraser. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Jean-Claude et Martine. Elle demeurait à St-Isidore.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 mai, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Gonzague Valois & Fils Enr., 166, rue Ste-Geneviève, à 1 heure 45, pour l'église St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 11-5 (2 fs)

GODIN (Ovide) — A Québec, le 9 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Ovide Godin, époux de Dame M.-Blanche Côté. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Valmont, Régis. Il demeurait à Ste-Christine, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 mai, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée, 18, avenue du Parc, St-Basile, à 9 heures 30, pour l'église Ste-Christine et de là au cimetière paroissial. 10-5 (3 fs)

GOUMOND (Joseph) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 10 mai 1972, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Joseph Gaumond, époux de feu Dame Alice Thibault. Il laisse dans le deuil ses enfants : Irène (Mme Roméo Caron), Ida (Mme Ludger Gendron), Annette (Mme Gustave Nicol), Eliane (Mme Léopold Gaudreau), sa soeur : Marie Mme Arthur Boulanger), ses belles-soeurs : Mme Maxime Gaumont, Mme Emile Gaumont, Mme John McMahon, Mme Eugène Thibault. Il demeurait à Montmagny.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 mai, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 11-5 (2 fs)

HEBERT (Henri) — A Québec, le 8 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri Hébert, plombier, époux de Dame Thérèse Desrochers. Il demeurait au 351, de la Reine. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille : M. et Mme Roger Fortier (Gisèle), M. et Mme Serge Hébert (Huguette Légaré), Pierre et Richard, sa belle-mère: Mme Georges Desrochers Lamontagne, ses petits-enfants : Manon, Nathalie, Linda, Mercédes, Martin Fortier et Nancy Hébert.

Les funérailles auront lieu vendredi le 12 mai 1972 à 14h.00.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815 Chemin des Quatre-Bourgeois, à 13h.45, pour l'église Notre-Dame de Ste-Foy et de là au cimetière St-Nicolas. 9-5 (3 fs)

LANGLOIS (Eugène) — Le 2 mai 1972, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Eugène Langlois, époux de Dame Marguerite Bergeron. Il était officier de réhabilitation à l'hôpital psychiatrique de North Bay, Ont.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Mattawa, où il demeurait depuis vingt ans. Il était le fils de feu M. Alphonse Langlois et de feu Dame Lucie Ouellet de Ste-Claire, Dorchester.

Outre son épouse et son fils Roger, il laisse dans le deuil, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Joseph Lessard (Alexandra), Ste-Hénédine, Dorchester, Alexandre Langlois, Ste-Claire, Dorchester, Mme Alfred Langlois (Marguerite Girard), Québec, Cécile Langlois, Ste-Claire, Mme Laval Langlois (Pauline Chabot), Ste-Claire, Henri Langlois (Emily Reed), North Bay Ont., M. et Mme Léandre Marceau (M.-Paule), Ste-Claire, M.-Luce Langlois, Ste-Claire, Jean-Paul Langlois, notaire (Viviane Gignac), Ville St-Laurent, Mmes Edgar et Antoine Baril de Montréal, soeurs de Mme Langlois, ainsi que ses frères et leurs épouses, MM. et Mmes Raoul, Louis-Philippe, Ulysse, Marcel et Jean-Marie Bergeron. 11-5 (1 fs)

LETOURNEAU (Eudore) — A Ste-Famille, le 9 mai 1972, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Eudore Létourneau, époux de feu Dame Corine Drouin. Il demeurait au 118 avenue Royale, Ste-Famille. Il laisse dans le deuil, ses enfants : Etiennette (Mme Roméo Emond), Georges (Hélène Drouin), Théodora (Mme Robert Blouin), Donate, Romain, Pierre, Odile (Mme Irénée Gagnon), David (Jeanne Côté), Françoise, Louis-André (Mireille Marquis), Joachim, ses soeurs, son beau-frère et ses belles-soeuers : Odile (Mme Adélard Lemelin), Sr Léontine Létourneau, c.n.d., M. et Mme Gérard Poulin (Eglantine), Mme Roch Létourneau, Mme Léon Létourneau, Mme Raoul Drouin, Mme Adjutor Drouin.

Les funérailles auront lieu vendredi le 12 mai 1972, à 2h.00.

Départ de la résidence funéraire F. X. Bouchard Inc., 43 avenue Royale, St-Pierre, à 1h.30, pour l'église de Ste-Famille, et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé entre 5h. et 7h. 9-5 (3 fs)

McCann (Honoré) — A Québec, le 10 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Honoré McCann, époux de feu Dame Amanda Genest. Il demeurait au 2321, chemin du Foulon.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 mai, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, à 9 heures 15, pour l'église St-Michel de Sillery et de là au cimetière St-Michel.

(Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures). 15-5 (2 fs)

OUELLET (Louis) — Au Foyer Ste-Croix, Co. Lotbinière, le 9 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Ouellet, époux en 1ères noces de feu Dame Eugénie Champoux et en secondes noces de feu Dame Florentine Champoux. Il laisse dans le deuil ses enfants : Auguste (Antoinette Garneau), Jean-Eudes, Philippe (Louiselle Plaisance), abbé Mathieu, curé de Racine. Il demeurait à St-Edouard, Co. Lotbinière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 mai, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire P.-E. Faucher, rue Coulombe, à 2 heures 50, pour l'église St-Edouard et de là au cimetière paroissial. 11-5 (2 fs)

PAGE (Adélard) — A St-Basile, Co. Portneuf, le 10 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Adélard Pagé, époux de feu Dame Georgianna Julien. Il laisse dans le deuil ses enfants : Alexandre (Amabilis Naud), Alfred (Simone St-Arnaud), Donat (M.-Rose Marcotte), Lucien, Annette (Mme Léo Gendron, Régina (Mme Eugène Dion), Délia (Mme Raymond Gagnon), Arthur (Colette Fiset). Il était le beau-père de Mme Albert Pagé (Aurore Michaud) et de M. Paul-Emile Verret. Il demeurait au 71, rue Ste-Anne, St-Basile.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 14 mai, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée, 18, avenue du Parc, St-Basile, à 2 heures 45, pour l'église St-Basile et de là au cimetière paroissial. 11-5 (3 fs)

ROBIN (Roland) — A l'hôpital Ste-Anne de Beaupré, le 8 mai 1972, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Roland Robin, époux de Dame Catherine Julien. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses beaux-parents : M. et Mme Philippe Julien, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Mme Rolande Normand, Paul-Henri Normand (Thérèse), M. Jacques Baril (Jeannine), M. Marc Tremblay (Louisette), M. Léo Corriveau, Mlle Léonie Julien, M. et Mme Adrien Côté, M. et Mme Rosaire Julien, M. et Mme Philippe Julien fils, M. et Mme J.-Marie Gravel, M. et Mme Armand Julien, M. Claude Julien. Il demeurait au 8388, Royale, Château-Richer.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 mai, à 4 heures.

Départ des salons de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, avenue Royale, Château-Richer, à 3 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. 9-5 (3 fs)

WOO (Ming Chuen) — A Québec, le 9 mai 1972, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Ming Chuen Woo, époux de Dame Mee Chaw Chan. Il demeurait au 582, St-Vallier Est.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 mai, à 2 heures.

Départ du Funérarium Lépine Ltée, 705, St-Vallier Est, à 1 heure 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 11-5 (2 fs)

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Remerciement pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. A. L.
30446 11-5 (1 fs) R.F.O.

SERVICE ANNIVERSAIRE

PARADIS — Samedi, le 13 mai à 4 heures, en l'église St-Roch, sera chanté le service anniversaire de Mme Napoléon Paradis, née Evangéline Pichette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
30439 11-5 (1 fs) S. A.

L'horoscope

VENDREDI LE 12 MAI 1972

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une bonne séance de bricolage vous éloignera de vos soucis, tout en vous fournissant l'occasion d'exploiter des talents. Configurations planétaires diverses.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Envisagez vos problèmes face-à-face, au fur et à mesure qu'ils se présentent. Moins vous remettrez de choses à demain, mieux ce sera.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Faites un bon usage de votre temps et de votre énergie. Il importe de ne pas faire de placements à la légère. Bonne journée dans l'ensemble.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous aurez quelque difficulté à vous concentrer. Votre jugement sera mis en valeur dans une négociation. Bonne soirée en perspective.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne cherchez pas à influencer les autres, ce n'est pas un bon moyen de le faire. Vous réussirez mieux en prêchant d'exemple et de simplicité.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Efforcez-vous de voir les choses dans leurs perspectives réelles et ne prêtez pas foi aux commentaires grossissants.

25 septembre au 23 octobre (Balance) — On fera appel à votre expérience. Une déception sur le plan sentimental. Vous aurez du plaisir à explorer des lieux nouveaux pour vous.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne dépensez votre énergie qu'à des fins méritoires. Un conseil d'ami : n'élevez la voix que si c'est nécessaire.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne surestimez pas vos possibilités. Vous gagnerez du terrain dans un domaine où vos talents s'imposent de plus en plus.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous réaliserez des gains inattendus. La perspective d'un voyage vous insuffle un enthousiasme communicatif.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Définissez bien le rôle de chacun pour assurer le succès de votre entreprise. Soyez logique avec vous-même et vos décisions.

20 février au 20 mars (Poissons) — N'allez pas trop vite, vous risqueriez de faire des erreurs. La marche des événements confirmera certaines de vos prévisions.

PHILOMENE — Par Ernie Bushmiller

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

LE FANTOME — Par Lee Falk et Sy Barry

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la Météo :

Région du haut St-Maurice :

Aujourd'hui : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Maximum, environ 50. Nébulosité croissante la nuit prochaine et quelques averses vendredi matin. Dégagement vendredi après-midi. Minimum la nuit prochaine, environ 40. Maximum vendredi, environ 50.

Régions des Laurentides et bas St-Maurice :

Aujourd'hui et vendredi: généralement nuageux avec quelques averses, se dégageant durant l'après-midi. Maximum aujourd'hui et vendredi, environ 60. Minimum la nuit prochaine, 35 à 40.

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Québec :

Aujourd'hui et vendredi: quelques averses. Possibilité d'un orage en fin d'après-midi. Ciel clair durant la nuit. Maximum aujourd'hui et vendredi, environ 65. Minimum la nuit prochaine, environ 40.

Régions du Lac St-Jean et Rimouski :

Généralement nuageux avec risque d'averse aujourd'hui et vendredi. Maximum, 45 à 50. Minimum la nuit prochaine, 25 à 30.

Régions de Baie-Comeau, Gaspé et Sept-Iles :

Aujourd'hui et vendredi: généralement ensoleillé et frais. Maximum, environ 40. Minimum la nuit prochaine, 25 à 30.

Le napoléon

PARIS (Reuter) — Le napoléon cotait 62.70 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français, comparativement à 62.70 mardi. L'aigle valait 212.00 au regard de 213.00 la veille. ■

Calendrier

JEUDI, 11 MAI 1972
Ascension

Les marées de jeudi le 11 mai
Hautes: 4.15 a.m. — 4.50 p.m.
Basse: 12.10 p.m.

Demain :
SS. Nérée et Achille, martyrs

Les marées de vendredi le 12
Basses: 12.10 a.m. — 1.05 p.m.
Hautes: 5.05 a.m. — 5.40 p.m.

SOLEIL:	Lever:	4.34
	Coucher:	19.19
LUNE:	Lever:	3.46
	Coucher:	19.07

PHASES DE LA LUNE EN MAI
Dernier quartier le 6, à 7 h. 26 a.m.
Nouvelle lune le 12, à 23 h. 06 p.m.
Premier quartier le 19, à 20 h. 16 p.m.
Pleine lune le 27, à 23 h. 28 p.m.

Tarif de publication

Avis de décès,
Services anniversaires :
Formule régulière (sans photo) : $3.50
Mots additionnels chacun : 0.05
Photo : $10.00 additionnel par parution

Remerciements pour sympathies
Formule régulière : $3.50
Mots additionnels chacun : 0.05

Compte rendu de funérailles
Sans photo : $20.00
Photo : $10.00 additionel par parution

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

SPÉCIAL VIETNAM

Pour empêcher les envois d'armements

Les Etats-Unis prêts à tout

WASHINGTON (Reuter) — Le secrétaire américain à la Défense Melvin Laird a déclaré mercredi au cours d'une conférence de presse que les Etats-Unis prendraient toutes les mesures nécessaires pour empêcher les envois d'armements au Nord-Vietnam.

M. Laird n'a même pas exclu que les forces américaines puissent intercepter des navires étrangers amenant des armes au Nord-Vietnam.

Les déclarations de M. Laird ont été faites peu de temps avant que l'agence de presse nord-vietnamienne annonce qu'un cargo soviétique a été bombardé dans le port de Haiphong, le 9 mai.

M. Laird a par contre révélé qu'un cargo soviétique qui faisait route vers Haiphong a fait demi-tour et est sorti des eaux territoriales nord-vietnamiennes, depuis le mouillage de mines par les forces américaines.

Comme on lui demandait si les Etats-Unis attaqueraient tout navire étranger qui tenterait de pénétrer dans les eaux nord-vietnamiennes pour décharger sa cargaison, M. Laird a répondu: "Notre politique est de mettre fin à la livraison aux Nord-Vietnamiens de ces approvisionnements, et nous prendrons les mesures nécessaires pour mettre fin à ces livraisons".

Transports aériens

M. Laird a donné une réponse semblable au sujet des transports aériens, et comme on lui demandait si les navires qui se trouvent encore dans les ports et qui continuent à décharger seraient attaqués, il a dit: "J'ai déjà répondu à cette question. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires..."

Cette déclaration semble être un durcissement par rapport à celles de M. Kissinger, le conseiller spécial du président Nixon, et d'autres responsables de la politique américaine.

M. Kissinger avait laissé entendre que les Etats-Unis attaqueraient des péniches ou des embarcations légères transportant des cargaisons en provenance de navires au large. Mais il avait ajouté que ces embarcations seraient, normalement, nord-vietnamiennes.

Enfin, comme on lui demandait ce qui serait fait si l'URSS tentait de draguer les mines américaines, M. Laird a répondu que les Etats-Unis prendraient toutes les mesures nécessaires pour maintenir un minage actif.

Par contre M. Laird a confirmé une évolution remarquée de la position américaine à l'égard d'une négociation avec les communistes. M. Laird avait déclaré qu'il n'y aurait pas de négociation avant que les communistes ne se soient repliés de l'autre côté de la "zone démilitarisée".

Le président Nixon, dans ses dernières propositions de paix, n'avait mentionné qu'un cessez-le-feu en Indochine et la libération des prisonniers de guerre américains, comme condition au retrait total des forces américaines.

"Ma position telle que je l'avais exprimée à ce moment est maintenant dépassée", a déclaré M. Laird.

Le secrétaire à la Défense a reconnu que les forces armées sud-vietnamiennes avaient connu des problèmes de commandement. Il a cependant estimé que les forces de Saigon avaient la capacité, l'équipement et le potentiel humain suffisant pour résister aux communistes.

Navires

"D'après ce que nous savons, ils ont toujours la volonté et le désir de défendre leur pays", a poursuivi M. Laird, et il a ajouté que le soutien logistique des Etats-Unis aux Sud-Vietnamiens était suffisant et que tout serait fait pour leur assurer les fournitures nécessaires.

M. Laird a encore précisé que, dans le port de Haiphong, se trouvent en ce moment 36 navires: 16 soviétiques, cinq chinois, quatre de Hong Kong, deux cubains, un est-allemand, trois polonais et cinq somalis.

Les sénateurs démocrates, témoignant de l'hostilité grandissante du Congrès à la guerre du Vietnam, ont approuvé pour la première fois une résolution demandant que la fin de l'engagement américain en Indochine soit fixée au 1er octobre de cette année.

La date a été approuvée à l'issue d'une réunion à huis clos du groupe démocrate. Les conditions du retrait sont la libération des prisonniers de guerre et le retrait, dans des conditions de sécurité, des effectifs américains encore engagés sur le terrain.

Le groupe démocrate a également condamné "l'escalade" décidée par le président Nixon.

Les "faucons" du Congrès n'ont pas encore désarmé, mais une chance réelle de faire passer une résolution qui couperait tous les fonds nécessaires à la guerre du Vietnam, quatre mois après que le Nord-Vietnam aurait accepté de libérer les prisonniers de guerre américains.

D'autres part, on se demande évidemment quelle influence les nouvelles décisions du président Nixon sur le Vietnam vont avoir sur la prochaine visite à Moscou, qui doit commencer le 22 mai.

Une chance sur deux

Dans les milieux gouvernementaux américains, on convient qu'il y a pour le moment une chance sur deux pour que les Soviétiques acceptent de participer au sommet.

On fait remarquer que les partisans de l'entente avec les Etats-Unis, et l'on pense que M.Brejnev est de ceux-là, ne renonceront pas facilement à une telle occasion de conclure des accords importants avec les Etats-Unis, notamment sur la limitation des armements nucléaires et sur les échanges commerciaux.

Mercredi, à Wathington, des délégués américains et soviétiques ont eu des entretiens sérieux et sans problèmes, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Bray.

Ces entretiens portent sur certaines questions bilatérales notamment dans le domaine du commerce, de la navigation et de la dette de guerre soviétique.

D'autre part, M. Bray a déclaré que les entretiens américano-soviétiques sur les moyens de prévenir les incidents militaires en mer, se sont poursuivis cercredi, un jour après le mouillage des mines au large de Haiphong. ■

Le port d'Haiphong ne ressemble plus aux autres ports du morale. Il est entouré d'une barrière de mines. (Téléphoto UPI) ■

Les cargos soviétiques doivent faire demi-tour

MOSCOU (AFP) — Plusieurs cargos soviétiques en route pour les ports du Nord-Vietnam, qui avaient quitté Vladivostok avant la décision du président Nixon de poser des mines dans les eaux nord-vietnamiennes, ont fait demi-tour pour regagner leur port d'attache, affirmait-on de bonne source jeudi à Moscou.

On ignorait si le Kremlin a également donné l'ordre aux navires ancrés dans les ports nord-vietnamiens de se retirer. Cette éventualité indiquait-on, a été longuement étudiée par le politburo qui continuait encore ses délibérations ainsi que sur les conséquences du report de la ratification du traité germano-soviétique.

De source soviétique généralement bien informée, on croyait savoir que le Kremlin s'efforcera, dans la mesure du possible, d'éviter de rendre la situation encore plus tendue en décidant d'une contre-mesure de force pour répondre à la pose des mines. On confirmait dans ces milieux, que plusieurs dragueurs de mines soviétiques se dirigeaient de toute urgence vers les côtes du Nord-Vietnam, avec la mission de frayer un passage aux navires soviétiques qui pourraient rester bloqués à Haiphong ou dans les autres ports nord-vietnamiens.

On croyait savoir de même source que des contacts permanents étaient maintenus à Washington entre l'ambassadeur soviétique Anatoli Dobrynine et la Maison Blanche pour trouver une solution de compromis politique, afin de maintenir coûte que coûte la visite en URSS de M. Nixon en dépit de sa dernière décision.

On affirmait aussi que le Kremlin poursuivait la préparation de la visite du président américain selon le calendrier fixé. Une annulation ou un report de cette visite, ajoutait-on, ne pourrait intervenir que si la situation atteignait un point encore plus critique, provoqué par exemple par la destruction d'un bateau soviétique. ■

Moscou se prononce

La paix et la sécurité mondiales sont très sérieusement compromises

MOSCOU (Reuter) — Le gouvernement soviétique a déclaré aujourd'hui que les actions américaines au Vietnam, notamment le minage des eaux nord-vietnamiennes, "risquent d'avoir des conséquences dangereuses pour la paix et la sécurité internationales".

Dans une déclaration que publie l'agence Tass, le gouvernement soviétique précise :

"Le gouvernement américain a annoncé une nouvelle escalade de ses actions agressives au Vietnam, actions qui compliquent davantage la situation dans le Sud-Est asiatique et qui risquent d'avoir des conséquences dangereuses pour la paix et la sécurité internationales".

Evoquant la déclaration faite il y a trois jours par le président Nixon concernant le minage de l'entrée des ports nord-vietnamiens et l'intensification des bombardements du Nord-Vietnam, le gouvernement soviétique déclare, selon Tass :

"De cette façon, les Etats-Unis essayent de briser les relations économiques, commerciales et autres qu'à la république démocratique du Vietnam avec les autres pays. L'objectif américain est d'empêcher le Nord-Vietnam de recevoir de l'aide pour repousser l'agression américaine, et les denrées alimentaires destinées à la population pacifique nord-vietnamienne," note la déclaration.

Des conflits encore plus graves pourraient fatalement éclater – Paul VI

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le page Paul VI a affirmé, jeudi, que les événements en Indochine constituaient une menace pour la paix mondiale et qu'une preuve de force extrême devait être évitée à tout prix.

S'adressant à la foule rassemblée sur la place St-Pierre, à l'occasion de l'Ascension, le Saint-Père a déclaré que l'histoire mondiale traversait actuellement une phase de bouleversement.

"Les grondements de l'incertitude et du danger se répandent partout, et en certains endroits ils sont remplis de menaces", a déclaré le Pape.

"Ce qui se passe en particulier au Proche-Orient et en Extrême-Orient, semble prendre un caractère sérieux, non seulement pour les régions intéressées, mais également pour la paix du monde.

"Nous espérons que l'aggravation de situations dangereuses, l'escalade des défis dans des questions de prestige et d'intérêt personnel, diminueront.

"Et nous devons espérer que l'épreuve de force extrême et la rupture définitive de négociations raisonnables pourront être évitées à tout prix.

"Nous pensons aux populations infortunées impliquées dans les conflits actuels et dans ceux encore plus graves qui pourraient fatalement éclater", a ajouté le Pape. ■

l'Action Québec

Québec
64e année, No 207
Jeudi,
11 mai 1972
15 cents

Menace de démissions

FRONT COMMUN L'ALLIER-CASTONGUAY

— détails p. 1

C'est le désordre

— détails p. 1

Moscou et Paul VI craignent pour la sécurité mondiale

— détails p. 20

En page 1:

Bourassa dans l'eau bouillante

Représailles contre CJRP et le canal 4

Deux bombes explosent et sabotage à Montréal

Journée de terreur sur la Côte Nord

22 manifestants blessés par une automobile à Sept-Iles

CKJL à St-Jérôme occupé

Lévis-Québec à pied sec